This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137243 1

V. 5

Millot

DE

MÉMOIRES

POLITIQUES
ET MILITAIRES.

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV,

COMPOSÉ sur les pièces originales, recueillies par ADRIEN-MAURICE duc de NOAILLES, maréchal de France & ministre d'Etat.

PAR MR. L'ABBÉ MILLOT, *des Académies de Lyon & de Nanci.*

NOUVELLE EDITION,

TOME CINQUIEME.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

A PARIS,

Chez MOUTARD, Libraire-Imprimeur de la Reine, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXVII.

AV

MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de LOUIS XIV & *de* LOUIS XV.

TROISIEME PARTIE,

Depuis le commencement du règne de LOUIS XIV *jusqu'en* 1756.

LIVRE PREMIER.

PHILIPPE DUC D'ORLEANS, né en 1674, très-capable de bien gouverner le royaume, s'il avoit moins aimé les plaisirs & les nouveautés, étoit devenu suspect à Louis XIV depuis ses intrigues en Espagne. Les bruits calomnieux répandus au sujet de tant

1715. Le duc d'Orléans suspect à Louis XIV.

1715. de malheurs, qui réduisoient la branche royale à un foible rejeton, avoient fortifié les préventions contre sa personne. Aussi le testament de Louis ne lui étoit-il point favorable. Il établissoit un conseil de régence, où le duc d'Orléans ne devoit avoir que la voix prépondérante; il donnoit au duc du Maine, prince légitimé, le commandement absolu des troupes de la maison du roi, pour opposer la force aux entreprises de l'ambition. Un tel partage de l'autorité n'auroit servi qu'à exciter des troubles dans l'état.

Testament du roi, qui ne lui est pas favorable.

Ses démarches au parlement.

Le secret du testament étoit inconnu: Philippe n'en jugeoit que par conjecture; mais, dès que le monarque eut expiré, il prit en homme de tête une résolution décisive. Il se rendit au parlement avec les princes & les pairs; il harangua l'assemblée; il se montra persuadé que ses droits, en qualité de premier prince du sang, & même la volonté du feu roi, lui assuroient la régence; il demanda qu'après la lecture du testament, on délibérât d'abord sur le premier de ces titres. „Mais, à quelque titre que „j'aye droit d'aspirer à la régence, „dit-il, j'ose vous assurer, messieurs,

Procès-verbal du parlement.

„ que je la mériterai par mon zèle 1715.
„ pour le service du roi, & par mon
„ amour pour le bien public; sur-tout
„ étant aidé par vos conseils & par
„ vos sages remontrances. Je vous les
„ demande par avance, en protestant
„ dans cette auguste assemblée,
„ que je n'aurai d'autre dessein que
„ de soulager les peuples, de rétablir
„ le bon ordre dans les finances, de
„ retrancher les dépenses superflues,
„ d'entretenir la paix au dedans & au
„ dehors du royaume, de rétablir sur-
„ tout l'union & la tranquillité de l'é-
„ glise, de travailler enfin avec toute
„ l'application qui me sera possible à
„ tout ce qui peut rendre un état
„ heureux".

Ce discours flatteur fut d'autant plus efficace, que le parlement avoit eu moins d'autorité sous le dernier règne. Les volontés testamentaires de Louis XIV parurent ensevelies dans sa tombe; &, comme le duc du Maine, soit timidité, soit prudence, ne fit aucune opposition, le duc d'Orléans obtint, par les arrêts du 2 septembre, tout ce qu'il voulut. Il s'obligeoit à suivre la pluralité des voix dans le conseil de régence; il se réservoit seule-

Il obtient ce qu'il vouloit.

A quoi il s'engage.

1715. ment la distribution des charges, des emplois, des graces, des bénéfices. *Je ne veux être indépendant que pour faire le bien*, avoit-il dit, *je consens à être lié tant qu'on voudra pour faire le mal.* On applaudit à ces belles paroles; on les consigna dans les régistres : elles auroient dû se graver dans l'ame du régent.

Beaux commencemens de la régence.

Ses talens supérieurs & ses qualités aimables se développèrent avec plus d'éclat, lorsque, dépositaire de la puissance royale, il se livra au desir de mériter les suffrages de la nation. Toujours trop ardent pour la volupté, il ne le fut guère moins pour le travail; son génie saisit avidement de grands projets, inspirés par l'amour du bien public; & le début de sa régence auroit été un présage certain du bonheur de la monarchie, si l'expérience de tous les siècles n'avoit appris à se défier des commencemens, lorsqu'ils ne sont pas fondés sur des principes invariables. L'ivresse du pouvoir, les prestiges des passions ont égaré tant de princes, & même de princes long tems vertueux!

Visite du régent à

Un des premiers soins du régent, & des plus dignes de son caractère, fut

d'aller à Saint-Cir viſiter madame de Maintenon, qui s'y étoit retirée pour le reſte de ſes jours. Il la traita comme le méritoit une femme auſſi reſpectable par ſa conduite, que par le rang qu'elle avoit eu auprès de Louis XIV. Leur converſation, qu'elle écrivit ſur le champ, doit intéreſſer les ames nobles & ſenſibles.

1715. madame de Maintenon. 6 ſeptembre.

Le prince, en lui témoignant la plus grande conſidération, ſans lui laiſſer même le tems de le remercier: *Je ne fais que mon devoir*, dit-il, *vous ſavez ce qui m'a été preſcrit.* Elle répondit qu'elle voyoit avec plaiſir la marque de reſpect qu'il donnoit à la mémoire du feu roi, en faiſant cette viſite. *Je n'ai garde d'y manquer par cette raiſon*, reprit-il, *mais je la fais auſſi, madame, par eſtime pour vous.*

Leur converſation.

Il ajouta qu'il avoit pris des meſures pour qu'on lui payât exactement ce qu'elle touchoit auparavant ſur la caſſette; qu'il alloit travailler à rétablir les affaires du royaume; que c'étoit toute ſon ambition, & qu'il s'eſtimeroit trop heureux s'il pouvoit, dans quelques années, le rendre au roi en meilleur état qu'il n'étoit; enfin que perſonne n'avoit plus d'intérêt que lui à la conſer-

Sentimens de l'un & de l'autre.

1715. nement un certain nombre d'hommes, également éclairés & fidèles, il est presque impossible de trouver toujours des sujets formés, capables de remplacer ceux dont on regretteroit la perte. Quelque solides que fussent ces réflexions, la forme du gouvernement françois, le caractère national, le caractère même du régent pouvoient les rendre bientôt inutiles. En pareille matière, l'expérience est une règle toujours plus sûre que la spéculation; & le grand art est de prévoir les effets de l'expérience.

Formation de ces conseils.

Il y eut donc six conseils particuliers; conseil de conscience pour les affaires ecclésiastiques, conseil de guerre, conseil de finance, conseil de marine, conseil des affaires étrangères, conseil des affaires de l'intérieur du Royaume. Leurs présidens avoient séance & voix délibérative au conseil-général de la régence, & y faisoient le rapport des résolutions qu'on avoit prises. La plupart des choix méritèrent l'approbation du public. On étoit trop ulcéré des malheurs du dernier règne, pour ne pas applaudir à un changement qui n'annonçoit que de l'équité & de la sagesse.

Le cardinal de Noailles préſida au conſeil de conſcience, le duc de Noailles à celui des finances. On devoit eſpérer, de la modération du premier, que le calme ſe rétabliroit dans l'égliſe; &, du zèle, des lumières, de l'activité de l'autre, que le chaos de l'adminiſtration ſeroit débrouillé, & que l'ordre ſuccéderoit à la ruine des affaires.

1715. Le duc de Noailles préſident du conſeil de finance.

Ce ne fut pas ſans beaucoup de peine que le duc ſe vit chargé d'un miniſtère ſi dangereux. Il écrivit à madame de Maintenon, dont l'amitié pour lui avoit été invariable: „ Combien de „ fois ai-je deſiré d'être à portée de „ vous demander vos ſages avis & vos „ conſeils? Je ne l'ai pas pu faire par „ écrit: il auroit fallu des volumes; „ & j'avoue que les choſes ont varié „ tant de fois, que je n'aurois pu vous „ rien mander de poſitif ni d'aſſûré, „ puiſque encore hier au matin je me „ croyois affranchi de toute ſervitude, „ & que l'après-dînée cela changea. „ Mgr. le duc d'Orléans exige de moi „ abſolument d'entrer dans le conſeil „ des finances qu'il a formé. J'y ſuis „ ſous le maréchal de Villeroi. Le „ reſte du conſeil eſt composé de gens

Il n'accepte que malgré lui.

Lettre du 24 ſeptembre.

„ les plus accrédités dans le public &
1715. „ dans le conseil d'état, & pour la
„ probité, & pour le désintéressement.
„ * Ce sera eux qui gouverneront la
„ barque, & nous les verrons faire.
„ Quoiqu'il ne puisse rien rouler sur
„ mon compte particulier, je vous
„ dirai, madame, que c'est avec la
„ dernière peine que je me suis rendu
„ aux instances de monseigneur le duc
„ d'Orléans. J'avois, à ce qu'il me
„ sembloit, mille bonnes raisons pour
„ desirer d'être en repos, où j'aurois
„ vécu plus heureux & plus tranquille.
„ Cependant il ne m'a été ni possible
„ ni permis de me défendre; & il a
„ fallu accepter contre mon gré ce que
„ d'autres peut être envieroient beau-
„ coup, & que je ne desirerois pas de
„ tirer de leurs mains s'ils l'avoient.
„ Je vous parle, madame, avec cette
„ franchise que vous m'avez permise,
„ & comptant sur vos bontés. Si vous
„ me connoissiez moins à fond, je ne

* MM. Pelletier-des-Forts, Rouillé, du Coudrai, Fagon, de Baudri, d'Ormesson, Gilbert de Voisin, de Gaumont, & le président Dodun.

„ prendrois pas la liberté de vous 1715.
„ parler de même. J'ose dire que ma
„ façon de penser ne seroit pas crue
„ des gens qui nous environnent : ainsi
„ il vaut mieux se taire, tâcher de bien
„ faire, & n'oublier jamais les prin-
„ cipes. J'en ai un, madame, qui ne
„ s'effacera jamais de mon cœur ni
„ de mon esprit : c'est de vous hono-
„ rer, de vous respecter, de vous être
„ plus tendrement attaché que per-
„ sonne du monde, & de vous obéir
„ en tout ce que vous me ferez l'hon-
„ neur de me commander".

Travaux auxquels il se dévoue.

Le maréchal de Villeroi, en qualité de chef de ce conseil des finances, n'avoit qu'un titre peu important. Tout devoit rouler en effet sur le duc de Noailles. Il conduisit réellement la *barque*, pour me servir de ses termes, sans doute parce que les conjonctures l'exigeoient ; & plus les difficultés étoient effrayantes, plus il se livra aux travaux pénibles qui pouvoient les surmonter.

Etat déplorable des affaires.

Depuis que Louis XIV avoit malheureusement mis sa gloire à répandre la terreur on Europe ; depuis que ses entreprises ambitieuses, ses guerres contre toutes les puissances réunies,

ses armées innombrables & superbes,
1715. ses places multipliées à l'infini, outre les dépenses excessives de ses bâtimens & du faste de sa cour, avoient miné les fondemens de la politique de Colbert, le mal s'étoit accru perpétuellement, sur-tout dans la guerre de la succession d'Espagne, au point d'anéantir presque les ressources de l'état, & de ne laisser aux peuples que le désespoir. Après avoir accumulé les impôts avec excès, il avoit fallu employer toute sorte de moyens & d'expédiens ruineux, qui, en augmentant la dette publique, ne servoient guère qu'à enrichir quelques particuliers méprisables. En un mot, à la mort du roi, le manque de fonds étoit de près de soixante dix-sept millions pour les dépenses courantes, sans parler d'une quantité énorme de dettes exigibles; & l'on avoit déjà consumé plus de la moitié des fonds de 1717. Le dernier contrôleur-général, Desmarets, ne méritoit cependant que des éloges, ayant surmonté des obstacles prodigieusement multipliés.

Mém. du duc de Noailles sur les finances.

Dans un tel désordre, tout menace ruine. Que peut faire un gouvernement obéré qui n'a ni fonds ni crédit?

Tout étoit à craindre, si l'on ne remédioit au mal.

Quelle justice les peuples ont-ils à en attendre, lorsqu'il faut les dépouiller pour soutenir les charges de l'état, pour entretenir la maison du prince? A quels orages n'est-on pas exposé en pleine paix, si les propriétés n'ont rien de sûr; si les vexations produisent une guerre sourde, entre l'autorité qui accable & le public qui se soulève? Heureusement le duc de Noailles, chargé du fardeau de cette admiration, réunissoit en lui les qualités rares qu'elle exigeoit; justice, intégrité, vigilance, lumières, application, humanité, zèle, courage & sagesse. Il approfondissoit les principes, & ne perdoit point de vue les détails; il prenoit conseil des hommes les plus instruits, & jugeoit de tout par lui-même; il desiroit passionnément le bien de l'état, & ne séparoit point l'intérêt de la couronne de celui de la nation. Enfin, dans une place où il avoit tant de pouvoir, il porta un esprit de désintéressement pour sa famille, dont les exemples étoient fort rares jusqu'alors. * Mais, ce qui devoit coûter infiniment

1715.

Le duc de Noailles pouvoit le faire.

* Voyez les *pièces détachées*.

à ſon cœur, la criſe violente des affaires ne permettoit pas de rétablir l'ordre général, ſans que beaucoup de particuliers en ſouffriſſent.

1715.

Son travail immenſe.

Pour donner une idée de ſon travail, il faudroit mettre ſous les yeux des lecteurs un énorme recueil de manuſcrits, relatifs à ſon miniſtère qui ne dura qu'environ deux ans. Je me renferme dans les bornes convenables aux mémoires hiſtoriques. J'indiquerai ſeulement les faits principaux. Noailles fut l'ame des opérations : on ne peut guère douter qu'elles n'euſſent produit les avantages les plus ſolides, ſi un délire de ſyſtême n'avoit prévalu ſur les règles de la juſtice & de la prudence.

Propoſition de banqueroute, rejetée.

Mémoires du duc de Noailles ſur les finances.

Il y avoit un moyen affreux d'applanir tous les obſtacles : c'étoit de ne pas reconnoître les dettes de Louis XIV. Ce moyen fut propoſé ; mais on le rejeta unanimement par honneur, avant même de prévoir aucune reſſource prochaine. La propoſition ſeule d'une banqueroute découvre l'abîme qu'il s'agiſſoit de combler.

On rejette auſſi les affaires.

Les affaires extraordinaires, les créations de charges & de rentes, les expédiens vils & dangereux qui avoient ſouvent paru indiſpenſables, furent

courageusement bannis de la nouvelle administration. On pourvut néanmoins au payement des troupes & des rentiers, en tirant des receveurs généraux & des fermes générales les sommes nécessaires On réduisit au denier vingt cinq l'intérêt des rentes constituées au denier douze sur les tailles. On supprima une multitude d'offices ridiculement privilégiés, onéreux aux peuples comme au roi, & absolument inutiles : la finance en fut liquidée à quatre pour cent d'intérêt, & c'étoit un profit de trois cinquièmes. On ordonna la revision des comptes, où les entrepreneurs avides avoient couvert de ténèbres leurs friponneries. Combien d'abus crians à réformer, pour se mettre en état d'exécuter des projets plus essentiels !

1715.

On paye les troupes & les rentiers.

Réduction nécessaire ; suppression d'offices.

Une lettre circulaire écrite aux intendans des provinces, devenue publique par l'impression, annonça l'intention du gouvernement en faveur des peuples, & le désir de les soulager, du moins en arrêtant les vexations qu'ils essuyoient au sujet des tailles " Comme il est de la justice & de la " piété d'empêcher l'oppression des " taillables, disoit le régent, (car la

Ordres aux intendans pour le soulagement des peuples.

Lettre circulaire du 4 octob.

1715. „ lettre étoit en son nom) je crois qu'il „ n'est point de peine assez forte, pour „ punir ceux qui voudroient s'opposer „ au dessein de les soulager. Vous tiendrez la main à ce que les collecteurs, „ procédant par voie d'exécution contre les taillables, n'enlèvent point „ leurs chevaux & bœufs servant au „ labourage, ni leurs lits, habits, „ ustensiles, & outils avec lesquels „ les ouvriers & artisans gagnent „ leur vie ".

Moyens pour régler sagement les tailles.

On demandoit des mémoires exacts qui pussent servir à régler l'imposition de la taille avec toute l'égalité possible. „ Dans l'examen des moyens, ajoutoit-on, vous préférerez toujours „ ceux qui favoriseront la culture des „ terres, augmenteront le commerce „ & la consommation des denrées, „ faciliteront le recouvrement, & seront le moins à charge aux sujets du „ roi. Vous porterez toute votre attention à prévenir & borner l'autorité, „ que les officiers des jurisdictions & „ les personnes puissantes exercent sur „ les collecteurs, pour se procurer à „ eux ou à leurs fermiers des cottes „ médiocres, & faire rejeter sur les autres habitans la taille qu'ils devroient

„ ſupporter. C'eſt de-là que ſont ve-
„ nues les non-valeurs, la difficulté 1715.
„ dans les recouvremens, les con-
„ traintes pour les ſolidités, la ruine
„ enfin de pluſieurs taillables. Ce pou-
„ voir injuſte a eu des ſuites trop mal-
„ heureuſes pour le laiſſer ſubſiſter plus
„ long-tems". Ainſi on s'occupoit du peuple, on cherchoit du remède à ſes maux; mais la guériſon ne pouvoit être que fort lente, & demandoit une longue ſuite d'opérations pleines de ſageſſe.

Remiſe d'impôts.

On accorda des remiſes ſur le dixième & la capitation de 1716; on diminua les tailles de cette année de plus de trois millions quatre cent mille livres; on défendit de lever aucune eſpèce d'impoſition, ſi elle n'étoit ordonnée par arrêt & en connoiſſance de cauſe. (De ſimples lettres du miniſtre en faiſoient lever de militaires, tels que fourages, &c. Uſage introduit par Louvois, & digne de ſon deſpotiſme.) Des réformes dans les troupes, même dans la maiſon du roi, diminuèrent les dépenſes. On liquida plus de deux mille charges nouvellement créées dans Paris, dont les droits n'étoient que des abus funeſtes. On per-

Charges liquidées.

Exportation des grains.

1715. mit le transport des grains d'une province à l'autre. On en permit même l'exportation hors du royaume, comme un moyen d'encourager l'agriculture & d'augmenter les ressources des campagnes. Cette permission passagère fut renouvelée depuis : elle dépendoit sans doute de l'abondance des moissons.

On promet de ne plus toucher aux monnoies.

Après tant de violentes secousses que les fortunes avoient essuyées sous le dernier régne, il étoit impossible au gouvernement d'inspirer d'abord toute la confiance néçessaire. Les fréquentes variations de monnoie, depuis le commencement du siècle, étoient une source intarissable de soupçons & d'inquiétudes. Envain le régent, par deux déclarations, annonça que la monnoie ne subiroit plus de changement. On ne le crut point; la circulation demeura interceptée : le commerce languissoit toujours, & le trésor étoit sans argent.

Mais le préjugé & le besoin empêcheint de tenir parole.

Enfin le besoin fit prévaloir encore l'ancien préjugé, qui avoit introduit cet expédient pernicieux. Tous les mémoires, ceux même des marchands de Paris, invitoient à en faire usage. La théorie des finances étoit si obscure, & la force de l'exemple tenoit tel-

lement lieu de principes, que très-peu de personnes connoissoient le mal caché sous une apparence de bien. Le gouvernement fut entraîné malgré lui, & ordonna une refonte des espèces. Il déclara qu'au 1 janvier 1716, les louis-d'or anciens vaudroient 20 livres au lieu de 14, & les écus cinq livres au lieu de trois & demie : on reçut les louis d'or à la monnoie pour seize livres, & les écus pour quatre. C'étoit un parti mauvais en soi, dit le duc de Noailles, mais qui parut nécessaire. On prit toutes les mesures possibles pour en prévenir les inconvéniens. Le bénéfice fut d'environ soixante-douze millions, qu'on employa à payer les dépenses les plus urgentes.

1715.

Mémoires du duc de Noailles, sur les finances.

Mais cette opération croisa le succès d'une autre véritablement essentielle, que Noailles fit entreprendre, malgré les difficultés infinies de l'exécution. Il s'agissoit d'examiner & de liquider les papiers royaux, les billets sans nombre faits pour le service de l'état, circulant dans le commerce avec perte de quatre cinquièmes : il s'agissoit de constater les doubles emplois, multipliés par la fraude & l'avarice ; d'assurer le sort des propriétaires, de façon à réta-

On travaille à liquider les papiers royaux.

1715. blir la confiance ; de convertir tous ces papiers en une eſpèce de billets dont la valeur fût invariable, juſqu'à ce qu'on les eût entièrement retirés. Ce fut l'objet d'un édit du 7 décembre, où l'on faiſoit parler le roi avec la juſtice & la bonté, que le miniſtre prenoit pour règles de ſa conduite.

1716. Quatre mois après, le travail du viſa étant fini, parut une déclaration qui réduiſoit tout ces papiers en *billets de l'état*, pour la valeur de deux cent cinquante millions. Quatre frères, dont la capacité & les ſervices ont mérité l'approbation publique, les Paris, furent employés à un traval ſi épineux, prélude de celui qu'ils exécutèrent après le ſyſtême.

Ces papiers réduits en *billets de l'état.*

Les traitans dignes de grands reproches.

Les traitans, les gens d'affaires, décriés alors comme des ſangſues de l'état, avoient horriblement profité de ſes malheurs, & formoient une eſpèce de ligue contre les opérations du gouvernement : ils les décrioient avec méchanceté, parce qu'ils en craignoient les ſuites : ils s'efforçoient d'entretenir & d'augmenter la défiance, parce qu'elle favoriſoit leurs-rapines. Loin de montrer quelque zèle pour l'état, quoique enrichis à ſes dépens, ils reſ-

ſerroient leurs tréſors, ils arrêtoient la circulation. Deux particuliers ſeulement prêtèrent des ſommes conſidérables, lorſque le beſoin de ſecours ſe faiſoit le plus ſentir. On ne voyoit dans la plupart des autres qu'envie de jouir d'une criminelle opulence. Le conſeil indigné de cette conduite, voulant punir des malverſations odieuſes, & reprendre du moins une partie de ce qu'ils avoient volé ou frauduleuſement acquis, eut recours à un moyen dangereux, dont les exemples n'étoient point rares, dont on abuſa preſque toujours; mais que l'excès du mal juſtifioit d'autant plus aux yeux du conſeil, que Sulli & Colbert n'avoient pas cru pouvoir autrement guérir les plaies du royaume. Une chambre de juſtice fut établie au commencement de mars 1716, pour la recherche & la punition des coupables. Voici les termes de l'édit.

1716.

Chambre de juſtice établie contre eux.

» L'épuiſement où nous avons trouvé notre royaume, & la déprédation » qui a été faite des deniers publics » pendant les deux dernières guerres, » nous obligent d'accorder à nos peuples la juſtice qu'ils nous demandent » contre les traitans & gens d'affaires,

Objet & motifs de cet établiſſement

Edit de mars.

1716. » leurs commis & préposés, qui par » leurs exactions les ont forcés de payer » beaucoup au-delà des sommes, que » la nécessité des tems avoit contraint » de leur demander; contre les offi- » ciers comptables, les munitionnaires » & autres, qui par le crime de pé- » culat, ont détourné la plus grande » partie des deniers, qui devoient être » portés au trésor royal, ou qui en » avoient été tirés pour être employés » suivant leur destination; & contre » une autre espèce de gens auparavant » inconnus, qui ont exercé des usures » énormes, en faisant un commerce » continuel des assignations, billets & » rescriptions des trésoriers, receveurs » & fermiers-généraux. Les fortunes » immenses & précipitées de ceux qui » se sont enrichis par ces voies crimi- » nelles, l'excès de leur luxe & de leur » faste, qui semble insulter à la misère » de la plupart de nos autres sujets, » sont déjà par avance une preuve ma- » nifeste de leurs malversations; & il » n'est pas surprenant qu'ils dissipent » avec profusion ce qu'ils ont acquis » avec injustice. Les richesses qu'ils » possèdent sont les dépouilles de nos » provinces, la substance de nos peu-

» ples & le patrimoine de l'état. Bien 1716.
» loin qu'ils en ſoient devenus légiti-
» mes propriétaires, ces manières de
» s'enrichir ſont autant de crimes pu-
» blics, que les loix & les ordonnances
» ont tâché de réprimer dans tous les
» tems.... Les reſtitutions qui seront
» ordonnées à notre profit, ſerviront
» uniquement à acquitter les dettes
» légitimes de notre royaume, &
» nous mettront en état de ſupprimer
» bientôt les nouvelles impoſitions, de
» rouvrir à nos peuples les plus riches
» ſources de l'abondance, par le réta-
» bliſſement du commerce & de l'agri-
» culture, & de les faire jouir de tous
» les fruits de la paix «.

Il n'y avoit que trop de raiſons pour exercer la rigueur des loix contre les coupables; mais, outre le danger de confondre l'innocence avec le crime, on devoit craindre de répandre trop d'alarmes & de trouble dans le public, effet preſque inévitable de pareilles commiſſions. La Baſtille ſe remplit bientôt de priſonniers, les recherches de la chambre s'étendirent ſur une infinité de perſonnes; les complices étoient ſans nombre; beaucoup d'honnêtes

Inconvéniens de la chambre de juſtice.

1716. gens étoient comme eux en butte aux ſoupçons, expoſés aux plus cruelles inquiétudes; & combien de familles avoient à trembler ſur le penchant de leur ruine! Le remède enfin ne pouvoit manquer de produire de terribles convulſions. Elles auroient été moins fortes, ſi le changement dans les monnoies n'avoit fourni un autre ſujet d'inquiétude.

Bénéfice à en tirer.

Forbonnais; recherches ſur les finances.

Selon les calculs faits avec beaucoup de ſoin, on devoit acquitter trois cents millions, ſans appauvrir perſonne, & ſans pouſſer trop loin la rigueur. Au mois de juin 1717, il y en avoit déjà ſoixante-dix d'acquittés par cette voie. On ignore à quelle ſomme monta le reſte; on ſait ſeulement que le régent fit des graces, qu'il avoit promis de ne pas faire.

Suppreſſion de la chambre après un an.

Malgré le deſir de terminer le plus tôt qu'il ſeroit poſſible des recherches ſi inquiétantes, la chambre de juſtice ſubſiſta une année entière. Le peuple même en deſiroit la ſuppreſſion. Sa haine pour les traitans s'étoit changée en pitié, à la vue de tant de familles conſternées; & d'ailleurs pluſieurs jugemens ou pluſieurs graces faiſoient crier à l'injuſtice. L'édit qui ſupprima

ce

ce tribunal, prouve assez combien il importoit d'en arrêter les procédures. 1716.
On y disoit bien que la chambre avoit découvert la grandeur du mal; mais on ajoutoit au nom du roi: „ Plus „ nous avons voulu en approfondir la „ cause & les progrès, plus nous avons „ reconnu que la corruption s'est telle„ment répandue, que presque toutes „ les conditions en avoient été infec„tées; en sorte qu'on ne pouvoit „ employer la plus juste sévérité pour „ punir un si grand nombre de cou„pables, sans causer une interruption „ dangereuse dans le commerce, & „ une espèce d'ébranlement général de „ tout le corps de l'état. Et comme „ son intérêt est une loi suprême, à „ laquelle nous devons faire céder tou„tes les autres, nous avons estimé „ qu'il étoit à propos de modérer la „ rigueur de notre justice....

Meilleur état des affaires.

„ Nous nous portons d'autant plus „ volontiers à prendre cette résolution, „ que nous pouvons désormais recueil„lir le fruit de cet établissement passa„ger, non seulement par l'extinction „ d'une partie considérable de dettes de „ l'état, mais encore par l'ordre & „ l'arrangement que les recherches qui

1716. ,, ont été faites, nous mettront en état ,, d'apporter dans l'administration de ,, nos finances, pour l'avantage de nos ,, sujets, dont le nôtre est inséparable. ,, C'est dans cet esprit que nous avons ,, toujours travaillé depuis le commen- ,, cement de notre règne; & nos peu- ,, ples en ont déjà senti les effets par la ,, suppression des quatre sous pour ,, livre, que le malheur des tems avoit ,, obligé d'ajouter à tous les droits qui ,, se lèvent à notre profit; & quoique ,, le commerce de toutes les denrées ,, & marchandises se trouve par-là ,, considérablement déchargé, nous ,, espérons que les mesures que nous ,, prenons de jour en jour pour pro- ,, portionner la dépense à la recette, ,, nous mettront en état de parvenir à ,, procurer encore de plus grands sou- ,, lagemens à nos peuples, dont la ,, félicité sera toujours le premier & ,, le principal objet de notre gouver- ,, nement ,,.

Frais modérés de la chambre de justice. Mémoires du duc de Noailles.

On ne manqua pas d'exagérer satiriquement les frais de la chambre de justice. Ils n'avoient monté en un an qu'à douze cent mille livres; au lieu que les frais de celle que Colbert établit en 1661, avoient été de près de

ſeize millions en huit années. Ce fait apprend à ſe défier des frondeurs & de leurs échos. 1716.

Selon le rapport fait au conſeil de régence par le duc de Noailles, le total des biens de 4410 perſonnes taxées, la plupart ſans patrimoine & ſans naiſſance, montoit, d'après leurs déclarations mêmes, à près de huit cents millions. On leur en laiſſa plus de quatre cent quatre-vingt-treize, dont il falloit déduire leurs dettes légitimes ou ſuppoſées. « Comme on a vu le » public d'abord irrité contre eux, » enſuite par un effet de l'inconſtance » françoiſe, les regarder avec compaſ- » ſion, le tems n'eſt peut-être pas loin, » dit le duc, qu'on le verra trouver » à redire qu'on les ait ſi fort ménagés. » Le peu de changement qui paroît » dans leur dépenſe, le même nombre » de domeſtiques qui ſubſiſtent chez » eux, & qui pourroient être occupés » ailleurs plus utilement, annoncent » déjà ce que l'on en doit attendre ». Ce reproche ſans doute ne tomboit que ſur les plus riches.

Ce que les traitans avoient gagné, & ce qu'on leur laiſſoit.

Si le nouveau plan d'adminiſtration eût été conſtamment ſuivi, ſur-tout ſi une ſévère économie en eût multiplié

Noailles avoit d'excellens principes d'adminiſtration.

1716. les avantages, il paroît certain qu'avec le tems les finances auroient été rétablies, par le soulagement même des peuples. C'est-là que tendoient les vues & les principes du duc de Noailles. Plus il approfondissoit les matières du gouvernement, plus il sentoit les rapports essentiels de l'intérêt de la nation avec celui du monarque.

Conseil de commerce.

Il présidoit aussi à un conseil de commerce, établi après les autres conseils. Il voyoit par la réflexion & l'expérience, que les prohibitions mal appliquées, les droits trop onéreux, étoient directement contraires au but qu'on se proposoit, d'augmenter les revenus du fisc. Sur son avis, on en supprima plusieurs. La suppression des quatre sous pour livre faisoit, au premier coup-d'œil, une brèche considérable à ces revenus, puisque les fermiers l'évaluoient à sept ou huit millions *. Cependant le produit des fermes ne diminua la première année que d'environ quinze cent mille livres, & dans la seconde, il n'y eut aucune diffé-

Prohibitions & droits nuisibles aux finances.

* Voy. Recherches sur les finances.

fence. C'eſt qu'une augmentation de droits eſt preſque toujours une diminution de commerce.

Banque générale établie.

Un point capital étoit de rétablir le crédit & la circulation. Jean Law, cet aventurier écoſſois qui cherchoit fortune dans le royaume, & qui devoit bientôt y bouleverſer toutes les fortunes, avoit propoſé, dès le commencement de la régence, ſon grand projet de *banque royale*. On le rejeta, parce qu'on en prévit le danger; mais on adopta ſa *banque générale*, qui pouvoit devenir & qui devint réellement fort avantageuſe. Elle prit naiſſance le 2 mai 1716, en vertu de lettres-patentes. Ses fonds ne montoient qu'à ſix millions; tout commerce lui fut interdit; tout ſes billets devoient être payables à vue; elle pouvoit ſe charger de la caiſſe des particuliers, tant en recette qu'en dépenſe, s'obligeant à faire les payemens moyennant cinq ſous de banque par mille écus.

Utilité de cet établiſſement.

„ L'influence d'un établiſſement ſi „ ſage & ſi néceſſaire, dit M. de Forbonnais, ſe fit ſentir preſque dès les „ premiers jours. La ſituation de l'état „ étoit violente: chacun cherchoit à „ s'en tirer, & ſaiſit cette nouvelle

„ iſſue. Lorſque les étrangers purent
1716. „ compter ſur la nature du payement
„ qu'ils avoient à faire, ils conſom-
„ mèrent nos denrées, valeur en ban-
„ que; le change remonta à notre
„ avantage, & s'y ſoutint par les ha-
„ biles opérations du directeur. Les
„ négocians trouvant à cinq pour
„ cent l'avance de leurs lettres-de-
„ change, en effets qui équivaloient à
„ l'argent, recommencèrent leurs ſpé-
„ culations; les manufactures travail-
„ lèrent, les conſommations reprirent
„ leur cours; ceux qui apportoient de
„ l'argent dans le commerce, furent
„ obligés de ſuivre le taux de l'inté-
„ rêt dont la banque ſe contentoit:
„ l'uſure ceſſa; il ſe trouva plus de pro-
„ fit à apporter des denrées dans le
„ commerce". Je ne puis mieux faire que de renvoyer à cet écrivain pour les détails de finance, qui feroient également étrangers à mes études & au plan de mon ouvrage.

Regiſtres des comptables.

On voyoit en tout l'eſprit d'ordre & de ſageſſe, dont le duc de Noailles étoit animé. Il vint à bout d'éclairer l'adminiſtration des receveurs, tréſoriers, & autres comptables, de manière que leurs regiſtres, par la mé-

thode des *parties doubles*, présentant sous un même point de vue la recette & la dépense, la vérification des comptes fût claire & facile. 1716.

La nécessité obligeoit de faire des retranchemens sur les pensions, accordées en grande partie à des personnes riches, & souvent à titre de faveur plutôt que de récompense. Ils se firent avec des proportions très-justes : les pensions de six cents livres & au-dessous subsistèrent en entier, ainsi que celles de l'ordre de Saint-Louis, qui sont *le prix du sang répandu pour le service de l'état*; les autres furent plus ou moins réduites selon qu'elles étoient plus ou moins fortes; & la loi étant générale, nul particulier n'avoit sujet de se plaindre.

Retranchemens sur les pensions.

Enfin au mois d'août 1717, parut un édit qui annonçoit la suppression du dixième. Le préambule expose les opérations déjà faites, & contient d'excellentes maximes de gouvernement. Plus de quarante millions retranchés sur les dépenses annuelles, des payemens effectifs de plus de deux cent quarante millions, la remise des quatre sous pour livres, la suppression ou réduction de plusieurs droits onéreux,

On promet la suppression du dixième.

Edit de 1717.

1716. sans parler de l'ordre qui s'établissoit dans les fermes & dans les recettes : c'étoient déjà pour le Royaume de grands avantages. » Mais nous n'avons » regardé, dit le roi, tout ce que nous » avons fait jusqu'à présent à l'avan- » tage de nos sujets, que comme une » préparation pour nous mettre en » état de leur procurer de plus grands » biens, & de former un plan général » pour l'administration de nos finan- » ces, qui pût en assurer l'ordre, en sim- » plifier la régie, prévenir le divertis- » sement des fonds, faire cesser les cau- » ses de l'obstruction du commerce, & » par une plus grande consommation » augmenter nos revenus, sans aug- » menter les impositions, & en soula- » geant même nos sujets de toutes » celles qui ne sont pas absolument » nécessaires pour acquiter les dettes » de l'état «.

Plan d'administration pour l'avenir.

Nouvelles réductions des pensions.

En remettant le dixième, on réduit encore les pensions; & l'exemple du régent & des princes du sang est cité pour animer le zèle des pensionnaires.

Ibid.

On retranche aussi les priviléges & exemptions des droits de gabelle & des aides : » Ces priviléges qui font » un objet considérable par rapport à

Priviléges abusifs détruits.

» nos fermes, ne forment qu'un inté- 1716.
» rêt si médiocre pour chacun de ceux
» qui en jouissent, que nous espérons
» qu'ils feront sans peine ce léger sa-
» crifice à un plus grand bien, & pour
» l'état & pour eux-mêmes.... Mais
» comme le rétablissement du com-
» merce peut contribuer plus que toute
» autre chose au soulagement de nos
» sujets, & à l'augmentation de nos
» revenus, nous avons cru y devoir
» donner une attention principale; &
» considérant qu'il falloit d'abord faire
» cesser le mal pour être ensuite à por-
» tée de faire le bien, *qui se fait pres-*
» *que de lui-même en matière de com-*
» *merce, lorsqu'il n'y a point d'obstacle*
» *étranger qui en arrête ou qui en re-*
» *tarde le cours*, nous avons regardé
» comme un des objets les plus dignes
» de nos soins l'examen des moyens
» qui pourroient faire cesser cette obs-
» truction générale, que les billets de
» l'état & ceux des receveurs-géné-
» raux causent dans le mouvement &
» dans la circulation de l'argent ». En
conséquence, on annonce des projets
pour les retirer, sans toucher au capi-
tal; tels que des rentes viagères, des
loteries, l'aliénation de quelques par-

Projets pour le rétablissement du commerce.

1716. ne les vend pas ; l'établissement de compagnies du commerce. On insiste encore à la fin sur le desir & l'espérance de rendre le royaume florissant, & d'assurer le bonheur des peuples.

Il falloit du tems & le régent manqua de patience.

C'étoit là sans doute le but de l'administration : le président des finances y tendoit avec un zèle infatigable ; mais il falloit de la patience & du tems pour y parvenir. Le régent se laissa éblouir, comme nous le verrons ailleurs, par les prestiges d'un faux systême : l'imprudence & l'audace renversèrent les fondemens, sur lesquels la vraie politique avoit travaillé ; & tout retomba dans un effroyable cahos. Avant de parler de cette révolution, les rapports mutuels & les intrigues des cours de France & d'Espagne nous offrent plusieurs détails intéressans.

Révolutions de la cour d'Espagne.

Elisabeth Farnèse, après avoir ignominieusement chassé la princesse des Ursins, fut bientôt maîtresse de l'esprit de Philippe V ; soit que ce monarque eût consenti à un coup d'autorité si étrange, soit que l'adresse de sa nouvelle femme, dirigée par les conseils d'Albéroni, effaçât bientôt l'impression de tout autre objet. Orri, qu'on

Orri renvoyé.

avoit appelé de nouveau pour adminiſtrer les finances, & qui s'étoit brouillé avec l'inquiſition, en attaquant les immunités exceſſives du clergé, fut de nouveau contraint de quitter l'Eſpagne. Le P. Robinet, confeſſeur de Philippe, ſe retira ; le P. Daubenton revint prendre ce poſte, qu'on lui avoit ôté en punition de ſes intrigues. Un jéſuite confeſſeur du roi, d'un roi timide & ſcrupuleux, devoit avoir tant d'influence, pour peu qu'il voulut ſe mêler d'affaires, que le retour de Daubenton faiſoit en quelque ſorte un événement conſidérable.

1716.

Le P. Daubenton rappelé.

On pouvoit préſager de plus grands effets de la faveur d'Albéroni. Envoyé extraordinaire du duc de Parme, qui lui avoit donné le titre de comte ; principal auteur du mariage de la reine, il étoit sûr en la gouvernant, de gouverner un jour le roi & le royaume. Son ambition effrénée, ſes vaſtes projets agitèrent toute l'Europe. Un de ſes premiers ſoins fut d'exciter la jalouſie de Philippe V contre le duc d'Orléans. Il prétendit que la régence de France appartenoit à ce monarque, malgré ſes renonciations ſolennelles à la couronne. Une telle idée, ſuppoſé

Faveur d'Albéroni dangereuſe pour le régent.

qu'elle fût suivie, entraînoit de terribles conséquences.

1716.

Commission donnée au marquis de Louville.

Dès que le régent eut des soupçons, il se tint sur ses gardes & prit des mesures; mais on lui en fit prendre de fausses. Le duc de Saint-Simon, membre du conseil de régence, esprit passionné & ombrageux, lui proposa d'envoyer à la cour d'Espagne, avec des pouvoirs particuliers, le marquis de Louville, dont nous avons vu les manéges & la disgrace; s'imaginant qu'il reprendroit son ancien crédit auprès de Philippe, & qu'il sauroit mieux que personne lui inspirer les sentimens qu'on desiroit. Louville avoit assez de présomption pour le croire: il ne demandoit qu'à jouer un rôle: il partit plein de confiance.

Noailles augure mal de cette affaire.

Comme il étoit connu depuis longtems du duc de Noailles, que l'on consultoit beaucoup sur les affaires, le régent détermina ce ministre à entrer en correspondance avec lui. Ce ne fut pas sans peine: car le duc auguroit mal d'un projet imprudemment conçu. Le mauvais succès de la commission mit d'abord fin à son embarras.

Louville.

Louville arrive à Madrid le 24 juillet 1716. Depuis quelques jours on

étoit informé de ſon voyage ; & la cour avoit eu le tems de ſe décider, quoique ſur de ſimples conjectures. Il reçoit preſque en arrivant une lettre du marquis de Grimaldo, qui lui marque de la part du roi, qu'ayant eu ordre autrefois de ſortir de la cour d'Eſpagne, il n'avoit pu ni dû y rentrer ſans un nouvel ordre : on lui ordonne en conſéquence de ſortir auſſitôt de Madrid, & ſurtout de ne point paroître au palais.

1716. La défenſe du roi d'Eſpagne de paroître à ſa cour.

M. de Louville au régent. 29 juillet 1716.

Deux heures après, Albéroni qu'il avoit prévenu de ſon arrivée, entre chez lui & lui fait mille complimens. Louville témoigne ſa ſurpriſe d'une politeſſe ſi oppoſée au traitement qu'il reçoit d'ailleurs. Il ajoute qu'on ignore ſans doute qu'il a des lettres de la propre main du duc d'Orléans, pour le roi & la reine, ainſi que pour Albéroni ; qu'il eſt même revêtu de pouvoirs, qui le déclarent envoyé extraordinaire du roi de France ; qu'en cette qualité, il doit être à l'abri de telles inſultes, que d'ailleurs on a ſurpris la religion de ſa majeſté Catholique, en ſuppoſant qu'elle lui eût jamais ordonné de ſortir de Madrid ; qu'il s'expoſoit à perdre la vie ſi cela étoit ; que

Son entrevue avec Albéroni.

1716. ce prétexte étant faux, les ordres qu'il vient de recevoir n'ont plus aucun fondement. On auroit dû en effet se ressouvenir que Louis XIV l'avoit rappelé, sur la demande de Philippe ; mais cette demande, trop fondée en raison, suffisoit bien pour le rendre suspect & désagréable.

Il montre ses pouvoirs & se plaint d'être mal-traité.

Il ne devoit faire usage de ses pouvoirs que dans un cas de nécessité, de peur que le duc de Saint-Aignan, ambassadeur, n'en ressentît quelque chagrin. Il les montre en ce moment. Albéroni est étonné, & se promenant dans la chambre; *C'est une terrible cour que celle ci*, dit-il; *on croit que j'ai du crédit & je n'en ai point*. Louville insiste sur les conséquences de la démarche qu'on faisoit à son égard ; il tâche de persuader que l'objet de sa mission est d'unir davantage les deux cours, loin de tendre à troubler en rien l'harmonie ; enfin il déclare que si le roi veut le priver de l'honneur de le voir, il lui obéira en ce point, mais qu'il ne peut sortir de Madrid, sans en avoir reçu l'ordre de France.

Il écrit contre Al-

L'audience qu'il desiroit, qu'il espéroit après cette explication, fut

absolument refusée. Il ne douta nullement qu'Albéroni n'eût conseillé tout ce qu'il éprouvoit de fâcheux, & que le P. Daubenton n'y eût grande part. Il écrivit de manière à envenimer contre eux l'esprit du régent; sur-tout il tâcha de lui inspirer un parti de vigueur ou de vengeance.

1716. [...]béroni & Daubenton.

En attendant ses ordres, quoique environné d'espions, & suivi par-tout où il alloit, il donna carrière à son esprit intrigant; il trouva moyen de voir en secret plusieurs Espagnols. Son imagination travailla sur les discours qu'il entendit; & dix jours après sa première dépêche, il se crut assez instruit pour peindre l'état de l'Espagne & les sentimens de la nation. Les Italiens dominoient dans cette cour. Leur empire devoit paroître bien plus odieux, que ne l'avoit paru auparavant celui des François. Les mécontens avoient donc une ample matière de plaintes & d'invectives. Voici en abrégé le tableau que traçoit Louville d'après leurs discours, & sur-tout d'après ses idées particulières.

Il intrigue avec les Espagnols mécontens.

„ Le roi d'Espagne, qu'il a vu autrefois méprisé, est maintenant haï „ à l'excès. La reine vient de consom-

Peinture qu'il fait de cette cour.

1716. M. de Louville au régent. 10 août.

„ mer l'ouvrage de la princesse des „ Ursins. La fidélité des Castillans est „ poussée à bout, ils sont persuadés „ que le prince des Asturies & ses „ frères ne vivront pas, & que Phi- „ lippe ne conservera d'enfans, que „ ceux qu'[illegible]ra de sa seconde fem- „ me, ce qui prolongera leurs maux, „ loin de les finir. Ce monarque, tou- „ jours avec elle, dépérit à vue d'œil: „ on emploie des terreurs paniques „ pour l'empêcher de la quitter un „ moment. Tout, hors du palais, est „ devenu Catalan, (c'est-à-dire, „ porté à la révolte) & il n'y a aucune „ puissance étrangère, fût-ce même „ le roi de Maroc, à qui l'on ne s'em- „ pressât d'ouvrir les portes du royau- „ me. Si le duc d'Orléans vouloit „ s'en rendre maître, il seroit préféré „ à tout autre, mais comme son in- „ tention au contraire est de veiller à „ la conservation de l'Espagne, pour- „ roit-il ne pas protéger les Espagnols, „ opprimés par Alberoni & par les „ Italiens? Il seroit plus respecté & „ obéi que le feu roi. On craignoit „ d'être esclave de la France sous „ Louis XIV: on n'a rien de pareil à „ craindre sous le régent. *Il n'est ques-*

„ *tion que d'obſéder la reine d'Eſpa-*
„ *pagne, puiſque c'eſt d'elle que vient* 1716.
„ *tout le mal*; & le remède ſe trouve-
„ roit à Parme, d'où le mal eſt venu,
„ ſi l'on faiſoit agir le duc de Parme
„ auprès de ſa fille, & qu'on l'enga-
„ geât à envoyer des hommes ſages,
„ avec qui l'on pût prendre des meſu-
„ res pour gouverner le roi & la reine,
„ puiſqu'ils veulent être gouvernés.
„ On devroit lui faire bien entendre
„ que la France veut avoir part au
„ gouvernement de l'Eſpagne; qu'elle
„ ne veut point que cette monarchie
„ ſe perde par l'ambition & l'avarice
„ d'Albéroni; que la reine y eſt ſpé-
„ cialement intéreſſée; & qu'il n'eſt
„ pas juſte qu'une jeune princeſſe,
„ ignorant ſes véritables intérêts, faſſe
„ ſoulever les peuples pour ſatisfaire
„ un homme ſi *mépriſable*". On reconnoît bien là l'auteur de tant de relations ſuſpectes.

Le régent rappelle Louville.

Louville prévoyoit qu'on le feroit revenir en France; mais il ſe flattoit du moins que ſon rappel ſeroit accompagné de quelques marques de reſſentiment, au ſujet de l'inſulte dont il ſe plaignoit. Son eſpérance fut auſſi vaine que ſa politique. Le roi d'Eſpa-

1716. gne avoit écrit sur le champ les raisons pourquoi il refusoit de le voir. Elles parurent si fortes au régent, ou plutôt les motifs de ménager la cour de Madrid étoient encore si pressans, que sans même attendre les dépêches de l'envoyé, il lui expédia l'ordre de partir.

Celui-ci veut se disculper, mais sans bonnes raisons.

En annonçant son prochain départ, Louville n'oublia rien pour se disculper de tout reproche de témérité aux yeux de ce prince. Il se prévaloit de la fausse supposition qu'il avoit été chassé autrefois d'Espagne. Mais pouvoit-il ignorer les motifs de son ancienne disgrace ? Et quelle plus grande témérité que de retourner si légérement, pour des affaires de confiance, auprès d'un roi dont il s'étoit attiré l'indignation, en travaillant à le brouiller avec une épouse chérie ? Il écrivit au duc de Noailles, qu'il lui étoit impossible de ne pas s'intéresser aux affaires qu'on lui mettoit entre les mains, *jusqu'au point d'en devenir fou.* C'étoit, en vantant son zèle, prouver son peu d'aptitude à des négociations si délicates.

Louville au régent. 18 août.

Id. 23 août.

Son départ favorable à Alberoni.

Plus les Espagnols haïssoient en général le nouveau gouvernement, plus ils furent fâchés de l'aventure de Lou-

ville, parce que ſon rappel précipité ne pouvoit qu'augmenter l'audace d'Albéroni. Le duc de Saint-Aignan en eut lui-même beaucoup de chagrin. Il marqua au régent qu'Albéroni ſe vantoit d'avoir reçu de lui, à ce ſujet, une lettre pleine de témoignages de confiance & d'amitié ; nouvelle mortification pour les Eſpagnols. Le prince lui aſſura le contraire, & voulut qu'il ne le laiſſât point ignorer. 1716.

Le duc de ſaint Aignan au régent. 30 août.

Quoique très-offenſé de cette eſpèce d'inſulte, le régent diſſimula; mais les relations de Louville décidèrent ſon plan d'opérations ſecrettes. Bien perſuadé qu'on tramoit contre ſon autorité des projets à la cour d'Eſpagne, & ſachant de quoi le favori étoit capable, il crut devoir oppoſer l'intrigue à l'intrigue : il réſolut d'exciter parmi les Eſpagnols un parti qui traversât les vues de Philippe V, ou de ſes miniſtres ; il chargea l'ambaſſadeur, tout jeune qu'il étoit, de cette dangereuſe commiſſion ; & il commença dès-lors avec lui une correſpondance, où le conſeil ne devoit avoir aucune part. Le duc de Noailles lui-même ne fut point initié dans le myſtère, ſans doute parce que l'on craignoit qu'il ne le déſaprouvât.

Commiſſion ſecrete donnée au duc de Saint Aignan.

1716. Précautions pour le secret.

Les précautions pour s'assurer du secret ne pouvoient être plus grandes; car Saint-Aignan avoit ordre de chiffrer & de déchiffrer lui-même autant qu'il seroit possible, & devoit envoyer ses lettres sous trois enveloppes, la première adressée à un banquier de Bayonne, la seconde au marquis de Louville, & la troisième au régent.

Le régent au duc de Saint Aignan. 21 septembre.

Quelles étoient donc les inquiétudes de ce dernier, soit du côté de l'Espagne, soit de celui de la France! Sa politique n'étoit point scrupuleuse.

Louville & Longepierre employés.

L'esprit intrigant & brouillon de Louville dirigea probablement tout, puisqu'il fut toujours employé. Longepierre, traducteur de Théocrite, écrivit les dépêches du prince: malheureusement pour un homme de lettres, elles étoient difficiles à concilier avec l'amour de la vérité & de la droiture.

Instruction concernant le P. Daubenton & Albéroni.

Une instruction secrète, envoyée au duc de Saint-Aignan, lui traça le plan de ses démarches. Il avoit ordre d'observer attentivement, mais sans imprudence, toute la conduite du confesseur de Philippe, & de tâcher de pénétrer ses vues: on lui recommandoit ce point comme *le plus grand service qu'il pût rendre*. Pour cela, il de-

voit conserver la même intimité apparente avec Daubenton, *jusqu'à paroître même être sa dupe.* Il falloit que tout le monde s'en aperçut, surtout Albéroni, & que du moins on y soupçonnât du mystère. Si le jésuite, craignant que les assiduités de l'ambassadeur ne lui fissent tort, le prioit de les diminuer, il falloit lui en rendre moins, mais à des heures & d'une façon qui augmentassent les ombrages de l'abbé. On cherchoit à les brouiller ensemble, afin de les perdre tous deux; & l'on insistoit sur la dextérité qu'il falloit mettre dans l'exécution.

1716.

Le régent au même. 21 & 28 septemb. & 2 novembre.

En cas que Daubenton fût trop bien dans l'esprit des Espagnols, il y auroit un moyen facile de l'y détruire: c'étoit de leur faire entendre que personne n'avoit des liaisons plus intimes avec Albéroni, & ne desiroit davantage de faire revenir en France le roi d'Espagne. » Vous pouvez les en » assurer, dit le régent; car il est » vrai ».

Rendre Daubenton suspect.

L'ambassadeur devoit essayer de corrompre, à quelque prix que ce fût, le secrétaire de l'abbé italien, & d'autres gens qui pussent lui apprendre ce qu'il importoit de savoir. On lui nommoit

Corrompre ou pénétrer différentes personnes. Ibid.

plusieurs personnes, en lui prescrivant
1716. ce qu'il convenoit de faire à leur égard; tout se réduisoit à sonder les uns, à gagner les autres, ou à pénétrer dans leurs secrets.

Intéresser les Espagnols aux vues du régent.

Ibid.

Il devoit en tems & lieu dire aux Espagnols, combien le duc d'Orléans estimoit leur nation; que sa protection ne leur manqueroit pas quand ils la désireroient; qu'il avoit une extrême envie de leur rendre le gouvernement & d'en éloigner les Italiens; qu'il feroit pour cela ce qui dépendroit de lui, mais que c'étoit aux Espagnols à le seconder, à l'avertir par le canal de l'ambassadeur de tout ce qu'ils découvriroient d'important; moins pour son intérêt que pour le leur, & pour le service même du roi d'Espagne.

Avis particulier à l'ambassadeur sur sa jeunesse.

» Vous aurez la précaution, marquoit le régent, de ne vous servir » dans chaque affaire, autant qu'il se » pourra, que d'un seul homme; chacun » de ceux que vous emploierez » ne devant avoir connoissance que » de son fait, sans qu'aucun d'eux » puisse savoir quels sont les autres » dont vous vous servirez. Au reste, » comme votre jeunesse, qui répond

» peu à la gravité outrée des Espagnols, 1716.
» peut être un obstacle à vous attirer
» leur confiance, vous devez avoir une
» extrême attention à ne rien dire,
» & à ne rien faire qui ne convien-
» ne à la dignité & à l'idée d'Ambas-
» sadeur, & qui ne soit même d'une
» gravité au-dessus de votre âge, en
» ne perdant point de vue le carac-
» tère dont vous êtes revêtu, & le
» génie de la nation avec laquelle vous
» avez à vivre & à représenter ».

Combien il importoit de brouiller Danbenton & Albéroni.

On voit que le régent connoissoit à fond la politique insidieuse de cour. Son expérience, son intérêt lui en faisoient adopter les manéges, quoique peu conformes à la franchise de son ame. Il avoit sur-tout affaire à deux hommes dont il craignoit la haine & la finesse. Son principal objet étoit de les entraîner adroitement à leur ruine. Recommandant de nouveau à Saint-Aignan de tromper le jésuite : » Souvenez-vous, lui dit-il, que c'est » un homme très-rusé & très-dange- » reux, dont il faut vous défier au- » tant que personne ; & qui, quelque » mine qu'il fasse au dehors, est très- » étroitement uni avec Albéroni ; & » n'oubliez pas que vous ne sauriez

Le régent au duc de Saint Aignan. 2 novemb.

» rien faire de plus important pour le
1716. » bien de l'état & pour mon service,
» que de travailler à les mettre aussi
» mal ensemble qu'ils y sont bien à
» présent, afin de tâcher de les per-
» dre l'un par l'autre ». Que pensera la postérité du rôle que tant de confesseurs de princes ont joué dans les affaires du monde ?

Vrais motifs du régent.

Il seroit injuste de soupçonner le régent de projets contre Philippe. L'aliénation des Espagnols, les progrès du parti autrichien qu'on disoit s'accroître parmi eux, lui paroissoient un mal auquel il importoit de remédier ; & l'ambassadeur avoit ordre de s'appliquer à ranimer dans les cœurs l'ancien amour pour le monarque. Si l'on n'eût pas voulu troubler la régence, le duc d'Orléans seroit demeuré tranquille. Les inquiétudes qu'on lui donnoit, lui inspirèrent de se liguer avec l'Angleterre & la Hollande. Il négocioit alors cette alliance, pour conserver le calme de l'Europe, en maintenant les derniers traités de paix.

Il se ligue avec l'Angleterre.

Discours d'Albéroni à ce sujet.

Quand on apprit en Espagne la nouvelle d'une négociation si imprévue, ce fut pour les Italiens, ainsi que pour leurs partisans, un grand sujet d'inquiétude.

quiétude. Mais Albéroni affecta d'en parler au duc de Saint-Aignan avec l'indifférence la plus profonde. Il lui dit qu'on faisoit bien de projeter des alliances, lorsqu'on n'avoit rien de plus pressé à faire; que l'Espagne étant fort loin de cette situation, ses ministres devoient nécessairement se livrer aux affaires du dedans, avant de songer à celles du dehors; qu'en attendant que le roi pût s'occuper de celles-ci, il falloit que sa foiblesse même fît sa force à l'égard des autres puissances, qui pour leur propre intérêt se trouveroient obligées de le maintenir; que dans un pareil systême, on n'avoit aucun besoin d'alliance ni de traités; & qu'à parler naturellement, il ne croyoit pas que ce fût un mal pour l'Espagne. Etoit-ce sincérité ou feinte de la part d'Albéroni? Ce discours tenoit peut-être également & de l'audace & de la dissimulation réunies dans son caractère.

1716. Le duc de Saint-Aignan au régent. 21 novembre.

L'ambassadeur suivoit son instruction avec zèle. Il trouvoit plus de facilité que jamais à s'insinuer dans la confidence du confesseur, parce que celui-ci craignoit de perdre sa place, sachant qu'il y avoit une forte brigue

Inquiétudes de Daubenton.

en faveur d'un autre jésuite, nommé
1716. Malboant. D'ailleurs Daubenton se
Id. 25 novembre. doutoit que le régent n'étoit plus le même à son égard; les avis qu'il recevoit lui donnoient lieu de croire qu'on l'avoit noirci auprès de ce prince; il se plaignoit qu'on l'accusât d'être mauvais François, imputation qui l'affligeoit infiniment; il réclamoit les bons offices de l'ambassadeur, pour qu'il effaçât de pareilles impressions. Saint-Aignan croyoit savoir de bonne part, qu'Albéroni avoit menacé le confesseur de le faire chasser de la cour, s'il ne se bornoit pas à entendre les confessions du roi. Il savoit d'ailleurs que l'Italien avoit des liaisons particulières avec les partisans de l'autre jésuite. Ainsi tout lui persuadoit que la brouillerie desirée ne seroit pas une chose bien difficile.

L'ambassadeur se flatte d'un prompt succès.

Nouveaux ordres du régent par rapport au jésuite.

Le régent saisit cette espérance, & renouvela ses ordres pour semer la division. Persuadé qu'Albéroni & Daubenton se haïssoient au fond de l'ame, parce qu'ils se craignoient mutuellement, il ne doutoit pas qu'ils ne concourussent à leur perte mutuelle, dès qu'ils n'auroient plus de raison de feindre ou de se ménager. Il recommande

d'appuyer auprès du confesseur sur les liaisons de l'abbé avec les partisans de son rival. Il souhaite que la cabale en faveur de Malboant puisse réussir ; il aimeroit mieux, dit-il, voir un espagnol dans cette place, mais il n'y a personne qu'il ne préférât à des jésuites françois. C'est que les jésuites de France haïssoient le régent, depuis qu'ils l'avoient vu s'éloigner du systême de Louis XIV, confier au cardinal de Noailles les affaires ecclésiastiques, & n'avoir à cœur ni les intérêts de la société ni le triomphe de la constitution. Il savoit combien leur parti étoit ardent, & quelquefois leurs manèges redoutables.

1716.

Le régent au duc de Saint Aignan. 14 décem.

En se précautionnant contre les entreprises de la cour d'Espagne, soit par des alliances, soit par des intrigues, il n'avoit garde d'approuver aucun projet capable d'allumer au-dehors le feu de la guerre. Un espagnol avoit dit au duc de Saint-Aignan, qu'il seroit facile d'enlever la Sardaigne à l'empereur, pourvu que la France ne s'y opposât point ; & que, comme l'empereur n'avoit pas traité avec l'Espagne, on pouvoit saisir cette occasion sans violer la foi publique. Le régent,

Il rejette tout projet de guerre.

1716. Le régent au duc de Saint-Aignan. 31 décembre.

en ayant été informé par le duc, lui répondit que c'étoit probablement un piége qu'on avoit voulu lui tendre ; qu'il falloit préférablement à tout conserver la paix & la tranquillité de l'Europe ; que son affection pour les Espagnols ne pouvoit être plus grande ; mais qu'il la leur témoigneroit mal, en les rembarquant dans une guerre, dont les effets n'étoient encore que trop sensibles. Il ordonnoit à l'ambassadeur de ne rien écouter sur cette entreprise, sinon pour en détourner ceux qui paroîtroient la desirer de bonne foi.

Saint Aignan le fait changer d'avis sur quelques points.

Saint-Aignan exécutoit ses ordres, & mettoit dans l'exécution plus de prudence qu'on n'en devoit attendre de son âge. Ses avis décidèrent quelquefois le prince à changer d'idée sur des points essentiels.

1717. Ses réflexions sur deux jésuites rivaux. Le duc de Saint Aignan au régent. 2 janvier 1717.

Il lui représenta par exemple, que le projet de mettre Malboant à la place de Daubenton, loin d'être avantageux, pouvoit devenir préjudiciable ; que le premier de ces deux jésuites, étant fils d'un secrétaire de l'ambassadeur de Vienne, n'avoit une brigue si forte que parce que le parti autrichien se fortifioit tous les jours, qu'ab-

ſolument dévoué au cardinal del-Judicé, dont le régent connoiſſoit les mauvaiſes diſpoſitions à ſon égard, il travailleroit à le rétablir dans les places qu'Albéroni lui avoit fait perdre; qu'il joindroit aux principes de Daubenton des ſentimens particuliers; d'autant plus à craindre, qu'il ne ſeroit pas obligé d'obſerver les mêmes ménagemens, & qu'on n'auroit pas les mêmes facilités pour ſe défaire de lui. 1717.

„ Vos raiſons contre le père Malboant me paroiſſent fortes, & m'ont „ frappé, répondit le régent. Ainſi, „ toutes réflexions faites, laiſſez aller „ cette affaire comme elle pourra, & „ ne vous en mêlez en aucune façon „ ni pour l'un ni pour l'autre, en „ ſuivant néanmoins exactement tout le „ reſte de mes ordres au ſujet du père „ Daubenton, que vous devez toujours „ regarder comme l'un des hommes les „ plus dangereux, & qu'il ſeroit le plus „ important de faire ſortir d'Eſpagne“.

Approuvées par le régent.

Le régent au duc de Saint-Aignan. 1er. fév.

Il dit dans la même lettre, (& ce trait peint encore mieux ſa politique) : „ Les inquiétudes & les craintes com„ munes à Albéroni & au père Dau„ benton à l'égard des mêmes perſon„ nes, ſuffiroient pour prouver l'inti-

Ce prince compte trop ſur une politique artificieuſe.

„ mité de leur liaison; & je ne crois
1717. „ pas qu'on puisse parvenir à les brouil-
„ ler véritablement, tant qu'ils croi-
„ ront que leurs places pourront être
„ enlevées, & avoir ainsi besoin l'un
„ de l'autre pour se soutenir.... Cepen-
„ dant ne laissez pas de semer entre
„ eux toutes les semences de division
„ que vous pourrez : elles écloront
„ dans le tems, & nous en recueil-
„ lerons tôt ou tard les fruits. Il est
„ impossible que deux hommes de ce
„ caractère ne se divisent, & ne se
„ détruisent entre eux, quand ils ne
„ croiront plus avoir rien à craindre
„ des autres ". Mais ne pouvoit-il pas arriver que l'un précipitât l'autre par intérêt, & devînt beaucoup plus puissant par la chûte de son rival? Souvent la finesse tourne contre celui qui l'emploie. Prudence & droiture, c'est au fond la vraie politique.

L'ambassadeur trompé par les discours de Daubenton.

Toutes les fois que Daubenton avoit du chagrin, qu'il appréhendoit une disgrace, il ne pouvoit s'empêcher, malgré son adresse, de s'ouvrir davantage à l'ambassadeur. *On est bien à plaindre*, lui dit-il un jour, *dans certaines situations : je ne saurois faire un pas sans rencontrer des écueils; & le*

pis est qu'on ne sait ici à qui se fier : souvent, si je m'en croyois, j'abandonnerois ma place pour aller vivre en repos dans la retraite : le roi ne le veut pas : j'espère cependant qu'il ne m'en refusera pas toujours la permission. Ce langage est ordinaire aux ambitieux, lorsqu'ils s'imaginent être chancelans dans leur poste. L'ambassadeur en concluoit que la division se mettoit déjà entre Albéroni & le jésuite. Quelque raison qu'il eût de le croire, il se flattoit trop s'il pensoit toucher à un heureux dénouement. 1717.

Les effets ne répondirent point du tout aux espérances. Dans le tems même que la faveur d'Albéroni sembloit à certaines personnes près de son déclin, il reçut le chapeau de cardinal ; & le roi & la reine, qui le sollicitoient pour lui, en furent transportés de joie. L'artificieux Italien étoit parvenu à tromper la cour de Rome, après lui avoir fourni des sujets de plainte & d'aversion. On faisoit un armement en Espagne : il avoit persuadé au pape que c'étoit contre le Turc ; il avoit obtenu par-là, & par d'autres apparences de zèle, la dignité où il aspiroit. Le régent prévit que cet événement auroit

Albéroni devient cardinal, tandis qu'on le croit perdu.

1717. des suites considérables. Son inquiétude en devint plus vive du côté de la cour de Madrid.

Avis des Espagnols pour le régent.

Divers avis qu'on recevoit de France, sur sa personne & sur sa conduite, ne s'accordoient point avec les desirs des Espagnols de sa faction. Ils craignoient que trop de bonté & de clémence n'affoiblît son autorité, si nécessaire pour le repos des deux monarchies ; ils prièrent l'ambassadeur de lui faire passer leurs représentations, comme une preuve d'attachement. „

Il en marqua de la reconnoissance.

Le régent au duc de Saint-Aignan.

Il promet de préférer la fermeté à la douceur.

„ C'est toujours me rendre un grand „ service que de me dire la vérité, ré„ pondit ce prince. Assurez donc de „ ma reconnoissance & de l'augmen„ tation de mon amitié, les personnes „ qui vous ont prié de me faire faire „ attention à mon trop de bonté & de „ douceur. Elles verront par l'usage „ que je ferai de leurs avis, que je „ mérite d'en recevoir. Il est vrai que, „ par le penchant de mon cœur, je „ voudrois pouvoir rendre tout le „ monde heureux, & que personne „ ne sortît mécontent d'avec moi. „ Mais l'expérience me fait sentir que „ la plupart des hommes abusent de „ cette disposition d'un prince ; que

„ cette idée si douce en elle-même a
„ de grands inconvéniens dans la pra- 1717.
„ tique ; & qu'enfin, en gouvernant,
„ on doit prendre pour base de sa con-
„ duite la fermeté préférablement à la
„ douceur, en faisant respecter & sentir
„ avec justice l'autorité souveraine, à
„ ceux qui ne sont pas assez raisonna-
„ bles ni assez sages pour se rendre à
„ la douceur & à l'équité „. Cette réponse tendoit à tranquilliser les Espagnols, & à leur inspirer plus de confiance. Ils pouvoient en conclure que le régent méditoit des coups de vigueur contre leurs ennemis communs; car les nouveaux arbitres du gouvernement leur paroissoient tels. Et quoiqu'il évitât soigneusement de se compromettre, il en disoit assez pour qu'on pût le croire dans sa disposition d'agir.

Projets audacieux d'Albéroni.

Cependant Albéroni, avec tout le pouvoir d'un premier ministre, donnant carrière à l'audace de son génie, projetant déjà de changer la face de l'Europe, de mettre le prétendant sur le trône d'Angleterre, avec le secours du héros de la Suéde, Charles XII; de reprendre enfin tout ce que la monarchie espagnole avoit perdu par la

1717. guerre & par les traités, poursuivoit l'exécution de ses desseins, en se couvrant toujours d'un masque de dissimulation profonde. Son armement, destiné en apparence contre le Turc, quand il s'agissoit d'obtenir les graces du pape, étoit prêt à envahir la Sardaigne, sans que le régent lui-même eût pénétré le projet. Le cardinal fit décider la guerre contre l'empereur par une *consulte* du conseil d'état, & il affectoit d'être opposé à cette résolution. Dans un entretien avec l'ambassadeur de France : » On croit, dit-il, » que l'Espagne ne peut rien par elle-» même ; ses préparatifs alarment né-» anmoins tout le monde. Qu'auroit-» ce été, si le roi eût voulu déférer à » mes avis, demeurer tranquille quel-» ques années, & ne s'occuper qu'à » rétablir ses finances » ? L'ambassadeur ayant répondu que c'étoient-là des vues dignes d'un grand ministre, & les plus conformes aux vœux de la France, comme aux intérêts de l'Espagne, Albéroni insista sur la nécessité de l'union entre les deux couronnes, mais de manière à laisser entrevoir ses sentimens. » La France seule, » ajouta-t-il, est à ménager pour le roi

Il affecte d'être opposé à la guerre.

Le duc de Saint-Aignan au régent. 17 août.

Il laisse néanmoins

» d'Espagne ; aussi ne s'empresse-t-il
» point à écouter les propositions 1717.
» qu'on peut lui faire d'ailleurs. Par
» exemple, l'Angleterre nous sollicite
» depuis long-tems de faire la paix
» avec l'empereur, & nous offre sa
» médiation. Et voilà qu'à son grand
» étonnement nous allons tailler de la
» besogne à ce prince ».

entrevoir ses sentimens.

Comme on ne pouvoit plus dissimuler l'objet des préparatifs de guerre, les ministres avoient soin de répandre dans le public, que tout étoit concerté avec la France, & qu'on étoit sûr d'un consentement tacite de sa part, en attendant qu'elle trouvât une occasion favorable de se déclarer elle-même. Leur vue étoit sans doute d'animer les Espagnols à cette entreprise, peut-être aussi, de semer la division entre le régent & ses alliés. Mais celui-ci déclara par la bouche de l'ambassadeur, qu'il ne consentiroit jamais à ce qui devoit troubler la tranquillité de l'Europe. Il lui ordonna d'agir de concert avec le colonel Stanhope, que le roi George envoyoit faire des représentations à la cour d'Espagne. Saint-Aignan devoit laisser Stanhope parler le premier, pour paroître venir

Il feint que la France approuve la guerre contre l'empereur.

Le régent fait déclarer le contraire.

Le régent au duc de Saint Aignan. 13 septembre.

seulement à l'appui de ses remontrances.

1717.

Conquête imprévue de la Sardaigne.

Avant l'arrivée de cet Anglois, soit que les discours du François eussent donné de l'inquiétude, ou plutôt qu'on cherchât toujours à sauver les apparences, Philippe V parut disposé à s'en rapporter au régent, du soin de l'accommoder avec l'empereur, de manière que la liberté de l'Italie & les droits de la reine fussent en sûreté. C'étoit probablement un artifice d'Albéroni; car on attaquoit déjà la Sardaigne. Elle fut conquise en peu de tems: conquête facile, infructueuse, & propre à replonger l'Espagne dans toutes les horreurs de la guerre.

Philippe V malade fait son testament.

Sur ces entrefaites, Philippe se crut en danger de mort: on fut persuadé qu'il y avoit réellement à craindre pour sa vie. La mélancolie à laquelle il étoit sujet, pouvoit aisément faire paroître, surtout à lui, le mal beaucoup plus grand qu'il ne l'étoit en réalité. Il fit son testament, où l'on ne douta point que la reine ne fût déclarée régente.

Demande des Espagnols au régent.

Les Espagnols desiroient alors avec une impatience extrême de s'affranchir de la tyrannie des Italiens: ils nom-

moient ainsi le gouvernement actuel, & leur mépris pour ces étrangers leur rendoit le joug insuportable. Tout occupés de leur objet, ils auroient voulu que, si le duc d'Orléans ménageoit un traité avec l'empereur, il fît exiger pour première condition que les Italiens fussent renvoyés. Saint-Aignan le proposa de leur part. Mais le régent répondit que le principal devoit nécessairement passer avant l'accessoire. Il continua de les soutenir par des espérances & des promesses, il demanda qu'ils prissent de leur côté de sages mesures; qu'ils examinassent quelles personnes seroient plus capables de gouverner; qu'ils lui communiquassent leurs vues, afin qu'il pût régler ses démarches quand il seroit tems d'agir.

1717.

Sa réponse.

Le régent au duc de Saint Aignan.

11 octob.

A la nouvelle du danger où l'on croyoit le roi d'Espagne, il redouble d'activité & de précautions. Il charge l'ambassadeur d'assurer les Espagnols *bien intentionnés* qu'en cas de malheur, ils peuvent attendre de lui *la protection la plus forte pour leur rendre le gouvernement de leur monarchie*; que la justice lui en fait un devoir, ainsi que l'intérêt des deux couronnes & celui

Il leur promet sa protection contre les Italiens.

Id. 8 octobre.

des infants ses neveux. Il ajoute qu'il procurera volontiers à la reine d'Espagne, autant que la chose dépendra de lui, les avantages qu'elle peut raisonnablement espérer, sommes d'argent, établissemens convenables en Italie pour elle & pour ses enfans; mais que les Espagnols doivent être les maîtres du gouvernement, & que la régence ne conviendroit nullement à cette princesse, la couronne devant appartenir à des princes dont elle n'étoit que la belle-mère. En un mot, il veut qu'on l'exclue de la régence à quelque prix que ce soit. Il ordonne à l'ambassadeur de faire ensorte qu'on réclame hautement sa protection (si le cas arrive). Il désigne les seigneurs qu'il importe sur-tout de gagner, Aguilar, Véraguas & las-Torres; il souhaite qu'on s'assure du corrégidor de Madrid, afin de pouvoir inspirer les mêmes sentimens au peuple: il porte la prévoyance jusqu'à proposer de sonder la Roche, secrétaire du cabinet & dépositaire de l'estampille, pour savoir s'il refuseroit son ministère aux Espagnols, ou s'il se livreroit à la reine & aux Italiens.

1717.

Ses précautions pour que la reine soit exclue de la régence.

Id. 15 novembre.

Grand in.

Ce commencement de conjuration

peut étonner. Mais que n'avoit pas à craindre le régent des vûes ambitieuses d'Albéroni ? Ne voyant entre le trône de France & lui qu'un roi enfant, il vouloit sans doute à tout événement prévenir les desseins d'un compétiteur. Il n'ignoroit pas que le cardinal italien lui en auroit suscité un en Espagne, & son propre intérêt, autant que le motif de la tranquillité générale, l'excitoit à employer tous les moyens, pour renverser un systême de politique élevé contre sa personne.

1717.

térêt qui faisoit agir le duc d'Orléans.

La force pouvoit devenir nécessaire : il fit marcher du côté de la frontière trente bataillons & cinquante escadrons, qui seroient à portée d'entrer en Espagne, à la moindre réquisition des Espagnols, en tel nombre qu'ils jugeroient à propos. Et comme leur mésintelligence, leurs inimitiés mutuelles lui paroissoient un des plus grands obstacles aux avantages qu'il espéroit, il n'oublia rien pour leur inspirer tout-à la-fois la confiance & la concorde.

Il envoie des troupes sur la frontière.

Le régent au duc de Saint Aignan. 29 Novembre.

„ Je vous confirme encore, écrit-il „ au duc de Saint-Aignan, ce que je „ vous ai déjà mandé, & dont vous „ pouvez assurer de nouveau les Espa-

Il tâche de dissiper les ombrages des Espagnols.

Id. 27 décembre.

1717. „ gnols. Je ne changerai ni de senti-
„ mens à leur égard, ni d'idées au
„ sujet du gouvernement de leur mo-
„ narchie. Trop de raisons m'obligent
„ à faire, dans les conjonctures qui se
„ présenteront, tout ce qui dépendra
„ de moi pour les aider à le recouvrer :
„ la justice, mes promesses, l'intérêt
„ des deux couronnes, & le mien
„ particulier m'y engagent. Quand ils
„ voudront bien y faire réflexion, ils
„ verront eux-mêmes que je ne me
„ détacherai jamais d'eux ; & tant de
„ raisons si importantes & si réelles,
„ doivent les rassurer contre des appa-
„ rences, & contre des démarches
„ même qu'on est souvent obligé de
„ faire par nécessité, ou par politique,
„ & pour mieux cacher le véritable
„ but où l'on veut parvenir. Qu'ainsi
„ ils ne craignent point, ni que je
„ m'unisse jamais avec leurs ennemis,
„ pour les maintenir dans le gouverne-
„ ment, ni que je me laisse prendre
„ à leurs promesses ou à leurs artifices.
„ Je connois trop bien leur caractère,
„ & quels sont leurs intérêts & ceux
„ de la France, pour prendre jamais le
„ change à cet égard „.

Il se plaint „ Mais avertissez les Espagnols que,

„ tandis qu'ils s'alarment en vain de „ choses qui ne devroient par leur donner le moindre ombrage, ils ne „ prennent pas garde à la seule qu'ils „ ont à craindre, & qui fera infailliblement échouer tous leurs desseins „ & les miens, s'ils ne pensent de „ bonne heure à y remédier. C'est la „ mésintelligence qui régne déjà entre „ eux, par le motif de leur intérêt „ personnel, qu'ils préfèrent à l'intérêt „ public. Ils ne sont pas encore libres, „ & chacun prétend déjà être le maître. Ils sont divisés pour parvenir au „ gouvernement, tandis que leurs ennemis sont plus réunis que jamais, „ pour les faire gémir sous une domination insupportable. Faites-leur „ bien entendre que la première chose „ dont ils doivent s'occuper, est d'affranchir leur nation de la tyrannie „ des Italiens. Quand une fois ils n'auront plus de maîtres, & qu'ils le „ feront de leur gouvernement, ils „ verront alors entre eux à s'accorder „ pour les places, & s'ils sont sages, „ ils le feront. Après tout, dans une „ aussi grande monarchie que la leur, „ il y a toujours des emplois pour tous „ ceux qui sont en droit d'y prétendre".

1717.

de leurs jalousies mutuelles.

1717. Le duc de Véraguas & le comte d'Aguilar étoient les plus capables de faire une révolution. Le premier s'étoit déjà comme engagé, en demandant que le régent lui choisît une françoise, qu'il vouloit épouser en secondes noces : la proposition fut très-bien reçue. Ce prince recommande à l'ambassadeur de faire tous ses efforts pour gagner l'autre, & pour l'unir avec Véraguas. On pouvoit les convaincre, comme il le desiroit, qu'en se liant ils seroient les maîtres, & qu'en se divisant, ils nuiroient beaucoup à la cause commune & à leurs intérêts particuliers, mais il y a des caractères que la raison ni l'intérêt même ne peuvent unir.

Il desire sur-tout la réunion de Véraguas & d'Aguilar.

Cependant la maladie du roi d'Espagne n'étoit pas aussi dangereuse qu'on l'avoit cru. Il s'habilloit déjà en public. Ses vapeurs le tourmentoient encore, les craintes chimériques, les noirs fantômes de l'imagination, les scrupules de conscience qui naissoient de ce principe, lui inspiroient le dégoût de la société & de tout amusement, lui faisoient appeler sans cesse & confesseur & médecins. Plus cet état fâcheux le déroboit aux regards,

Philippe V se rétablit quoique toujours tourmenté de vapeurs.

plus ſon mal étoit exagéré par l'opinion de ceux qui n'en connoiſſoient pas la nature. Mais il diminua de jour en jour, & ce changement devoit déranger les projets & les intrigues. 1717.

Négociation pour faire accéder l'Eſpagne à la quadruple alliance.

Malgré les promeſſes du régent, les ſoupçons des Eſpagnols pouvoient à peine ſe calmer. On craignoit qu'Albéroni ne l'engageât dans ſes piéges, & comme ce cardinal ſe vantoit d'être en correſpondance avec lui, on en tiroit toujours de mauvais augures. Il falloit bien cependant traiter pour les affaires d'état, avec un homme qui gouvernoit l'Eſpagne en maître abſolu. La France & l'Angleterre, très-unies par les intérêts réciproques du roi George & du duc d'Orléans, vouloient faire entrer Philippe V dans la *quadruple alliance*, qui tendoit à établir la paix générale. Ce traité aſſuroit à l'empereur la Sicile en échange de la Sardaigne, dont le duc de Savoie devoit être mis en poſſeſſion : il aſſuroit d'autre part la ſucceſſion de Parme & de Toſcane aux enfans du ſecond lit de Philippe ; & d'ailleurs il avoit pour baſe le traité d'Utrecht. C'étoit l'objet de la correſpondance du régent avec Albéroni. En la ſuivant avec ardeur,

1718. il prenoit toutes les précautions imaginables, soit pour faciliter le succès de ses intrigues avec les Espagnols, soit pour en dérober la trace au rusé Italien.

Le marquis de Nancré envoyé pour cela.

Il envoya le marquis de Nancré à Madrid, uniquement chargé de la négociation de paix. Le négociateur devoit loger au collége impérial, afin qu'environné des espions d'Albéroni, il ne pût avoir aucun commerce avec les Espagnols du parti contraire, ni les exposer ni s'exposer lui-même aux soupçons. Il devoit très-peu communiquer même avec l'ambassadeur, de peur de le rendre suspect aux ennemis du gouvernement. Le prince en avertit Saint-Aignan, & lui marqua que cet excès de précaution prouvoit assez combien il avoit à cœur de ménager la confiance & l'amitié des Espagnols.

Le régent au duc de Saint-Aignan.

Projets violens des Espagnols.

Ceux-ci, ou plutôt les chefs, se montroient déterminés à prendre des mesures violentes : ils supposoient le roi dans un état, où la volonté ne peut se régler par la raison ; & ils s'imaginoient être en droit de pourvoir eux-mêmes au gouvernement de la monarchie. L'ambassadeur l'avoit annoncé, d'après les discours de quel-

qués génies ardens. Les réflexions du régent ſur cet objet, ſont d'autant plus remarquables, qu'il s'explique avec plus de liberté. 1718.

„ Voici le raiſonnement que vous „ me mandez qu'ils font, & ſur lequel „ ils prétendent agir. Ou notre roi, „ diſent-ils, n'eſt plus en état de s'ap-„ pliquer aux affaires & de gouverner; „ ou, s'il eſt encore en état de le faire, „ il eſt lui-même dans l'eſclavage du „ cardinal Albéroni & des Italiens: „ dans ce dernier cas, il faut agir pour „ le tirer de cet eſclavage; & dans le „ premier, il faut agir auſſi, pour „ remettre les affaires de la monarchie „ entre les mains de ceux qui ſeuls „ ont le droit de la gouverner, lorſque „ leur roi ne le peut faire lui-même. „ Ce raiſonnement, tout ſpécieux qu'il „ eſt, n'eſt pas juſte, & pèche en ce „ que la tête du roi d'Eſpagne pour-„ roit fort bien n'être pas aſſez libre „ pour s'appliquer au gouvernement, „ mais non pas pour l'empêcher de „ punir, & de ranger à leur devoir „ ceux de ſes ſujets qui voudroient en-„ treprendre quelque choſe contre ſon „ autorité, qui le met en droit de con-„ fier le gouvernement à qui bon lui

Le régent en montre le danger.

Le régent au duc de Saint-Aignan.

14 mars.

1718.

Il recommande d'agir avec précaution.

„ ſemble. C'eſt ſur quoi les Eſpagnols „ bien-intentionnés doivent reflêchir „ mûrement. Ils ne ſauroient, ce me „ ſemble, mêler trop de flegme & de „ ſageſſe à leur vivacité, pour ne pas „ faire échouer leur deſſein en ſe pré- „ cipitant hors de ſaiſon; & plus j'y „ penſe, plus il me paroît difficile & „ dangereux de vouloir l'exécuter du „ vivant du roi d'Eſpagne. J'avoue „ néanmoins qu'ils en peuvent mieux „ juger que je ne le puis faire de ſi „ loin.... Vous ne ſauriez trop leur „ recommander de ne point tenter „ leur entrepriſe, qu'ils ne ſoient ſurs „ d'en venir à bout. Je ne doute pas „ qu'Albéroni ne travaille à ſe faire „ des créatures à force d'argent parmi „ les Eſpagnols; mais ou je connois „ mal la nation, ou le cardinal perdra „ ſon argent, & ne gagnera pas ceux „ à qui il l'aura donné d'avance... Ce „ ſera un grand point, ſi vous pouvez „ compter ſur les religieux: je ſais le „ pouvoir qu'ils ont en ce pays-là “.

Il blâme une petite intrigue de cour.

Quoique le duc d'Orléans approuvât aſſez toutes les intrigues d'Eſpagne, qui pouvoient le conduire à ſon but, ſa perſpicacité lui fit ſouvent prévoir que le ſuccès en ſeroit au-

dessous des espérances. Des seigneurs avoient cru faire merveille de gagner la nourrice de la reine, & de l'engager à une manœuvre adroite, pour lui mettre sous les yeux un mémoire contre le cardinal. Ils en attendoient beaucoup de fruit, par les alarmes & la défiance qu'ils croyoient inspirer à cette princesse. Mais le régent jugea bien qu'un ressort si foible ne devoit rien produire de considérable; il craignit qu'on ne tirât bientôt de la nourrice le secret de ceux qui l'avoient mise en action. „ Prenez garde, dit-il, à „ l'ambassadeur, de vous embarrasser „ dans cette intrigue, de peur d'être „ découvert vous-même ".

1718.

Il avoit grande raison de modérer, autant qu'il étoit possible, l'ardeur des mécontens. Leur animosité contre Albéroni & les autres Italiens passoit toutes les bornes; elle pouvoit faire oublier à plusieurs les premiers devoirs envers le monarque. On affirma que le comte d'Aguilar avoit formé le projet de s'assurer de la personne du prince des Asturies, & de gouverner sous son nom; après avoir fait déclarer Philippe incapable du gouvernement. Saint-Aignan parle de mesures déjà

Projet criminel qu'on attribue au comte d'Aguilar.

Le duc de Saint-Aignan au régent. 19 avril & 10 mai.

L'ambassa-

[redacted] prises pour l'exécution. Il dit que les autres seigneurs en furent plus indisposés contre Aguilar, dont le caractère n'inspiroit pas la confiance. Enfin il crut devoir leur déclarer à cette occasion, que jamais le régent n'approuveroit de pareilles entreprises, & que s'il vouloit rétablir les Espagnols dans le gouvernement, c'étoit parce qu'il le croyoit utile à l'autorité même du roi d'Espagne, bien loin de penser à la détruire. Conçoit-on qu'un projet si insensé pût tomber dans la tête d'un homme d'esprit, qui n'avoit point un parti puissant? Le régent parut n'en rien croire; & l'expérience apprenoit tous les jours à se défier des rapports, souvent hasardés en des tems de fermentation.

1718. deur de France s'élève contre.

Bruits sur la princesse des Ursins.

Le bruit courut à Madrid que le roi & la reine changeoient de sentimens en faveur de la princesse des Ursins; qu'on lui permettoit de sortir de Gènes où elle vivoit en exil, & de passer à Rome; qu'on vouloit lui rendre ses pensions; enfin qu'on l'avoit fait assurer d'un retour d'estime & de bienveillance. L'ambassadeur ne manqua pas d'écrire que c'étoit, pour les Espagnols, un nouveau sujet d'inquié-

Sentimens du régent à son égard.

tude » Vous n'avez qu'à dire, comme
» vous avez déjà fait, lui répondit le 1718.
» régent, que cette nouvelle est fort Le régent au duc de Saint-Aignan. 20 juin.
» indifférente à la France, & qu'on
» peut bien juger qu'en mon particulier
» je n'y ai aucune part. Ayant résolu
» de faire tout ce qui dépendra de
» moi pour affranchir les Espagnols
» de la domination des étrangers, je
» ne travaillerai pas à remettre leur
» gouvernement entre les mains d'une
» Françoise, qui est mon ennemie
» personnelle. « On avoit souvent parlé de son retour, du retour d'Orri, & jamais on n'en parloit sans que les esprits s'échauffassent.

Rien n'arrêtoit cependant les entreprises d'Albéroni. Intéressé à brouiller les affaires de l'Europe, pour se rendre nécessaire au roi d'Espagne; joignant à l'audace extrême de son génie, une présomption qui lui déroboit la vue des obstacles; fier de l'état de force où il avoit mis ce royaume, sans réfléchir que c'étoit, rélativement à d'autres puissances, un véritable état de foiblesse, il persistoit à vouloir la guerre: il fit échouer les négociations de paix; quoique les ministres de France & d'Angleterre eus- Albéroni continue ses entreprises.

1718. sent déclaré qu'on attaqueroit l'Espagne, si elle refusoit les conditions proposées. Après avoir trompé le duc de Savoie, possesseur de la Sicile depuis le traité d'Utrecht, il fit attaquer cette île, lorsqu'on ignoroit encore quelle expédition il avoit en vue. Une grande partie de la Sicile fut conquise en peu de tems; mais Bing, amiral anglois, attaqua la flotte espagnole, le 11 août, la réduisit à ne pouvoir plus tenir la mer; & les espérances de conquête s'évanouirent bientôt.

Les Espagnols échouent en Sicile.

Le régent saisit l'occasion de calmer ceux de son parti.

On dut voir alors que la négociation du marquis de Nancré avec Albéroni, sur laquelle il n'étoit pas facile de calmer l'inquiétude des factieux, n'avoit rien qui méritât de leur faire ombrage. Le régent ne manqua pas d'insister sur cet article. » La défaite de la flotte d'Espagne, dit-il, ou plûtôt d'Albéroni, qui, par des vues particulières & personnelles, a voulu rallumer la guerre en Europe, en attaquant des princes qui ne pensoient point à troubler le roi leur maître dans la possession de ses états, doit ouvrir les yeux aux Espagnols les plus aveuglés, & je n'ai pas besoin auprès d'eux d'une autre justifica-

Le régent au duc de Saint Aignan. 9 septembre.

tion «. Relevant ensuite les avantages de la quadruple alliance, & la témérité d'Albéroni qui en avoit éloigné Philippe V : » Si son opiniâtreté à ne » vouloir pas faire la paix continue, » ajoute-t-il, & si le mauvais succès » de sa flotte lui attire l'aversion & le » discrédit qu'elle lui doit naturelle- » ment attirer ; en un mot, si vous » voyez jour à le pouvoir détruire & » ôter de place par le moyen des Es- » pagnols, ne manquez pas d'y travail- » ler dès-à-présent, & de mettre tout » en œuvre pour y réussir «.

1718.

& d'attaquer de nouveau ce ministre.

Albéroni avoit tenu à l'ambassadeur des discours fiers & hautains ; on savoit d'ailleurs qu'il suscitoit en France des cabales contre le régent. Ces discours sont, dit le prince, d'un homme qui ayant peur, veut faire peur aux autres. *Et pour les intrigues qu'il peut avoir en ce pays-ci, j'en détruirai plus en un jour qu'il n'en pourra tramer en plusieurs années.*

Il méprise ses intrigues en France. *Ibid.*

Loin de prévoir l'orage qui le menaçoit, ou d'en paroître alarmé, le cardinal se montroit toujours plus audacieux. On usa de représailles envers l'Angleterre ; on arrêta les vaisseaux anglois & tous les effets de cette na-

Conduite d'Albéroni après la défaite de la flotte.

tion, dans les ports d'Espagne. Cependant on publia au son du tambour une défense de parler du désastre de la flotte; & cet acte de despotisme prouvoit du moins qu'on craignoit le mécontentement des Espagnols.

1718.

Le duc de Saint-Aignan au régent. 17 septembre.

Ceux qui osoient cabaler contre Albéroni, soit qu'ils comptassent peu sur les secours de la France, soit que leur génie les portât plutôt à l'intrigue qu'à l'action, se bornoient à des plaintes & à des projets, sans prendre aucun parti décisif. Ils envoyèrent au régent, par le canal de l'ambassadeur, un nouveau mémoire, où la défiance perçoit à travers lenrs démonstrations de fermeté. Ce prince n'en fut point satisfait. » Je vois, dit-il dans une dépê„ che, qu'ils se plaignent beaucoup „ de la tyrannie sous laquelle ils gémis„ sent, qu'ils sentent l'importance de „ l'union des deux couronnes & des „ deux nations, qu'ils voudroient bien „ être les maîtres de leur gouverne„ ment, comme il seroit raisonnable „ qu'ils le fussent; mais ils ne disent „ point ce qu'ils sont en état de faire „ eux-mêmes pour la réussite de leur „ projet, ni en quoi ils peuvent m'ai„ der de leur côté; ils ne me propo-

Le régent au duc de Saint-Aignan. 14 octobre.

„ sent pas même un seul expédient, „ pour que je puisse exécuter ce qu'ils desirent avec tant d'ardeur". Devoit-on en être étonné, après ce qui s'étoit dit tant de fois, que les seigneurs, avec toute leur fierté & leur hardiesse en paroles, ne pouvoient avoir des forces redoutables au gouvernement? Tout se réduisoit à de petites factions isolées, contraires les unes aux autres: le régent avoit trop compté sur une si foible ressource.

1718.

Leur réponse aux plaintes du régent.

Ils répondirent à sa remarque sur leur mémoire, qu'ils étoient assez justifiés par tout ce qu'on avoit vu depuis huit mois, c'est-à-dire apparemment, par la négociation entamée avec le cardinal; qu'actuellement bien convaincus des dispositions du régent, ils n'étoient plus arrêtés que par la crainte de rendre leur fidélité suspecte au roi, dans un tems où la France paroissoit vouloir en venir à une rupture; que cet inconvénient cesseroit, si l'on faisoit connoître qu'elle s'armoit, non contre Philippe V, mais contre les personnes qui abusoient de sa confiance pour troubler la paix de l'Europe; qu'alors le régent seroit sûr de conserver leur affection, & de pouvoir concerter avec

Le duc de Saint-Aignan au régent. 20 novem.

eux tout ce qu'il jugeroit convenable. 1718. C'étoient encore des paroles : on auroit voulu des effets.

Albéroni suscite contre lui une conspiration en France.

Ces intrigues mal conçues alloient finir. Il étoit impossible que le secret ne transpirât par quelque endroit. Depuis long-tems l'ambassadeur de France avoit de justes inquiétudes pour ses dépêches. Des lettres furent interceptées, des propos secrets répétés ; & plus Albéroni se persuada que le duc d'Orléans méditoit sa ruine, plus il se livra contre lui à l'impulsion de son caractère. Vraisemblablement ce fut une des causes de la conjuration du prince de Cellamare, italien, ambassadeur d'Espagne en France ; conjuration tramée avec la duchesse du Maine, & quelques autres chefs de parti, pour enlever la régence au duc d'Orléans. Albéroni étoit l'ame de ce complot, qui sembloit devoir produire les plus violentes secousses.

Résolution de ce prince.

Avant qu'on le découvrît, le régent se détermina à prendre les armes, si la cour de Madrid refusoit de les quitter. Il en prévint le duc de Saint-Aignan dès le 8 octobre ; & lui ordonna, en cas qu'il fût obligé de revenir dans le royaume, de brûler tous les papiers

des Espagnols, où pourroit se découvrir l'intelligence qu'on entretenoit avec eux. Il lui recommandoit de bien pénétrer leurs véritables dispositions, afin de savoir au vrai si l'on auroit à faire la guerre *contre Albéroni, ou contre les Espagnols. Le dernier me fâcheroit beaucoup*; dit-il, *vous savez comme j'ai toujours pensé à l'égard de cette nation.* 1718.

Il rappelle Saint-Aignan.

L'ambassadeur fut rappelé au mois de novembre. Il avoit pris son audience de congé. Un courier extraordinaire venoit l'instruire de la détention de Cellamare, & lui faire hâter son voyage, de peur qu'on ne l'arrêtat de même. Mais Albéroni, ignorant encore ce qui se passoit en France, lui envoya un ordre du roi d'Espagne, de partir dans vingt-quatre heures; sans doute à cause des liaisons & des intrigues qu'on lui reprochoit. Le cardinal écrivit en même-tems au prince de Cellamare de ne point sortir de Paris, à moins qu'on ne voulut l'y contraindre par la force, & en ce cas, *de mettre auparavant le feu à toutes les mines.*

Mémoires de la régence.

Découverte de la conspiration de France.

On sait par quel hasard la conspiration fut découverte. Les papiers que l'abbé Portocarréro portoit à Madrid,

& qui lui furent enlevés, en firent connoître le plan & les détails. Il ne s'agissoit de rien moins que d'arrêter le régent dans une de ses parties de plaisir, de convoquer les états généraux pour changer la forme du gouvernement, de soulever enfin la nation en faveur du roi d'Espagne. Ce n'est point à ce prince, mais au cardinal Albéroni, que le duc d'Orléans attribua tout dans un manifeste qui fut bientôt publié. Je n'en citerai qu'un trait.

1718.

Manifeste contre le ministre d'Espagne.

„ On apperçoit avec horreur ce qui „ rendoit le ministre d'Espagne inaccessible à tout projet de paix : il auroit vu avorter par-là les complots „ odieux qu'il tramoit contre nous. Il „ eût perdu toute espérance de désoler „ ce royaume, de soulever la France „ contre la France, d'y ménager des rebelles dans tous les ordres de l'état, „ de souffler la guerre civile dans le sein „ de nos provinces, & d'être enfin „ pour nous le fléau du ciel, en faisant „ éclater ses projets séditieux & jouer „ cette mine qui devoit, selon les termes des lettres de l'ambassadeur, „ servir de prélude à l'incendie. Quelle „ récompense pour la France des trésors qu'elle a prodigués, & du

„ sang qu'elle a répandu pour l'Espagne! "

1718.

Ces plaintes étoient fort justes; mais il faut convenir que la régence en excitoit dans le royaume, qui ne l'étoient guère moins. L'équité des premières opérations, les magnifiques promesses du régent, paroissoient effacées par des maximes contraires. Toute l'administration changea en 1718. D'Aguesseau, que ce prince venoit de faire chancelier avec l'applaudissement universel, & dont le pere l'auroit été sous Louis XIV, si la voix publique avoit fixé le choix de la cour, fut exilé parce qu'on ne pouvoit attendre de lui des complaisances funestes. Le duc de Noailles, digne ami d'un tel magistrat, sortit en même-tems du ministère. Comment remplacer deux hommes si supérieurs pour les talens, les lumières, & encore plus par les vertus patriotiques? Les finances alloient être abandonnées aux vertiges d'un téméraire agioteur, capable de se jouer, comme Albéroni, quoique dans un autre genre, de la fortune des empires.

L'administration changée dans le royaume.

Le duc de Noailles sort du ministère.

Nous avons vu quels principes de sagesse avoient réglé jusqu'alors cette

Idée de son administration.

partie fondamentale de l'administration.

1718. Le rapport que le duc de Noailles fit au conseil de régence, en juin 1717, de l'état où l'on avoit trouvé les affaires, de celui où on les avoit mises, des moyens qui pouvoient achever de les rétablir, prouve encore mieux sa capacité, & ses vues également droites & bienfaisantes. Ce que j'en vais extraire mérite l'attention des citoyens zélés pour le bien public. Je me borne à la dernière partie du mémoire, parce qu'elle contient les principes de l'administration *.

EXTRAIT de la sixième partie du Mémoire sur les finances.

Causes du désordre des finances.

L'illustre auteur de cet ouvrage examine les causes du mal qu'on éprouve, afin d'en tirer des principes qui puissent servir de régles. Une des premières causes est le préjugé, que des aliénations faites sur les revenus de l'état, en créant des rentes & des charges de toute espèce, sont le moyen

Création de charges & de rentes.

* M. de Forbonnais l'a insérée toute entière dans son ouvrage sur les finances.

le plus convenable, le moins onéreux aux peuples, pour fournir à des dépenses excessives dans les cas de nécessité. Ces aliénations au contraire forment autant de créances, dont les hypothèques portent sur tout le véritable bien du royaume, sur le commerce & sur l'industrie; & qui diminuent le revenu de l'état, à proportion du capital & des intérêts qu'il faut payer. Il en résulte le luxe, l'oisiveté d'un grand nombre de personnes, & par conséquent la diminution de l'industrie & du commerce. Il en résulte que la facilité d'avoir de l'argent, par ces emprunts, fait augmenter les dépenses: elles auroient été plus modérées, s'il avoit été moins facile d'y satisfaire. 1718.

Sully & Colbert trouvèrent le désordre si grand, qu'ils se crurent obligés de diminuer les créances sur le roi. De-là, les chambres de justice, l'extinction de plusieurs capitaux, la réduction des intérêts, &c. (On cria contre ces grands hommes, mais ils sauvèrent l'état).

Remèdes appliqués par Sulli & Colbert.

Colbert liquida les revenus en dix années, il les augmenta en les liquidant; & les forces de l'état augmen-

Principes de Colbert sur les rentes.

1718. tèrent à proportion. En 1671, les rentes sur l'hôtel-de-ville se réduisoient à sept millions trois cent mille livres. Il se fit une maxime de les tenir toujours au même point, persuadé que le roi & les peuples seroient à leur aise, tant que les choses demeureroient dans cet équilibre. La passion de Louvois pour la guerre, & les fausses idées qu'il suggéra, forcèrent Colbert à s'écarter de son principe.

Il y revint après le traité de Nimègue; & à sa mort en 1683, les rentes se trouvèrent comme en 1671, d'un peu plus de sept millions. Eteindre les rentes par toutes les voies équitables, ou du moins en fixer la durée, ce doit être un des principaux objets du gouvernement.

Traités extraordinaires, odieux.

Quoique les traités extraordinaires aient des suites moins durables, ils sont en eux-mêmes beaucoup plus odieux & plus injustes. „ Qu'y a-t-il en effet „ de moins légitime que de faire ce „ qu'on appelle un traité extraordinai„ re, sur l'idée d'un homme d'affaires, „ sur un avis qu'il propose, & dans „ lequel, en supposant un prétexte „ frivole, on comprend deux ou trois „ mille familles, à qui on enlèvera de

„ force & par autorité une partie, non
„ du revenu, mais du capital de leur 1718.
„ bien; & de repasser ainsi tour à
„ tour & à différentes reprises les
„ trois quarts des sujets du roi, en
„ leur demandant tout-à-la-fois des
„ sommes considérables qui les rui-
„ nent sans ressource; pendant qu'on
„ ne fait rien payer aux autres, qui
„ sont également obligés de soutenir
„ la cause commune, & de contribuer
„ aux besoins du royaume“? Le duc de Noailles rapporte quelques exemples de ces traités si communs depuis Colbert; il montre les vexations dont ils sont la source, & il en inspire l'horreur.

Préfère une imposition générale, dans les cas de nécessité.

Une imposition générale sur tout le corps de l'état lui paroît infiniment préférable, dans les cas de nécessité. „ Elle n'entameroit qu'une partie du
„ revenu: chacun en seroit quitte pour
„ modérer sa dépense, pour se priver
„ de son superflu ou de quelque com-
„ modités; il conserveroit toujours le
„ capital de son bien, sans être con-
„ traint ni à faire des emprunts ni à
„ vendre ses effets. Et quand même on
„ iroit jusqu'à demander une portion
„ considérable des revenus des sujets

1718. „ du roi, comme cela n'arriveroit que „ par degrés & à mesure que les be- „ soins augmenteroient, ils diminue- „ roient de même insensiblement leur „ dépense : la condition seroit égale „ pour tous, personne n'en auroit hon- „ te, parce que ce seroit le sort com- „ mun : on seroit plus lié à la patrie, „ dès qu'on contribueroit à sa défense „ avec une proportion équitable; & le „ jour de la paix, qui seroit le jour de „ la cessation des dépenses extraordi- „ res, seroit un jour de réjouissances „ & d'acclamations, où chacun ren- „ treroit dans l'entière possession de „ son revenu, sans avoir été forcé d'en „ aliéner le fonds, & sans avoir le cha- „ grin de voir une troupe de gens in- „ connus enrichis à leurs dépens". (Pour cela, il faudroit être bien sûr que la fin de la guerre seroit la fin de la contribution.)

Mais qu'elle finisse à la paix.

On auroit beaucoup gagné à prendre ce parti.

Que l'on consulte l'expérience, qui vaut toujours mieux que les discours & les raisonnemens. Depuis 1689 jusques & compris 1699, tems où la France a eu le plus d'ennemis à combattre, les dépenses ont monté à deux milliards; & il y a eu pour environ six cent millions d'aliénations ou d'affaires

extraordinaires. » Si on eût imposé » cinquante millions par année dès » 1689, qui est le montant du dixième » & de la capitation, ce fonds seul » auroit suffi, & on eût été en état de » remettre au peuple cette augmen- » tation de charges, au moment de la » paix, ou tout au plus tard une année » après; sans compter qu'il en auroit » couté plus de quatre-vingt deux mil- » lions de moins aux peuples, dont les » traitans ont profité pour la remise » qui leur a été accordée par leurs » traités; & sans parler des frais & des » vexations qu'ils ont exercées à cette » occasion, & qui passent certaine- » ment de plus du double leur gain » connu «. 1718.

Ainsi, dans les cas de nécessité, on doit recourir aux impositions générales. Si elles sont portées jusqu'au point de ne pouvoir en faire le recouvrement, il faut bien alors y suppléer par des emprunts & payer les intérêts. „ Mais ce doit être avec la condition „ de destiner toujours un fonds, pour „ le remboursement du capital dans „ un tems fixe & connu; ainsi que cela „ se pratique dans les pays qui ont le

Autres moyens, & comment il faut les employer.

„ plus d'attention à ménager & à sou-
1718. „ tenir leur crédit. On peut aussi avoir „ recours à des créations de rentes „ viagères : c'est de tous les moyens „ celui qui est le moins onéreux à „ l'état ".

Inégalité de la répartition des impôts.

L'inégalité de la répartition des impôts est une autre source de la misère publique. „ Pendant que les gens „ d'affaires profitoient aux dépens des „ peuples, eux & leurs commis ne „ contribuoient point aux charges de „ l'état : les personnes accréditées dans „ les provinces trouvoient le moyen „ de s'en exempter : les fermiers des „ terres augmentoient ou diminuoient „ le prix de leurs fermes, à mesure „ qu'ils trouvoient de la protection ; „ & les intendans n'avoient garde de „ se commettre avec les personnes „ d'un rang élevé, pour ne pas risquer „ la perte de leurs emplois ".

Taille proportionnelle, juste & utile.

„ S'il y a un remède à ce mal, c'est „ certainement la taille proportionnelle, la juste estimation des biens „ du royaume, & la connoissance des „ facultés des sujets du roi. Il seroit à „ desirer qu'on pût en même-tems imprimer à tous ceux qui cherchent

„ à s'exempter aux dépens des autres, „ combien il leur seroit avantageux „ que la contribution se fît avec une „ proportion équitable : outre que „ cela est juste en soi, ils n'auroient „ jamais à craindre la ruine de l'état, „ qui à la fin entraîne nécessairement „ celle de tous les particuliers ".

1718.

Premier établissement de ce genre.

Les impositions arbitraires sont une espèce de monstre en matière de gouvernement. Cet abus énorme faisoit gémir le duc de Noailles ; & il eut la gloire d'y mettre le premier frein, en faisant établir la taille proportionnelle dans la ville de Lizieux, par un édit de décembre 1717. Son administration ne pouvoit finir d'une manière plus honorable.

Erreurs fatales sur le change.

Il traite ensuite d'un sujet fort peu connu alors, du change ; il prouve que le peu d'attention qu'on y a donné, joint à la défense de transporter les espèces, n'est pas une des moindres causes des maux publics. „ C'est par-„ là, dit-il, qu'au lieu de onze cent „ millions d'espèces, qui devroient „ être dans le royaume, il seroit dif-„ ficile de compter aujourd'hui sur „ plus de cinq à six cent millions, „ l'excédent ayant été transporté aux

„ étrangers “. On ne vouloit pas que
1718. les espèces sortissent ; on se servoit de banquiers pour la remise de fonds considérables : le change baissa tout-à-coup de quinze pour cent au désavantage de la France : au lieu de vingt millions qu'on auroit pu voiturer, il en coûtoit vingt-trois à l'état ; & de plus tous les François sans exception perdoient quinze pour cent, sur tout ce qui leur étoit dû en Hollande, sur tout ce qu'ils devoient aux Hollandois. Le change augmentoit toujours faute de payement actuel. A la fin il faut payer, & l'on se trouve ruiné par sa faute.

Modérer le luxe & le goût des marchandises étrangères.

„ Les seuls véritables moyens d'empêcher le transport des espèces, c'est „ de modérer le luxe & la fureur pour „ les manufactures étrangères, & de „ les modérer encore plus par l'exemple du prince & de la cour que par „ les loix ; afin que la France tirant „ moins de l'étranger qu'il ne tire „ d'elle, elle ne soit pas débitrice ; que „ par conséquent le change ne nous „ soit pas désavantageux, & qu'il ne „ faille point faire sortir d'argent pour „ solder le compte...

„ On est trop accoutumé en France

„ à regarder les choses par parties „ séparées, sans embrasser la matière „ en général; cette manière de penser „ fait un tort infini. Ce n'est que la „ multitude des petits objets, qui com- „ pose le tout dont nous nous trouvons „ aujourd'hui accablés “.

1718.

Trop de négligence pour les petits objets.

Perte du crédit.

Sur l'article du crédit, l'auteur observe qu'il étoit entièrement perdu à la fin du dernier règne: car les emprunts se faisoient à raison de vingt, trente, quarante, & même de quatre-vingt pour cent de perte; que si la confiance étoit rétablie, si on voyoit renaître avec elle la circulation & le commerce, peut-être y auroit-il suffisamment de richesses dans le royaume, & l'augmentation des revenus produiroit insensiblement de quoi acquitter l'excédent des dettes; mais qu'il est impossible d'avoir de l'exactitude pour les payemens, & par conséquent d'acquérir la confiance, lorsqu'après les dépenses indispensables du gouvernement civil & militaire, il ne reste pas de quoi payer les créanciers de l'état. „ Mais si les choses étoient au niveau, „ sans que les peuples fussent surchar- „ gés, tout deviendroit facile; on „ verroit bientôt les revenus augmen-

„ ter par le moyen de la circulation &
1718. „ du commerce; l'augmentation des
„ revenus procureroit non-seulement
„ l'acquittement des dettes, mais elle
„ rendroit de plus en plus la tranquil-
„ lité au public sur celles qui reste-
„ roient à acquitter; & tous les fonds
„ qu'il auroit sur l'état seroient estimés,
„ & vendus leur juste prix ".

Effets de la révocation de l'édit de Nantes.

Enfin, pour achever le tableau des calamités du royaume, on remonte jusquà la révocation de l'édit de Nantes. „ Une multitude de réfugiés, la „ plupart négocians, transportèrent „ alors leurs richesses, leurs talens & „ leur industrie, dont les états voisins „ se sont agrandis & enrichis à nos „ dépens, à mesure que le nôtre a „ diminué & s'est appauvri ". La guerre, en soutenant par une plus grande consommation le débit des denrées, „ a été comme la fièvre, qui soutient „ les forces d'un malade pendant „ qu'elle dure, mais qui le mine cependant; & ce n'est que lorsqu'elle „ est passée, qu'il sent & son état & sa „ foiblesse "...

& de la guerre.

Ressources de la France.

„ La France par la bonté de son „ terroir pourroit, si elle étoit bien „ cultivée, nourrir le double des ha-

„ bitans qu'elle contient, & tripler en
„ même-tems son commerce avec les 1718.
„ autres états. Ce sera certainement
„ une des plus importantes matières
„ sur lesquelles le conseil aura dans
„ la suite à donner toute son atten-
„ tion “.

On a fait beaucoup, & il reste beaucoup à faire.

On s'est occupé depuis le commencement de la régence du soin de remédier à tant de maux. Mais ce n'est pas assez de suivre de sages maximes ; il faut en un tems de paix se préparer des ressources pour l'avenir. Quoique l'on ait déjà éteint quatre cent millions de dettes, & que la dépense n'excède plus la recette que de sept millions, on est encore loin d'un état de prospérité. „ Le capital des dettes
„ est immense ; on ne pourroit, dans
„ un besoin pressant, entreprendre
„ d'augmenter aucune imposition ni
„ même y réussir. Tout est par consé-
„ quent forcé. Ainsi il ne seroit pas
„ convenable de demeurer tranquille,
„ ni de se reposer sur ce qu'on a fait jus-
„ qu'à présent ; & l'on doit travailler
„ au contraire à chercher par tous les
„ moyens possibles à se mettre dans un
„ état plus fixe & moins exposé aux
„ inconvéniens “.

Dettes immenses à acquitter.

1718. Objets sur lesquels il faut délibérer.

Le ministre ajoute, en finissant son rapport, qu'il s'est mis en état de donner tous les éclaircissemens nécessaires; que toutes les vues peuvent se réduire, 1r. à l'ordre qui doit être observé dans chaque partie de l'administration des finances; 2°. à l'augmentation de la recette; 3°. à la diminution de la dépense; 4°. au rétablissement du commerce & de la circulation, 5°. au soulagement des peuples; 6°. à la libération de l'état. Mais comme ces matières sont trop importantes & d'une trop grande étendue, pour être traitées dans le conseil de régence, avant d'avoir été examinées & discutées dans une assemblée particulière, il prie le régent de charger de cette discussion tels membres du conseil qu'il jugera à propos de choisir.

Inconveniens des papiers royaux.

Il y eût en effet des commissaires nommés, pour l'examen que demandoit le duc de Noailles. Cet examen fournit la matière d'un mémoire, où il en exposoit le résultat au régent. On y voit, entre autres choses, que les billets de l'état & ceux des receveurs-généraux, seuls papiers qui subsistassent, obstruoient la circulation & le commerce; qu'on avoit rejeté comme

Mém. du duc de Noailles.

injustes, violentes ou pernicieuses au royaume, diverses propositions faites pour retirer ou diminuer ces papiers; que l'on croyoit devoir se borner aux moyens les plus simples, & n'en admettre que de légitimes; enfin que les principes de l'équité avoient dirigé le jugement du ministre & des commissaires. Les détails sur cette matière ne conviendroient point à notre ouvrage.

1718. Les retirer sans injustice.

Le point essentiel étoit un retranchement dans les dépenses. Le duc de Noailles parcourt les parties qui en paroissent susceptibles, *comptant* du roi, argenterie, menus & musique, écuries, bâtimens, vénerie, &c. Il fixe la dépense de la guerre à trente-cinq millions, y compris deux millions de pensions, celle des affaires étrangères, à quatre millions six cent cinquante mille livres. Toutes les réductions proposées montent à environ treize millions; somme peut-être médiocre, si on la rapproche de l'énormité des dépenses superflues, que les abus avoient introduites, & qui se sont encore bien multipliées depuis.

Retranchemens proposés sur les dépenses.

Ibid.

On est persuadé, est-il dit dans le mémoire, que „ plus les personnes que

Chacun devroit s'y

1718. » ces retranchemens regardent, sont » élevées par leur naissance, par leurs » charges ou par leurs dignités, plus » elles se croiront obligées de procu» rer le bonheur public ; & qu'il n'y » en auroit aucun qui voulût préférer » son intérêt particulier à l'intérêt gé» néral “. Sans ces retranchemens, ajoute le ministre, on retomberoit dans un état à-peu-près semblable à celui dont on est sorti : après la suppression du dixième, il y auroit un manque de fonds qu'il seroit impossible de remplacer ; on se trouveroit obligé de cesser les payemens, & hors d'état de soutenir les dépenses courantes ; on perdroit le fruit de tout ce que le zèle du bien public a fait exécuter.

prêter en citoyen.

Le succès d'une bonne administration devoit être lent.

En suivant les principes du duc de Noailles, il auroit fallu une sagesse constante, une longue économie pour atteindre le but où l'on devoit aspirer ; & selon M. de Forbonais, on n'auroit pu liquider en quinze ans qu'environ trois cent cinquante millions.

Systême de Law préféré.

Le systême de Law, rejeté au commencement de la régence, étoit bien plus conforme au caractère d'un prince tel que le duc d'Orléans, hardi dans

ses

ses projets & impatient dans ses desirs. Le succès de la banque générale établie par cet Ecossois, & vraiment utile pour la circulation, donna du poids aux idées fantastiques, dont il faisoit le fondement des plus vastes espérances. On se laissa persuader que le papier suppléeroit à l'argent, que toutes les dettes de l'état pouvoient s'acquitter en papier. On abandonna aux passions d'un étranger la fortune publique & celle des citoyens, tandis qu'on excitoit les Espagnols à secouer le joug d'un étranger, devenu l'arbitre de leur gouvernement. 1718.

Il éblouit, & entraîne la ruine des affaires.

Les finances passèrent entre les mains de Law. Sa banque devint celle du roi; sa compagnie de commerce, embrassant tout, éblouit tout le royaume par des chimères. Les actions montèrent à une valeur prodigieuse. Il fabriqua des billets sans nombre & sans mesure; il paya effectivement en papier toutes les dettes. Mais l'illusion commençoit à se dissiper, le crédit tomboit, lorsque le régent fit contrôleur-général celui qui précipitoit la ruine des affaires. C'est alors (en 1720), que le royaume fut abîmé dans un gouffre épouvantable. Les opérations

1720. Epoque fatale.

1720. violentes, les loix injuſtes, l'exil du Parlement à Pontoiſe, le bouleverſement des familles, le chaos des finances, tout ſembloit annoncer les plus funeſtes cataſtrophes ; & cependant la régence ne fut point ébranlée, & la guerre ſe fit au dehors avec ſuccès.

Guerre avec l'Eſpagne. Philippe V, ou plutôt le cardinal Albéroni, l'avoit déclarée à la France. Un manifeſte du roi d'Eſpagne invitoit les troupes françoiſes à ſe ranger ſous ſes drapeaux. Il y parloit comme ayant droit à la régence, il ſe donnoit pour libérateur de la nation opprimée. Mais une ſeule campagne le força de recevoir la loi, & de renvoyer ſon miniſtre. Tous les reſſorts qu'Albéroni faiſoit jouer s'étant rompus, cet ambitieux alla finir ſes jours dans ſa patrie, où ni la pourpre romaine ni les richeſſes ne pouvoient ſatisfaire un eſprit ardent, né pour les intrigues de cour & pour les manèges de la politique. Law eut un ſort plus malheureux : il s'enfuit avec très-peu de fortune.

Chûte d'Albéroni & de Law.

1721. Double mariage à la paix. Un double mariage que le régent avoit intérêt de ſouhaiter, fut le ſceau de ſa réconciliation avec Philippe. L'infante, fille de ce monarque, âgée

de quatre ans, fut accordée à Louis XV qui en avoit onze : on l'amena en France, où son éducation devoit se faire ; & mademoiselle de Montpensier, fille du régent, passa en Espagne pour épouser le prince des Asturies. Le motif du premier mariage, selon quelques écrivains, étoit de retarder la naissance d'un héritier de la couronne : le duc d'Orléans y pouvoit trouver un grand avantage. Quoi qu'il en soit de ses motifs, on sait qu'il employa dans cette affaire le crédit du P. Daubenton, dont il avoit taut médité la perte ; que le jésuite profita de la conjoncture en faveur de sa société & de la bulle *Unigenitus* ; qu'en conséquence de la négociation, Louis XV eut un confesseur jésuite, au lieu du sage & savant abbé Fleuri, & que la bulle obtint tout l'appui du gouvernement. Daubenton avoit presque succédé à la puissance d'Albéroni : heureusement sa politique n'étoit pas meurtrière.

Le régent réussit par Daubenton, & les jésuites y gagnent.

On vit en France un autre phénomène de la fortune, l'abbé Dubois, fils d'un apothicaire de Brive en Limousin, gouverner le royaume avec toute l'autorité du régent. Il avoit été

Fortune de l'abbé Dubois.

ſon précepteur ; il avoit gagné ſa confiance, plutôt que ſon eſtime, en flattant ſes goûts : accuſé de libertinage dans les opinions & dans les mœurs, il y joignoit du moins des talens : ſes négociations, ſoit pour le traité de la quadruple alliance, ſoit pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, en étoient la preuve. Il devint archevêque de Cambrai en 1720, cardinal en 1721, & premier miniſtre l'année ſuivante.

Son entrée au conſeil, occaſion de diſpute.

Son entrée au conſeil de régence, quelques mois avant que d'être premier miniſtre, fut l'époque d'une diſpute qui pouvoit entraîner des ſuites fâcheuſes. Dubois s'aſſit à côté du cardinal de Rohan. Le chancelier déjà rappelé de ſon exil, les ducs & les maréchaux de France ne ſe trouvèrent point au conſeil ; le maréchal de Villeroi & le duc de Noailles, après y avoir accompagné le roi, comme ils y étoient obligés par leurs charges, ſe retirèrent d'abord. Tous refuſoient d'accorder la préſéance aux cardinaux, dont les prétentions avoient été autrefois juſqu'à l'enlever aux princes du ſang. On écrivit, on s'échauffa, & la diſpute ſe termina par des lettres de cachet.

Le jour même qu'elle commença, Noailles ayant rencontré au louvre le cardinal Dubois, lui dit, ſelon les *mémoires* de la régence : *Cette journée ſera fameuſe dans l'hiſtoire, monſieur : on n'oubliera pas d'y marquer, que votre entrée dans le conſeil en a fait déſerter les grands du royaume.* D'Agueſſeau fut exilé pour la ſeconde fois ; & Noailles le fut enſuite, malgré l'affection du prince à ſon égard, parce que ſes principes ne s'accordoient point avec ceux du miniſtère. Dubois lui avoit fait ſa cour ſous le régne de Louis XIV : il lui mandoit les nouvelles pendant la campagne de Catalogne de 1711 : il lui témoignoit dans ſes lettres un grand deſir de lui plaire, & de s'aſſurer ſa protection. Ce même homme devint l'auteur de ſa diſgrace. Le fils de l'apothicaire d'un grand ſeigneur, né dans une de ſes terres, auſſi vicieux que le ſeigneur étoit diſtingué par ſon mérite, remporter ſur lui ce triomphe ! Parmi tant de jeux bizarres de la fortune, ce n'étoit pas le moins étonnant. Noailles conſerva pendans ſon exil na crédit extraordinaire, & l'employa en faveur de la nobleſſe de ſa province :

Ce que lui dit le duc de Noailles.

Dubois le fait exiler, ainſi que d'Agueſſeau.

tout ce qu'il demandoit au régent, il étoit presque sûr de l'obtenir.

1723. Le duc d'Orléans premier ministre, aprés la mort de Dubois.

Dubois jouit peu de son élévation. Il mourut au mois d'août 1723, d'une maladie occasionnée par ses débauches. Le duc d'Orléans ne dédaigna pas de prendre après lui la qualité de premier ministre, car la régence venoit de finir avec la minorité du roi. Il rappela d'exil le duc de Noailles, qu'il avoit toujours aimé autant qu'il l'estimoit. A la première entrevue, il l'embrasse tendrement, lui proteste que sa disgrace n'est venue que de *ce coquin de cardinal Dubois*, pour me servir de ses propres termes. *Eh bien que dirons-nous ?* ajoute t-il avec une sorte d'embarras. Noailles répond en homme d'esprit : *Pax vivis, requies defunctis.* (Paix aux vivans, repos aux défunts.) Il trouva le prince fort changé, se douta qu'il étoit menacé d'un accident, & lui conseilla de se faire saigner sans délai. Le duc d'Orléans répondit qu'il n'en avoit pas le tems. Le lendemain 2 décembre, il mourut d'une attaque d'apoplexie : prince digne d'éloges par son esprit, ses talens, son courage, sa fidélité même que la calomnie attaqua de la manière

Noailles rappelé à la cour.

Mort du duc d'Orléans.

la plus atroce ; mais dont la politique fus moins fondée ſur la ſageſſe que ſur l'intérêt, & dont le gouvernement augmenta beaucoup, par le ſyſtême de Law, cette fureur du luxe & cette ſoif inſatiable de l'or, qui ont ſenſiblement corrompu les maximes & les mœurs de la nation.

Mariage du comte de Touloufe avec une Noailles.

Il venoit de rendre public le mariage du comte de Toulouſe avec la marquiſe de Gondrin, ſœur du duc de Noailles ; mariage fait ſecrettement dans la chapelle de l'archevêché. Le duc lui en avoit demandé la publication, & l'avoit obtenue ſans peine. Si le prince eût vécu, quelle part ne lui eût-il pas donnée dans les affaires du gouvernement ?

LIVRE SECOND.

1723. Ministère du duc de Bourbon. LE DUC DE BOURBON-CONDÉ, en apprenant au roi la mort du duc d'Orléans, demanda & obtint sur le champ la place du premier ministre. Il étoit jeune, aimoit les plaisirs, donnoit sa confiance à des personnes qui devoient en abuser : il fit des fautes, & ses bonnes qualités ne suffisoient pas pour que l'on pût se promettre un gouvernement heureux. Le mariage de Louis XV avec l'infante fut rompu d'abord, sans consulter la cour d'Espagne, sans négocier une affaire si délicate. On renvoya la jeune princesse, parce qu'elle ne pouvoit être nubile de long-tems. On choisit pour reine de France la fille du roi de Pologne détrôné, Stanislas Leczinski, dont l'élévation passagère avoit été l'ouvrage de Charles XII, & que son titre de roi n'empêchoit pas de vivre obscur en Allemagne. Cette démarche occasionna encore une rupture entre les cours de Versailles & de Madrid,

Mariage de Louis XV.

De nouveaux phénomènes étonnent l'Europe. Philippe V abdique en faveur de Louis son fils. Ses vapeurs & sa piété scrupuleuse l'y préparoient depuis quelques années : le poids de la couronne lui étoit devenu insupportable, & Daubenton qui s'étoit opposé à sa retraite ne vivoit plus. Tout-à-coup, une négociation secrette de Ripperda, hollandois, directeur de manufactures en Espagne, termine en grande partie, par le traité de Vienne, les différends de cette cour avec la maison d'Autriche. Dès le tems de la régence, un congrès étoit ouvert à Cambrai pour la même fin, sans que les négociateurs eussent rien fait d'important. Ripperda, de retour à Madrid devint duc & premier ministre, dans une monarchie où les talens d'Albéroni avoient échoué contre tant d'écueils. Son peu de capacité, son imprudence & la haine des Espagnols précipitèrent sa ruine : il fut réduit à se refugier chez les Maures.

1724. Abdication de Philippe V.

Négociation de Ripperda à Vienne.

Son élévation & sa chûte.

A son traité de Vienne, aux entreprises que le renvoi de l'infante pouvoit occasionner, le duc de Bourbon opposa une ligue entre la France, l'Angleterre & la Prusse, par le traité

1726. Le cardinal de Fleuri supplante le

de Hannovre. Mais cette contre-batterie fut inutile. Bourbon resta peu dans le ministère. Fleuri ancien évêque de Fréjus, qui avoit été précepteur du roi, qui jouissoit de sa confiance & de l'estime de la cour, homme d'un caractère doux & d'un esprit aimable, supplanta en 1726 le prince du sang, dont l'exil fit passer toute l'autorité entre ses mains. Il termina bientôt la brouillerie avec l'Espagne, où Philippe V avoit repris la couronne, après la mort du jeune roi son fils, enlevé par la petite-vérole en 1724 *.

1726. duc de Bourbon.

Modération de son caractère.

La fortune du cardinal de Fleuri, (car il fut décoré du chapeau en commençant son ministère) portoit sur un fondement plus solide que toutes les autres, sur la modération & la sagesse.

---

* Son confesseur, jésuite espagnol, & quelques autres théologiens, lui ayant persuadé qu'il ne pouvoit pas en conscience remonter sur le trône, la reine, le maréchal de Tessé, alors ambassadeur en Espagne, & le nonce du pape, eurent des peines infinies à dissiper ses scrupules : on n'en seroit pas venu à bout, si ces théologiens avoient persisté dans leur sentiment.

Ce n'eſt pas qu'il n'eut deſiré le gouvernement, & qu'il ne s'en fût ouvert le chemin avec une ſorte de dextérité. Mais ſon ambition, née des circonſtances plutôt que du caractère, ne fut ni avide, ni contraire au bien de l'état.

Il avoit écrit de Fréjus en 1708 à la maréchale de Noailles : Je connois » depuis long-tems toutes vos bontés » pour moi, & combien vous êtes » vive ſur les intérêts de ceux que vous » honorez de votre amitié. Mais il y » a de certaines étoiles qu'on ne ſau» roit vaincre : la mienne eſt de ce » nombre : auſſi n'y ſongé-je point, » & il vaut mieux s'épargner les mouvemens «. Cependant fixé à la cour, il l'aima, il y fut aimé ; il prit le goût des affaires, il ſe mit en état de les conduire. Enfin, à l'âge de ſoixante & treize ans, il entra malgré ſon *étoile*, dans la carrière la plus brillante ; & ſans avoir le titre de premier miniſtre, il en eut tout le pouvoir. Il gouverna, ſinon en génie élevé qui exécute de grandes choſes, du moins en homme prudent, qui préfère l'eſſentiel au ſpécieux, qui s'accommode aux conjonctures, qui regarde la tranquil-

Sa fortune tardive, mais ſolide.

Idée de ſon gouvernemt uement.

lité publique comme le fondement du bonheur, & qui, par la seule économie, sait guérir des maux que les remèdes violens pouvoient augmenter.

Partialité de l'abbé de Montgon contre lui.

Si l'abbé de Montgon, dans ses Mémoires, donne une idée bien différente du cardinal de Fleuri, il avoue lui-même sa partialité, en déclarant que l'objet de son ouvrage est, non d'écrire l'histoire de son tems, mais de prouver les injustices de ce ministre à son égard. Comment ne pas le soupçonner dès-lors de beaucoup d'exagération sur les défauts de celui qu'il accuse? Les citations même de l'Ecriture & des Pères, dont il hérisse quelquefois ses pages, le rendent suspect d'avoir eu ce qu'on appelle d'ordinaire *le fiel d'un dévot*, avec l'humeur d'un mécontent. L'abdication de Philippe V lui avoit inspiré l'envie d'aller en Espagne, s'attacher au service d'un monarque si religieux. Le duc de Bourbon le chargea d'y ménager en secret le raccommodement des deux cours *.

Négociation de cet abbé pour l'Espagne.

* *Voy.* Mémoires de Montgon, tome III.

Il revint en France, avec une commission de Philippe d'intriguer sous main, pour lui assurer la succession à la couronne, en cas de mort de Louis XV. Il avoit ordre de ne point traiter avec le cardinal, & de ne lui point laisser entrevoir qu'il fut chargé d'aucune affaire. Cependant il lui confia tout, son instruction même, dans les premiers entretiens, quoiqu'il se défiât beaucoup de lui. N'en disons pas davantage. Ce trait prouve assez que l'abbé de Montgon pouvoit avoir de grands torts, & en supposer injustement au ministre. Fleuri aima l'ordre & la paix; le royaume fut florissant jusqu'aux dernières années de son ministère : voilà ce qui fixe en sa faveur le jugement de la postérité; quelques reproches qu'on puisse lui faire sur les lettres de cachet, prodiguées pour la bulle *Unigenitus*, sur la protection peut être excessive accordée à la finance, & sur une économie quelquefois outrée dont les inconvéniens se feront sentir.

L'union des cours de Madrid & de Vienne, la compagnie de commerce établie à Ostende par l'empereur, & favorisée par Philippe V, produisirent

Petite guerre de l'Espagne avec les Anglois.

un commencement de guerre entre l'Angleterre & l'Eſpagne. Les Eſpagnols aſſiégèrent Gibraltar au mois de février 1727, perdirent leurs troupes devant cette place ſans avancer leurs travaux, éprouvèrent comme en d'autres occaſions, les ſuites funeſtes de la témérité & de l'imprudence, & furent trop heureux que le cardinal de Fleuri ménageât promptement la paix, ſans laquelle ils auroient infailliblement ſuccombé. La compagnie d'Oſtende ne ſubſiſta point.

Le duc de Noailles cultive ſes talens.

Nous verrons bientôt le duc de Noailles reparoître ſur la ſcène. L'attachement du cardinal de Fleuri pour la maréchale ſa mère, étoit le moindre titre de diſtinction, après les ſervices qu'il avoit rendus & la réputation qu'il avoit acquiſe. Toujours appliqué dans les intervalles de repos, il ſe rendoit toujours plus digne de préſider aux grandes affaires. Le goût même de la littérature étoit en lui un moyen d'enflammer ſon zèle, & d'étendre ſa capacité. Si le cardinal ne jugeoit pas à propos de partager avec lui les ſoins du gouvernement, s'il craignit même la ſupériorité de ſon génie, du moins ne pouvoit-il s'empêcher de reconnoî-

tre, combien il pouvoit être utile à l'état dans les occaſions importantes.

Philippe V s'étoit réfroidi à ſon égard ſans raiſon.

Extrêmement ſenſible à tout ce qui doit affecter les ames honnêtes, Noailles qui s'étoit vu honoré de l'amitié & des graces du roi d'Eſpagne, ſouffroit beaucoup depuis long-tems de le ſavoir aliéné, ainſi que la reine à ſon égard. Nous ignorons la cauſe de ce changement : on ne peut l'attribuer qu'à de faux rapports, auxquels les conjonctures avoient tant de fois fourni matière.

Ces ombrages ſe diſſipent.

Quand Montgon retourna en Eſpagne, le duc le chargea de diſſiper des préventions ſi injuſtes; choſe d'autant plus facile, que la bonne intelligence étoit rétablie entre les deux cours *. Dans une lettre de remerciment à cet abbé, après lui avoir parlé en général des *mauvais offices, que la jalouſie, l'envie & la calomnie ont inventés*; pour le noircir aux yeux de Philippe V : „ Je le „ répete hardiment, dit-il, je ne vou- „ drois pas une demi-heure de con- „ verſation avec leurs majeſtés Catho- „ liques, pour les convaincre entière-

† Mém. de Montgon, pieces juſtificatives, tome VIII, page 26.

„ ment de la droiture de ma conduite, „ & de la sincérité de mes sentimens“. Personne en effet n'eut plus à cœur de maintenir, entre les deux couronnes, l'union & l'harmonie si nécessaires au bonheur commun.

Affaire de madame d'Armagnac.

Sa tendresse paternelle subit une épreuve non moins douloureuse. Une de ses filles avoit épousé au commencement de la régence le prince Charles d'Armagnac. Il auroit pu aisément alors lui obtenir une pension : l'usage l'invitoit à la demander; mais plus il étoit sûr de l'obtenir, se trouvant à la tête des finances, plus il se crut obligé de donner l'exemple d'un désintéressement tel que les besoins de l'état l'exigeoient. La situation de sa fille devint déplorable. D'injustes prétextes éloignèrent d'elle pour toujours son mari; la réduction des rentes & le systême lui enlevèrent près de la moitié de son revenu. Elle fut réduite plusieurs années à vivre dans un couvent : elle ne pouvoit y demeurer toujours. Le duc de Noailles la retira chez lui, se félicitoit de l'y voir; mais s'inquiétoit sur son sort, en cas d'événemens domestiques, qui pourroient la faire sortir de sa maison. Il s'adressa enfin au mi-

Le duc de Noailles au cardinal de Fleuri. 10 août 1728.

Noailles demande

niſtre ; il lui repréſenta combien ſa fille ſeroit à plaindre avec le nom qu'elle portoit, de ſe trouver ſeule, ſans appui, ſans biens, ayant à peine de quoi ſubvenir au plus indiſpenſable néceſſaire; & il demanda une penſion pour elle.

enfin pour elle une penſion.

La force des raiſons, la manière de les faire valoir, le penchant même du cardinal, ne purent l'emporter ſur ſes principes d'économie. Il répondit au duc que ſa propoſition tireroit à de grandes conſéquences ; que d'autres perſonnes conſidérables étoient dans le cas de la princeſſe d'Armagnac, ayant beaucoup perdu au ſyſtême. „ Vous „ ſavez auſſi l'état de nos finances, „ ajoutoit-il : & je vous crois trop rai„ ſonnable, pour ne pas entrer dans les „ juſtes raiſons que j'ai, de ne point „ propoſer cette demande au roi. Ma„ dame la ducheſſe du Maine & mada„ me la ducheſſe d'Orléans ne me preſ„ ſent pas moins, l'une pour elle, & „ l'autre pour meſdemoiſelles ſes filles. „ La moindre porte qu'on ouvriroit à „ ces ſortes de graces, nous accableroit „ de ſollicitations ou de plaintes. J'eſ„ père que vous voudrez bien vous „ mettre à ma place, & que vous n'en

Refus honnête du cardinal de Fleuri.

Lettre du 13 août.

„ ſerez pas moins perſuadé de mon „ attachement pour vous “. Le duc de Noailles agiſſoit en bon père; le cardinal de Fleuri en bon miniſtre d'état. Toutes les conſidérations perſonnelles, doivent céder au bien public; & les finances ne pouvoient ſe rétablir, qu'en ſe bornant aux dépenſes eſſentielles.

Correſpondance familière du cardinal avec le duc.

Ces deux hommes rares paroiſſoient cordialement unis. Leurs lettres juſqu'au commencement de la guerre de 1733, roulent ſur de petits objets traités d'une manière agréable. L'enjouement ſe mêloit quelquefois dans leur commerce. On en jugera par la réponſe ſuivante du cardinal à une lettre que nous n'avons point.

Lettre plaiſante.

Le cardinal de Fleuri au duc de Noailles. 11 juillet 1730.

„ Vous croyez ſans doute, monſieur, „ que je n'ai rien à faire, puiſque vous „ me propoſez des queſtions les plus „ difficiles à réſoudre. Vous m'avez „ forcé à faire des recherches très-pénibles dans tout le cours de notre „ hiſtoire; & j'ai enfin trouvé, après „ avoir parcouru le règne de tous nos „ rois, que le goût que M. le dauphin „ marque déjà pour les chiens, vient „ en droite ligne du roi Dagobert. „ Il eſt vrai qu'une chronique ſcanda-

„ leuſe porte qu'un beau jour, après „ avoir dit un adieu fort tendre à ceux „ qu'il avoit, il les fit noyer dans le „ Rhin. Mais une hiſtoire bien plus „ fidelle aſſure que ce ne fut qu'après „ une douzaine de fort vilaines chaſſes „ qu'il avoit faites; & qu'il en reprit „ un moment après deux cents autres, „ qui le ſervirent depuis fort fidelle- „ ment. Voilà tout ce que j'ai pu dé- „ couvrir de plus aſſuré; & vous voyez „ qu'il m'a fallu remonter bien haut, „ pour trouver l'origine d'une inclina- „ tion ſi bizarre. Nous avons même „ dans la bibliothèque du roi les noms „ de tous ces chiens, écrits de la main „ propre de Dagobert. Après une re- „ cherche ſi ſavante, je vais me repoſer „ par une petite conférence avec M. „ Walpole, qui eſt la ſeconde d'au- „ jourd'hui. Vous ſavez, monſieur, à „ quel point je vous honore ".

Pour épargner au miniſtre la peine de faire de longues réponſes, le duc le pria d'apoſtiller ſeulement ſes lettres. „ C'eſt une très-belle méthode que „ celle des apoſtilles, lui dit le cardi- „ nal en apoſtillant, & l'invention m'en „ plaît beaucoup ". La nature de cet ouvrage ne permet pas de rappor-

Uſage des apoſtilles. 26 octob. 1729.

ter un nombre de traits plaisants que fit naître cette méthode. Le roi entra lui-même un jour dans la plaisanterie.

Le roi entre dans la plaisanterie.

Noailles envoyant une relation des réjouissances, que le Roussillon avoit faites pour la naissance du dauphin, marquoit au cardinal : „Comme je „crains que votre éminence ne voulut peut-être nous envoyer quelque „ordonnance de comptant, pour nous „dédommager de nos frais, je la supplie de ne point suivre en cela son „inclination, & de nous laisser l'honneur en entier". Sa lettre lui revint avec cette apostille du roi : *Le duc de Noailles contribuera d'un tiers, qui sera pris sur sa terre de Poix.* Son second fils venoit de l'avoir par succession.

Lettres au sujet de la petite vérole de madame de Villars.

6 août 1732.

Au sujet de la petite-vérole de la marquise de Villars, fille du duc, modèle de dévotion & de charité, le cardinal écrit plaisamment : „Je vous „prie de faire dire à la malade qu'elle „aura au moins du rouge, malgré elle, „pendant cinq ou six mois ; mais si elle „en vouloit vendre, car elle aime à „faire argent de tout, je crois qu'elle „en auroit peu de débit". Le duc de Noailles répond : „La marquise de

„ Villars, à laquelle j'ai fait parvenir „ par ambassadeur les bontés de votre „ éminence, & l'article de sa lettre qui „ la regarde, me charge de la remer- „ cier très-humblement de l'honneur „ de son souvenir & de ses bontés, & „ de lui marquer en effet qu'elle est „ assez embarrassée du débit de son „ rouge; mais qu'au défaut de l'argent „ qu'elle en pourroit tirer, elle fait „ mettre à part tout ce qu'elle aura de „ trop pendant le cours de sa ma- „ ladie, soit de bouillons, pots de „ gelée, sirops, apozêmes, tisanes, „ remèdes, médecines, cordiaux, ab- „ sorbans, volatils & autres, &c., „ sans omettre même les ustensiles qui „ lui auront servis : le tout pour ac- „ commoder votre éminence au plus „ juste prix, pour les hôpitaux du roi. „ Elle prétend que c'est un marché „ tout d'or pour votre éminence. J'at- „ tendrai ses ordres sur cela, n'osant „ rien prendre sur moi, & ne voulant „ point embarquer votre éminence dans „ un mauvais marché ". Le cardinal met en apostille : *Il faut attendre notre retour, & vérifier avec experts toutes choses, sur lesquelles il ne seroit pas impossible qu'il y eût des saisies pour ce payement.*

Lettre sur la mort d'un lion de la ménagerie. 14 mai 1732.

Comme la ménagerie étoit sous les ordres du duc de Noailles, la mort d'un lion lui fournit matière de lettre au ministre. „ Je n'ai point eu l'hon„ neur d'écrire à V. E. à l'occasion „ de l'œuf d'autruche qui a été envoyé „ au roi; mais voici une avanture de „ ménagerie plus intéressante, & dont „ je supplie V. E. de prévenir sa ma„ jesté. C'est la mort du pauvre lion, „ qui étoit depuis long-tems dans une „ langueur qui menaçoit ruine. Je le „ regrette beaucoup, parce qu'il te„ tenoit sans difficulté le premier rang „ dans les cours, & que c'est un animal „ difficile à remplacer. Mais d'un autre „ côté, je me console avec votre émi„ nence, quand je songe qu'il lui falloit „ régulièrement sept à huit livres de „ viande par jour pour son ordinaire ".

Réponse du ministre.

Voici l'apostille. *Le roi a fait une petite exclamation en apprenant la mort du pauvre lion; mais il n'a pas laissé de porter cette nouvelle avec courage. Son ordinaire étoit un peu fort, & ne laisse pas de tenir son coin dans la consolation. Il laisse une veuve bien affligée qui sera difficile à remarier; mais au moins elle n'héritera pas de la pension de son mari, à moins que ce ne fût la coutume d'Afrique.*

Cet esprit d'économie se fait remarquer dans toute la conduite du cardinal : c'étoit l'esprit dont on avoit le plus besoin. Il y joignoit le courage qu'il faut pour refuser ; & la politesse pour adoucir les refus. Mais tout doit avoir des bornes & des règles. Le ministre évitoit par économie certaines dépenses qu'on auroit dû faire par raison d'état. Le tems approche où il aura sujet de s'en repentir. Son économie quelquefois poussée trop loin.

L'heureuse paix, maintenue avec tant de soin au-dedans & au-dehors, fut enfin troublée par l'événement le plus difficile à prévoir. Le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, élu pour la seconde fois roi de Pologne, après la mort d'Auguste II en 1733, sembloit pouvoir compter sur les suffrages de sa nation. Mais sur quoi compter dans un pays d'anarchie ? Il y eut une autre élection en faveur de l'électeur de Saxe, fils d'Auguste, soutenu par les armes de l'empereur Charles VI & de la Russie. Stanislas est assiégé dans la ville de Dantzick. On lui envoie de France un foible secours, qui ne peut servir qu'à augmenter le chagrin de sa disgrace. Il se voit bientôt réduit à s'enfuir déguisé en matelot, à travers Stanislas élu roi de Pologne, & détrôné une seconde fois.

les Ruſſes dont le général Munich avoit mis indignement ſa tête à prix.

Guerre entrepriſe contre l'empereur.

On crut qu'il étoit de l'honneur du roi de France, de venger une telle injure. Le cardinal de Fleuri forma une ligue avec les rois d'Eſpagne & de Sardaigne contre l'empereur. L'Angleterre & la Hollande virent ſes projets ſans inquiétude, parce qu'elles étoient ſures de ſa modération. Le maréchal de Berwick s'empara du fort de Kelh à la fin de la même année 1733 : l'année ſuivante, la guerre devint plus vive, ſoit en Italie, ſoit en Allemagne.

1734. Correſpondances de Noailles, matériaux de nos rélations militaires.

Je ne dois parler des opérations militaires que d'après les correſpondances du duc de Noailles, dont le recueil eſt prodigieuſement volumineux. Jamais général n'écrivit plus au milieu des camps, & ne fut cependant plus actif. Sa tente pouvoit ſe comparer au cabinet d'un miniſtre, & quelquefois d'un homme de lettres; quoique ſes troupes le viſſent toujours en mouvement dans l'occaſion. Mais ce genre de travail, très-ſouvent minutieux par ſa nature, fournit peu de matériaux à l'hiſtoire, quand l'hiſtorien ſe fait une loi de n'écrire que les choſes utiles & remarquables.

remarquables. Laiſſons aux gazettes ce qui ne peut intéreſſer ailleurs. 1734.

Le maréchal de Berwick commandoit l'armée d'Allemagne. Le duc de Noailles ſervit ſous ſes ordres, ainſi que le comte de Belle-Iſle, lieutenant-général, homme à vaſtes projets, qu'il ſuivoit avec une ardeur extrême; aſpirant à tout, capable de beaucoup de choſes par ſes talens, mais capable auſſi de s'égarer dans ſes ſyſtêmes, & de ſe laiſſer éblouir par des apparences.

Le comte de Belle-Iſle fort en crédit.

Ce dernier s'étoit attiré plus de confiance que l'autre; j'ignore par quels moyens: on l'avoit mis dans le ſecret des opérations projetées: probablement on n'avoit fait qu'adopter ſes vues. Il fut chargé du ſiége de Trarbach: Noailles fut deſtiné à le couvrir, ſans qu'on lui eût auparavant rien communiqué. Son amour-propre en devoit ſouffrir: ſon zèle pour le bien du ſervice le rendit plus ſenſible à d'autres choſes.

Noailles n'eſt pas conſulté.

Dès le commencement d'avril, on ſe met en campagne, les chemins étant affreux, les troupes n'étant pas encore dans un état convenable, les fourages & la ſubſiſtance de la cavalerie paroiſ-

Commencemens de campagne trop précipités.

1734. ſant encore incertains. Le duc de Noailles ne concevoit rien à cette marche ; il s'efforçoit d'en ſauver les inconvéniens à ſon corps d'armée. Il rendoit compte de tout au miniſtre de la guerre, M. d'Angervilliers, qui lui témoignoit une eſtime particulière. Peignant ſa ſituation au camp de Hombourg : „ Elle n'eſt pas brillante, diſoit-„ il, mais elle encore moins agréa-„ ble : car je ne ſais rien de plus triſte „ que de vivre du jour à la journée, „ & d'être toujours en peine du len-„ demain “.

Le duc de Noailles à M. d'Angervilliers 15 avril.

Noailles chargé de l'attaque des lignes d'Etlingen Id. 8 mai.

Après quelques ſemaines perdues dans l'incertitude, on commence enfin le ſiége du château de Trarbach, & le maréchal de Berwick ſe diſpoſe à paſſer le Rhin. Il ſe fait joindre par le duc de Noailles au Fort-Louis le premier mai ; il lui donne l'avant-garde ; & après le paſſage du fleuve, il le charge d'attaquer les fameuſes lignes d'Etlingen, où les ennemis étoient poſtés. Le duc ſe rend à Raſtadt ; s'informe de tout, s'avance & examine les choſes par lui-même, accompagné du comte de Saxe, alors maréchal-de-camp, dont il célébroit le mérite, & qu'il ſembloit annoncer dès-lors comme

Son eſtime pour le comte de Saxe.

le défenseur de la France. L'endroit le plus foible des lignes étant la partie des hauteurs, qui touchent au montagnes noires, il a grand soin de ne donner aucune jalousie aux ennemis de ce côté-là, & d'attirer ailleurs toute leur attention. Sur son rapport, la résolution est bientôt prise d'attaquer par la montagne : il court l'exécuter avec son ardeur naturelle, jointe à toutes les mesures de la prudence. 1734.

Il reconnoît l'endroit par où l'on doit attaquer.

Dispositions pour l'attaque.

Il avoit onze bataillons, cent carabiniers, des gardes-du-corps & deux régimens de dragons. Il arrive au pied de la montagne deux heures avant la nuit. Tandis qu'il donne ses ordres, le comte de Saxe va reconnoître lui-même le chemin. Le lendemain 4 mai, on marche sur deux colonnes, qui gagnent en même-tems le sommet; on y trouve une petite plaine où l'on se met en bataille; on traverse en bon ordre un bois voisin des retranchemens. Les ennemis voient déboucher les troupes, attendent les grenadiers, & font leur décharge à bout portant; mais ils devoient bientôt céder au nombre & à la valeur.

Les retranchemens faits à la turque De force

consistoient en de gros arbres, posés 1734. en échiquier, entrelacés les uns dans les autres avec les branches, & d'environ cinq toises d'épaisseur. C'est ce qu'on apelloit des *palanques*. Nos grenadiers franchirent ces obstacles, après avoir essuyé une seconde décharge. Les ennemis, n'ayant qu'un bataillon & une centaine de cavaliers en cet endroit, abandonnent leur poste, & le duc de Noailles s'en rend maître. Il ne perdit que 75 hommes, tués ou blessés.

Les retranchement.

Noailles s'arrête à propos.

A une demi-lieue de-là, étoient deux ouvrages également forts & bien gardés. En les attaquant, on pouvoit perdre un avantage certain; on auroit couru risque de voir l'ennemi profiter de l'occasion, pour reprendre les hauteurs; de se trouver même sans communication avec l'armée. Un chef habile ne commet point d'imprudence. Noailles prend un poste sûr; & quoique persuadé que les lignes seroient bientôt abandonnées entiérement, il se dispose à une nouvelle attaque, en cas qu'on veuille défendre ces forts.

Il court conférer.

Il avoit besoin pour cela de canon, & d'un corps plus considérable d'in-

fanterie. Un lieutenant qu'il avoit envoyé rendre compte au général, ne revenoit point. Le tems pressoit. Craignant d'ailleurs qu'on n'attaquât les lignes par la plaine, ce qui eût été sacrifiet inutilement le reste des troupes, il prend le parti d'aller lui-même conférer avec Berwick, & laisse au comte de Saxe le soin de garder son poste. Il va par des chemins affreux, longeant les lignes, examinant tout; il arrive presque en même tems que l'officier chargé de son message, il trouve que Berwick a déjà ordonné l'attaque du côté de la plaine; il lui en représente les risques, & combien le succès étoit infaillible de l'autre côté. Aussitôt le genéral envoie un contre-ordre; peu de tems après il apprend, comme le duc de Noailles l'avoit prédit, que les ennemis ont abandonné les lignes.

1734. avec Berwick.

& lui fait abandonner un mauvais parti.

Un jour plus tard, l'expédition auroit été impossible. Le prince Eugène venoit d'arriver, & attendoit quatorze bataillons & plus de trente-cinq escadrons, qui n'étoient qu'à trois ou quatre lieues. Il dînoit lorsqu'on lui apporta la nouvelle, que les François avoient pénétré par les hauteurs. Il prit

Arrivée du prince Eugene, un jour trop tard.

Ibid.

1734. froidement deux prises de tabac, & dit : *Laissez faire messieurs les François : je n'ai jamais été du sentiment de ces lignes : cela n'est bon que pour des poltrons.*

Raisons d'entreprendre un siége, pour aguerrir les troupes.

On pensa dès-lors au siége de Philipsbourg, comme à une entreprise essentielle. Noailles ne douta point du succès. Une des raisons de l'entreprendre étoit, selon lui, qu'il falloit nécessairement un siége pour aguerrir nos troupes. „ Une interruption de vingt „ ans de guerre, dit-il, a ôté une certaine habitude des coups de fusil, qu'il „ faut essayer de rattraper : nous avons „ bien de la bonne volonté, mais le „ physique n'y est pas : c'est particu„ lièrement dans les sièges qu'on se „ forme à cette douce pratique ". Heureusement le François, pourvu qu'il soit discipliné, est bientôt prêt à courir au feu.

Le duc de Noailles à M. d'Angervilliers 12 mai.

Courses pénibles & utiles.

Id. 20 mai &c.

Berwick exerça l'activité de Noailles, en le chargeant de faire des tournées pour reconnoître le pays. Personne n'y étoit plus propre. Rien n'échappoit à son attention, il faisoit dresser des plans & des cartes, dont l'exactitude surpassoit tout ce que l'on avoit eu en ce genre : il prévoyoit tout ce qui

pouvoit être utile un jour : il trouvoit d'ailleurs un avantage actuel à des cour- 1734.
ses si pénibles, celui d'apprendre aux jeunes gens *à s'endurcir au travail, en couchant un peu à l'air & sur la paille, & ne faisant plus si bonne chère.* Il alla jusqu'auprès de Philipsbourg examiner une partie de la circonvallation, quoique ce soin regardât le marquis d'Asfeldt.

Noailles sollicite des récompense pour les officiers.

Son zèle à solliciter des récompenses pour ceux qui s'étoient distingués aux lignes d'Etlingen, n'est pas moins remarquable par son motif. Il représentoit au ministre la nécessité urgeute de ranimer l'émulation dans les officiers, & sur-tout dans les vieux, dont le dégoût & l'engourdissement devenoient extrêmes. „ L'esprit d'économie, disoit-il, est utile sans difficulté ; mais il y a des bornes à tout, & l'on perd souvent par une épargne mal entendue, ce qui coûte ensuite fort cher à réparer. Je croirois manquer à tout principe & trahir ma conscience, si je n'avois l'honneur de vous dire si nettement ce que tous les gens bien intentionnés voient & sentent comme moi ". On eut égard à ces remontrances,

Ibid.

Il n'aime point une économie outrée.

quoique peu conformes au goût du cardinal.

1734.

Siége de Philipsbourg.

Noailles s'offrit à conduire le siége de Philipsbourg. D'Asfeldt qui étoit à la tête du génie, en fut chargé, & alla investir cette place le 23 mai. Le maréchal de Berwick voulut qu'une grande partie de l'armée se tînt dans des lignes. On en murmura, on craignit un événement funeste. Le duc de Noailles pensoit là-dessus comme les autres, observant que les lignes étoient mauvaises; que la cavalerie n'y pouvoit servir à rien; que si elles étoient forcées par un seul endroit, il seroit impossible d'y porter aucun secours; enfin qu'il n'y avoit que deux ponts pour se retirer en cas de malheur. Quoique d'un avis contraire à celui du maréchal, il donna l'exemple de la plus parfaite subordination. Son poste étoit à Spire. Il venoit de là monter la tranchée : il se comporta toujours en homme qui s'oublie lui-même, quand il se doit au bien de l'état.

Sagesse de Noailles en désapprouvant les opérations de Berwick.

Mort de ce général.

Les ennemis s'approchoient des lignes. On crut qu'ils vouloient les attaquer, on desiroit généralement de marcher à eux. Berwick persista dans son sentiment. Il fut tué le 12 juin

d'un coup de canon, en visitant les travaux de la tranchée, & sa mort pouvoit avoir des suites fatales. 1734.

Noailles & d'Asfeldt maréchaux de France.

Cette nouvelle inquiéta d'autant plus la cour, que le succès du siége devenoit plus incertain. On fit maréchaux de France d'Asfeldt & Noailles; mais on craignit qu'ils ne s'accordassent point entre eux, le second devant être subordonné à l'autre comme à son ancien, & pouvant avoir beaucoup de répugnance à lui obéir. » Votre » nouvelle dignité, lui écrivit le mi- » nistre de la guerre, vous met en état » de faire plus d'usage & de vos talens, » & du don que vous avez de persua- » der. Nous sommes dans un moment » critique. Servez-vous du courage que » vous avez dans l'esprit, pour faire » prendre les bons partis. Donnez-moi » souvent, je vous conjure, de vos » nouvelles en particulier; avertissez- » moi des choses que vous croirez de- » voir être faites, & qui doivent partir » d'ici, & croyez que je me mettrai en » quatre pour vous servir. »

Confiance du ministre de la guerre pour le premier. M. d'Angervilliers au maréchal de Noailles. 14 janv.

Noailles ménage extrêmement son collégue.

Il étoit inutile de recommander au maréchal de Noailles ce que l'amour du devoir lui inspiroit. Toutes ses démarches tendirent à l'union avec son

1734. collègue, si nécessaire pour le succès d'une entreprise, que le tems perdu & de mauvaises manœuvres rendoient extrêmement difficile. Le trouvant entêté de ses opinions, opiniâtre à laisser les lignes telles qu'elles étoient, à y attendre le prince Eugène; après de vains efforts pour le faire changer d'avis, il approuva en public ses sentimens; & il travailla de son côté avec une ardeur infatigable à prévenir les malheurs dont on sembloit menacé.

Le ministre l'exhorte à parler plus librement.

Sa déférence parut au ministre poussée trop loin: car on savoit que l'attaque de Philipsbourg avoit été mal dirigée; qu'en s'écartant de la méthode suivie par Vauben en 1688, on avançoit peu & l'on perdoit plus de monde; qu'il avoit fallu réparer beaucoup de fautes. D'Angervilliers le pressoit donc d'insister sur les objets importans. Il vouloit du moins savoir par lui ce que les opérations avoient de répréhensible. Il lui marquoit: » Un homme » tel que vous, qui participe au com» mandement de l'armée, doit ins» truire le roi, afin que S. M. puisse, » par ses ordres, faire changer ce qui » est contre son service « La situation de Noailles n'en étoit que plus embarrassante.

M. d'Angervilliers au maréchal de Noailles. 28 juin.

On imagineroit à peine les travaux qu'il essuya pour la défense des lignes. Le prince Eugène étoit en présence, & donnoit une continuelle inquiétude. Pendant vingt jours, Noailles fut en mouvement. Il campoit entre les deux premiers bataillons du régiment de Navarre; il passoit les nuits au bivouac; le Rhin étant débordé, il alloit chaque jour d'un quartier à l'autre dans un petit bateau, s'exposant à toutes sortes de périls, & animant les troupes par son exemple. Aussi se réjouissoit-il de leur courage. » Vous pouvez assurer le » roi, écrivoit-il au ministre, qu'il y a » encore des François & même des » Gaulois : c'est tout dire. Je suis venu » voir un moment M. le maréchal » d'Asfeldt & conférer avec lui : je » m'en retourne dans le moment à ma » chere droite, où nous faisons mille » petites agaceries à ces messieurs, qui » ne me paroissent pas à beaucoup près » si coquets que nous : la distance en- » tre nous n'est pas de deux cents toi- » ses.... Je suis ici sans équipage & » sans en pouvoir faire venir. J'ai une » tente & un lit d'emprunt, & je me » fais donner à dîner par nos jeunes » colonels, que je tiens en belle hu-

1734. Travaux étonnans du maréchal.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 13 juillet.

» meur ». Cette gaïté militaire étoit un présage du succès.

1734. Prise de Philipsbourg.

Philipsbourg se rendit le 18 juillet, en présence de l'armée impériale, commandée par le prince Eugène, presque égale à la nôtre : le roi de Prusse s'y trouvoit, avec une foule de princes souverains de l'empire. Cette armée attendit tranquillement que la garnison fût sortie de la place, & décampa sans avoir osé rien entreprendre. Il n'étoit pas douteux que le maréchal de Noailles n'eût singulièrement contribué à la gloire de cette expédition. Les ministres l'en félicitèrent. D'Angervilliers lui marqua : *Vous avez su inspirer aux troupes une confiance, qui vaut mieux que tous les retranchemens*. Mais ces éloges lui laissoient un juste sujet de chagrin.

Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri. 25 juillet.

D'Asfeldt repasse le Rhin, sans consulter Noailles.

Le maréchal d'Asfeldt, en observant toutes les bienséances à son égard, donnoit sa confiance à d'autres, & prit sans le consulter une résolution qui ne lui parut ni sage ni glorieuse : il repassa le Rhin pour aller manger les environs de Worms & de Mayence. » Je ne » sais, disoit Noailles, si cette démar- » che n'influera pas un peu sur la ré- » putation de nos armes ; & si on ne la

Celui-ci craint pour l'honneur de nos armes.

» regardera pas, dans l'empire, comme » une marque de timidité de notre » part : ce qui seroit très-fâcheux ; car „ si l'opinion en général fait tout parmi » les hommes, elle étend encore bien » plus ses droits en particulier sur le » métier de la guerre «. En parlant avec franchise, comme il y étoit obligé, il ménageoit infiniment la délicatesse de son collègue ; il ne craignoit rien tant qu'une ombre de désunion. 1734.

Ses travaux augmentent.

D'Asfeldt le laisse à la tête d'un corps d'armée, pour veiller aux mouvemens de l'ennemi, pour l'empêcher de passer le Rhin, & pour travailler aux réparations de Philipsbourg. Ce fut une continuation de soins & de fatigues, dont tout autre eût été bientôt accablé. Depuis long tems, il n'avoit le tems de réfléchir qu'à cheval, quand il ne parloit point. C'est alors qu'il méditoit : il écrivoit dans les intervalles de repos, & écrivoit comme s'il n'avoit eu autre chose à faire. Les ministres lui en témoignent leur étonnement dans plusieurs lettres. Il faudroit lire les siennes, pour juger de cette espèce de prodige.

A Mr. d'Angervilliers. 27 juillet.

Prévoyan-

Comme d'Angervilliers, plein de

confiance en ses lumières, lui deman-
1734. doit instamment ses observations sur le
Ce qui le caractérise. passé & ses vues pour l'avenir ; Noailles consentit à s'expliquer ; mais en remarquant combien il est difficile &
Au même 8 août. dangereux de faire des projets de guerre, qu'on n'est pas chargé d'exécuter soi-même ; & dont le succès dépend des moyens, des arrangemens, de la prévoyance par laquelle on prévient les inconvéniens inséparables de toute entreprise. Cette prévoyance, aussi rare qu'essentielle aux généraux, formoit principalement son caractère. Elle l'exposa quelquefois à des reproches. Il voyoit trop de choses possibles, & vouloit en trop combiner, pour ne pas être sujet à une sorte d'indécision. On le taxa de lenteur & même de timidité, parce qu'il vouloit enchaîner la fortune, s'il le pouvoit, par toutes les mesures de la prudence. Mais dans combien d'occasions, ne fut-il pas se déterminer sur le champ au meilleur parti, & le suivre avec vigueur !

Ses réflexions sur la campagne. Quoi qu'il en soit, il prouve, en répondant au ministre, que la perte du tems, au commencement de la campagne,
Ibid. a fait beaucoup de tort ; que l'on auroit pu se rendre maître de Phi-

lipsbourg au printems, sans avoir à craindre aucun des obstacles qu'il a fallu surmonter. Il voudroit qu'on n'eût repassé le Rhin qu'à la dernière extrêmité, & il montre les inconvéniens de cette retraite trop prompte. 1734.

Comment il convient de la terminer.

Dans l'état actuel des choses, le prince Eugène descendant le fleuve avec toutes ses forces, il juge qu'on ne doit plus former que des plans conditionnels; qu'il faut sur-tout prendre de bonnes mesures, pour en assurer l'exécution; qu'il faut finir cette campagne du mieux qu'on pourra, sans projets d'entreprise considérable; qu'il convient de laisser entendre que l'armée sera séparée de bonne heure, parce que les troupes ont beaucoup souffert, & d'engager par là les ennemis à en faire autant: ce qui fourniroit peut-être quelque occasion avantageuse. Enfin il est d'avis d'arranger les quartiers d'hiver rélativement au plan de la campagne prochaine: un point essentiel est de placer les troupes de manière, que non-seulement on leur évite les mouvemens inutiles qui les ruinent; mais qu'on ne découvre pas ses desseins aux ennemis, par les marches qu'elles sont obligées de faire.

1734. Faute du maréchal d'Asfeldt. Le maréchal de Noailles à d'Angerv. 13 & 14 août.

Soit jalousie, soit prévention, d'Asfeldt ne consultoit point Noailles sur les choses les plus importantes, quoique les ordres de la cour, ainsi que le bien du service, l'y obligeassent; & il fit une faute que rien ne pouvoit excuser. Son passage du Rhin, immédiatement après la prise de Philipsbourg, avoit du moins un prétexte assez plausible, le besoin de subsistances & la proximité de l'ennemi, qui empêchoit d'aller en avant. Mais tout-à-coup, il prend le parti d'abandonner le pays de Worms & de Mayence, où l'on pouvoit vivre au moins deux mois, & de retourner vers Philipsbourg, parce que les impériaux faisoient un pont sur le Rhin. C'étoit montrer la crainte d'une action; & cependant plusieurs lettres de la cour ordonnoient de ne pas l'éviter. Noailles auroit trahi son devoir, s'il n'avoit pas écrit son sentiment sur cette manœuvre. Il s'expliqua malgré lui, en avertissant qu'il n'y avoit point de remède, & qu'il falloit seulement prendre de meilleures mesures pour l'année prochaine.

Noailles obligé de s'expliquer.

Il conseille de ne pas échauffer la tête du général.

„ Gardez-vous bien sur-tout, dit-il „ au ministre, de rien mander à votre „ général qui puisse le piquer & lui

» échauffer la tête. Souvenez-vous de
» l'affaire de Ramilli : une lettre de M. 1734.
» de Chamillart à M. le maréchal de
» Villeroi en fut cause. Il ne faut pas
» se commettre à pareille avanture ; &
» on doit avoir pour principe, que c'est
» à celui qui commande à desirer une
» action, & que la cour ne doit pas l'y
» exciter hors dans des cas uniques ».

Force de l'opinion sur les François.

Il observe que les François sont capables de tout dans la plus petite prospérité, mais sans ressource dans la moindre adversité ; qu'on ne les gouverne que par l'opinion ; que leur imagination a besoin d'être remuée, & que tout la glace en ce moment. Ne point se commettre à une bataille, sans paroître l'éviter ; vivre au dépens de l'ennemi le plus qu'il sera possible ; conserver le Spireback, comme un poste essentiel pour la conservation de Philipsbourg & de Landau : c'est ce qu'il conseille de recommander au général.

Noailles avoit raison.

Le ministre sentoit la justesse de ces vues. *Ce qui vient de se passer*, lui écrivit-il, *est déplorable & très-contraire aux intentions du roi. Dès que l'on s'est aperçu du dessein, on a envoyé courriers sur courriers pour l'arrêter : ils sont*

M. d'Angervilliers

1734. *arrivés trop tard... J'insiste sur les choses que vous me marquez.* Il étoit douloureux pour le maréchal de Noailles, de ne point approuver la conduite d'un collègue défiant, ulcéré peut-être par les avis qu'il recevoit de la cour, & les attribuant sans doute à ceux que la cour recevoit de Noailles lui-même. Mais celui-ci toujours prêt à rendre compte de ses sentimens & de sa conduite, avoit la consolation de remplir le devoir d'un bon citoyen, en s'exposant à des tracasseries dont il ne laissoit pas de craindre le désagrément. » J'ai fait au roi, disoit-il, plus » d'un sacrifice pendant le cours de » cette campagne : j'irai jusqu'au bout; » après quoi je prendrai mon parti en » homme sage. Je vous parle sans » humeur ; mais ceci est insoute- » nable «.

Au maréchal de Noailles. 19 août.

Mais sa situation n'en étoit que plus fâcheuse.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers. 25 août.

D'Asfeldt gouverné par un autre.

En effet, il s'apercevoit tous les jours que, sous les dehors de la politesse & des égards, d'Asfeldt n'étoit pas pour lui ce qu'exigeoit le bien des affaires. On le consultoit sur les détails, en lui laissant ignorer les projets. On donnoit toute la préférence à un homme qu'on vouloit élever, qui avoit sans doute plus de souplesse, & dont

le parti se fortifioit tous les jours. La prévention pour l'un exposoit l'autre à des dégouts, à des injustices. Noailles sut qu'on lui reprochoit d'avoir commis deux fautes au second passage du Rhin. Il prouva que ces pretendues fautes étoient ce que les circonstances permettoient de mieux. Enfin il s'expliqua comme un cœur noble & sensible a droit de le faire, lorsque des obstacles insurmontables traversent les vues de son zèle. Voici sa lettre au ministre : 1734.

„ Les principes qui sont gravés „ dans mon cœur & nés avec moi, „ m'ont décidé à me livrer à ce qui „ pouvoit être utile au service du roi, „ au bien de la patrie & à l'honneur „ de la nation. J'ai oublié toute con- „ sidération particulière & person- „ nelle. Mais il y a un terme au-delà „ duquel on ne doit pas passer: il me „ seroit impossible de le taire. Je vous „ supplie de vous le tenir pour dit : „ si mes services sont agréables au roi, „ je suis prêt à lui tout sacrifier : hiver, „ été, je ne refuserai rien; mais je ne „ puis plus servir sous M. le maréchal „ d'Asfeldt, passé cette campagne, „ & je ne crois pas qu'on voulût

Noailles demande à ne plus servir avec lui.

Le maréchal de Noailles à M. d'Anvilliers. 9 septem.

„ l'exiger de moi. Je finirai de bonne
1718. „ grace, comme je l'ai commencé.
Il ne brigue point le commandement. „ Si on ne me juge pas digne de la „ confiance, qu'on doit avoir dans „ celui que l'on charge d'un aussi pénible fardeau, je m'en consolerai, „ & je vivrai philosophiquement sans „ peine & sans regrets. Le métier est „ dur & désagréable pour le présent, „ & ne ressemble en rien à ce qu'il „ étoit autrefois : j'en vois & j'en sens „ la différence. Ainsi, monsieur, bien „ loin d'aspirer à la première place, „ je crois que tout homme sensé ne la „ doit envisager qu'en tremblant. C'est „ ainsi que je pense, & l'on ne me „ verra briguer ni faire d'intrigues „ pour l'obtenir “.

On le lui destine. 16 septembre. D'Angervilliers lui répond : „ Je „ crois qu'on vous prendra au mot, „ lorsque vous offrez vos services au „ roi l'été & l'hiver, & qu'on vous „ priera de rester cet hiver en Alsace ; „ ce qui vraisemblablement vous con- „ duira au suprême commandement „ des armées pour la campagne pro- „ chaine “. C'étoient de nouvelles fatigues à soutenir pendant l'hiver, tandis que le besoin de repos, les affaires domestiques & les affections de fa-

mille l'invitoient fortement au retour. Il accepta, pourvu néanmoins que l'on ne dégradât point le commandement, & qu'on n'humiliât point sa personne par des limitations sans exemple, comme des avis particuliers le lui faisoient craindre. Le cardinal de Fleuri, à qui il témoigna ses inquiétudes sur ce point, lui marqua d'une manière satisfaisante, qu'il devoit commander toutes les troupes sur le Rhin, & jouir des mêmes prérogatives qu'avoit le maréchal d'Asfeldt.

1734.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 6 octob.

La campagne finit avec peu de gloire, avec beaucoup de difficultés pour les subsistances. Un simple partisan, à la tête d'un corps de houssards, brava souvent l'armée & enleva quantité de chevaux. Noailles proposa quelques coups de main qui ne furent point agréés. Ne pouvant mieux faire, il travailla à s'instruire de plus en plus : il visitoit le pays, il l'étudioit, persuadé que cette connoissance étoit indispensable pour les projets, & qu'on ne devoit point épargner ses peines pour l'acquérir. Les troupes furent séparées vers la fin d'octobre.

Fin de la campagne peu glorieuse.

Noailles s'instruit toujours.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 22 sept.

Belle-Isle avoit toujours eu pendant la campagne un corps d'armée sous

Projet d'occuper

ses ordres. Il paroît certain que ses
1734. idées militaires décidoient le cardinal de
Fleuri; comme le maréchal d'Asfeldt.
C'est de lui que vint un nouveau projet dont la cour ordonna l'exécution, le projet d'occuper Worms. Noailles en voyoit les avantages; mais il auroit voulu qu'on les balançât avec les inconvéniens, & qu'avant tout on s'assurât si Worms étoit en état de défense, comment on s'y maintiendroit, de quoi on y subsisteroit; points importans que l'auteur du projet avoit mal examinés.

Worms, que Belle-Isle fait adopter.

Ibid.

Après avoir conféré avec d'Asfeldt & Belle-Isle, il ne perdit pas un moment pour hâter les préparatifs, & pour obéir aux ordres du roi. Il pouvoit craindre quelques difficultés de la part du maréchal du-Bourg, son ancien, gouverneur d'Alsace, digne de tous les égards qui sont dus aux longs services. Mais il obtint aisément sa confiance. Un trait remarquable de modestie fera juger s'il en étoit digne. L'état des officiers-généraux portoit qu'ils serviroient sous l'autorité de Noailles, & non sous celle de du-Bourg. Ce devoit être pour celui-ci un désagrément. Noailles demanda que

Noailles chargé de l'exécution.

Ibid.

Il demande que le maréchal du-Bourg partage avec lui le commandement des troupes.

les officiers-généraux fussent également aux ordres de l'un & de l'autre, assurant que rien n'en souffriroit, & que le plus grand inconvénient seroit pour lui de n'être pas bien avec le gouverneur d'Alsace. » Vous trouverez » peu de sollicitations de pareille na- » ture, dit-il au ministre : mais je me » flatte que par rapport à la nouveauté, » on ne me refusera pas ce que je de- » mande «. Cette attention, d'autant plus généreuse qu'elle étoit secrette, fut applaudie à la cour, & la demande accordée. 1734.

Les subsistances manquoient à la cavalerie. Le général ne demandoit de l'avoine que pour quinze jours, & son activité singulière ne pouvoit suppléer au défaut de précautions. Cependant les ennemis occupèrent Worms, au nombre de dix à douze mille hommes. Le roi & les ministres en furent extrêmement inquiets; on pressoit Noailles d'agir, on lui demandoit pourquoi il ne l'avoit pas fait encore. Il laissoit dire, & travailloit sans relâche à faire ce qu'exigeoit la prudence; répondant du succès quand il auroit pourvu à tout, & expliquant toujours les raisons de sa conduite,

Worms occupé par les ennemis.

Inquiétude de la cour.

fondées sur les grands principes de la
1734. guerre. C'est en Alsace qu'il faisoit les préparatifs; & il n'étoit chargé du commandement, par le départ d'Asfeldt, que depuis le 24 octobre.

Les ennemis décampent.

Il arriva le 9 novembre à Spire, & le 13 à Worms. Les ennemis s'en étoient déjà retirés; dans la persuasion qu'il alloit passer le Rhin pour attaquer leurs ouvrages du côté de Heidelberg. Ce bruit avoit été répandu à dessein, & ne fut pas inutile, quoique Noailles eût desiré de les joindre.

Lettre agréable du cardinal.

» Ils nous ont donné un petit souf-
» flet, lui écrivit le cardinal de Fleuri,
» & dans la régle des procédés nous
» devrions nous en venger; mais la
» difficulté des subsistances est un em-
» barras impossible à surmonter; il
» faut nous en tenir au *Quos ego* de
» Virgile, & leur garder la rancune
» à Worms que les quatre murailles;
» vous ne laisserez pas d'être embar-
» rassé comment y pouvoit laisser des
» troupes. Il faut s'en remettre entière-
» ment à ce que vous jugerez vous-
» même qu'on pourroit faire & à ce
» qui seroit possible «.

Noailles se trouve

Le maréchal avoit eu beaucoup de répugnance pour cette expédition, & ne

ne l'avoit pas dissimulé ; non qu'il doutât du succès : il étoit sûr de chasser les impériaux s'ils osoient l'attendre ; mais il doutoient que les troupes pussent subsister l'hiver dans ces quartiers, comme le comte de Belle-Isle l'avoit assuré ; & si elles ne le pouvoient pas, quel nouveau sujet d'inquiétudes ? Après avoir obéi aux ordres de la cour, il n'éprouva que trop ce qu'il avoit soupçonné. En traitant la matière à fond avec Belle-Isle, il découvrit l'erreur de ses calculs ; & ne put que désaprouver les expédiens qu'il proposoit, pour remplir un vuide considérable. C'est le sujet d'une longue dépêche au ministre, d'autant plus intéressante qu'elle est pleine de ces sentimens de justice & d'humanité, si peu connus au milieu des armes.

1734. pas les subsistances qne Belle-Isle ptomettoit.

D'abord la quantité de fourages qu'on pouvoit tirer du pays & des environs, étoit fort au dessous du nécessaire. L'électeur Palatin, prince neutre & qu'il importoit de ménager, offroit d'en fournir une partie, mais pourvu qu'il fût assuré du payement ; sans quoi il ne vouloit point donner d'ordre à ses sujets, sur-tout ayant déjà plusieurs raisons de se plaindre. Noail-

Il ne veut s'engager à rien sans être sûr de tenir parole.

les demande là-dessus les ordres du

1734. roi, *d'une maniere si précise qu'il ne reste aucun doute sur l'exécution* :

Le maréchal de Noailles à M. d'Angers. 21 novembre.

» Vous ne pouvez blâmer ma délica-
» tesse, dit-il; nos plus grands minis-
» tres ont eu de tout tems des gens de
» toute espèce, pour servir suivant l'oc-
» casion : il en est de moins scrupuleux
» les uns que les autres ; mais il est
» bon d'en conserver quelques-uns sur
» la parole desquels les ennemis mê-
» mes puissent compter. Je vous de-
» mande, monsieur, de me mettre
» du nombre de ces derniers [a].

Sommes à lever pour les troupes.

Un article infiniment plus épineux étoit celui du *bien vivre*, & des gratifications pour les troupes, objet de deux millions deux cent mille livres en comptant au plus juste. Sur quels principes, sur quels prétextes pouvoit-on lever de telles sommes, & quel pays pouvoit supporter l'imposition ? Noailles ayant discuté ces trois points avec Belle-isle, jugea que le droit même de la guerre ne donnoit aucune espérance légitime de satisfaire aux besoins. Outre le peu d'étendue & de ressources du pays, les contributions auxquelles il étoit soumis lui paroissoient un titre pour l'épar

gner. Voici ſon raiſonnement : 1734.

» C'eſt une maxime & une régle in- » conteſtable, que ceux qui payent » contribution, ſont cenſés dès-lors » être ſous la protection du prince qui » les y admet, & doivent être traités » comme ſes propres ſujets. On eſt ſi » convaincu de ce principe, que l'on » convient que celui qui a fait le traité » de contribution, ne peut faire ce » qu'on appelle impoſition militaire. » Il eſt arrivé plus d'une fois que, » lorſque les troupes ſe ſont trouvées » répandues dans le pays ennemi, on » leur a procuré des douceurs ſous le » prétexte d'uſtenſiles, de *bien-vivre* » & même de fourage : on a fait quel- » quefois à cette occaſion des régle- » mens ; mais c'étoit pour établir » l'égalité dans la répartition, empê- » cher les demandes arbitraires, & » arrêter l'avidité & l'âpreté de ceux » qui pouvoient exiger au-delà des » bornes légitimes ; & on avoit autant » en vue la juſtice que l'on doit aux » peuples, que l'envie de faire du bien » aux troupes. J'ajouterai que l'objet » de ce que l'on tiroit par ces voies » étoit toujours médiocre, fort au-deſ- » ſous de celui de la contribution, &

Il ſoutient que le droit de la guerre n'autoriſe pas de telles impoſitions.

Ibid.

1734. » en proportion de ce que le pays pou
» voit porter. Mais on ne propose pa
» moins aujourd'hui que de double
» & tripler, s'il le faut, le produit d
» la contribution ».

Il demande qu'on charge de cette affaire quelqu'un de moins délicat.

» Vous croyez bien, monsieur,
» après ce que je viens de vous expo-
» ser, que je ne me chargerai pa
» d'une affaire de cette nature. Je sup-
» plie très-humblement le roi de rece-
» voir avec bonté mes excuses, & de
» trouver bon que mon nom n'y pa-
» roisse jamais : vous ne manquerez
» pas de gens qui s'en chargeront, &
» qui sauront en tirer parti ».

Nécessité de parler aux ministres pour les éclairer.

Par une lettre particulière, il demande un congé pour la fin de décembre. » Je reviendrai quand on
» voudra, dit-il; mais il est important
» pour l'état, pour vous & pour moi,
» que je puisse être quelque-tems sur
» les lieux : on ne peut faire que de
» très-méchante besogne, si l'on n'a
» pas celui de voir, de parler & de
» prendre des mesures justes. Au sur-
» plus, je ne le desire que pour le bien,
» & si la cabale prévaut, je m'en con-
» solerai & saurai fort bien vivre phi-
» losophiquement. La vie que je mène
» n'a pas assez de charmes, pour me

séduire & me faire tourner la tête ».

1734.

Le ministère n'adopte pas ses principes.

Ces représentations étoient vives : la sagesse du maréchal ne permet guère de douter qu'elles ne fussent également justes. D'Angervilliers lui répondit cependant, que c'étoit une chose ordinaire de mettre des quartiers d'hiver dans un pays qui paye contribution ; que les habitans doivent aux troupes le fourage & l'ustensile, dont ils sont bien dédommagés par l'argent qu'elles répandent ; que cet usage se pratiquoit dans les états même du roi ; qu'au reste l'imposition se feroit au nom de tel commissaire qui seroit agréable au maréchal, sans que son propre nom parût. En cas que les ressources ne suffissent pas (comme le ministre le sentoit bien,) on devoit diminuer le traitement des troupes ; on proposoit aussi d'en diminuer le nombre.

On le taxe d'avoir mis de l'humeur dans ses lettres.

Il lui marquoit en confidence, qu'on avoit trouvé dans sa lettre de l'humeur contre Belle-Isle, contre le gouvernement même, en ce qu'elle blâmoit l'imposition du *bien-vivre*. Il l'invitoit à revenir le plus tôt qu'il seroit possible. Cet avis, dicté par l'amitié, prouve assez l'influence des ennemis du maréchal, & combien il avoit

1734. besoin de tout son mérite pour triompher de leurs intrigues. Dire la vérité aussi fortement qu'il avoit cru devoir le faire, étoit s'exposer à de terribles inimitiés.

Le cardinal approuve qu'on ne ménage point *paux*.

Cependant son commerce avec le cardinal étoit toujours sur le ton de la franchise & de la gaieté. Il lui disoit dans une lettre : „ Je me propose d'aller faire une tournée demain, pour „ tâcher de ramasser du fourage. Si „ nous trouvions par hasard des *épiscopaux* sur notre chemin (sujets des „ évêques d'Allemagne,) je demande „ à votre éminence la permission d'en „ user familièrement avec eux : je me „ flatte qu'elle me le pardonnera «.

Lettre du 28 novembre.

Le cardinal répondit : » A l'égard des » épiscopaux, les militaires en ont » toujours usé familièrement avec eux, » & je ne demanderois pas au roi de » vous faire mettre à la Bastille, si » vous en usiez de même «. Ce que Fleuri craignoit le plus, c'étoit la dépense. Il déclaroit que le roi ne pouvoit prendre sur lui deux millions pour les troupes ; & laissant au ministre de la guerre le soin de s'expliquer, il faisoit entendre par son silence même com-

bien il souhaitoit que tout se prît sur les ennemis.

1734.

Personne n'étoit plus attentif que le maréchal de Noailles à ménager les troupes. On lui reprocha néanmoins de les fatiguer : comme s'il avoit pu prendre des quartiers, ou chercher des fourages en pays ennemi, sans avoir des troupes à sa suite. Il donnoit l'exemple; il se montroit infatigable; il se faisoit accompagner dans ses courses par ses deux fils. Mais depuis longtems l'officier & le soldat avoient perdu l'habitude de la guerre; la discipline s'étoit énervée, & une campagne pénible avoit multiplié les maladies. De-là les plaintes contre le général, sur des choses même qui le rendoient digne de louange.

On reproche à Noailles de trop fatiguer les troupes.

Il donnoit l'exemple, mais on n'aimoit pas à le suivre.

Son zèle pour le service n'en fut pas moins laborieux ni moins sincère. Il alla conclure avec l'électeur Palatin le traité pour les fourages; il dissipa ses inquiétudes sur les dédommagemens que la France lui devoit, & qu'on différoit de payer; il chercha tous les moyens imaginables de satisfaire les troupes; il se procura de nouvelles connoissances, sans lesquelles des projets de guerre pouvoient être

Ses soins avant de quitter l'armée.

1734. dangereusement hasardés ; & il ne partit pour la cour à la fin de décembre, que lorsque sa présence fut inutile dans toute l'étendue de son commandement.

Ce qui excitoit les cabales contre lui.

Il avoit éprouvé des choses mortifiantes pour l'amour-propre : on voit qu'il y fut très-sensible ; mais inviolablement attaché à ses devoirs, il concourût avec zèle à l'exécution de projets qu'il croyoit mal combinés ; il obéit toujours sans témoigner ni mécontentement ni répugnance ; le ministre lui demandant la vérité, il la dit avec autant de modération que de franchise. Alors la haine, la jalousie, le ressentiment exhalèrent leur venin. » J'ai affaire à gens, marquoit il à M. » Chauvelin, garde des sceaux, l'hom- » me de confiance du cardinal, *j'ai* » *affaire à gens qui connoissent & pra-* » *tiquent les voies souterraines que* » *j'ignore parfaitement* «.

Lettre du 10. sept.

Chauvelin veut lui persuader qu'on n'écoute pas ses ennemis.

A en juger par la réponse de Chauvelin, il ne s'agissoit que de propos dont on ne faisoit aucun cas, & dont les auteurs évitoient de se découvrir. Peut-être une certaine inquiétude d'imagination grossissoit-elle les objets aux yeux du maréchal ; mais il avoit

trop de supériorité, pour n'être pas en butte aux traits de quelque cabale, & les maneges de cour les plus secrets sont ordinairement les plus perfides. Chauvelin lui-même le desservit plus d'une fois. 1731.

Nécessité de rétablir la discipline.

Dans sa correspondance avec ce ministre, je trouve des remarques importantes sur le relâchement de la discipline & le manque de subordination.

Le maréchal de Noailles à M. Chauv. 30 mai.

„ Il est certain, dit-il, que cela est „ poussé à un excès qui doit tout faire „ craindre. Il y a sans doute des remè„des ; mais comme le mal vient de „ loin, qu'il est enraciné, & qu'il „ procède de plus d'une cause, on „ doit s'attendre à être du tems à le „ réparer, & à rétablir l'esprit que „ nous avons vu dans nos troupes, & „ qu'il faut avouer avec douleur qui „ se trouve presque anéanti..... Si on „ ne parvient pas tout d'un coup à „ revoir les choses sur le pied où „ elles étoient, du moins on s'aper„cevra bientôt de ce qui ne sera „ qu'ébauché. Mais il faut pour cela „ se faire un plan, le suivre, & que „ rien ne soit capable de le déranger. „ C'est là le premier principe de la „ discipline militaire, & c'est ce qu'il

Il faut pour cela un plan fixe.

1734. „ est bien difficile d'établir en France. " (Sans doute parce qu'on y est sujet plus qu'ailleurs à changer toujours de plan.) „ Il faut de plus se défaire de „ bien des préjugés, qui ne sont fon„ dés que sur de prétendus usages, „ que l'on pourroit considérer comme „ de véritables abus.... On ne doit „ pas se flatter : il faut une refonte gé„ nérale pour parvenir à mettre les „ choses sur le pied qu'elles doivent „ être ". C'étoit la matière d'un travail des plus sérieux, comme il l'observe, auquel il offre de se livrer si on le desire. On ne le desira pas sans doute, puisque je ne trouve aucun vestige de ce travail.

& se mettre au-dessus des préjugés.

Subordination dont le maréchal avoit donné l'exemple.

La censure des vices n'a de poids que dans la bouche de ceux qui donnent l'exemple des vertus. C'est ce qu'avoit fait le maréchal de Noailles, en pliant d'abord sa volonté sous celle d'un collègue, fait pour diriger des siéges, non pour commander une armée. Chauvelin lui écrivoit peu de tems après la mort de Berwick : „ „ Rien n'a été regardé comme plus „ utile au service, que la manière „ dont vous en avez usé envers M. le „ maréchal d'Asfeldt. L'exemple en

M. Chauv. au maréchal de Noailles. 22 juin.

„ est merveilleux, & c'est le moyen „ de remettre cette subordination que „ vous desirez avec tant de raison. „ Nous la verrons renaître, & nous „ la devrons à vos soins & à votre „ zèle pour le service". Mais lorsque, dans le partage de l'autorité, il n'y a point de confiance mutuelle, si l'honnêteté des chefs maintient une sorte d'harmonie, (ce qui est infiniment rare) elle ne peut écarter tous les effets de l'opposition de sentimens.

1734.

On le destine à commander en Italie.

Arrivé à la cour le 3 janvier 1735, le maréchal de Noailles apprend avec surprise qu'on le destine à commander en Italie. Il ne s'étoit occupé que de ses projets pour la guerre d'Allemagne: il s'y étoit préparé par une connoissance particulière des lieux, par des correspondances très-utiles; & il espéroit y recueillir avec honneur les fruits de ses travaux. On jugea qu'il serviroit plus utilement encore sous les ordres du roi de Sardaigne, à qui les traités donnoient le pouvoir de généralissime. Comme il avoit une patente de capitaine-général d'Espagne depuis 1711; on ne douta point qu'il ne dût commander le comte de Montemar (créé duc peu après) moins ancien

que lui, célèbre par la campagne précédente.

1734.

Difficulté de cette commission.

Les ménagemens à garder, d'une part avec un roi généraliſſime, de l'autre, avec ce général eſpagnol, rendoient ſa poſition très-épineuſe. Il falloit joindre la prudence à la fermeté, l'eſprit de conciliation aux entrepriſes militaires; il falloit réunir des talens preſque oppoſés entre eux, pour répondre parfaitement aux vues de la cour. Le maréchal de Noailles étoit l'homme le plus propre à y réuſſir.

Pouvoir de nommer aux emplois des regimens.

On lui donna une marque ſingulière de confiance, en lui accordant le pouvoir de nommer par proviſion aux emplois ſubalternes des troupes: le régiment du roi & ceux des princes du ſang étoient ſeuls exceptés. Il partit à la fin de février, après avoir tout concerté avec les miniſtres, autant que la brièveté du tems le permettoit.

LIVRE TROISIEME.

LA guerre d'Italie avoit commencé de la manière la plus brillante. D'un côté, la conquête du Milanès, de l'autre celle du royaume de Naples, étoient les fruits d'une campagne. Le maréchal de Villars, âgé de plus de quatre-vingts ans, commandoit d'abord l'armée françoise. Il mourut le 17 juin 1734, étant sur le point de passer les Alpes pour revenir dans le royaume. Le maréchal de Coigni qui lui succéda, secondé par le maréchal de Broglio, soutint la réputation de nos armes, en battant les impériaux à Parme & à Guastalla, sans autre avantage néanmoins que de rester maître du champ de bataille. Le duc de Montémar, avec l'armée espagnole, eut des succès plus solides. Vainqueur à Bitonto, il assura la possession de Naples à l'infant don Carlos, fils de Philippe V & d'Elizabeth Farnèse, déjà établi à Parme. Les Napolitains desiroient une révolution; les Allemands surpris étoient trop foibles

1734. Avantages remportés en Italie dès le commencement de la guerre.

Villars.

Coigni & Broglio.

Montémar.

1734. pour l'empêcher : ainsi, quoique cette conquête eût beaucoup d'éclat, elle n'avoit pas été fort difficile.

Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne ; mécontent de nos généraux.

Charles-Emmanuel nouveau roi de Sardaigne, aussi brave, aussi politique, & beaucoup plus vertueux que son père Victor-Amédée, dont l'abdication, suivie d'un stérile repentir, lui avoit procuré la couronne avant le tems, contribuoit aux disgraces de l'empereur par son union sincère avec la France & l'Espagne. Mais la sagesse & l'intérêt ne lui permettoient pas d'entrer dans toutes le vues des généraux. Villars l'avoit mécontenté, soit par son caractère, soit par l'indiscipline de ses troupes, au point de faire craindre un éclat *. Coigni & Broglio lui avoient déplu. La nomination de Noailles lui fit d'abord quelque peine, parce qu'on lui peignoir ce général de fausses couleurs, comme un esprit difficultueux & entêté de ses systêmes. L'expérience devoit bientôt dissiper ces préventions.

Dès que Noailles eut été nommé, il écrivit au roi de Sardaigne le 18 janv. :

---

* Le Cardinal de Fleuri parle de cette brouillerie dans une lettre du 10 juillet 1734, à la maréchale de Noailles.

„ Sire,

„ Le choix dont le roi mon maître „ veut bien m'honorer, en me destinant le commandement de ses troupes en Italie, ne peut me satisfaire „ entièrement, avant de savoir s'il est „ agréable à votre majesté. Je la conjure d'être bien convaincue que je „ ferai tous mes efforts pour lui plaire, „ & que rien ne me peut flatter davantage, en travaillant sous ses ordres, que de m'attirer sa bienveillance. J'ose espérer de mériter son „ estime; mais je tâcherai par ma conduite, mes soins & mes attentions, „ de gagner quelque part dans ses „ bonnes graces & dans ses bontés. „ Ce sont des sentimens gravés dans „ mon cœur, & qui ne se démentiront „ jamais. Je supplie votre majesté „ d'en être bien persuadée, ainsi que „ du profond respect, &c. "

1735. Lettre du maréchal de Noailles à ce prince.

Une autre lettre fort polie, au marquis d'Orméa, ministre du roi de Sardaigne, étoit également propre à inspirer de la confiance. La réponse de ce prince fut telle qu'on pouvoit la desirer:

1717. Réponse du roi de Sardaigne.

„ Mon cousin. La confiance que le „ roi mon neveu vous marque en vous „ donnant le commandement de son „ armée d'Italie, est un si sûr témoi- „ gnage de votre mérite, que nous „ ne pouvons qu'être très-satisfait de „ son choix, & nous faire un vérita- „ ble plaisir de le reconnoître par nous- „ même, dans l'exercice de votre „ nouvel emploi, où nous ne doutons „ point que vous ne continuiez de „ signaler votre zèle, comme vous „ avez fait dans les autres que vous „ avez remplis jusqu'ici. Vous pouvez „ compter sur la disposition la plus „ favorable de notre part, pour y „ contribuer de tout notre pouvoir, „ & pour vous faire toujours plus con- „ noître l'estime distinguée que nous „ avons pour votre personne. Et sur „ ce, &c. “.

Noailles aimé à Turin autant qu'estimé.

Le maréchal possédoit le talent de plaire, joint aux meilleures intentions. Il ne pouvoit mieux l'employer que pour le succès des affaires : il s'en fit un devoir & en recueillit les avantages. Arrivé à Turin le 9 mars, il y reçut les marques de distinction les plus flatteuses : une estime & une cordialité mutuelles suivirent de près.

Dans ses premieres conférences avec le roi; il fut étonné du jugement, de la pénétration & du sang froid de ce prince; & admira qu'une seule année d'expérience l'eût déjà rendu si habile en science militaire. Le roi de son côté & le ministre approuvèrent toutes ses vues, adoptèrent tous ses projets.

1734.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angerv, 12 mars.

On lui avoit communiqué un plan de campagne, fait par le maréchal de Coigni, dont le but étoit de passer l'Oglio, & de resserrer les ennemis dans le Séraglio près de Mantoue; entreprise très délicate, pour laquelle Coigni demandoit un concert parfait entre les armées des trois couronnes. En ne proposant pour l'exécution que des manœuvres conditionnelles, rélatives à celles que feroient les Autrichiens après le passage de l'Oglio, il assuroit que c'étoit le moyen de finir la guerre d'Italie en une campagne, si le plan venoit à s'exécuter.

Plan de campagne fait par Coigni.

Mém. donné en janv. par le maréchal de Coigni.

Noailles avoit fait en France des observations sur ce plan. Il prouvoit par l'exemple de la dernière guerre, par l'exemple du célèbre Vendôme, que le passage de l'Oglio, suivi même de la prise de Goïto & des autres pos-

Observations ds Noailles sur ce plan.

1735. Observ. du maréchal de Noailles, du 25 janv.

tes indiqués, ne décideroit point d'un succès entier, que les ennemis étant au centre d'un grand cercle qu'on étoit obligé de parcourir, & pouvant se porter dans la partie la plus foible, en beaucoup moins de tems qu'on ne pouvoit y donner du secours, il falloit travailler sur-tout à changer cette situation; que l'unique objet pour finir la guerre, devoit être de les chasser du Séraglio, & de prendre ou du moins de bloquer Mantoue. Sans flatter le gouvernement de succès prompts & décisifs, qui dépendent du concours de tant de circonstances & de moyens difficiles à rassembler; il se réservoit à faire son plan sur les lieux, après avoir examiné tous les détails.

Excellens principes de guerre.

On devoit s'attendre, selon lui, à des actions vives & fréquentes; la nature du pays, l'intérêt des ennemis sembloient les annoncer : l'essentiel étoit de se mettre en état de les rendre avantageuses. „ Rien n'est plus triste „ que de perdre une infinité de bra„ves gens, sans autre fruit que le „ vain & stérile honneur du champ de „ bataille, auquel on se trouve cepen„dant réduit le plus souvent, faute „ des moyens nécessaires ". Il faut

Ibid.

envisager également l'offensive & la défensive, sans quoi on s'expose à des malheurs inévitables. „ Les événe-„ mens sont incertains : on ne profite „ pas des heureux lorsqu'on ne les pré-„ voit pas ; & les mal malheureux le „ sont plus ou moins, suivant le degré „ de précautions que l'on a prises „ d'avance pour y pouvoir remédier ". Ces principes servoienr toujours de base aux projets du maréchal. 1735.

Le roi de Sardaigne lui ayant demandé un mémoire particulier sur les opérations de la campagne, il le présenta le 17 mars, non comme un bon projet, (c'eût été, disoit il, une présomption très-condamnable de le prétendre, avec si peu de connoissance du pays ;) mais comme des idées & des maximes générales, qu'il soumettoit à des lumières supérieures. Il observe dans ce mémoire, que nulle part la guerre n'est aussi difficile qu'en Lombardie, pays extrêmement coupé & couvert ; que l'ennemi, quoique plus foible, y a un grand avantage quand il attaque, parce qu'en montrant plusieurs têtes, il oblige à être également en forces par tout, au lieu qu'il porte où il veut toutes ses forces, sans qu'on

Combien la guerre est difficile en Lombardie.

Mém. sur la campagne.

puisse l'apercevoir ; que les actions les
1735. plus heureuses n'y peuvent jamais être complettes, la nature du terrein empêchant de suivre avec promptitude & vivacité les troupes déjà battues. En conséquence il établit pour maximes, 1°. que sans paroître éviter les actions, il faut réduire les ennemis plutôt par la manœuvre & la ruse que par la force ; 2°. qu'il faut toujours être sur eux, & les resserrer le plus qu'il sera possible, afin de leur ôter les subsistances, & d'empêcher qu'ils ne dérobent leurs mouvemens ; 3°. qu'il convient d'agir par diversions pour les diviser, en observant d'être toujours en état de se rassembler, & d'avoir des communications faciles.

Maximes en conséquence.

Nouveau plan que propose le maréchal.

Comme le Pô partage le théâtre de la guerre en deux parties presque égales, il considére de quel côté de ce fleuve on peut agir plus utilement. Le côté du Modénois offre de grandes difficultés & peu d'avantages. Il faut donc préférer la rive gauche, & voici le plan du maréchal : Tâcher de prévenir l'ennemi & de se mettre en campagne les premiers, en faisant occuper par les Espagnols les postes du Modénois & du Parmesan où se trouvent les François, excepté les places de

Ibid.

Guaſtalla & de Modène ; raſſembler toutes les troupes de France & de Sardaigne ſous Crémone, d'où l'on ſe portera diligemment ſur l'Oglio, en tâchant d'y enlever quelques quartiers des ennemis : de là, pouſſer juſqu'au Mincio, avec les choſes néceſſaires pour la priſe de Goïto ; avancer en même-tems quelques têtes vers l'embouchure de l'Oglio ; & ſi l'ennemi abandonne ſes poſtes de ce côté-là & dans le Crémonois, comme il eſt probable, établir un pont ſur le Pô à Guaſtalla ; ſi par quelques cas imprévu, l'ennemi prend les devants & ſe place ſur l'Oglio, tâcher de lui dérober quelques marches, pour paſſer cette rivière & aller à lui, le ſuccès de la campagne dépendant de s'ouvrir un paſſage, d'avancer, de le confiner au moins dans le Séraglio. 1735.

Le roi de Sardaigne jugea qu'on ne pouvoit rien projeter de mieux dans les circonſtances, & qu'il étoit à deſirer que le duc de Montémar convînt de ces principes. On avoit eſpéré que le général eſpagnol viendroit à Turin conférer ſur les opérations ; on l'y avoit invité, & il ne répondoit point ſur cet article. Une des grandes difficultés

S'entendre avec le duc de Montémar, choſe difficile.

étoit de bien s'entendre avec lui : les
1735. préventions nationales, ainsi que les intérêts différens des cours de Madrid & de Turin, pouvoient être une source d'embarras & de disputes.

Disette de fourages. Noailles y pourvoit à Milan.

Deux obstacles terribles se présentèrent d'ailleurs, quand Noailles vit les choses de plus près. On manquoit absolument de fourages, & les troupes françoises languissoient dans un état déplorable. Pour remédier au premier de ces maux, il se rendit à Milan. Le gouvernement du pays prétendoit avoir fourni au-delà de ses obligations: l'intendant de l'armée prétendoit tout le contraire. Entrer dans l'examen des comptes & des abus, c'eût été perdre un tems précieux. Le maréchal traita de manière que les Milanois fussent obligés de faire les fournitures, sans perdre l'espérance de recouvrer leurs avances. La disposition des esprits étoit si peu favorable, qu'il falloit autant de modération que de fermeté pour obtenir des secours si nécessaires.

Etat deplorable de l'armée françoise.

Plusieurs accès de fièvre, occasionnés par un travail excessif, ne rallentirent point l'ardeur de Noailles. Il se rendit le 27 mars à Crémone, où il connut d'abord le cruel état de l'ar-

mée. D'Angervilliers en étoit instruit par des correspondances secrettes, & lui en marquoit déjà sa douleur. Selon les lettres mêmes de ce ministre, les généraux, les directeurs & inspecteurs des troupes avoient écrit après la bataille de Parme, qu'il manquoit au moins deux cents hommes par bataillon. La déroute de la Séchia & la bataille glorieuse de Guastalla augmentèrent prodigieusement le mal. On avoit perdu environ douze cents officiers. Sept mille hommes de milices envoyé de France, une amnistie générale accordée aux déserteurs à condition de servir en Italie, des commissions d'officiers données à des gentilshommes ou à des fils de gens vivant noblement, pourvu qu'ils emmenassent des recrues; tous ces moyens furent employés avec succès, & avoient dû procurer plus de dix mille hommes effectifs. Cependant les plus forts bataillons ne montoient pas au-de-là de quatre cents hommes: il y en avoit beaucoup de moins nombreux. Comment se peut-il, disoit le ministre, que des troupes qu'on a mandé être complettes au commencement de décembre 1734, se trouvent si foibles à la fin de mars 1735?

1735.

M. d'Angerv. au maréchal de Noailles.

28 mars.

1735. La cauſe de ce déſordre étoit pire que le déſordre même, puiſque c'étoit l'oubli des devoirs, ou la volonté de les ſacrifier à l'intérêt. Les pertes de l'armée, ſoit par les combats, ſoit par les maladies, avoient été dans la dernière campagne plus conſidérables qu'on ne le diſoit. Les nouveaux officiers, arrivés de France, avoient reçu des colonels toute ſorte de dégoûts; & les colonels avoient favoriſé les capitaines, qui voulant faire de honteux profits ſur leurs compagnies, craignoient qu'on ne les rendît complettes. On avoit trompé les directeurs & inſpecteurs; on avoit ſéduit & intimidé les commiſſaires des guerres. On avoit abuſé même des gratifications deſtinées aux officiers bleſſés: elles avoient été pour la plupart le prix de la faveur, & non des bleſſures ou des ſervices. Enfin une eſpèce d'anarchie régnoit dans l'armée; le colonel vouloit être abſolu dans ſa troupe, le capitaine dans ſa compagnie; chacun affectant l'indépendance, ſans que les ſupérieurs y miſſent ordre.

Déſordres honteux qui étoient la cauſe du mal.

C'eſt ce que le miniſtre apprit bien tard, & à quoi on ne pouvoit trop tôt remédier. Sa lettre au marechal de

Ordre du roi d'y remédier.

Noailles

Noailles annonçoit des résolutions sévères. Elle étoit accompagnée d'une dépêche du roi, qui lui recommandoit d'employer toute son autorité, *sans aucun ménagement, pour apporter les remèdes convenables*, avec ordre de l'informer du succès. 1735.

Les soldats indignement délaissés.

Avant la réception de ces lettres, il vit par lui-même la grandeur du mal. Il fut pénétré de douleur, en apprenant qu'on n'avoit pris aucun soin du soldat, dès le commencement du quartier d'hiver; que pendant la rigueur de la saison, on l'avoit laissé dans des cloîtres & des portiques, sans fournitures; que la même négligence s'étoit étendue sur les hôpitaux, & que celui de Guastalla, un des plus nécessaires, avoit été entièrement abandonné. On laissoit périr de la sorte ces braves gens qui venoient de combattre en héros; on les oublioit pour un gain sordide.

Noailles rétablit l'ordre autant qu'il peut.

L'arrivée du nouveau général produisit d'abord des effets avantageux. Il réveilla dans les uns l'amour du devoir: il fit craindre aux autres le châtiment; il voulut tout voir, tout connoître, & se livra aux détails les plus pénibles.

1735. Alors chacun reprit ses fonctions ; la négligence & les abus disparurent en grande partie, & le soldat fut soulagé. Au reste, comme il le marquoit au ministre, on avoit besoin de tems & de ménagemens pour guérir des maux de cette nature ; & il falloit ne pas débuter par s'attirer la haine, en voulant réprimer tous les désordres.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 6 avril.

Il ne se presse pas d'agir, par la nécessité de s'y préparer.

Déjà les ennemis se mettoient en mouvement ; & rien n'étoit encore prêt pour la campagne, pas même un pont sur le Pô. De toute l'infanterie françoise, le général n'auroit pu rassembler dix mille combattans : les maladies réduisoient encore le reste à l'inaction. La cavalerie l'embarrassoit tellement faute de fourages, qu'il proposa d'en renvoyer une vingtaine d'escadrons, dont on pouvoit se passer dès que l'armée d'Espagne auroit joint celle de France. Comme cette jonction ne pouvoit se faire aussitôt qu'il le desiroit, il résolut de ne rien commettre au hasard, de ne point se presser, de laisser aux troupes le tems de se refaire, étant sûr d'agir efficacement lorsqu'il seroit en état d'agir. *Il faut*, écrivoit-il au ministre, *jouer ici aux échecs, & non pas aux dés.*

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 4 & 7 avril.

En conséquence, il donna ses ordres au marquis de Savines, qui commandoit quarante bataillons dans le Modénois. Ce lieutenant-général pouvoit être attaqué d'un jour à l'autre. Risquer une action eût été la plus dangereuse imprudence, puisqu'il n'y avoit rien à gagner, & qu'il y avoit beaucoup à perdre. Noailles lui marqua expressément de l'éviter, en cas que les impériaux vinssent à lui, & de pourvoir seulement à la sureté de Guastalla & de la citadelle de Modène ; lui recommandant néanmoins de ne faire ces mouvemens qu'à la dernière extrêmité, comme l'exigeoit l'honneur de la nation.

1735. Il défend de hasarder une action dangereuse.

Le maréchal de Noailles à M. de Savines. 5 avril.

» Je sais qu'il vous en coûtera, mon » cher Savines, de vous retirer, lui » disoit-il. Si j'étois plus jeune, & que » je ne préférasse point l'utile au bril- » lant, j'en souffrirois moi-même. » Mais un honnête-homme doit aller » toujours au bien de l'affaire & au » solide. Dans un mois nous serons en » état de rencogner ces messieurs, de » manière à n'oser se montrer. Lais- » sons leur la satisfaction de se tra- » casser en attendant «. Le général parle ici comme Fabius. S'il rem-

Lettre remarquable sur cet objet.

1735. plit l'objet de sa campagne, une bataille gagnée lui auroit été moins glorieuse.

Entrevue avec Montémar.

Dès le commencement, il avoit demandé avec ardeur une entrevue au duc de Montémar. Celui-ci, occupé en Toscane du siége de Porto-Ercolé, ne s'étoit point empressé de répondre. Enfin il promit de se rendre à Parme le 12 avril. Là, Noailles lui communiqua le plan de campagne, & augura bien de ses dispositions. Montémar lui parut desirer très-vivement d'être chargé d'opérations particulieres, & que les troupes espagnoles ne fussent point séparées. Toutes les mesures étoient prises d'avance pour le satisfaire à cet égard : le roi de Sardaigne desiroit également d'agir d'un côté avec les François, tandis que les Espagnols agiroient de l'autre.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 15 avril.

Caractère & dispositions de ce général.

Les deux généraux convinrent dans leur conférence des points les plus importans. Noailles avoit besoin de toute sa dextérité, de tout son esprit de conciliation, pour amener à son sentiment un homme fier, & qui ne vouloit point être subordonné. » Mon frère le capitaine-général, écrivit-il au cardinal » de Fleuri, est un peu délicat & cha-

Lettre du 25 avril.

» touilleux ; mais comme je connois
» son tempérament, je me suis arrangé [1735.]
» là-dessus, & j'espère que le roi sera
» bien servi ».

Noailles parfait ement d'accord avec le roi de Sardaigne.

Ce qu'il y avoit pour lui de plus honorable, & en même-tems de plus utile aux affaires, c'étoit d'avoir gagné parfaitement la confiance du roi de Sardaigne & de son ministre. Son attention à leur rendre compte de tout, à leur écrire avec autant d'égard que de franchise, arrachoit toutes les épines qu'il pouvoit craindre dans ses rélations avec cette cour. On y chérissoit sa personne, on y louoit sa conduite, on le combloit de témoignages d'estime & d'amitié. Le succès de la guerre dépendoit sur-tout de la bonne intelligence.

La cour de France impatientée de sa lenteur quoique indispensable.

La saison avançoit, & l'armée demeuroit dans l'inaction, quoique le ministère de France s'impatientât des lenteurs. Il est facile à la cour de se figurer de loin toutes choses dans l'état que l'on desire. Les complaisans & les flatteurs ne manquent pas d'entretenir cette agréable illusion. L'intendant de l'armée y contribuoit par des rapports infidèles. On s'ennuyoit des plaintes du maréchal de Noailles sur la disette de

1735. fourages. D'Angervilliers l'invitoit à ne plus parler de foin, à ne plus en faire des achats, à en lever militairement sur le Milanès, si cela étoit nécessaire; ajoutant que la terre devoit déjà produire de l'herbe, & ne pensant pas que les pluies avoient beaucoup retardé les productions. En un mot, outre le chagrin de lutter contre tant d'obstacles, il avoit encore celui de n'être pas approuvé.

Il réfute les fausses idées du ministère. Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 28 avril.

Nul général ne fut plus exact à combiner & à rassembler tous les moyens. L'idée d'agir militairement dans le Milanès lui parut étrange : elle étoit formellement contraire au traité conclu avec le roi de Sardaigne : ce prince tiroit lui-même du Piémont, & de l'état de Venise, les fourages qu'il fournissoit à ses troupes. Ainsi le maréchal avoit raison d'écrire au ministre, après lui avoir exposé les besoins : » On veut que » l'armée du roi vive sans magasins, » qu'elle passe les rivières sans bateaux, » & que les vivres la suivent sans le » nombre suffisant de voitures «. Peut-être s'appesantissoit-il un peu trop sur ces détails; mais l'expérience de toutes les guerres l'avoit convaincu de leur importance.

Le garde-des-fceaux, chargé des affaires étrangères, ne l'aimoit point, prêtoit l'oreille à fes ennemis, & pouvoit tout alors fur l'efprit du cardinal. Le miniftre de la guerre étoit malgré lui leur organe, en écrivant avec une forte d'humeur. Noailles dit à ce dernier dans une de fes lettres : „ Je fau» rai toujours diftinguer M. d'Anger» villiers d'avec le miniftre de la guerre. » L'un eft mon ancien ami, & je comp» te fur lui depuis long-tems : l'autre » eft fec, refufant les chofes les plus » néceffaires fans en dire la raifon; » d'ailleurs il reçoit toutes les mente» ries qu'on lui mande de ce pays-ci, » où l'on ne dit pas un mot de vérité ". On changea bientôt de ton à la cour, parce que les opérations du général forcèrent à changer le blâme en éloges.

1735. Le garde-des-fceaux lui rend de mauvais offices. D'Angervilliers forcé de lui écrire des chofes défagréables. Lettre du 16 mai.

Il avoit écrit au duc de Montémar que l'armée s'affembleroit vers le 18 mai, & qu'il falloit que les Efpagnols fe rendiffent dans le même tems fur le Panaro. Montémar lui répondit qu'il y feroit à jour nommé : mais qu'il ne croyoit pas qu'on dut fe mettre en campagne, avant de trouver fur la terre affez d'herbe pour le foutien de la cavalerie & des équipages. C'eft ce que

Montémar retardé par les mêmes caufes.

la cour de Versailles ne vouloit pas comprendre.

1735.

Dispositions nouvelles.

Le roi de Sardaigne arriva le 6 à Milan. Noailles s'y trouva pour concerter avec lui toutes les manœuvres, & changea quelque chose au premier plan, parce que la situation actuelle l'exigeoit. On convint de jeter un pont sur le Pô, vis-à-vis de Bersello, pour former la communication. Comme les ennemis se trouvoient en forces du côté de Gonzague dans le Mantouan, il fut résolu de marcher à eux, de nétoyer la rive droite du Pô jusqu'à l'embouchure de la Séchia, & cependant de tout préparer pour le passage de l'Oglio. On demanda au duc de Montémar de se rendre le 27 à Carpi, afin de couper la retraite aux impériaux sur la Séchia, s'ils vouloient attendre les alliés; ou de les prendre en flanc, s'ils vouloient se retirer vers la Mirandole. Les difficultés du passage de l'Apennin retardèrent encore ce général: il promit d'être le 29 à Guastalla, pour une conférence que l'on proposoit.

Noailles applaudi enfin par sa cour.

Rien n'étoit plus sage que toutes ces dispositions. Elles furent applaudies à la cour de France. On y loua en particulier le général d'avoir rétabli dans

l'armée la discipline anéantie, avantage plus important qu'une victoire. 1735.
Rapportons ici quelques particularités affligeantes, mais propres à faire sentir combien la licence des troupes est funeste, & combien on sert l'humanité & l'état en la réprimant.

A quel point la licence des troupes s'étoit portée auparavant.

Le mal avoit commencé dès la première campagne, sans doute parce que le maréchal de Villars étoit trop vieux pour empêcher des désordres, auxquels le climat & la nature du pays n'excitoient que trop. L'impunité favorisant les passions du soldat, il se livroit aux excès les plus horribles. On coupa les doigts & les oreilles à des femmes, afin d'enlever plus tôt leurs bijoux. On refusa la viande que le roi faisoit fournir; on ne vouloit vivre que de volailles prises par force de tous côtés. On vendit publiquement des bœufs dans le camp à un écu ou quatre francs la pièce; on exposa en vente au milieu des villes l'argenterie, le linge & les meubles qui étoient le fruit du pillage.

Journal du maréchal de Noailles de la campagne d'Italie.

Les chefs eux-mêmes y avoient contribué.

Un régiment fit pour plus de cinquante mille francs de dégât, dans le château d'une des premières maisons de Lombardie; & lorsque la dame du château en porta ses plaintes, le colonel lui

1735. même s'efforça de la noircir par des calomnies. Le roi de Sardaigne faisant des représentations sur ces désordres, un général lui répondit : *Il faut bien pardonner quelque chose à des gens qui n'ont que quatre sous par jour.* Enfin la voix des officiers étoit méprisée. Quelques-uns dépouillés par leurs propres soldats dans une journée malheureuse, furent contraints de racheter d'eux ce que ces brigands leur avoient pris.

Noailles punit l'officier pour les fautes de ses soldats.

Noailles avoit déjà mis un frein à cette licence, lorsqu'il l'étouffa entiérement par un trait de sévérité, qui apprit aux officiers à mieux s'acquitter de leurs devoirs ; car les désordres du soldat venoient sur-tout de la négligence des chefs. Revenant de visiter le pont sur le Pô, il entend des coups de fusil : il envoie à la découverte ; il apprend que des maraudeurs assassinent un cavalier de l'armée ; il ordonne de les poursuivre. Ces maraudeurs se mettent en défense & tirent sur la troupe. La plupart se sauvent ensuite. On en arrête seulement cinq, dont un fut exécuté le lendemain en présence des autres, à qui l'on fit grace au nom du roi de Sardaigne. Noai-

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 17 mai.

les envoya le colonel de leur régiment, & le capitaine de leur compagnie, en prison dans un château, escortés par quarante cavaliers; & déclara qu'il s'en prendroit désormais à l'officier des désordres où tomberoit le soldat. 1735.

La discipline reprend vigueur.

Cet exemple, que la cour approuva fort, donna lieu à des murmures, mais produisit l'effet le plus salutaire. Officiers & soldats craignirent également de s'écarter de leurs devoirs, & la discipline fut constamment en vigueur. On en sentit tout l'avantage.

Excellent effet qui en résulte.

Les peuples auparavant consternés, maudissant les François, desirant leur perte, comblèrent de bénédictions le général, & s'empressèrent à le satisfaire. Les ministres des princes d'Italie célébroient en France le bon ordre qu'il maintenoit dans son armée : ils assuroient que le pays se prêteroit volontiers à tous ses desirs. D'Angervilliers ne lui parloit plus que du contentement de la cour : ses retardemens pour l'ouverture de la campagne étoient même loués comme un service essentiel. Et que vouloit-on qu'il fît des troupes, dans un tems où elles remplissoient les hôpitaux?

Lettre du 24 mai.

1735. Conférence à Guastalla avec Montémar.

L'armée françoise & celle du roi de Sardaigne passèrent le Pô, le 12 mai, excepté un corps de troupes qu'on laissa dans le Crémonois. Ce prince & le maréchal établirent leur quartier à Guastalla, où le duc de Montémar arriva comme il l'avoit annoncé. On entra aussitôt en conférence. On convint que le succès de la campagne dépendoit de forcer les impériaux à repasser le fleuve, & de les priver non-seulement des subsistances qu'ils tiroient du pays situé en deçà, mais des secours qu'ils faisoient remonter du golfe adriatique. On régla en conséquence les opérations, suivant le projet déjà formé.

Celui-ci résolu de ne pas céder le pas au maréchal.

Mais un faux point d'honneur pouvoit tout rompre, si Noailles avoit eu moins de modération & de sagesse. Il avoit demandé en vain un réglement de service, pour prévenir les difficultés qu'on devoit craindre de la part de l'Espagnol. Quoique la cour d'Espagne eût paru au commencement, consentir que Montémar lui fût subordonné, la jalousie de rang, & les prétentions nationales rendoient ce consentement très-incertain, & il parut bien qu'on y avoit compté trop légérement. Mon-

témar, invité en forme à dîner chez le roi, saisit cette occasion unique pour se déclarer : il résolut de ne point céder le pas au général françois. L'ambassadeur d'Espagne en avertit avec inquiétude le marquis d'Orméa, disant qu'il falloit chercher quelque expédient, sans quoi il arriveroit une affaire. Orméa répondit que le maréchal n'étoit pas invité, & qu'ainsi il n'arriveroit rien. Ils étoient tous chez le roi. Le maréchal sut par le ministre piémontois cet incident imprévu. Heureusement il n'avoit point reçu d'invitation : sous prétexte d'avoir besoin de repos, il demanda au roi la permission de se retirer. Montémar lui rendit cependant la première visite, lui laissa prendre la première place dans les conférences, dîna chez lui fort gaiement, & personne dans l'armée ne se douta qu'il y eût le moindre sujet de contestation.

1735.

Il saisit l'occasion d'un dîner chez le roi.

On prévient sagement l'éclat.

Noailles devoit s'attendre dès-lors à de fâcheuses difficultés avec le général espagnol. Il rendit compte à la cour de ce qui venoit de se passer. Le garde des sceaux, jugeant que la prétention de Montémar étoit *fort extraordinaire*, que l'affectation dans la manière de

Chauvelin s'explique là-dessus trop vaguement.

M. Chauvelin au maréchal

1735. de Noailles. 3 juin.

la proposer l'étoit encore plus, que c'étoit sans doute un parti pris d'après les ordres de sa cour, se contente d'écrire au maréchal que nous ne devons jamais paroître douter de nos droits ; qu'il faut tout au plus donner quelque chose à la prudence dans les occasions ; que la sagesse doit lui faire éviter des incidens nuisibles à la cause commune. » Je vois avec plaisir, » ajoute-t-il, qu'en usant de toute la » prudence possible, vous avez fait jus- » qu'à présent, & vous êtes résolu de » faire ce qui peut concerner la dé- » cence & la représentation due à vos » dignités & au commandement qui » vous est confié «.

Soupçons de Noailles ; il évite les piéges.

De pareilles réponses laissent dans l'esprit une indécision cruelle. Noailles avoit lieu de regarder le garde-des-sceaux comme son ennemi, & n'ignoroit pas qu'il cherchoit les occasions de jeter du blâme sur sa conduite : il soupçonna que ce ministre avoit le dessein de le compromettre avec la cour d'Espagne. Si on lui tendoit réellement un piége, il sut l'éviter. Laissant au ministre le soin de terminer de vaines querelles de cérémonial, il ne s'occupa que de celui de bien conduire les af-

faires. S'attacher trop aux minuties, est le moyen de manquer les grandes choses. 1735.

Accidens. Connoissance du pays nécessaire pour juger.

Un nouvel obstacle retarda les opérations. Plusieurs jours de pluie & d'orages gâtèrent entiérement les chemins. Il faut connoître le pays, pour croire qu'on n'auroit fait alors qu'en trois jours de marche, ce qu'on fait en cinq ou six heures par un beau tems. Rien n'est plus vrai; & ce seul exemple, comme le dit le maréchal de Noailles, peut redresser le jugement de ceux qui, » sans aucune connoissance des » lieux, pensent avec une carte & un » compas à la main, qu'une armée n'a » qu'à marcher; & accusent souvent de » lenteur & de peu d'activité un géné» ral, dont ils devroient au contraire » louer la prudence «.

Journal de la campagne.

Pont de bateaux rompu & séparé.

Il avoit fait descendre à Guastalla le pont de bateaux. Une tempête le rompit, le courant l'emportoit. On vint l'avertir du danger. Il monta aussitôt à cheval, fit avancer des troupes, alla jusqu'aux portes de Luzara, un des postes de l'ennemi; & par son activité & par ses ordres, il sauva le pont qui étoit absolument nécessaire.

1735. Forces des armées.

L'armée impériale commandée par le feld-maréchal Koenigſeck, fortement retranchée à San-Bénédetto, avoit environ ſoixante & dix bataillons & quatre-vingt-dix eſcadrons. Celle de France, avec celle du roi de Sardaigne, étoit inférieure en nombre. Elle devoit être ſupérieure par la jonction des Eſpagnols; & ſi les ennemis oſoient attendre, on étoit preſque sûr de la victoire.

Projet manqué par accident.

Tout fut prêt enfin pour marcher de Guaſtalla le 30 mai. Noailles méditoit d'enlever un camp de cavalerie près de Gonzague. Il partit le 29 à ſept heures du ſoir, à la tête d'un gros détachement commandé ſous prétexte de fourage. Toutes les avenues du camp devoient être bientôt occupées. Mais à peine avoit-on fait une lieue, qu'un orage des plus violens, accompagné de pluie & de tonnerre, retarda les troupes. On fut obligé de faire halte près de trois heures. Un autre accident rompit toutes les meſures. Les dragons, trompés par leur guide, prirent le chemin de Gonzague, rencontrèrent une patrouille, furent attaqués, chaſſèrent ceux qui les attaquoient : mais l'alarme ſe répandit dans le camp, &

cette cavalerie eut le tems de se retirer, non sans beaucoup de confusion.

1735.

Les ennemis contraints de se retirer.

Cependant toute l'armée est en marche. Les châteaux de Gonzague & de Reggiolo sont pris le 30. On resserre les ennemis dans leur camp de San-Bénédetto. Noailles se dispose à les y forcer. Il fait jeter un pont sur la Séchia, & les Espagnols arrivent le 2 juin aux bords de cette rivière. Les Allemands se voyant comme assiégés, désespérant de pouvoir se soutenir, se retirent pendant la nuit de l'autre côté du Pô, & replient les deux ponts qu'ils avoient. Leur dessein étoit de se porter à Ostiglia, & d'y repasser le fleuve pour défendre le poste important de Réveré.

Conférence des généraux.

Après avoir occupé leur camp, le général françois, qui donnoit exactement de ses nouvelles au duc de Montémar, lui demande une entrevue. Ils confèrent devant le roi de Sardaigne; & l'on convient que les Espagnols marcheront sur Réveré pour s'en emparer. En même-tems Noailles envoie un détachement vers l'Oglio.

Prise de Réveré.

Les Allemands avoient déjà leurs ponts tout prêts à Ostiglia; ils avoient même déjà fait repasser cinq à six

1735. mille hommes. Toute l'armée ennemie pouvoit tomber sur les Espagnols. Noailles en reçoit l'avis de Montémar. Aussitôt il fait marcher trente bataillons & vingt-neuf escadrons ; il fait jeter de nouveaux ponts sur la Séchia, il joint Montémar, va reconnoître avec lui Réveré, & l'on se prépare à l'attaquer le 7 de grand matin. Pendant la nuit, les grenadiers sous les ordres du marquis de Maillebois, s'emparent de tous les dehors jusques aux portes de la ville. Le maréchal s'avançant dès la pointe du jour, apprend que les ennemis ont passé le Pô à la faveur des ténèbres, & qu'on est maître de Réveré.

Action d'artillerie françoise. Ils avoient de l'autre côté du fleuve une batterie de treize pieces de canon & de trois mortiers, avec six grandes galiotes venues de Trieste. Six pièces de canon, servies à découvert par les François, firent cesser le feu de la batterie, coulèrent à fond trois galiotes, & mirent le reste hors de service.

Noailles mérite de grands éloges. Ainsi par les sages dispositions du maréchal, par la vivacité de ses mouvemens, qui contribua beaucoup à aiguillonner la lenteur des Espagnols, on parvint sans perte à s'emparer du

poste le plus important & le plus difficile à forcer. Les impériaux, toujours agresseurs dans la dernière campagne, n'oserent pas même se tenir sur la défensive. Ils abandonnèrent la navigation du Pô, leur principale ressource pour les subsistances. Les succès de la guerre dépendent souvent de l'habileté d'un chef, plutôt que des actions sanglantes dont on fait le plus de bruit. 1735.

Il étoit impossible qu'on ne sentit à la cour l'importance de cet avantage. » Le roi en est infiniment content, » écrivit le cardinal de Fleuri au » général, & il n'a pas été insensible » au besoin que M. de Montémar a » cru, avec raison, avoir d'être sou» tenu par nos troupes. Votre activité » & votre prévoyance ont certainement » opéré l'évacuation de Réveré, qui » étoit décisive. Il paroît que vous ne » vous en tiendrez pas là, & on ne » peut qu'applaudir à toutes vos vues.... » A en juger par tous les éloges que le » roi de Sardaigne fait de vous, on » doit s'attendre qu'il agira avec vous » d'un parfait concert. Celui que vous » conservez pour M. de Montémar est » l'effet de vos soins, & de l'habileté

Le cardinal de Fleuri les lui donne.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles.

15 juin.

» avec laquelle vous savez ménager les
1735. » esprits «.

Attention flatteuse du roi. Lettre du 13 juin.

Noailles dut être encore plus sensible à ce que d'Angervilliers lui marqua par ordre du roi, avant qu'on fût la dernière expédition. » S. M. m'ordonne de vous recommander d'avoir soin » de vous-même, & de ménager autant que vous pourrez votre santé, » qui ne peut être encore que convalescente. Elle sait depuis long-tems » que personne ne connoit mieux que » vous ses obligations, & ne se porte » à les remplir avec plus de zèle; mais » elle veut que vous songiez souvent » que votre principale obligation est » est de vous maintenir en état de la » servir. «. Cette attention du roi seroit beaucoup moins remarquable, si les souverains n'oublioient souvent ce qu'ils doivent à leurs sujets les plus utiles.

Passage de l'Oglio.

Après avoir mis Montémar en possession de Réveré, Noailles courut à San-Bénédetto, où campoit le roi de Sardaigne, lui rendre compte de l'événement. Il en reçut les marques de satisfaction qu'il méritoit, & l'on ne pensa ensuite qu'à pousser vivement l'ennemi. On retourne au pont de

Guastalla, on passe le Pô : toute l'armée se trouve sur l'Oglio le 13. Les ennemis se retirent avec précipitation : ils avoient abandonné Ostiglia & Borgoforté. Leurs mouvemens déterminent le maréchal de Noailles à passer l'Oglio, sans attendre son arrière-garde. Le 15, il s'avance jusqu'à la portée du canon de Mantoue, pour examiner le pays. Il envoie le même jour le comte de Ségur investir Goïto. Celui-ci feint pendant la nuit de jeter un pont sur le Mincio : la garnison trompée par cette ruse, craignant qu'on ne lui coupe la retraite, abandonne cette place le 16 à la pointe du jour, & Ségur y entre avec ses troupes.

1735.

Prise de Goïto.

Montémar régloit ses mouvemens sur ceux de Noailles. Il avoit passé le Pô : le Séraglio étoit occupé de toutes parts. L'infanterie françoise arrive aux bords du Mincio le 18, passe gaiement cette riviere sur des ponts construits à la hâte ; & le lendemain, toute l'armée marche en bataille jusqu'à Marengo.

On passe le Mincio.

Dans la plaine au-delà, parut quelque cavalerie des ennemis. Le marquis de Savines envoya demander au général la permission de les charger, à la

Le maréchal s'oppose à une témérité.

1735. tête des carabiniers. Comme il y avoit un défilé entre-deux, & que l'armée n'étoit pas arrivée pour lors; Noailles refusa, & le roi de Sardaigne jugea que ce refus étoit fort sage. Savines, trop impatient de se signaler par une action, n'en jugea pas de même *Messieurs*, dit-il aux carabiniers, *nous n'avons qu'à mettre nos gants dans nos poches : car il faut sans doute que M. le maréchal ait la paix dans la sienne, puisqu'il ne veut point que nous donnions sur ces gens-là.* On sut depuis que c'étoit un corps de neuf mille cinq cents hommes, commandés par le général Kevenhuller, qui attendoit qu'on fît avancer dans la plaine le détachement, & qui se préparoit à fondre sur lui. Que seroit devenu Savines avec les carabiniers, si on l'eût laissé donner dans le piége?

Journal de la campagne.

Elle auroit été funeste.

Un autre lieutenant-général, le marquis de Maillebois, pensa se perdre lui-même par un de ces traits de vivacité inquiete, si communs dans la nation. Le maréchal de Noailles qui estimoit ses talens & sa valeur, lui avoit donné la garde du Pô, comme un poste de confiance, où il devoit concourir immédiatement dans les

Fausse inquiétude du marquis de Maillebois.

Ibid.

opérations avec le général espagnol. 1735.
Si le Séraglio étoit devenu le théâtre de la guerre, ainsi qu'on avoit lieu de s'y attendre, il auroit toujours été en face des ennemis, & il ne pouvoit rien desirer de plus honorable. Mais les Allemands ayant tout abandonné, étant poursuivis avec ardeur, Maillebois crut qu'il y auroit une action; & parce que l'éloignement ne lui permettoit pas d'y avoir part, il s'imagina que le maréchal le méprisoit & vouloit le chagriner.

Ses plaintes imprudentes.

Agité de ce faux soupçon, il lui écrivit le 18 deux lettres extrêmement vives, où il se plaignoit amèrement qu'on méconnût ses services, qu'on cherchât à lui donner du dégoût. Il voyoit bien, disoit il, que c'étoit un parti pris : il ne pouvoit plus dissimuler son désespoir; il prioit enfin qu'on lui permît de demander son congé. Ses lettres étoient pleines de suppositions imaginaires, dictées par l'humeur, & d'un style très-peu convenable.

Noailles l'engage à réparer sa faute.

Noailles se conduisit avec une modération qui peut servir de modèle. Il répondit à Maillebois qu'il étoit tombé des nues, en le voyant se livrer à de pareilles préventions; qu'il ne con-

cevoit pas d'où elles pouvoient venir ;
1735. ni quels méchans hommes avoient pu lui faire prendre le change à son égard. Il rappela les preuves de distinction & de confiance, qu'il lui avoit toujours données : il montra l'injustice de ses plaintes au sujet de son poste. *Pesez bien toutes ces circonstances*, dit-il, *& je compte que dans quatre jours vous serez honteux d'avoir pensé comme vous avez fait.* Effectivement Maillebois le remercia des marques qu'il recevoit de son amitié, & lui protesta qu'il s'empresseroit toujours à exécuter ses ordres, & à contribuer en tout genre à le satisfaire. Il avoit commis une grande faute ; mais il méritoit qu'on lui ménageât ainsi le moyen de la réparer.

Il fait prendre la résolution de poursuivre les ennemis.

Cependant on avançoit toujours, & les ennemis reculoient. Le maréchal écrivit au duc de Montémar, qu'ils paroissoient évidemment vouloir se retirer dans le Trentin, & qu'il falloit conférer avec le roi de Sardaigne sur le parti qu'on devoit prendre. Montémar arriva le lendemain ; il proposa le siége de Mantoue, qu'il desiroit fort, parce que le Mantouan devoit rester à Don Carlos. L'avis de Noailles fut

fut de pousser auparavant les ennemis au-delà de l'Adige, de les confiner dans les montagnes du Trentin & dans les gorges du Tirol; après quoi on délibéreroit sur cette entreprise, pour laquelle il n'y avoit rien encore de prêt. On convint de suivre ce parti. 1735.

Le marquis de Bonas fut envoyé avec deux mille hommes à la poursuite des Allemands. Montémar détacha de son côté deux cent cinquante carabiniers, qui ayant rencontré un de leurs corps incomparablement plus nombreux, le chargèrent six fois, le mirent en désordre, & montrèrent de quoi la cavalerie espagnole étoit capable.

Action de cavalerie espagnole.

Bonas arrive à Castelnovo le 21 au soir. Le lendemain, craignant d'être attaqué & coupé, il informe de sa situation le mraéchal de Noailles. Celui-ci part à huit heures du soir avec environ dix mille hommes, essuie un orage affreux, arrive à une heure après minuit où Bonas s'étoit retiré, & de là continue sa marche. Les ennemis pouvoient l'attendre au pied du mont Baldo, où ils avoient un poste excellent; ils aimèrent mieux passer l'A-

Le maréchal fait sortir d'Italie les Allemands.

1735. dige le 23, & ils diſparurent de l'Italie.

Chagrin injuſte d'un officier-général.

Ce mouvement déciſif du maréchal mortifia l'amour-propre, & du marquis de Bonas & du général eſpagnol. Le premier auroit voulu qu'on lui laiſſât la gloire de chaſſer les impériaux, en lui envoyant le ſecours qu'il demandoit : comme ſi un général ne devoit pas agir lui-même, dans les occaſions où il faut marcher contre une armée entière. Il ne diſſimula point l'injuſte chagrin qu'il en conçut ; & cependant il avoit les plus grandes obligations à Noailles. Telle eſt trop ſonvent l'influence de l'interêt perſonnel : il faut oublier & le bien public, & les ſervices particuliers qu'on a reçus.

Journal.

Jalouſie de Montémar.

Montémar de ſon côté, trouva mauvais que le maréchal n'eût pas différé au moins ſa marche de vingt-quatre heures, pour attendre l'armée d'Eſpagne. Dans une lettre qu'il lui écrivit, il inſiſtoit ſur l'harmonie, & le concert qui devoient régner entre eux. Mais, ſelon la réponſe de Noailles, il s'agiſſoit de ſauver deux mille hommes des meilleures troupes de France : il falloit ou faire retirer ce détachement du marquis de Bonas, ou lui donner du

fecours : » Le premier parti ne con- 1735.
» venoit point à l'honneur des armes,
» & le second ne souffroit point de re-
» tardement «. L'Espagnol, passionné pour la gloire, ne voyoit pas sans quelque jalousie celle du François, dont toutes les opérations avoient si promptement réussi, & avec une utilité si complette.

On convient du reste des opérations.

Les deux généraux conférèrent le 28 avec le roi de Sardaigne. On convint de la manière dont se feroit le blocus de Mantoue; car le siége de cette place demandoit beaucoup de prépatifs. On régla les quartiers de rafraîchissement, pour les troupes des trois couronnes, jusqu'à ce que l'on pût rentrer en campagne. On examina quel parti on prendroit par rapport au siége de la Mirandole. Noailles n'eût pas de peine à persuader, qu'on devoit le faire pendant le quartier de rafraîchissement. La difficulté étoit de savoir à qui demeureroit cette place.

Siége de la Mirandole abandonné aux Espagnols

Le cardinal de Fleuri avoit fait écrire depuis quelque tems, par le minstre de la guerre, que soit que les Espagnols, ou les François, ou les troupes combinées prissent la Mirandole, il

1735. M. d'Angervilliers au maréchal de Noailles. 31 mai.

falloit insister fortement auprès du duc de Montémar, pour qu'elle restât à la France. Le maréchal n'en concevoit point le motif; & la place n'étoit certainement pas un objet qui dût mettre de l'obstruction dans les affaires. Des raisons supérieures firent décider qu'elle appartiendroit aux Espagnols, à condition qu'ils l'assiégeroient seuls. Montémar, n'ayant pour ses troupes que le Parmesan & le Plaisantin, accepta volontiers la condition.

Louis XV très-content de son général.

Il étoit beau d'avoir chassé d'Italie les Autrichiens, en moins de tems qu'on ne l'auroit espéré, même après une victoire. On les eût poursuivi jusqu'à Trente, si l'on n'avoit bien reconnu que cette entreprise étoit inutile & dangereuse, sur-tout faute de subsistances. Le roi, étant à Rambouillet, écrivit de sa main au cardinal de Fleuri : » Ma joie ne sauroit être plus » grande de cet heureux événement, » & vous ne pouvez trop marquer au » maréchal de Noailles combien je » suis satisfait de sa conduite & de ses » services «. Le garde-des-sceaux ne lui épargnoit pas dans ses lettres les éloges ni les marque d'amitié; en même-tems, il recevoit & communi-

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 23 juin.

quoit contre lui des impressions défavorables. Les haines de cour n'en sont que plus dangereuses, lorsqu'elles se cachent sous les dehors de la cordialité; mais elles se trahissent souvent elles-mêmes. 1735. Chauvelin ne laisse pas de le haïr.

„ Voilà les ennemis hors d'Italie : „ la question est de les empêcher d'y „ rentrer : (ce sont les termes d'une „ lettre du cardinal :) car vous savez „ que les Juifs n'étoient pas plus amou„ reux de la Palestine, que les impé„ riaux le sont du pays dont vous venez „ de les chasser. Vous êtes bon & sage, „ vous êtes zélé pour le service du „ roi; & il n'y a pas lieu de douter „ que vous ne preniez les partis les „ plus convenables & les plus possi„ bles ". Le cardinal lui montre de la confiance. Lettre du 30 juin.

C'est ce qui exerçoit la prévoyance & l'activité du général. Il se préparoit à rentrer en campagne, après les chaleurs de la canicule. Si les ennemis revenoient, il comptoit bien les arrêter, pourvu qu'on entrât dans ses vues. S'ils ne revenoient pas, il espéroit aider *magnifiquement* les alliés au siége de Mantoue, en cas qu'on voulût l'entreprendre. Il marquoit au cardinal : » Nous terminerons par-là la Vues du maréchal pour la fin de la campagne. Le maré-

1735. Lettre du maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri.

» guerre d'Italie, & nous ramènerons » à V. E. pendant l'hiver, une armée entière, qui pourra servir au » printemps prochain d'escorte aux » plénipotentiaires qu'elle enverra à » Ratisbonne, pour y faire la paix » & régler les différents intérêts des » princes de l'empire. Digne personnage pour un roi de France, qui » n'aura fait la guerre que par principe d'honneur, pour le bien de » ses alliés, pour rétablir la tranquillité de l'Europe, & remettre chacun dans sa véritable place. Je demande pardon à votre éminence, » si je n'en trouve point pour les » puissances médiatrices. J'avoue que » je n'ai pas d'inclination pour messieurs les Anglois, & que leur » systême d'équilibre ne m'en a jamais » imposé : je ne connois que celui » des liqueurs, & point celui des » monarchies. Ce sont des Gascons, » qui meurent de peur dans le tems » qu'ils font des fanfaronades ". Ce jugement sur les Anglois paroîtra sans doute légérementt hasardé : il prouve du moins la force des préjugés nationaux, dont les meilleures têtes ont peine à se garantir, & dont on

eſt quelquefois détrompé par de cruelles expériences. 1735.

Toujours occupé de ſon principal objet, Noailles fit un mémoire ſur la ſituation actuelle de la guerre d'Italie. Le ſiége de Mantoue, la manière d'empêcher le retour des impériaux, ſont les points diſcutés dans ce mémoire. Quoique Mantoue n'ait jamais été aſſiégée dans les formes, & paſſe pour imprenable, le maréchal eſt perſuadé qu'en commençant le ſiége après la retraite de l'ennemi, ſi l'on avoit eu l'artillerie & les autres moyens néceſſaires, on auroit pu le finir au commencement de ſeptembre. Il croit qu'on peut le tenter encore vers le 20 d'août, mais que plus tard l'entrepriſe ſeroit téméraire.

Son ſentiment ſur le ſiége de Mantoue.

Mémoire du 25 juillet.

Quant au ſecond article, l'eſſentiel ſeroit de prendre un poſte ſur l'Adigé, où l'on pût avoir des dépôts, pour ſe porter de là ſur les débouchés, par leſquels l'ennemi voudroit ſe faire un paſſage : il faudroit défendre le terrain ſitué entre cette rivière & le lac de Garde; il faudroit ſe rendre maître de la navigation du lac, tant par des barques armées que par les différens poſtes qu'on occuperoit.

Moyens d'empêcher les impériaux de revenir.

1735.

Comment on doit traiter les Vénitiens, neutres en apparence.

Les Vénitiens étoient neutres, mais secrettement favorables à l'empereur. Si l'on vouloit pousser en avant & porter la guerre dans le Trentin, on ne pourroit se dispenser d'occuper Vérone, de vivre chez eux & à leurs dépens. La nécessité décide en pareil cas. Le maréchal sentoit bien qu'elle donne un espèce de droit, quand on est à la tête d'une armée, de passer les limites du droit ordinaire. Il ne vouloit cependant mériter aucun reproche, & il demandoit à la cour sur cet objet des ordres qu'on donne rarement, mais qu'on laisse interpréter ; parce qu'en autorisant l'exécution, on veut qu'elle paroisse uniquement l'effet des circonstances.

Le roi de Sardaigne refuse de prêter du canon.

Parmi les secours indispensables, soit pour la petite marine du lac de Garde, soit pour pénétrer avec succès dans les montagnes, il demandoit vingt pièces de gros canon & quatre mortiers. Le roi de Sardaigne auroit pu fournir aisément cette artillerie, s'il avoit voulu dégarnir ses places. On ne pouvoit l'y déterminer. Aussi attentif à ses intérêts que fidèle à l'alliance, il s'en tenoit aux engagemens qu'il avoit pris, il évi-

toit d'aller au-delà. Le miniſtère de France, réſolu de ne point envoyer de gros canon, le preſſa en vain d'y ſuppléer par le ſien. Du reſte le plan du maréchal fut approuvé, & l'on prit quelques meſures en conſéquence. 1735.

Ses mécontentemens contre l'Eſpagne.

On vouloit à Verſailles l'expédition du Trentin; mais on y jugeoit mal de l'état des choſes. Une défiance mutuelle entre les cours de Madrid & Turin augmentoit de jour en jour. La première n'avoit point accédé au traité conclu entre les rois de France & de Sardaigne. Celui-ci demandoit que l'Eſpagne lui garantît la poſſeſſion du Milanès, promiſe par Louis XV, & n'obtenoit rien de ſatisfaiſant. Dans l'incertitude inquiétante où il ſe trouvoit à cet égard, il ne vouloit point s'éloigner de ſes états, il ne vouloit plus même concourir au ſiége de Mantoue; aſſurant qu'il feroit d'ailleurs ce qui ſeroit jugé utile & convenable pour la cauſe commune. Il prouva ſolidement dans un mémoire donné au maréchal de Noailles, que le projet d'envahir le Trentin expoſeroit à beaucoup de dangers, ſans qu'on pût en eſpérer des avan-

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 16 août.

Il demeure néanmoins fidele à l'alliance.

1735. tages réels. Il consentit néanmoins à la proposition de s'avancer jusqu'à Bussolengo sur l'Adige, où l'on se disposeroit à passer cette rivière, lorsqu'il faudroit s'opposer aux entreprises de l'ennemi.

Montémar difficile à persuader. Mais d'un autre côté, Montémar ne craignoit point le retour des impériaux : il avoit ses idées particulières, il n'entroit pas aisément dans celles des autres. La mésintelligence auroit éclaté plusieurs fois, si Noailles n'avoit toujours joint à la force des raisons les tempéramens de la sagesse.

Au même. 21 août. „ Avouez, écrivoit-il au ministre, „ qu'il est commode d'avoir une négociation à faire pour chaque manœuvre que l'on juge nécessaire, „ & sur laquelle on est obligé d'écrire autant que sur un procès. Cela est fatiguant, pour ne rien dire de plus ".

Chagrins du maréchal. Sa situation étoit réellement aussi douloureuse que pénible. Après avoir réussi dans sa campagne au-delà des espérances, il dévoroit le chagrin d'être censuré par ses envieux, comme n'ayant pas fait assez. Après avoir maintenu avec un soin infini l'union qu'exigeoit le bien commun, il la

voyoit s'affoiblir & prête à se rompre, par le conflit des intérêts particuliers. 1735.

L'Espagnol presse pour le siége de Mantoue.

Montémar étant venu conférer en présence du roi de Sardaigne, insista sur le siége de Mantoue, assura qu'il seroit bientôt en état de l'entreprendre, qu'il faisoit venir par Gènes une artillerie nombreuse, & qu'il n'attendoit plus pour prendre les derniers arrangemens, que de savoir la résolution des alliés. Le prince déclara qu'il ne concourroit nullement à cette entreprise, jusqu'à l'accession de la cour d'Espagne au traité qui lui assuroit le Milanès. Noailles voyoit évidemment que le transport de l'artillerie, sans parler des autres préparatifs, étoit impossible pour le tems que marquoit l'Espagnol : il crut avec vraisemblance que Montémar cherchoit uniquement à le compromettre, en le pressant de s'expliquer ; & il répondit sagement, que l'affaire étoit de nature à exiger des ordres de sa cour, puisque le roi de Sardaigne refusoit d'agir. Il dépêcha un courrier pour les demander.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers. 23 août.

Noailles se tire d'embarras avec prudence.

Au milieu de ses peines, il reçut du moins quelques consolations du

Le cardinal de Fleuri le

1735. Il se console, & se plaint des alliés.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 23 août.

cardinal de Fleuri, à qui il ne manquoit pas d'ouvrir son cœur. Ce ministre loua infiniment sa conduite envers le duc de Montémar. „ Il est „ à cinq cent lieues de sa cour, lui „ dit-il dans une lettre ; il y expose les „ choses comme il lui plaît sans respecter la vérité. Il se donne tout „ l'honneur des succès où il n'a point „ eu de part ; & rejette la faute de „ tout ce qui n'a point été fait sur „ les autres. Il flatte ses maîtres, par „ le caractère de hauteur qui ne leur „ est que trop naturel ; & à la faveur de ces artifices, il fait approuver toutes ses fautes . . . D'un autre „ côté, vous avez affaire à un prince rempli de droiture, de vertu, de „ courage, de fidelité dans les engagemens ; mais il s'est par malheur engagé dans des dépenses au-dessus de ses forces. Devenu maître du Milanès, il n'en a pas réglé l'administration d'une manière „ à en tirer tout ce qu'il auroit pu. „ Nous lui devons des arrérages de „ subsides, mais il nous doit encore „ plus ; & comme il ne gagneroit pas „ en compensant les dettes réciproques, „ ses gens-d'affaires embrouillent tout

„ dans un chaos dont il eſt difficile
„ de ſortir.... Je ne ſais ſi l'état de 1735.
„ l'Eſpagne eſt meilleur. Voici le ſi- *Ibid.* 1er, ſeptemb.
„ xième mois qui court des ſubſides
„ qu'ils nous doivent; & *l'adeſſo* des
„ Italiens eſt la défaite ordinaire de
„ M. Patigno * “.

Auſſi la guerre, quoique heureuſe, effrayoit-elle l'économie du cardinal. Il ſoupiroit ardemment pour la paix, en reconnoiſſant néanmoins qu'on ne pouvoit l'obtenir que par les armes. Il témoignoit au maréchal de Noailles une confiance entière; & détrompé des chimères dont l'imagination s'étoit remplie après la retraite de l'ennemi, il diſoit „ l'Eſpagne & M. de „ Montémar ſont accoutumé à des ſuc„ cès ſi ineſpérés, qu'ils croient qu'il „ n'y a rien d'impoſſible. De loin on „ peut le penſer; mais quand on eſt ſur „ les lieux & qu'on voit les choſes de

Ce miniſtre plus modéré que jamais dans ſes eſpérances.

Id. 6 août.

---

* Demande-t-on aux Italiens quelque choſe de preſſé? *adeſſo*, répondent-ils, c'eſt-à-dire, *tout-à-l'heure*; & ils ne ſe preſſent pas davantage. Patigno, miniſtre d'Eſpagne, faiſoit de même quand il s'agiſſoit de payer les dettes.

„ près, on ne décide pas si hardi-
1735. „ ment. Je ne ferois pas plus timi-
„ de qu'un autre, & ne ferois pas
„ moins disposé à viser au grand.
„ Mais j'y veux des apparences rai-
„ sonnables: & je tiens que *in ma-
„ gnis vòluisse sat est*, est un axiôme
très-sage “.

Noailles entre dans l'état de Venise.

Plus on avançoit dans la saison, plus les difficultés se multiplioient. On parloit toujours de grands mouvemens des ennemis pour rentrer en Italie. Noailles, conformément aux intentions du ministère, ne balança point à pénétrer dans l'état de Venise, après en avoir prévenu le provéditeur de Vérone; alléguant la nécessité de prévenir les impériaux, & demandant qu'on lui fournît des subsistances. Il campa le 10 septembre à Zévio sur les bords de l'Adige. Il fit enlever les bateaux que les ennemis avoient sur cette rivière. Il laissa aux Vénitiens le soin de négocier avec la cour de France pour le payement. Il invita le duc de Montémar à marcher du même côté. Son principal motif étoit la disette de fourages, qui l'obligéoit à rétrograder ou à prendre ce parti.

La république se plaignoit amèrement qu'on violât les droits de la neutralité, & qu'on ne payât point; au lieu que l'empereur avoit fait payer en pareilles circonstances. On auroit évité avec de l'argent ces plaintes fâcheuses; mais la cour s'étoit roidie contre les représentations du général, à qui rien ne coûtoit plus que d'employer les voies de fait.

1735.

Plaintes des Vénitiens parce qu'on manquoit d'argent.

Il avoit reçu réponse au sujet du siége de Mantoue. Comme on le jugeoit impossible, ou lui ordonnoit de déclarer que ses troupes y concourroient avec celles d'Espagne, même sans le secours du roi de Sardaigne; afin que les Espagnols n'imputassent point à la France d'avoir fait manquer cette entreprise. Il demanda une entrevue à Montémar. Celui-ci vint le trouver dans son quartier.

Réponse de la cour sur le siége de Mantoue.

M. d'Angervilliers au maréchal de Noailles. 31 août.

Leur conférence fut très-longue. Montémar proposa de faire le siége avec ses troupes seules, pourvu que celles des alliés formassent une armée d'observation, à laquelle il offrit de donner la plus grande partie de sa cavalerie. Le projet pouvoit absolument réussir: Noailles y voyoit des

Proposition de Montémar

1735. avantages, sur-tout celui d'ôter tout prétexte de plaintes aux Espagnols: il se chargea de porter les propositions au roi de Sardaigne.

Le roi de Sardaigne se refuse à de nouvelles entreprises.

Mais il le trouva décidé à ne rien faire pour cet objet, tant que la cour d'Espagne le laisseroit dans l'incertitude, & ne voulant pas même passer l'Adige, quoique le maréchal lui représentât l'importance d'arrêter l'ennemi aux débouchés des montagnes. Le roi répondit qu'il garderoit sa partie, & que les François & les Espagnols étoient assez forts pour garder le reste. Ainsi Noailles se trouvoit dans un embarras extrême. Les subsistances alloient lui manquer, s'il ne passoit pas la rivière; s'il la passoit, il falloit agir avec les Espagnols, sans autorité sur eux, ayant toujours à négocier avec leur général. Dans un cas d'action ou de mouvement vif des ennemis, rien n'eût été plus insoutenable ni plus dangereux.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 27 septem.

Le maréchal extrêmement embarassé.

Il passe l'Adige, & les Espagnols aussi.

Le refus du roi de Sardaigne obligeoit de renoncer à l'entreprise de Mantoue. Il importoit moins de faire cette conquête, que de ne laisser entrevoir aucune semence de discorde entre les alliés. Le général espa-

gnol en convint, & peut-être saisit il volontiers un prétexte de se tirer d'inquiétude : car ses préparatifs ne répondoient point à ses magnifiques promesses. Ensuite le passage de l'Adige fut résolu entre les deux généraux : on l'exécuta. Mais l'union n'étoit qu'apparente : un caractère ombrageux, altier, ne pouvoit devenir traitable, dès que la jalousie ou la défiance le dominoit. 1735.

Préventions de la cour de Madrid, excitées par Montémar.

Montémar écrivit à la cour d'Espagne au sujet du siége de Mantoue, comme si le roi de Sardaigne avoit trahi la cause commune pour son intérêt particulier. Noailles n'étoit point ménagé dans ses lettres : il lui reprochoit des torts chimériques ; il vouloit se faire valoir à ses dépens ; il l'accusoit de partialité en faveur des Piémontois, devenus l'objet de la haine des Espagnols, qu'ils ne pouvoient manquer de haïr également. La cour de Madrid se livroit à des préventions. Elle se plaignit à l'ambassadeur de France ; & lui déclara qu'étant persuadée que le roi de Sardaigne, que même les troupes françoises, vouloient prendre les postes qui leur convenoient le mieux, elle alloit ordonner au

M. Chauvelin au maréchal de Noailles. 22 oct. 03.

1735. duc de Montémar de prendre la situation la plus convenable, pour garder ses conquêtes & pour rétablir son armée.

Il étoit à craindre que les Espagnols ne se retirassent en Toscane.

Dès-lors il étoit à craindre que ce général ne prît brusquement le parti de se retirer en Toscane, qu'il n'en eût même l'ordre de sa cour. Noailles instruit de tout, éprouvant sans cesse des contradictions, mal secondé pour les subsistances, ne pouvant garder ses postes au-delà de l'Adige sans les Espagnols, devant se concerter avec Montémar au milieu de tant de sujets de brouillerie, étoit agité de peines d'esprit incomparablement plus dures que les fatigues de la campagne : la vivacité de son imagination ne pouvoit que les augmenter.

Impossibilité de se maintenir sur l'Adige.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers 9 novem.

Pour comble de chagrin, il voit les fourages prêts à lui manquer entièrement. Le provéditeur de Vérone retire la parole qu'il avoit donnée, d'en fournir pour un prix convenu. Divers contre-tems, & la négligence ou la mauvaise volonté de ceux que regardoient ces détails, enlèvent les moyens de pouvoir subsister sur l'Adige, & par conséquent de garder les postes qui doivent ar-

rêter l'ennemi. Noailles gémit d'être exposé à perdre tout le fruit de la campagne en se retirant Il demande les ordres précis de la cour; il desire que les bruits de paix, répandus depuis quelque-tems, se confirment; & en cas de continuation de guerre, il insiste sur la nécessité de prendre de meilleures mesures pour l'année prochaine. Cependant il fit toujours bonne contenance, évitant sur-tout de communiquer ses inquiétudes au général espagnol, qui ne demandoit pas mieux que de pouvoit reprocher aux François d'avoir les premiers abandonné les postes de l'Adige.

1735.

Noailles fait bonne contenance, en attendant les ordres de la cour.

Heureusement, lorsque les ennemis s'avançoient en forces, il reçut le 15 novembre des ordres pour une suspension d'armes. La France avoit traité de la paix avec l'empereur sans le concours des alliés; on étoit convenu des préliminaires. L'armistice étoit déjà signé sur le Rhin & sur la Moselle, où le maréchal de Coigni & le comte de Belle-Isle n'avoient eu aucun succès, où cependant la fatigue, sans combats, avoit presque anéanti leurs troupes. Il paroît étran-

Armistice signé en Allemagne, sans que Noailles en fût instruit.

Fleuri & Chauve-

ge qu'on ait fait au maréchal de
1735. Noailles un myſtère de cette négociation, puiſqu'elle auroit dû influer ſur ſa conduite; mais le miniſtre même de la guerre n'en eut connoiſſance qu'à l'extrémité. Le cardinal de Fleuri & le garde des ſçeaux régloient tout, ſoit pour la paix, ſoit pour la guerre. D'Angervilliers n'étoit que l'exécuteur de leurs volontés, il ſentoit tout le poids d'une dépendance, qui avoit nui ſouvent au ſervice militaire. „ Je conviens, marquoit-il à Noailles, que vous avez fait la guerre à des conditions dures de toutes façons: j'ai de mon côté les bras liés de tous points, & je ſuis continuellement obligé d'écrire & d'agir contre ma penſée. Réjouiſſons-nous de la fin de la guerre ". Le miniſtre & le général avoient également ſujet de s'en réjouir; car ils en avoient également ſouffert l'un & l'autre. La ſituation du dernier devenoit néanmoins plus épineuſe à certains égards.

lin trop myſtérieux ſur la négociation.

D'Angervilliers avoit auſſi ſujet de ſe plaindre.

Lettre particulière de M. d'Angervilliers. 9 novem.

Il falloit s'attendre à de terribles éclats du côté de la cour d'Eſpagne, & au mécontentement du roi de Sardaigne. Quoique l'empereur cédât les

On avoit traité ſans le concours des alliés.

deux Siciles à Don Carlos, Philippe V ou plutôt la reine Elisabeth Farnèse, qui gouvernoit le royaume, devoit apprendre avec indignation que la France eût traité séparément. Le roi de Sardaigne, comptant acquérir tout le Milanès, devoit être vivement affligé de ce qu'on ne lui en abandonnoit qu'une petite partie. Mais la division sourde qui s'étoit mise entre les alliés, les sujets de plaintes & d'inquiétudes qu'ils donnoient depuis quelques-tems, servoient d'excuses au ministère pacifique de Versailles. La crise des affaires lui fit hâter la conclusion. Les égards furent négligés. Du moins auroit-on dû prevenir le général d'Italie, pour qu'il eût le tems de se préparer à des conjonctures si délicates. 1735.

Sur la nouvelle que l'ennemi alloit attaquer les Espagnols, il étoit prêt à marcher lui-même à leur secours. Dans ce moment il reçoit à Bozolo les nouveaux ordres de sa cour. Il en fait aussi-tôt donner avis au duc de Montémar, & lui conseille de retirer ses troupes au-delà du Pô. Il dépêche en même-tems au roi de Sardaigne, pour lui communiquer

Démarches du maréchal après les ordres qu'il a reçus.

ses ordres, & au comte de Kevenhuller, général de l'empereur, pour lui notifier la cessation de toutes hostilités de sa part, comme il l'attendoit de la part des Allemands.

1735.

Il veille à la sureté des Espagnols.

La réponse de Kevenhuller ayant assuré la tranquillité aux troupes françoises, Noailles s'occupa de la sureté des Espagnols, avec un zèle auquel Montémar se montra sensible; & il engagea ce général à lui abandonner les quartiers du Modénois, afin d'ôter aux impériaux tout prétexte d'y pénétrer.

Difficulté dans la conclusion de l'armistice.

Il paroissoit douteux si les alliés devoient être compris dans la suspension d'armes. Le cardinal de Fleuri dans sa dépêche au maréchal de Noailles, n'employoit que le terme de *nos armées respectives*. On auroit pu le restreindre & en abuser. Les Allemands ne demandoient qu'à poursuivre les Espagnols; ils firent même quelques mouvemens pour cet effet. Enfin la conclusion seule de l'armistice souffroit de grandes difficultés. Le maréchal avoit besoin de recueillir toutes les forces de son génie. Ces sortes d'affaires, quoique ignorées du public, sont celles qui méritent souvent le plus d'être connues.

Les conférences s'ouvrirent à Vérone pour conclure le traité. Les députés des deux généraux y portèrent des instructions & des vues fort différentes. Noailles établissoit en principe, qu'une suspension d'armes est une simple cessation d'hostilités ; qu'ainsi on devoit rester de part & d'autre en possession de son terrain & de ses postes, jusqu'à ce que l'événement des négociations décidât de la paix ou de la guerre. Kevenhuller demandoit que les François évacuassent leurs postes, comme si la paix eût été conclue. Le premier tint ferme, en écrivant toujours avec politesse : le second se relâcha peu-à-peu, mais après plusieurs jours de conférences, rien n'étoit encore décidé.

1735. Fermeté de Noailles contre les prétentions de Kevenhuller.

Dans l'intervalle des négociations, arrive fort à propos un courrier pour instruire le maréchal que l'armistice doit s'étendre aux alliés, qu'*en conséquence on doit cesser les actes d'hostilité à l'égard des Espagnols & du roi de Sardaigne, comme au nôtre, & attendre pour changer de conduite que ces deux puissances se soient déclarées, si elles veulent accepter ou refuser l'armistice*. Sur le champ, il écrit au gé-

Il l'engage à un bon procédé envers les Espagnols

1735. néral de l'empereur; il le prie de faire retirer un détachement de mille houssards qui avoit passé le Pô, & qui pouvoit inquiéter les Espagnols. Kevenhuller y consent de la manière la plus honnête, à condition que les alliés ne feroient de leur côté aucun mouvement.

Ces deux généraux s'abouchent à Mantoue.

Comme les députés ne s'accordoient point à Vérone, le général françois se ménagea une entrevue avec l'allemand à Mantoue, où il fut reçu avec les honneurs les plus distingués le premier décembre. Là ils convinrent des articles, & on les signa deux jours après. Le cours de l'Oglio fut pris pour limite entre les deux armées. Goïto & Borgoforté demeurèrent aux troupes de France. Par un article secret, les généraux promirent de s'avertir mutuellement, en cas qu'il survînt quelque changement de la part des cours; & Noailles garantit au nom du roi, que les alliés ne commettroient aucune hostilité contre les troupes & les états de l'empereur.

Le maréchal de Noailles à M. d'Angervilliers

Attention du maréchal pour les alliés.

„ J'ai cru bien essentiel pour l'hon„ neur du roi & du gouvernement, „ écrivit-il au ministre de la guerre, „ qu'il parût dans le traité de suspension,

„ ſion, que l'on a penſé aux alliés. Je ne „ ſais comment j'en ſuis venu à bout : „ car je puis vous aſſurer que les „ impériaux avoient bonne envie de „ pourſuivre les Eſpagnols, & je vous „ réponds qu'avant deux mois, ou la „ Toſcane ou le royaume de Naples „ auroient été perdus. Je ſuis perſuadé „ que le roi d'Eſpagne s'accommo- „ dera : il ne peut pas ſoutenir ſeul la „ gageure ". 1735.

La cour ſe répent déjà de ne les avoir pas aſſez ménagés.

La précipitation de la cour de France en traitant avec l'empereur, le ſecret qu'elle avoit gardé juſqu'au bout à l'égard de Noailles, l'ordre qu'on lui avoit envoyé ſans inſtructions, la néceſſité de conclure avant de quitter les poſtes de l'Adige, l'impoſſibilité d'agir de concert avec le roi de Sardaigne & le duc de Montémar, l'un étant à Turin, l'autre à Livourne; tout expoſoit le maréchal à échouer ſur des écueils. On ſe repentoit déjà à Verſailles du peu de ménagemens qu'on avoit eu pour les alliés; on trembloit qu'ils ne fuſſent pas compris dans l'armiſtice. Le cardinal & le garde-des-ſceaux, après la faute qu'ils avoient faite de ne point s'expliquer dans leurs premiers ordres, tâchoient de la répa-

rer dans toutes leurs lettres postérieures; ils témoignoient en particulier au maréchal, combien ils desiroient la satisfaction du roi de Sardaigne, combien ils étoient fâchés que les préliminaires ne lui fussent pas plus avantageux. Ces lettres devoient arriver trop tard, mais elles seroient devenues un titre d'accusation, si Noailles n'avoit heureusement fait de lui-même, ce que les circonstances permettoient de plus avantageux.

1735.

Noailles avoit prévenu ses intentions.

On critique cependant son traité.

On affecta néanmoins, en l'approuvant, de faire quelques observations critiques sur son traité, comme s'il n'avoit tenu qu'à lui d'éviter toute espèce d'inconvénient. „ Je souhaite que „ l'on me rende justice & que l'on soit „ content, dit-il dans une lettre parti„ culière à d'Angervilliers; j'irai jus„ qu'au bout & je ferai de mon mieux. „ Mais il faut avoir étudié les *maximes* „ *des saints*, & être un peu entiché du „ pur amour, pour vous servir, mes„ sieurs. Cela soit dit sans vous déplai„ re ". Le ministère du cardinal de Fleuri n'étoit bon que pour la paix. Une guerre heureuse de deux ans étoit devenue un fardeau insoutenable. Il en convenoit lui-même, & l'on gagnoit beaucoup à s'en délivrer.

Lettre du 6 décemb.

Le roi de Sardaigne, malgré son chagrin, s'étoit expliqué fort honnêtement sur les démarches dont il avoit lieu de se plaindre, & ne montroit pas d'opposition aux articles de la paix. Le roi d'Espagne avoit dit, *j'ai fait la guerre pour la France : il faut faire la paix avec elle*. Mais la cour de Madrid ne dissimuloit pas d'ailleurs son mécontentement; elle cachoit ou suspendoit ses résolutions. Montémar ayant écrit avec fierté à Kevenhuller, qu'il n'admettoit l'armistice que conditionellement, jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres, le général allemand brûloit de marcher aux Espagnols. Il le témoigna au maréchal de Noailles, par une lettre du 6 décembre, où il lui faisoit entendre que l'union étroite entre les cours de Vienne & de Versailles pourroit bientôt, en cas de refus de l'Espagne, obliger les François à unir leurs armes à celles des impériaux. On le disoit même publiquement dans le camp de ces derniers. Nouveau sujet d'inquiétude pour le maréchal.

1735. Modération du roi de Sardaigne.

Mécontentement de la cour de Madrid.

Kevenhuller veut attaquer Montémar.

Il répondit à Kevenhuller que la cour de Vienne, dont il assuroit n'avoir aucun ordre d'étendre l'armistice

Noailles l'en détourne par ses représentations.

1735. aux alliés, ne pouvoit qu'approuver une chose si juste & si convenable. Il lui représentoit la nécessité d'observer cet engagement. Au sujet de la lettre de Montémar, dont Kevenhuller étoit

Lettre du 9 décembre.

choqué : „ Votre excellence, lui marquoit-il, n'entend peut-être pas parfaitement la langue espagnole : ainsi „ elle ne peut juger de la force des „ expressions, qui sont moins simples „ que celles des autres langues. Je la „ conjure de s'en tenir à la substance „ des choses, & non aux termes & à „ la forme qui ne font rien ". Il finissoit par observer qu'ils devoient l'un & l'autre attendre de nouveaux éclaircissemens, & ne rien précipiter, de peur de mettre obstacle aux desseins pacifiques de leurs cours.

Il craint qu'on ne le fasse agir avec les Allemands.

Lettre du 11 décem.

L'idée de s'unir aux Allemands contre les Espagnols effrayoit son imagination. „ Tirez-nous de cet opprobre „ pour le bien de la patrie, pour l'hon„neur du roi & pour l'amour de votre „ serviteur. Je serois inconsolable de „ me trouver dans pareille circonstance, & quoique je susse bien „ prendre mon parti, je serois fort „ aise de n'y pas être exposé ". C'est ainsi qu'il s'en expliquoit à d'Angervilliers.

Mais il étoit impoſſible, malgré les hauteurs & l'obſtination de la cour d'Eſpagne, qu'elle s'aveuglât au point de vouloir ſoutenir ſeule une guerre ſi dangereuſe. Elle accepta l'armiſtice, ainſi que le roi de Sardaigne. Noailles alla conférer à Florence avec Montémar, ſoit pour pénétrer ſes vues, ſoit pour lui donner des preuves de zèle envers ſa nation. De là il ſe rendit à Bologne, où Kevenhuller vint le joindre : il fit ſon poſſible pour arrêter les brigandages des impériaux ſur les terres du ſaint Siége. Depuis très-longtems l'empereur ne payoit point ſes troupes. C'étoient des *gens affamés*, ſelon une lettre du cardinal de Fleuri, & d'autant plus avides que leur terrain avoit moins d'étendue. Leur unique reſſource étoit de manger le pays du pape. On ſait que les Allemands ne s'en firent preſque jamais un ſcrupule.

1735. Mais les alliés acceptent l'armiſtice.

Les impériaux mangent le pays du pape.

La bienſéance & les affaires invitoient le maréchal à rendre viſite au roi de Sardaigne. Il le vit à Turin, affligé, comme il devoit s'y attendre, mais conſervant ſa modération naturelle, ne parlant qu'en termes généraux de ce qui venoit d'arriver, en témoi-

Voyage du maréchal à Turin.

Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri. 21 janv. 1736.

gnant sa surprise, résolu néanmoins
1735. de se conformer aux intentions du roi de France, après qu'il auroit reçu quelques éclaircissemens. Le marquis d'Orméa évitoit d'entrer en matière, sans pouvoir dissimuler son chagrin : comme il avoit particulièrement déterminé son maître à l'alliance, il étoit personnellement intéressé au succès. Du reste, il se montra disposé à tous les arrangemens convenables pour terminer cette affaire.

Le ministère de France, pointilleux à son égard.

Noailles eut la discrétion de laisser à l'ambassadeur de France le soin d'écrire les détails. Il s'aperçut bientôt, par les lettres de la cour, qu'on avoit trouvé mauvais qu'il ne rendit pas compte de toutes ses conversations, soit de Turin, soit de Florence. Le cardinal lui en écrivit sur un ton assez sec, quoique mêlé d'assurances d'amitié; le garde-des-sceaux cherchoit probablement à en faire un grief contre lui. Personne n'ayant plus de zèle ni de meilleures intentions que le maréchal, personne n'étant plus réservé ni plus exact dans toute sa conduite, les reproches & les soupçons injustes le blessoient jusqu'au fond du cœur.

Il marqua sa peine au cardinal de Fleuri, & lui fit voir qu'on se plaignoit sans ombre de raison. Il le pria d'être extrêmement en garde sur ce qu'on pouvoit lui dire ou lui écrire, ainsi que sur les soupçons qu'on voudroit lui donner & les interprétations malignes. *Je cherche autant qu'il est possible*, ajouta-t-il, *à ne rien dire contre personne; & je ne crains rien tant que le ton plaintif. Je veux encore moins embarrasser votre éminence par des tracasseries & des discussions, toujours fâcheuses & désagréables. Ainsi je compte ne lui parler à mon retour que de ceux qui ont bien servi le roi, dont je crois devoir louer le mérite & les bonnes qualités, & me taire sur les autres. La paix est faite, & il faut qu'elle soit générale.*

1736.

Il se plaint avec modération des tracasseries. Lettre de 28 février.

Son séjour devoit se prolonger en Italie, par un enchaînement de difficultés qui demandoient beaucoup de travail, & ne pouvoient procurer aucune gloire. Les préliminaires de paix, signés à Vienne par M. du Theil, donnoient au roi Stanislas le Barrois & la Lorraine, reversibles après sa mort à la couronne de France. La Toscane devoit appartenir au duc de Lorraine,

Articles dont on étoit convenu dans les préliminaires de paix.

après la mort du dernier Médicis. D.
1736. Carlos avoit en partage les deux Siciles ; & le roi de Sardaigne un démembrement médiocre du Milanès, (Tortone, Novare & les Langhes.) On rendoit à l'empereur le reste du pays qu'on lui avoit enlevé par les armes, on lui assuroit de plus l'état de Parme & de Plaisance ; & la France garantissoit sa fameuse pragmatique, en vertu de laquelle Marie-Thérèse, sa fille, devoit recueillir toute la succession de la maison d'Autriche. La Lorraine, acquise par ce traité, étoit un fruit précieux de la politique & de la guerre. Tous les alliés auroient dû être contens, s'ils avoient réfléchi qu'ils risquoient de perdre leurs avantages, lorsque les préliminaires furent arrêtés. Mais il ne s'agissoit plus de raisonner sur le fond ni sur la forme : il s'agissoit d'exécuter ce que l'événement rendoit alors indispensable.

Noailles chargé de tous les arrangemens.

On avoit mille arrangemens à prendre, mille détails à discuter, pour parvenir à l'évacuation de l'Italie. Tout rouloit presque sur le maréchal de Noailles. Pendant plusieurs mois il traita sans cesse par écrit ou autrement, tantôt avec la cour de Turin, tantôt

avec le général d'Espagne, tantôt avec celui de l'empereur. „Le travail est 1736.
„ excessif; (écrivoit-il, & ses dépê- Le maréchal de Noailles au cardinal de Fleuri. 15 juin.
„ ches le prouvent assez;) il est épi-
„ neux & délicat, il n'a rien qui dé-
„ dommage de la peine qu'on se don-
„ ne...... Etant présentement hors
„ de l'agitation des mouvemens de
„ guerre, je m'apperçois que je vieil-
„ lis & que je me ruine : ce sont
„ deux grands inconvéniens, à l'abri
„ desquels je ne serois pas fâché de
„ me mettre". L'amour du bien public le soutint jusqu'au bout dans cette carrière.

Les intérêts du roi de Sardaigne, que la France avoit spécialement à cœur, prolongèrent beaucoup les difficultés. La conduite des impériaux donnoit à ce prince de la défiance. Ils pressoient l'évacuation du Milanès, sans qu'il eût de suretés pour son partage, sans qu'on lui eût remis aucun acte de cession. Cet acte étant enfin arrivé, la cour de Turin le trouva insuffisant, & se plaignit qu'il y manquoit des clauses importantes & promises. Les contestations aigrirent extrêmement les esprits, quelques soins que prit Noailles pour tout concilier; & le gé-

Intérêts du roi de Sardaigne.

Contestations avec le général allemand.

1736. néral allemand, qui jusqu'alors avoit eu pour lui les plus grands égards, ne paroissoit plus le même : son animosité contre le roi de Sardaigne lui faisoit prendre un ton de hauteur & de menaces.

Celui-ci voudroit attaquer les Piémontois.

Le maréchal de Noailles au même. 26 juin.

Dans une conférence entre les deux généraux, où il fut question des sommes dues à la France sur le Milanès : „ Si nous vous payons tout ce que „ vous prétendez, dit Kevenhuller, „ ferez-vous l'évacuation sur le champ, „ & nous laisserez-vous faire ce que „ nous voudrons ? En ce cas, nous „ vous payerons comptant ce que „ vous demanderez, quoiqu'il ne vous „ soit pas dû ; nous irons même au-delà, pourvu que nous soyons libres d'agir comme nous le jugerons à propos ". Noailles, autant par sa fermeté que par ses raisons, prévint des éclats dont les suites pouvoient être fatales. Pour peu qu'on se fût hâté de retirer les troupes françoises, tout étoit à craindre pour les alliés. » Il est » triste, disoit le cardinal de Fleuri, » qu'une négociation aussi vive que » celle qui est sur le tapis, doive passer par quatre couronnes qui font » un triangle de trois cents lieues dé-

Noailles prévient des éclats funestes.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 22 juin.

» loignement : si nous avions évacué
» une fois ce pays-là, nous pourrions 1736.
» également regarder tout ce qui nous
» y est dû comme parfaitement éva-
cué «.

Ce dernier article n'etoit pas le moins intéressant aux yeux du ministre éco-nome. Une longue lettre, écrite de sa main, prescrit au maréchal ce qu'il doit faire pour s'assurer du payement. Le caractère du cardinal s'y peint au naturel.

Le cardinal pense sur-tout à l'argent.

„ Les comptes des revenus du Mi-
„ lanès, dit il, sont un chaos dont on
„ ne sortiroit jamais; & il n'y a qu'u-
„ ne cotte mal taillée qui puisse les
„ terminer. Après avoir discuté une
„ matière si obscure autant qu'il nous
„ a été possible, voici à quoi le roi
„ croit devoir se réduire, & dont S.
„ M. m'ordonne de vous informer,
„ afin que vous puissiez ménager cet-
„ te affaire en connoissance de cau-
„ se & avec votre sagesse ordinaire ".

Instruction qu'il fait pour le maréchal.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles. 20 juillet.

„ Vous pourrez commencer, com-
„ me on fait quand on marchande
„ au palais, par demander trois mil-
„ lions; & si vous pouviez les obte-
„ nir, nous vous en serions très-obli-
„ gés. Mais si vous y trouvez trop de

Il veut qu'on marchande.

1736. „ résistance de la part de M. de Kevenhuller, vous pourrez vous réduire à deux millions cinq cent mille livres, & y tenir ferme comme à un *ultimatum*, où vous avez un ordre précis & formel de vous tenir ».

„ La proposition est si raisonnable, „ que j'espère qu'elle sera acceptée, „ & vous ne devez rien oublier pour „ ne pas aller plus loin, c'est-à-dire, „ paroître rompre, vous retirer, & „ jouer le personnage d'un homme „ fâché, & qui se plaint de la durteté de votre adversaire “.

Manière dont il permet de conclure.

„ Cependant il est si essentiel de „ finir, par toutes les raisons que „ vous connoissez aussi bien que nous, „ & le grand ouvrage de la paix peut „ tout d'un coup être troublé par „ tant d'événemens imprévus, qu'après avoir employé toute votre habileté & votre zèle pour réussir, si „ c'étoit sans succès, contre notre attente, le roi vous permet de retrancher encore 500, 000 livres, „ mais comme de vous-même, & en „ prenant sur vous ce retranchement, „ sans paroître assuré qu'il sera approuvé de votre cour. Le prétexte sera

„ qu'ayant un plein-pouvoir, vous avez „ cru pouvoir & devoir risquer de „ déplaire, plutôt que de retarder une „ conclusion dont dépend la tranquil-„ lité de l'Europe ". 1736.

„ Voilà une instruction assez mal „ digérée, & peu selon les formes usi-„ tées; mais *sapienti loquor*, qui sup-„ pléera aisément à ce qui y manque, „ & sait entendre à demi-mot. Le roi „ veut qu'elle soit secrette, & je l'écris „ de ma main pour y parvenir plus „ surement ".

Précaution pour le secret.

„ *P. S.* Vous comprenez-bien que „ le secret n'est pas pour M. le gar-„ de des sceaux. Je viens de relire „ cette lettre, & l'écriture m'en fait „ honte, mais je n'ai pas le tems ni „ la volonté de la transcrire ".

Avec des vues & des idées si petites, en apparence, le cardinal de Fleuri n'étoit certainement pas homme à former de grandes entreprises: il ne pouvoit trop éviter la guerre, il devoit se borner au rétablissement des finances, au soulagement des peuples: aussi étoit-ce le but de son ministère, & la France n'y perdoit qu'un peu d'éclat, en gagnant un bonheur réel.

Fleuri n'étoit propre que pour la paix.

1736. Le maréchal de Noailles, avant de recevoir les ordres du cardinal, avoit déjà conféré sur l'objet à quoi on attachoit tant de valeur, & il avoit eu le bonheur de réussir sans instructions. Il annonça sur le champ au ministre, qu'il n'y auroit point de difficulté sur les deux millions cinq cent mille liv. L'effet répondit bientôt à la promesse. Mais Noailles n'en desiroit pas moins d'être *débarrassé de commissaires, avec lesquels il n'étoit question que de plein-pouvoirs, de subrogation, de mandatum, & de quantité d'autres actes dont les noms seuls répétés ennuient à la fin.* Le commissaire de l'empereur, celui du roi de Sardaigne l'excédoient de leurs formules & de leurs contestations. Il s'en occupoit, comme des affaires d'état ou de guerre, parce que rien ne finissoit que par son moyen. Il fit à Turin un nouveau voyage pour décider le roi sur quelques articles, & pour que tout allât de concert. L'estime, la confiance & l'affection de ce grand prince furent une digne récompense de ses travaux.

Noailles avoit prévenu ses intentions.

Au cardinal de Fleuri. 29 juillet.

Ennui que lui causent ces petits détails.

Au même 6 août.

Il ne quitta l'Italie que vers la fin de septembre, après avoir ordonné la

Le traité accompli enfin.

marche des troupes. L'évacuation étoit faite, les disputes heureusement terminées, les préliminaires accomplis; & ce long & pénible ouvrage, dont le mérite devoit être obscur, fut un des plus grands services rendus â l'humanité & à l'état. Le traité définitif ne fut conclu qu'en 1738: les fruits de la paix le précédèrent, du moment que l'on eut posé les armes. 1736.

Kevenhuller avoit encore bien des choses à terminer avec le duc de Montémar. Il souhaitoit fort d'avoir Noailles pour médiateur; mais ce dernier auroit eu de nouvelles tracasseries à essuyer, sans pouvoir compter sur le succès. Le général espagnol, comme l'écrivoit le cardinal de Fleuri, n'osoit passer d'un ïota les ordres de sa cour, & n'avoit que des pouvoirs limités. L'Espagne cherchoit à négocier directement à Vienne; indisposée contre la France, elle ne s'adressoit à elle que dans le besoin; & le ministre Patigno craignoit peu de se rétracter, après avoir donné quelques paroles. Fleuri félicite le maréchal d'être délivré de ses embarras, en même-tems qu'il le loue du succès de ses opérations.

On laisse à l'Espagne à terminer ses affaires.

Le cardinal de Fleuri au maréchal de Noailles.

14 septembre.

1736. Comment le maréchal recommande ses fils au ministre.

Je terminerai ce récit par un trait particulier, où l'on voit l'amour paternel d'un cœur vertueux. Noailles étoit aussi bon père que bon citoyen. Ses deux fils, aujourd'hui maréchaux de France, avoient appris de lui-même à remplir tous leurs devoirs, & à se distinguer par les travaux militaires, comme par les vertus sociales. Il desiroit leur avancement, parce qu'il les croyoit dignes de ces éloges qu'il donnoit toujours au mérite. Sur la nouvelle d'une prochaine promotion d'officiers généraux, qu'on disoit devoir être nombreuse, il écrivit au cardinal en faveur de ses enfans. „ Votre éminence sait, dit-il, que je les ai toujours „ eu avec moi, & qu'ainsi je puis en „ répondre. Si d'ailleurs les services du „ père n'ont point été désagréables au „ roi, j'ai lieu d'espérer qu'elle voudra „ bien y avoir quelque égard dans une „ occasion aussi intéressante pour eux. „ L'aîné se trouve même dans une cir„ constance favorable, ayant l'honneur „ d'être capitaine des gardes-du-corps. „ Je conjure donc V. E. de vouloir „ bien ne les point oublier & de faire „ attention que, s'ils n'ont pas encore „ mérité de récompense par leurs ser-

Lettre du 4 août.

„ vices, cette grace anticipée produira
„ en eux une émulation & une recon- 1736.
„ noiſſance, qui les mettra dans l'obli-
„ gation de s'en rendre dignes, &c.

Réponſe du cardinal.

Le cardinal répondit que le roi ne s'étoit pas encore expliqué ſur la promotion, & qu'on avoit trop d'autres affaires pour avoir pu y penſer. Ce n'étoit pas même donner des eſpérances; & il vaut mieux n'en donner aucune que d'en prodiguer de trompeuſes.

LIVRE QUATRIEME.

Mort de Charles VI, source de guerre.

APrès quelques années de paix, la mort de l'empereur Charles VI, en octobre 1740, alluma une guerre aussi furieuse, que celle qui avoit suivi la mort de Charles II, roi d'Espagne. Telle étoit la destinée de la maison d'Autriche, prodigieusement agrandie par des successions & des mariages, que ses deux branches, en s'éteignant, laissassent une matière immense de prétentions à plusieurs des souverains de l'Europe. La fille ainée de l'empereur, Marie-Thérèse, épouse de François de Lorraine, grand duc de Toscane, devoit recueillir tout l'héritage, en vertu d'une pragmatique solennellement garantie par des traités. Mais les compétiteurs pouvoient opposer des titres à cette loi arbitraire; & il y avoit toute apparence que le procès ne seroit terminé que par la force des armes.

Droits de Marie-Therèse d'Autriche.

Le roi de Prusse se déclare le premier.

Frédéric III régnoit en Prusse, prince dont on ne parloit point encore, mais né pour remplir l'Europe du bruit de son nom; réunissant au courage &

à l'ambition des conquérans, les lumières d'un génie cultivé, & tous les talens, soit politiques, soit militaires. Son père avoit amassé des trésors, discipliné une armée formidable. Il saisit l'occasion que lui offroit la fortune. Ayant demandé inutilement à Marie-Thérèse quelques duchés de la Silésie, auxquels il prétendoit, seul il commença la guerre, & fit la conquête de cette province.

Ce signal excita les autres puissances. Le roi & la reine d'Espagne, l'electeur de Bavière, le roi de Pologne, électeur de Saxe, vouloient démembrer la succession. Louis XV plus modéré, quoique ses titres valussent au moins ceux des autres, ne formoit aucun projet d'agrandissement. Le cardinal de Fleuri, naturellement ami de l'équité & de la paix, retenu par la garantie de la pragmatique, incapable d'ailleurs de grands desseins dans une extrême vieillesse, craignoit d'autant plus la guerre où l'on s'efforçoit de l'engager, que la dernière lui avoit paru un fardeau insupportable. Mais le cri d'une partie de la nation, le vœu presque général des officiers, les conseils du maréchal & du comte de Belle-Isle, l'em-

1741. Plusieurs compétiteurs. Modération de Louis XV.

Fleuri entraîné malgré lui.

1741. portèrent sur les raisons de ce ministre tout-puissant : la France entra comme auxiliaire, dans une querelle qui ne la regardoit point alors, & qui probablement l'auroit tôt ou tard intéressée. On se flatta de la finir en une seule campagne.

La reine de Hongrie sur le point de tout perdre.

Tous les malheurs semblèrent fondre à la fois sur la reine de Hongrie. L'armée françoise, aux ordres de l'électeur de Bavière, qu'on vouloit faire empereur, & que Louis XV avoit fait son lieutenant-général, s'avança rapidement jusqu'à Prague, & s'en empara. L'électeur y fut couronné roi de Bohême, il reçut bientôt après à Francfort la couronne impériale; tandis qu'il ne restoit presque d'autre ressource à Marie-Thérèse que son courage, sa vertu, & le zèle de ses Hongrois.

Charles VII empereur.

1742. Elle reprend bientôt le dessus.

Belle-Isle, en qualité d'ambassadeur & de général, suivoit le nouvel empereur Charles VII. Il s'applaudissoit alors de tant de succès; il ne prévoyoit pas les revers, qui cependant sont la suite inévitable d'une trop vaste entreprise, pour laquelle on n'a que des moyens insuffisans. Tout change de face en 1742. Les alliés n'agissent plus

de concert; deux maréchaux de France, Belle-Isle & Broglio, se contrarient, se divisent hautement : la reine de Hongrie, avec les secours d'argent de l'Angleterre & de la Hollande, rassemble des forces & prend de la supériorité; son beau-frère, le prince Charles de Lorraine, avec des essaims de troupes légères & féroces, fait un mal infini aux François, qu'on avoit eu l'imprudence de mener si loin, & dont le nombre diminuoit chaque jour; la défection du roi de Prusse, qui prenoit pour régle son propre intérêt, porte un coup mortel à l'alliance. Deux lettres du cardinal de Fleuri au comte de Koenigseck, devenues publiques, décelant la foiblesse du ministère, avoient augmenté la confiance des ennemis. Bientôt l'empereur est non-seulement dépouillé de ses conquêtes, mais chassé de la Bavière; enfin l'armée de France est sur le point de périr au milieu de la Bohême.

1742.

Le prince Charles de Lorraine.

L'empereur dépouillé de ses états.

Quoique Chauvelin eût été disgracié, pour avoir voulu supplanter le cardinal de Fleuri, le maréchal de Noailles, dont il étoit l'ennemi personnel, n'avoit pas encore le crédit qu'il méritoit. S'il l'avoit eu, ou l'on n'auroi

Noailles desapprouvoit cette guerre.

point entrepris cette guerre, où elle auroit été bientôt finie. Il regardoit comme frivole, par rapport à nous, le prétexte d'affoiblir la puissance autrichienne, dans un tems où elle ne pouvoit alarmer l'Europe ; & ce prétexte avoit néanmoins prévalu comme une sublime politique. Il auroit du moins persuadé de proportionner les forces aux entreprises, les entreprises aux forces ; & sa prudence auroit évité les écueils où l'on se précipitoit. On s'adresse à lui lorsque les maux font sentir la nécessité d'employer un homme sage.

1742.

On s'adresse à lui trop tard.

Il s'agissoit sur-tout de pouvoir dégager l'armée de Bohême, & de lui ouvrir un chemin pour sa retraite. Le maréchal de Maillebois en commandoit une autre sur la Meuse, pour s'opposer aux entreprises des Anglois, auxiliaires de la reine de Hongrie. Ils avoient déjà fait passer la mer à un corps de troupes. Le marquis de Fénélon, ambassadeur en Hollande, ne les jugeant pas encore en état de donner beaucoup d'inquiétude, proposoit dans un mémoire, de faire marcher l'armée de la Meuse au secours de celle du Danube & de Prague. Le projet

Projet pour dégager l'armée de Bohême.

fut communiqué à Noailles. Il en discuta par écrit les avantages & les inconvéniens ; il prouva qu'on pouvoit le tenter, que les circonstances l'exigeoient ; il traça le plan qu'on devoit suivre ; il entra dans tous les détails, dont la combinaison est si nécessaire ; il adressa au roi plusieurs mémoires instructifs : les ordres furent donnés en conséquence ; la marche des troupes françoises décida les ennemis à lever le siége de Prague ; & Belle-Isle ramena enfin à travers une infinité de périls, les débris de son armée, réduite à environ treize mille hommes. Cette retraite lui fit beaucoup d'honneur.

1742.

Le maréchal décide un bon parti.

Mémoire de juillet & d'août.

Cependant l'Angleterre & la Hollande étoient sur le point de se déclarer. On craignoit avec raison pour la frontière, fort négligée depuis la paix d'Utrecht. On donna au maréchal de Noailles le commandement des troupes qu'on destinoit à la défendre. Quoique le cardinal de Fleuri fût accablé d'affaires & de chagrins, il annonça cette nouvelle à la mère du maréchal, par une lettre de sa main, où l'on reconnoîtra la gaïté de son humeur.

On lui donne un commandement sur la frontière.

1742.

Lettre du cardinal de Fleuri à la maréchale de Noailles.

Eloge que fait de lui le cardinal.

Lettre du 26 août.

» Je ne fais, madame, si vous serez
» fâchée contre moi, d'avoir approu-
» vé le choix que le roi a fait de M.
» le maréchal de Noailles, pour com-
» mander son armée en Flandre. Mais
» il me semble que vous devriez être
» bien aise que sa majesté lui ait don-
» né cette marque de confiance. Ce
» qu'il y a de sûr est que le besoin
» qu'elle avoit de nommer un général
» bon serviteur du roi, zélé citoyen,
» & sage & expérimenté, a été le seul
» motif qui l'a déterminé à jetter les
» yeux sur M. le maréchal de Noail-
» les. Ne me grondez-donc pas, je
» vous prie, & soyez persuadée que
» je n'ai eu intention ni de lui déplai-
» re, ni à vous, mais uniquement le
» bien du service.

Bonne plaisanterie de ce ministre.

» Vous vous portez, dieu merci,
» en perfection : vous mangez hardi-
» ment de la croûte de pâté d'Amiens,
» tandis que je ne peux en faire au-
» tant d'une aîle de poulet. Je ne vous
» envie point ce privilége, qui vous est
» particulier; mais comme nous nous
» sommes engagés mutuellement à paſ-

» ser

» ser cent ans, je vous prie de me communiquer votre secret, afin que je ne vous manque point de parole. Mon respect & mon attachement pour vous, madame, dureront autant que ma vie «. 1742.

Noailles remplit sa commission.

Noailles se hâta d'aller remplir sa commission. Il falloit visiter toutes les places; réparer dans toutes, autant qu'il étoit possible, le mauvais état où une longue négligence les avoit mises; pourvoir enfin à la sûreté de cette frontière, que menaçoient les ennemis & qui sembloit devoir être entamée au premier effort. Le maréchal s'en acquitta si bien, qu'ils ne tentèrent aucune entreprise, quoique leurs préparatifs fussent imposans.

Il craint pour Dunkerque.

Mémoire du 14 novembre.

Cependant Dunkerque étoit en danger. Les Anglois vouloient le détruire & en faire un *hameau de pêcheurs*. Le lord Stair avoit employé cette expression, dans un mémoire présenté aux Etats-généraux. Un camp retranché de cinq mille hommes, facile à forcer si on l'attaquoit, ne pouvoit calmer de justes inquiétudes. Noailles proposa d'y substituer des retranchemens intérieurs, par le moyen desquels huit

ou dix bataillons feroient une défenſe plus ſûre.

1742.

Pouvoit-on y faire des fortifications malgré les traités? *Ibid.*

Les derniers traités obligeoient à ne point fortifier Dunkerque, dont Louis XIV s'étoit vu contraint de démolir les fortifications. Mais ces traités, dit le maréchal, doivent tenir lieu de ſureté aux habitans. » Les Anglois n'ont » le droit ni de les menacer, ni de les » attaquer. Les engagemens ſont réci» proques; & dès qu'ils y manquent, » on peut prendre les précautions que » leurs mauvais deſſeins rendent né» ceſſaires: les Etats-généraux, garans » de ces engagemens reſpectifs, ne » peuvent s'en formaliſer «. On leur avoit propoſé de prendre ſur eux la garde & la défenſe de cette ville; preuve indubitable de la pureté des intentions du roi.

Les ennemis ſembloient menacer la France.

Vivement frappé des périls d'une frontière, où les ennemis auroient trouvé peu de réſiſtance, Noailles demandoit qu'on fît revenir des troupes d'Allemagne, ſans quoi ni lui ni perſonne n'oſeroit répondre des événemens. Les Anglois voulant entrer comme partie principale dans cette guerre, la Flandre lui paroiſſoit avec raiſon, le *point critique*. Il propoſoit en détail

Lettre au marquis de Breteuil. 21 novembre.

toutes les précautions à prendre ; il insistoit sur la nécessité de se tenir prêt ; & il fut long-tems persuadé que les ennemis ne changeroient pas de systême à cet égard. 1742.

Ils changent de projet.

Mais, soit que ses dispositions leur eussent ôté l'espérance de ce côté-là, soit qu'ils se flattassent d'avoir de plus grands succès ailleurs, on apprit enfin qu'ils vouloient se porter en Allemagne. Le duc d'Aremberg, général de la reine de Hongrie, fit adopter à la cour de Londres un projet si contraire à toutes les apparences. Son plan étoit de prendre l'empereur dans Francfort, ou de l'en chasser, & de couper ensuite toute communication entre la France & l'armée françoise de Bavière : entreprise hardie, dont le succès pouvoit être décisif.

Projet de lettre au maréchal de Broglio, 21 décemb.

Correspondance de Noailles avec Louis XV.

Avant que leur résolution fût connue, le maréchal annonça que les Anglois feroient la guerre avec vigueur & acharnement. Le roi desirant qu'il lui écrivit sans détour, il commença une correspondance pleine de zèle & de franchise, qui fera désormais la partie la plus intéressante de ces mémoires.

Il excite

Dans une lettre du 10 octobre,

1742. le courage du roi. Le maréchal de Noailles au roi. 10 octob.

après avoir déploré le triste état des affaires d'Allemagne : „ Quelle que „ soit la conjoncture présente, sire, „ ajoute-t-il, j'oserai le dire à votre „ majesté, la fermeté & le courage „ sont les uniques moyens de se tirer „ de la situation où l'on est. En par- „ lant de courage & de fermeté, je n'en- „ tends pas une imprudence opiniâtre, „ qui feroit refuser toute voie de con- „ ciliation, que je crois même très- „ nécessaire.

Il parle pour les peuples & pour la gloire du roi.

„ Je sais, sire, l'épuisement de vos „ peuples & de vos provinces; je n'i- „ gnore pas le *dépeuplement* de la cam- „ pagne, & le besoin général où est „ votre royaume de se trouver soulagé „ des impôts dont il est surchargé de- „ puis long-tems. Mais dans les cir- „ constances présentes, c'est faire le bien „ réel de l'état, que de lui conserver „ le rang & la réputation qu'il doit „ avoir dans l'Europe, & c'est aussi „ l'honneur & la gloire de votre ma- „ jesté.

„ Il faut donc, sire, faire des ef- „ forts, & les faire à tems pour qu'ils „ puissent être utiles. Les délais & les „ retardemens font échouer les meil- „ leurs projets, & perdre le fruit des „ plus favorables conjonctures “.

Après ce début, il repréſente que la frontière étant foible & expoſée, une guerre purement déſenſive en Flandre eſt preſque impoſſible; qu'elle ſera toujours également ruineuſe & dangereuſe; qu'il faut donc avoir une armée conſidérable au printems prochain; que l'unique moyen pour la former, eſt de rappeler quelques-unes des troupes d'Allemagne, & de faire de fortes recrues, que l'on y incorporera. Il renvoie à un mémoire précédent, par lequel il propoſoit de ſuppléer, en augmentant de quinze hommes par compagnies des régimens, à une levée de milices, qui dépeupleroit encore les campagnes, & qui fourniroit de mauvaiſes troupes. C'étoit la méthode uſitée ſous le dernier règne.

1742.

Il propoſe de former une bonne armée.

Il exhorte Louis XV à ſoutenir de ſon autorité les projets utiles, ſans quoi rien ne s'exécutera. Il obſerve qu'on ne peut former des plans particuliers avec quelque ſolidité, ſans embraſſer le tout; que les affaires ſe tiennent par des liaiſons mutuelles; que la combinaiſon de toutes les parties eſt néceſſaire, pour ſe décider ſur ce qu'il y a de plus avantageux; mais qu'une infinité de raiſons retiennent

Moyen de ſuppléer aux milices.

les personnes même les mieux intentionnées & les plus capables. „ Ainsi „ jusqu'à ce qu'il plaise à V. M. de me „ faire connoître ses intentions, me „ bornant à la frontière dont elle m'a „ donné le commandement, je parlerai avec franchise & liberté sur l'objet qui est confié à mes soins, & „ & je me tairai sur le reste : toujours „ prêt cependant à vous exposer, sire, „ lorsque vous le voudrez, ce qu'un „ zèle sans bornes, l'attachement le „ plus sincère, l'amour de la vérité, „ quelque étude & quelque méditation, „ soutenues d'une expérience de près „ de cinquante ans, peuvent m'avoir „ acquis de connoissances, qui peut-être ne seroient pas inutiles au service de V. M. & au bien de son „ royaume. Mais si vous voulez, sire, „ qu'on rompe le silence, c'est à vous „ de l'ordonner „.

1742. Obstacles aux conseils dont le roi peut avoir besoin.

Bonnes qualités de Louis XV.

La réponse du roi, écrite de sa main, sera une preuve de l'esprit juste, du bon naturel qu'il avoit reçus de la nature, sans être néanmoins à l'abri des périls du trône ni des foiblesses de l'humanité.

Lettre du roi au maréchal de Noailles.

1742.

„ Il eſt vrai que j'ai été bien ſenſi- Sa confiance pour le maréchal.
„ ble à nos malheurs d'Allemagne ;
„ mais par malheur il y a long - tems Lettre du 26 novem.
„ qu'ils durent. Tâchons, je vous prie,
„ qu'il n'en arrive pas autant en Flan-
„ dre. Cela nous regarde de trop près.
„ M. le cardinal m'a envoyé une let-
„ tre, que vous lui avez écrite en
„ dernier lieu de Saint-Omer : elle dé-
„ peint bien nos maux préſens & fu-
„ turs, & j'ai une grande confiance
„ en vous pour les prévenir & les
„ empêcher, s'il eſt poſſible. Tout ce
„ qui m'eſt revenu de vous, depuis
„ que vous êtes dans cette frontière,
„ m'en donne cette idée : tâchez de
„ ne la pas démentir dans la ſuite„.

„ Tout le monde eſt bien perſuadé Il penſe à ce qu'il faut.
„ qu'il faut faire revenir de nos trou-
„ pes d'Allemagne, & vous croyez
„ bien que quand cela ſera, les régi-
„ mens de vos enfans ſeront des pre-
„ miers. Mais juſqu'à préſent, cela n'a
„ pas été poſſible, & pour l'exécution
„ il faudroit un profond ſecret : car
„ ſans cela, les ennemis qui pourroient
„ le ſavoir d'aſſez bonne-heure, tom-
„ beroient aiſément ſur ce qui y reſte.

1742. „ roit; & quelle augmentation de malheurs, si nous perdions encore ce reste d'armée-là? Nous prenons des arrangemens en conséquence, & nous songerons bientôt aux augmentations, que vous jugez avec grande raison être si nécessaires, soit pour soutenir la guerre, soit pour ouvrir une négociation, de laquelle je sens aussi bien que vous toute la nécessité. Elle me coûtera peut-être d'une part; mais de l'autre, quelle consolation pour moi de voir mes sujets goûter le repos d'une solide paix „!

Son desir de la paix.

Il ordonne de lui dire la vérité.

„ Le feu roi, mon bisaïeul, que je veux imiter autant qu'il me sera possible, m'a recommandé en mourant de prendre conseil en toutes choses, & de chercher à connoître le meilleur pour le suivre toujours. Je serai donc ravi que vous m'en donniez. Ainsi je vous ouvre la bouche comme le pape aux cardinaux, & vous permets de me dire ce que votre zèle & votre attachement pour moi & mon royaume vous inspirera. Je vous connois assez, & depuis assez long-tems, pour ne pas mettre en doute la sincérité de vos sentimens, & votre attachement à ma personne „.

Ces diſpoſitions du roi, pour être véritablement ſolides, avoient beſoin d'être ſoutenues par une force de caractère & de vertu, dont les exemples ſont des prodiges ſur le trône. Le cardinal de Fleuri s'étoit moins appliqué à élever & fortifier ſon ame, qu'à le rendre ſouple à ſes propres conſeils. Sans paroître avoir l'ambition de dominer, il avoit ſu de la ſorte exercer une domination abſolue. Le monarque timide, modeſte, ſe défiant de lui-même, s'accoutuma trop à voir par les yeux d'autrui, ou à laiſſer faire, quoiqu'il vît qu'on pouvoit faire mieux. Noailles eſpéroit qu'un nouvel ordre de choſes lui feroit embraſſer avec courage les ſoins du gouvernement; il s'efforçoit de l'y exciter : il ne ſoupiroit que pour ſa gloire & pour le bonheur de la monarchie. L'occaſion s'offrit bientôt de déployer tout le zèle qui l'animoit.

1742. Caractère du roi, dirigé aux du cardinal de Fleuri.

Au mois de janvier 1743, mourut le cardinal de Fleuri, dont le miniſtère pacifique & doux fait une époque dans nos annales, moins brillante, mais plus heureuſe que celle du célèbre Richelieu. Si quelqu'un pouvoit eſpérer après lui l'autorité de premier

1743. Mort de ce miniſtre.

1743. Noailles ſacrifie l'eſpérance de lui ſuccéder.

miniſtre, c'étoit le maréchal de Noailles, verſé dans toutes les parties du gouvernement, honoré de la confiance du roi, & déjà en poſſeſſion de lui donner librement des conſeils. Son premier ſoin cependant fut de l'engager à gouverner par lui-même. Comme Louis témoignoit beaucoup de vénération pour ſon prédéceſſeur, Noailles en tira un motif pour donner plus de poids à ſes raiſons. Il parle ainſi au roi dans un mémoire, dont je retrancherai ſeulement quelques longueurs.

„ SIRE,

Principes de Louis XIV, oppoſés au dernier gouvernement.

Mémoire du maréchal de Noailles au roi.

„ J'oſe aujourd'hui préſenter à votre „ majeſté l'inſtruction que le feu roi, „ votre auguſte biſaïeul, donna lui-„ même écrite de ſa main au roi d'Eſ-„ pagne, lorſqu'il partit pour aller „ prendre poſſeſſion de cette couronne: „ Les bontés dont le feu roi m'hono-„ roit, le portèrent à m'en confier le „ double. Je l'ai conſervé, ſire, comme „ un dépôt ſacré, que la providence „ n'avoit fait tomber dans mes mains „ que pour le remettre un jour à votre „ majeſté. Je me reprocherois d'avoir „ trop attendu, ſi l'une des principales

„ maximes que cette inſtruction renferme, ne m'avoit paru directement oppoſée à la forme du gouvernement, que votre majeſté, attendu ſon âge tendre lorſqu'elle eſt montée ſur le trône, a trouvée établie, & que votre modeſtie, ſire, les conjonctures & la bonté naturelle de votre cœur n'ont pu juſqu'ici lui permettre de changer „. 1743.

Point de premier miniſtre ni de favori.

„ Votre majeſté verra que de toutes les maximes d'état, ce grand prince regardoit comme une des plus importantes & des plus eſſentielles pour un roi, *de n'avoir ni premier miniſtre ni favori*; & s'il la propoſoit cette maxime au roi d'Eſpagne, comme ſi capitale, à combien plus forte raiſon l'auroit-il donnée, ſire, à votre majeſté, qui devoit ſuccéder à ſa propre couronne, ſur-tout s'il eût connu comme nous ſes talens & ſes grandes qualités, ſes lumières, ſa pénétration, cet eſprit de diſcernement, cette connoiſſance des hommes, & ce fond de vérité, de juſtice & de bonté, dont vos peuples, ſire, ne ſauroient trop connoître l'étendue, & qui ſont ſi propres à vous rendre l'amour de vos ſujets, com-

Eloge du roi.

„ me ils vous en ont déjà rendu le „ père ?

1743.

Sur quoi la maxime de Louis XIV étoit fondée.

„ Cette maxime, sire, de n'avoir „ ni favori ni premier ministre, que „ votre majesté lira dans l'instruction „ de son auguste bisaïeul, étoit com- „ me j'ai eu l'honneur de l'apprendre „ de lui-même, le fruit de sa longue „ expérience, de son habileté dans le „ gouvernement, de ses profondes „ réflexions sur les gouvernemens pré- „ cédens, & de celles qu'il avoit faites „ en particulier sur le ministère du car- „ dinal Mazarin „.

Règnes glorieux sans premier ministre.

„ La France n'a jamais vu, sire, „ des règnes heureux pour les peuples; „ ni véritablement glorieux pour les „ rois, que ceux dans lesquels ils ont „ gouverné par eux-mêmes : & elle n'a „ jamais éprouvé le gouvernement de „ différens premiers ministres, que „ pour en ressentir plus ou moins les „ fâcheux effets ". (Exemple de Henri III, exemple contraire de Henri IV.)

Tems malheureux de Louis XIII.

„ A peine la France l'eut-elle perdu, „ (Henri IV) que la confiance de la „ reine régente, pour le maréchal „ d'Ancre, pendant la minorité de „ Louis XIII, la faveur de Luynes „ auprès du jeune prince, & l'admi-

„ niſtration de l'état qu'il abandonna
„ tout le reſte de ſa vie au cardinal de 1743.
„ Richelieu, firent perdre inſenſible-
„ ment à cette monarchie les avanta-
„ ges que Henri IV lui avoit acquis.
„ Floriſſante au dehors par l'habile &
„ profonde politique d'un cardinal,
„ qui dans ce genre fut un des plus
„ grands & des plus vaſtes génies du
„ dernier ſiècle, on l'a vue au-de-
„ dans ſe remplir de troubles, de mé-
„ contentemens & de factions, par
„ une ſuite inévitable de l'eſprit & de
„ la conduite des premiers miniſtres.
„ Les châtimens & les coups d'auto-
„ rité, qui ſont & ſeront toujours bien
„ plus de leur goût que la diſcuſſion
„ du droit & de la juſtice, & l'exacte
„ obſervation des loix, au lieu de ré-
„ medier au mal, ne ſervirent qu'à
„ l'aigrir. Rien ne rémedie efficace-
„ ment au mal, que le retranchement
„ abſolu de ce qui le cauſe. Il éclata
„ plus tard, mais il n'éclata que trop
„ enfin par les guerres de la minorité;
„ & ce royaume alloit ſe voir replon-
„ gé dans les plus funeſtes diviſions,
„ ſi le roi, votre auguſte biſaïeul,
„ n'eût pris lui-même les rênes de
„ l'empire, & n'eût déclaré qu'il n'au-
„ roit jamais de premier miniſtre.

Coups d'autorité du cardinal de Richelieu.

Minorité de Louis XIV.

1743. „ Dès lors tout refleurit & se ranima. Des factions, on n'en parla plus, il n'en resta pas l'ombre même. On n'aimoit que le roi, parce qu'il étoit seul le dispensateur des graces. Les plus légères marques d'attention & de bonté saisissoient le cœur, le pénétroient jusqu'au vif, & le rendoient capable de tout, parce qu'on ne les devoit qu'à lui „.

Son gouvernement.

Amour des François pour leur prince.

„ Il en est, par rapport aux François, de l'attachement à leur prince, toujours inséparable de l'amour du bien public, comme autrefois de l'amour de la patrie, par rapport aux Romains. Tandis qu'il se soutint dans la république, il rendit les Romains invincibles & les maîtres du monde. Tout fut perdu pour eux quand il s'affoiblit „.

Mais il faut que prince les gouverne.

„ Pardonnez, sire, à la générosité de la nation la noble fierté qui ne sauroit lui permettre d'obéir à d'autres qu'à ses rois, & qui, même sous leur nom, ne souffre qu'impatiemment que quelqu'autre lui commande. Le profond respect & la haute estime des François pour leurs rois, qu'ils regardent comme incapables de vouloir autre chose que

„ la juſtice & la raiſon, quand ils gouvernent par eux-mêmes, ſont ce qui forme dans leurs cœurs les premiers nœuds de ce fidèle attachement. Fortifiez ; ſire, & reſſerrez des nœuds ſi forts & ſi précieux. Le gouvernement d'un premier miniſtre ne peut que les affoiblir & les relâcher, ſi le miniſtre n'eſt pas lui-même aſſez entreprenant pout eſſayer de les rompre „. 1743

„ On s'accoutume inſenſiblement à le regarder comme le ſeul à qui l'on ait intérêt de plaire, ou du moins ſans lequel on eſſaieroit inutilement de plaire à ſon roi ; & lui-même il s'applique à confirmer cette idée qui l'affermit dans ſa place. Les graces ne ſe diſtribuent jamais ſans paſſer par lui ; & ce ſeroit un moyen aſſuré de n'en avoir aucune, que de laiſſer entrevoir qu'on ne veut les tenir que du roi ſeul. Tout le monde le ſait, & perſonne ne s'y trompe : c'eſt par lui que le roi doit être informé & juger de tout, afin qu'il ne ſoit informé que de ce que le premier miniſtre veut, & n'en juge que de la manière qu'il le veut „ .... Jalouſie de pouvoir dans un premier miniſtre.

„ La vérité, ſire, n'approche que Il rend

1743. écarter du trône la vérité. Noailles, sans craindre l'exil, se taisoit, n'espérant pas de persuader.

„ difficilement du trône : trop de gens „ sont intéressés à l'écarter. Mais n'est „ il pas facile de l'en exclure absolu„ ment, lorsque pour y arriver elle „ n'a qu'une seule avenue, que le „ premier ministre est toujours le maî„ tre & qu'il a si souvent tant d'inté„ rêt à fermer ? „

„ Je n'ai osé jusqu'ici présenter, „ sire, à votre majesté cette instruction „ du feu roi votre bisaïeul, & ce n'est „ pas la crainte qui m'a retenu : celle „ de l'exil ne m'a pas empêché, dans „ votre minorité, de résister à Law & „ au cardinal Dubois, quand j'ai cru „ que mes représentations pourroient „ être utiles. Mais si des maximes, „ soutenues de tout le poids d'un nom „ aussi respectable & aussi cher que „ celui du feu roi, auroient peut-être „ été inutilement exposées, quelles „ sont les vérités qu'on osera porter „ jusqu'au trône, quand on craindra „ de blesser un premier ministre ? Les „ représentations les plus justes, & „ quelquefois les plus nécessaires, ne „ sont donc plus écoutées, ou devien„ nent suspectes. Le premier ministre „ ne manque jamais de les faire envi„ sager comme des semences de sédi-

„ tion & de révolte. L'épreuve qu'on
„ en a faite, & la conviction où l'on 1743.
„ eſt de l'inutilité de toutes reſſources,
„ jettent les eſprits dans le découra-
„ gement, & par le découragement
„ ment dans l'indifférence du bien
„ public. Le connoître ce bien, l'ai-
„ mer, & ſe trouver à portée ou mê-
„ me capable de le faire connoître au
„ roi, c'eſt un démérite que le miniſ-
„ tre ne pardonne point, parce qu'il
„ n'y a de véritable mérite pour lui
„ que dans l'aſſerviſſement à ſes vo-
„ lontés. Toute généralité de vues &
„ de ſentimens eſt odieuſe, & par-là
„ toute émulation eſt étouffée; tout
„ languit, tout ſe dégoûte. Il n'eſt
„ plus permis de penſer que ſervile-
„ ment, & chacun ſent la peſanteur
„ & l'indignité de cette ſervitude. Ainſi,
„ tout le corps de l'état, par rapport
„ au bien commun, tombe dans une
„ eſpèce d'engourdiſſement & d'inſen-
„ ſibilité, qui de toutes les maladies
„ politiques eſt la plus dangereuſe ".

Découragement né d'une eſpèce de ſervitude.

Le maréchal de Noailles propoſe enſuite pour modèle la manière dont Louis XIV gouvernoit avec ſon conſeil, compoſé de perſonnes qu'il crut uniquement attachés au bien de l'état, & dont les ſentiment ne pouvoient

Conſeil bien compoſé ſous le régent précédent. *Ibid.*

1743. être balancés par nulle autre vue : les cardinaux & les gens d'église en furent toujours exclus, parce que des vues particulières pouvoient les déterminer. Dans ce conseil, après avoir entendu les avis, le roi décidoit de tout, ne voulant point qu'un ministre dominât sur les autres, & voulant que chacun dît librement ce qu'il pensoit.

Quel doit être un digne conseiller du monarque.

„ Un conseiller, véritablement digne de la confiance du prince, „ ajoute le maréchal, ne sauroit avoir „ de plus grande joie que de voir les „ serviteurs fidèles, habiles & capables, se multiplier autour de lui : il „ en créeroit s'il étoit possible: ne pouvant les créer, il s'empresse de les „ chercher ; & charmé de trouver des „ hommes qui lui ressemblent, il „ avoue, & se fait un devoir de faire „ connoître au prince tout ce qui peut „ être capable de le bien servir „.

Exhortation à Louis XV.

„ Toute l'Europe, sire, est attentive à l'événement présent. Il est de „ votre gloire de lui prouver que, si „ quelque autre a paru jusqu'ici gouverner sous votre nom, votre majesté n'en est cependant ni moins „ attentive au bien de son royaume,

„ ni moins capable de le connoître &
„ de le procurer ; que vous êtes ſeul 1743.
„ le roi de cette grande & noble „ monarchie ; que vos lumières & „ votre autorité l'animent, & que rien „ ne s'y fait ſous votre nom, que ce „ qui s'y fait par des ordres émanés „ de votre pleine & parfaite connoiſ- „ ſance „.

Vœu de la nation.

„ Que l'attente, ſire, de toute l'Eu- „ rope ne ſoit point trompée. Comblez „ vos peuples de joie : ils ne ſauroient „ en avoir de plus touchante, que de „ n'avoir à obéir qu'à votre majeſté. „ Je me jette à ſes pieds, aſſuré de lui „ porter ici les vœux de tous ſes fidèles „ ſerviteurs, ſans exception, & pour „ la ſupplier en même-tems de me „ pardonner ma liberté. Tout eſt par- „ donnable, ſire, à qui n'aime que „ votre gloire, le bien de votre ſervice „ & le bonheur de votre état ".

L'inſtruction de Louis XIV au roi d'Eſpagne, étoit à la ſuite du mémoire. Nous l'avons déjà rapportée ailleurs. On y lit cette maxime : *Ne vous laiſſez pas gouverner, ſoyez le maître : n'ayez jamais de favori ni de premier miniſtre : écoutez, conſultez votre conſeil, mais décidez.*

1743. Il n'eſt pas du reſſort de l'hiſtorien de diſcuter cette queſtion ; mais il lui eſt permis d'obſerver que l'expérience l'a rendue quelquefois problématique. Et certainement, ſi un roi ne donnoit pas aux affaires du gouvernement les ſoins indiſpenſables, s'il faiſoit un mauvais choix de miniſtres, ſi chacun dans ſon département affectoit le deſpotiſme, ſi la diviſion régnoit dans les conſeils, on deſireroit alors un premier miniſtre, quelque médiocre qu'il pût être.

Circonſtances où un premier miniſtre eſt néceſſaire.

Louis XV goûta les raiſons du maréchal, prit en main les rênes du gouvernement, le fit entrer au conſeil, mais ne ſuivit pas en tous ſes avis, dictés par un véritable zèle.

Le roi ſe décide à gouverner, & fait entrer Noailles au conſeil.

Quoique les ennemis n'euſſent rien entrepris ſur la frontière de Flandre, Noailles craignoit toujours qu'ils ne profitaſſent de l'état de foibleſſe où elle ſe trouvoit encore. Il ne ceſſa de travailler ſur les grands objets, dont il importoit le plus de s'occuper ſans perte de tems. Il repréſenta en particulier qu'on devoit tout craindre pour Dunkerque ; ſi les Anglois tournoient leurs forces de ce côté-là ; que les retranchemens qu'on y avoit faits ne valoient rien ; qu'on étoit déjà convenu

Repréſentations du maréchal ſur Dunkerque.

d'en faire d'autres ; que cependant la résolution prise au conseil ne s'exécutoit pas. Il insista dans un autre mémoire sur le rétablissement des troupes revenues de Prague. Comme on alléguoit le manque de fonds pour des choses si essentielles, il fit sentir au roi la nécessité de donner ses ordres, de manière qu'on ne pût se dispenser d'obéir.

1743.

Sur le rétablissement des troupes.

L'expérience avoit prouvé, comme il l'observe, qu'en évitant de faire à temps des dépenses convenables, on se met dans la nécessité d'en faire par la suite de beaucoup plus considérables & moins fructueuses, & que ce genre d'économie appauvrit, ruine insensiblement un état. C'est en quoi le cardinal de Feuri avoit montré peu de sagesse ou de prévoyance. Trop borné dans ses vues d'économie, il avoit, pour ainsi dire, sacrifié l'avenir au présent : il avoit sur-tout négligé la partie militaire & la marine, comme si l'on eût été sûr d'une paix constante; comme si les puissances maritimes n'étoient pas les plus à craindre pour le royaume.

Dépenser à propos, c'est économie.

Mémoire du 23 mars.

Enfin les Anglois, joints aux Hanovriens & aux troupes des Pays-bas, alloient se mettre en mouvement, &

Mouvemens des ennemis.

l'on n'étoit pas sûr de leurs desseins.
1743. Ils pouvoient attaquer la France par quelque endroit, ils pouvoient s'avancer en Allemagne. Le maréchal de Noailles prie le roi, en cas qu'il veuille encore lui donner le commandement, de décider quelle en sera l'étendue.

Autorité que doit avoir un général.

Mémoire du 8 fév.

» On ne sait que trop, dit-il, combien la séparation des troupes & les différentes autorités sont préjudiciables au bien du service : les troupes ne doivent être détachées d'une armée que pour des occasions particulières, & doivent s'y réunir au premier ordre du général. Il est essentiel qu'elles soient soumises à un seul chef, & qu'un même esprit en dirige toutes les opérations, afin d'en mieux établir le concert. V. M. peut seule prévenir les désordres, en expliquant ses intentions de manière que quiconque oseroit manquer à ce que l'ordre, la discipline & la subordination prescrivent, craigne de sentir le poids de son indignation «. La mésintelligence entre les maréchaux de Belle-Isle & de Broglio avoit eu effectivement des suites capables, de faire trembler pour l'avenir, si l'on n'évitoit avec soin de pareils inconvéniens.

Après quelque tems d'incertitude sur le projets des ennemis, leur marche fit connoître qu'ils vouloient pénétrer en Allemagne. Noailles exposa les différentes vues qu'ils pouvoient avoir, & les différens partis qu'on pouvoit prendre. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, lui donna son instruction datée du 16 avril, d'après laquelle il faudra juger de sa campagne.

1743.

La guerre se porte en Allemagne.

L'armée qu'il doit commander sous les ordres de l'empereur, est destinée à traverser les desseins des troupes autrichiennes, hanovriennes & angloises, & à s'opposer à leur marche, soit sur Mayence & Francfort, soit sur le haut-Palatinat ou du côté de Donawert. Le maréchal doit les attaquer & les combattre, tant en deça, qu'au-delà du Rhin, en quelque endroit qu'il les joigne, lorsqu'il en trouvera l'occasion; pourvu que ce soit sur les terres de l'empire, ou sur les états dépendans de la reine de Hongrie en Allemagne, & non sur les terres des Pays-bas, dans lesquelles l'intention du roi est qu'il ne commette aucune hostilité. Si les ennemis marchent sur Mayence ou Francfort, il

Instruction du maréchal de Noailles.

Instruction du roi au maréchal de Noailles.

prendra toutes les mesures convenables pour les prévenir sur le Mein, & les obliger, en les rejetant sur l'abbaye de Fulde, à prendre une route plus longue & plus difficile pour pénétrer dans le haut-Palatinat. En cas que, ne pouvant les prévenir sur le Mein, il soit obligé de s'avancer sur le Necker, pour couvrir les villes du Danube, on le laisse maître de diriger ses marches depuis Hailbron, de manière à laisser le plus long-tems dans l'incertitude de son véritable objet. Supposé qu'il se trouve en Bavière, à portée d'agir avec l'armée du maréchal de Broglio, le commandement supérieur de ces deux armées sera dévolu au maréchal de Noailles, & il n'y aura qu'un même ordre de bataille & qu'un seul état-major. Dans le cas où les Anglois & les Hanovriens se contenteroient de couvrir la marche des Autrichiens en Allemagne, & si ces derniers y passoient seuls, on se remet à lui d'envoyer à l'armée de Bavière un secours, proportionné au renfort que recevront les ennemis. Telle est la substance de l'instruction. Le général reçut en même-tems un plein-pouvoir, pour traiter avec l'em-

1743.

pereur

pereur & avec les princes de l'empire.

1743.

Avant son départ, il dit au roi que ses envieux & ses ennemis chercheroient par toutes sortes de moyens à le décréditer : il le supplia de l'en faire avertir, afin de pouvoir ou avouer ses fautes avec franchise, ou se justifier des fausses imputations. Ce qu'il avoit prévu arriva bientôt. A peine étoit-il parti, qu'on lui imputa d'avoir révélé au comte de Los un secret du conseil-d'état, capable de rompre un projet de conciliation entre les rois d'Espagne & de Sardaigne. Cette méchanceté de courtisan étoit d'autant plus absurde, que Noailles avoit donné lui-même le projet, en avoit fortement représenté l'importance, & qu'il ne connoissoit le comte de Los que pour l'avoir vu deux ou trois fois en passant.

Il prévient le roi sur les intrigues de ses envieux.

Méchanceté qu'il éprouve d'abord.

Le roi l'ayant averti de ce reproche, par la voie du cardinal de Tencin, membre du conseil : „ Non, sire, je » ne l'ai pas fait & j'en suis incapable, » lui écrivit-il ; je le suis aussi de me » justifier aux dépens de personne : » mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on » a su ce qui se passoit dans votre » conseil, & j'en ai des preuves cer- » taines. (Ce mal devint de jour en

Le roi l'en avertit. Sa réponse ferme.

Secret mal gardé.

jour plus commun.) „ Conservez-moi
1743. » vos bontés, sire : je dois m'attendre
Le maréchal de Noailles au roi. 14 mai. » à tout après une imposture aussi grossière. Incapable d'intrigue & de cabale, ne connoissant que la vérité & le bien de votre service, je suis à charge à tous ceux qui n'agissent pas par ces motifs. Mais, sire, je me confie dans votre justice, dans la droiture de votre cœur ; & j'espère que ce qui pourroit me susciter des ennemis, est ma force & mon soutien auprès de votre majesté : je n'en ai jamais recherché d'autres „.

Réponse du roi, pleine de sens.

Le roi lui répondit de sa main : „ Comme j'étois bien persuadé de la fausseté de l'avis, je ne me suis pas fort tourmenté de ce qu'on y disoit sur vous... Je sais aussi fort bien que les choses qui devroient être les plus secrettes ne le sont pas toujours, j'en suis & en ai été assez peiné. Mais il faudroit donc faire toujours tout seul ce que l'on ne voudroit pas qui fût su... Les envieux mourront, mais non pas l'envie ; & tant que vous n'y donnerez pas plus de prise, souciez-vous peu de ce qu'ils feront & diront. Qui est-ce qui est à l'abri des

Lettre du roi. 20 mai.

» discours ? Mes complimens, je vous » prie au duc d'Ayen & au comte de » Noailles, l'un pour n'avoir pas été, » & l'autre pour avoir été (nommé » maréchal-de-camp.) Le premier doit » être présentement installé dans la di- » gnité de maréchal presque comme » vous. Dites-lui, je vous prie, d'en » faire part à ses amis & amies. Il doit » voir aussi qu'on ne lui manque pas » absolument de parole [a]. Ce ton de familiarité charme dans un roi, quand il est l'expression du sentiment pour des hommes dignes de son amitié.

1743.

Noailles en Allemagne; les ennemis l'ont prévenu.

Comme les ennemis avoient passé l'hiver dans des quartiers, entre les Pays-bas & l'Allemagne, il étoit impossible de les prévenir sur le Mein, où ils dirigèrent leur marche. Mais le maréchal de Noailles, en joignant à toutes les précautions nécessaires toute la diligence possible, étoit presque sûr de déconcerter leurs projets.

Le maréchal de Noailles au roi. 14 mai.

Arrivé à Spire au commencement de mai, & maître des bords du Necker, quoique ni ses troupes ni ses subsistances ne fussent encore dans l'état qu'il auroit souhaité, il eut lieu de croire que l'ennemi n'oseroit plus, ou

ne pourroit pénétrer en Allemagne,
1743. & que la guerre ne se feroit qu'à la portée des frontières.

Les Anglois vouloient se battre.

Le roi d'Angleterre Georges II venoit se mettre à la tête de son armée. On conjecturoit avec raison que les Anglois tenteroient le passage du Mein, & s'exposeroient aux risques d'une bataille. *Nous pouvons la perdre impunément*; disoient-ils tout haut avec fierté, *& la France sera encore trop heureuse d'accepter la paix: si nous la gagnons, rien ne nous empêchera de donner la loi dans l'empire.* Noailles, bien loin de les craindre, n'attendoit que le moment de marcher à eux en forces. Il proposa ses vues au roi & au ministre. Il projettoit de passer le Mein, si l'ennemi ne le faisoit pas avant qu'il pût l'en empêcher : il espéroit le forcer ainsi à la retraite; & rien ne pouvoit être plus glorieux ni plus utile. Une de ses maximes étoit qu'*il vaut mieux différer que de commencer foiblement.* En attendant donc que tout fût prêt, il demanda des ordres sur la maniere de se conduire dans les pays neutres, où il importoit d'occuper des postes.

Le maréchal résolu de les attaquer.

Contradictions

Mais un nouvel échec, que les troupes de l'empereur essuyèrent en Ba-

vière, fit varier tout-à-coup les résolutions de la cour. Le maréchal de Broglio sollicitoit un renfort pour l'armée qu'il commandoit. On ordonne à Noailles de lui envoyer au plus tôt douze bataillons & six escadrons. On lui mande en même tems (& rien n'étoit plus capable de le chagriner), qu'on voyoit avec peine qu'il eût changé son premier projet; & on l'exhorte à se porter sur le Necker, suivant ses *premières instructions*, comme s'il avoit voulu s'en écarter. Une lettre particuliére du roi confirmoit la dépêche du ministre.

1743.

Dégoûts qu'il éprouve du côté de la cour.

Comment les ministres se laissent tromper.

L'origine de ce faux jugement est remarquable. Paris du Vernei, très-bon munitionnaire, très-utile à l'état dans cette partie, étendoit ses vûes à tout, & se mêloit de former des projets de guerre. Orri, contrôleur-général, & le comte d'Argenson adoptèrent ses idées qu'il proposoit avec chaleur; ils se laissèrent persuader qu'au fond c'étoient les mêmes qu'ils avoient eues. Comme le plan du général ne s'y trouvoit pas conforme, ils crurent aussi que son instruction y étoit contraire, sans se donner la peine de l'examiner. Ils ne pensoient plus qu'à

l'armée de Broglio, qu'aux périls
1743. dont ils la croyoient menacée ; & ils prétendoient que Noailles devoit diriger toutes ses opérations vers la Bavière.

Noailles démontre l'erreur du ministère.

Pour éviter toute tracasserie, & ne pas perdre à des *procès par écrit* un tems qu'il consacreroit au service, il ne répondit point aux lettres & aux mémoires qu'il reçut d'eux sur cette matière. Mais il démontra au roi, dans une dépêche pleine de ménagement, que loin de changer de projet, il ne faisoit qu'exécuter ce qu'on lui avoit prescrit. *S'il peut m'être permis à titre de vieux militaire, qui sert depuis cinquante ans, de demander une grace à mon maître, je supplie V. M. de se faire présenter l'instruction qu'elle m'a donnée : c'est la seule justification, sire, que je demande.* Ces termes de sa dépêche, & encore plus l'évidence de ses raisons, durent apprendre aux ministres à ne pas censurer légèrement un général, encore plus zélé pour son devoir que pour son honneur.

Le roi lui rend justice.

„ Puisque vous vous souvenez de „ vos instructions, lui dit le roi, & „ que vous n'avez pas changé les pro- „ jets que vous aviez en partant, je „ m'en rapporte entièrement à vous ;

„ j'avois craint ſeulement que le vœu
„ de toute l'armée, pour ne pas appro- 1743.
„ cher de la Bavière, ne vous eût ſé-
„ duit... Je ſais que vous avez été aſſez Lettre de la main du roi. 31 mai.
„ incommodé, & que votre cœur a
„ fait marcher votre corps. Ménagez
„ l'un & l'autre, je vous prie, & ſoyez
„ sûr que j'ai été très en peine de vous,
„ parce que je vois que vous me ſervez
„ bien ".

Toute la correſpondance particu- Modeſtie & bonté de ce prince.
lière du roi avec le maréchal, eſt pleine
de ces marques de confiance & de
bonté, ſi précieuſes pour un ſujet. Il
y parle des affaires beaucoup mieux
qu'on ne devoit l'attendre d'un prince,
qui n'en avoit preſque aucune habitu-
de; & il y montre une modeſtie aima-
ble, qu'on ne ſauroit trop louer quand
elle ne dégénère point en foibleſſe. *Ma* Id. 4 juin.
lettre n'eſt pas bien conçue, dit-il, après
avoir rapporté une négociation impor-
tante, *mais je ſuis preſſé. De plus je ne
ſuis pas plus ſpirituel que cela; mais ce
qui eſt de sûr, c'eſt que je fais de mon
mieux.*

Dès que le maréchal connut les in- Les ennemis paſſent le Mein.
tentions du roi, & fut délivré de l'in-
quiétude que lui cauſoit la légéreté du
miniſtère, il ſe mit en action avec au-

1743.

Le maréchal de Noailles au roi. 14 juin.

Sa marche à eux.

tant d'ardeur qu'il avoit eu de flegme jusqu'alors. Le départ du détachement qu'il envoyoit en Bavière, comme on le lui avoit ordonné, redoublant l'audace des ennemis, ils passèrent le Mein. A cette nouvelle, il fait marcher les troupes, & pendant qu'elles se rassemblent à Lorch, il va reconnoître lui-même le camp de Pfungstatt, qu'il se propose d'occuper. L'armée y arrive le 9 juin. On y séjourne le 10, pour attendre un corps qui devoit joindre. Le 11, on s'avance vers le Gros-Gerau, que l'ennemi étoit venu reconnoître. On espéroit combattre le lendemain. Princes, officiers-généraux, toute l'armée jusqu'au dernier soldat témoignoit l'impatience de se signaler. Mais les ennemis décampèrent avec précipitation pendant la nuit, & repassèrent le Mein. La fierté angloise fut humiliée : elle l'auroit été bien davantage peu de tems après, si une victoire que l'habileté du général françois rendoit infaillible, ne nous eût été ravie par une faute que l'on ne pouvoit prévoir.

Ils se retirent.

On leur coupe les subsistances.

Attentif à tous les mouvemens des ennemis, ayant su qu'ils avoient fait des marches forcées pour le prévenir à Aschaffembourg, il envoya aussitôt

le duc de Gramont, lieutenant-général, son neveu, occuper avant eux les défilés par où ils pouvoient tenter un passage. On occupa en effet ce poste important; & milord Stair, général anglois, qui venoit le reconnoître à la tête d'un corps de troupes, fut contraint de se retirer. Deux ponts jetés sur le Mein à Séligenstatt, les postes de l'armée françoise, les savantes manœuvres du maréchal, réduisirent les ennemis à une disette extrême de subsistances : il annonça le 21 juin au comte d'Argenson, que dans peu ils se retireroient probablement par Hanau. 1743.

Dispositions pour les combattre.

C'étoit l'occasion que Noailles attendoit pour combattre. On l'avertit le 27 à une heure après minuit que les ennemis décampoient. Sur le champ il prend son parti, ordonne aux troupes de se tenir prêtes, leur fait passer la rivière, partie sur les ponts, partie à des gués qu'il avoit fait reconnoître. Il choisit une position admirable pour fermer la plaine. Tandis qu'on s'y range en bataille, il repasse le Mein pour examiner les manœuvres des Anglois sur leur flanc, & pour donner ses ordres à la plus grande partie des

Ordre d'occuper Dettingen.

1743. troupes, qui étoit encore de ce côté-là. Il apprend bientôt que le village de Dettingen eſt évacué : il ordonne qu'on l'occupe. C'eſt ce qui devoit aſſurer la victoire la plus complette. L'armée ennemie alloit être accablée dans un défilé ; la préſence du roi d'Angleterre & du duc de Cumberland ſon fils, arrivés depuis quelques jours, n'auroit ſervi qu'à rendre le triomphe des François plus glorieux.

Ardeur funeſte du duc de Gramont.

Malheureuſement une aveugle impétuoſité, & le manque de diſcipline, ſi ſouvent funeſtes à la nation, font évanouir de ſi belles eſpérances. Au lieu d'occuper Dettingen, le duc de Gramont entraîné par ſon ardeur, peut-être auſſi trompé par la foibleſſe de ſa vue, & croyant n'avoir affaire qu'à l'arrière-garde, franchit un ravin que l'on avoit devant ſoi, ſur lequel il n'y avoit qu'un ſeul pont. Nulle repréſentation ne peut l'arrêter : il engage une partie des troupes dans le péril. Noailles s'en aperçoit de loin, accourt, eſt obligé de changer ſes premières diſpoſitions, ſans avoir le tems de reconnoître le terrain : il en fait de nouvelles ; mais l'avantage qu'on avoit perdu ne pouvoit ſe compenſer. Une batterie de

canon, prête à foudroyer les Anglois, devint inutile, parce qu'elle auroit tiré sur les François mêmes. 1743.

Combat de Detingen.

On marche néanmoins. On essuie une furieuse décharge. Elle met les troupes en désordre : on les rallie trois fois inutilement. La maison du roi charge avec une valeur plus vive que reglée & soutenue. Les ennemis, serrés sur plusieurs lignes, formoient une masse inébranlable d'où sortoit un feu continuel, extrêmement meurtrier. Le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, le comte de Clermont, prince du sang, le prince de Dombes, le comte d'Eu, le duc de Penthiévre, une foule de grands seigneurs font des efforts prodigieux sans qu'on puisse l'enfoncer. Enfin la position de l'ennemi rendant le combat trop inégal, & les troupes se décourageant, le général fait la retraite en présence des vainqueurs, qui n'osent pas le poursuivre ; il leur laisse le champ de bataille ; il va reprendre son camp de Séligenstatt.

Le maréchal de Noailles au roi. 29 juin.

Retraite des François.

La discipline des ennemis leur donna tout l'avantage.

L'infanterie, où il y avoit beaucoup de recrues & de milices, ne fit pas tout ce qu'auroit souhaité le général, excepté quelques régimens, parmi les-

1743. quels celui d'Auvergne mérita les plus grands éloges. (Il avoit le duc de Duras pour colonel.) Le régiment des Gardes françoises, n'étant alors ni exercé ni discipliné, & ayant ordre de ne pas tirer avant l'ennemi, fut mis en déroute, malgré la bravoure de ses officiers. Selon la dépêche du maréchal, c'est à la seule discipline, à l'obéissance militaire, que les ennemis durent la supériorité de leurs manœuvres : c'est ce qui manquoit aux François. » Et si l'on ne travaille pas, » dit-il au roi, à y remédier avec l'at» tention la plus sérieuse & la plus » suivie, les troupes de votre majesté » tomberont dans la dernière déca» dence «.

Noailles excuse Gramont.

Dans une lettre particulière, il tâche de couvrir aux yeux du monarque la faute de son neveu, par les louanges qu'il avoit méritées d'ailleurs. » Le duc de Gramont un peu trop » inconsidéré dans ses premières dis» positions, quoiqu'il ne commandât » pas & qu'il eût des anciens, a fait » des prodiges de valeur ; & cet évé» nement doit le corriger de la seule » chose qui auroit été capable de l'em» pêcher de devenir un bon géné-

„ ral ". Gramont devoit son avancement aux éloges que son oncle avoit toujours faites de lui : le chagrin de l'un & de l'autre en dut être plus cuisant. 1743.

Les vainqueurs décampent la nuit.

Ce fameux combat de Dettingen, auquel une partie des troupes ne put prendre aucune part, auroit eu sans doute des suites funestes, malgré la perte des ennemis plus considérable que la nôtre, si Noailles n'avoit su leur imposer, même dans sa retraite. Ils décampèrent deux heures avant le point du jour, laissant leurs morts & leurs blessés sur le champ de bataille. Le maréchal fit enterrer les uns, fit transporter dans son camp les autres, au nombre de cinq cent, & leur procura tous les secours. Son humanité mérita les éloges & la reconnoissance du comte de Stair, dont les sentimens n'étoient pas moins généreux. Ils s'écrivirent mutuellement plusieurs lettres, pleines de cette véritable grandeur d'ame qui concilie les droits de la nature avec les déplorables rigueurs de la guerre.

Humanité des deux généraux.

Lettre remarquable de Louis XV.

Louis XV répondit de sa main au général : „ Je suis bien persuadé que „ ce n'est pas votre faute, si le com-

1743. Le roi au maréchal de Noailles. 5 juillet.

„ bat que vous avez donné à Dettingen n'a pas été plus heureux ; tout le monde vous rend cette justice, & moi plus qu'aucun, connoissant votre zèle pour mon service & votre expérience. Je suis très-aise que les princes aient montré autant de courage & d'activité que vous le marquez. Témoignez-leur en ma joie & le gré que je leur en sais, sur-tout à M M. de Chartres & de Penthièvre. Aussi n'ai-je pas tardé à leur envoyer le brevet de maréchal de camp, que vous m'avez demandé pour eux.

„ Puisque vous me parlez du duc de Gramont, je vous dirai que je n'ai jamais douté de sa valeur, mais que je crains fort que la précipitation, avec laquelle il me paroît qu'il vous a entraîné dans cette affaire-ci, ne lui fasse grand tort parmi les troupes : car il me paroît qu'on rejette sur lui d'être la cause que vous n'avez pas remporté une victoire complette. J'ai toujours été bien persuadé aussi de la valeur de nos jeunes seigneurs ; mais ce qu'il convient que vous étudiez en eux, c'est les talens qu'ils développeront, pour que vous les

„ cultiviez afin qu'ils deviennent bons „ généraux ; ce dont tout le monde „ convient que nous manquons abſo- „ lument “. 1743.

Paſſant aux reproches qu'on faiſoit à une partie de ſa maiſon militaire : „ Le tout eſt déjà public, dit le roi, „ & peut-être même plus enflé qu'il „ n'eſt : car vous ſavez qu'en ce pays „ l'on y va fort vîte, ſoit d'une façon „ ſoit d'une autre “. En effet la méchanceté & la crédulité groſſiſſent toujours les fautes de cette nature ; & ſouvent les bruits publics ne ſont que les échos du menſonge ou de la prévention. Au reſte, quel eſt le corps ſi reſpectable, qui n'ait dû profiter de l'expérience de ſes fautes mêmes ?

Les fautes bien exagérées en France.

Une marche en avant que fit le maréchal de Noailles, acheva de ſoutenir la réputation des armes françoiſes. Les ennemis campoient près de Hanau : il alla camper le 2 juillet à Steinheim vis-à-vis d'eux. Par-là il affoiblit leur confiance ; il renouvela leurs inquiétudes, au point qu'à la vue de ſimples détachemens de ſon armée, ils battirent la générale & furent ſous les armes un jour entier. Cette vigueur étoit néceſſaire pour

Noailles impoſe aux ennemis.

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

1743. rassurer les partisans de la France : tous convenoient qu'il valoit mieux perdre un combat que de n'en point livrer.

L'empereur réduit au désespoir par la retraite de Bavière.

L'empereur Bavarois en particulier, réfugié à Francfort, dépouillé de ses états, manquant de tout, avoit grand besoin d'être encouragé. Le maréchal de Broglio venoit de le réduire au désespoir, en abandonnant la Baviere sans ordre du roi. Il s'y crut obligé pour la conservation de ses troupes : sa retraite n'en excita pas moins de plaintes, & lui attira une disgrace éclatante. Noailles va visiter l'infortuné Charles VII, non-seulement parce que ses malheurs demandoient quelque consolation, mais parce qu'il importoit à la France de le rassurer & de l'affermir. Il le trouve indigné de la retraite de Broglio, & persuadé heureusement que le roi n'y avoit aucune part ; il le confirme dans cette persuasion. Le voyant disposé à un accommodement avec la reine de Hongrie, il lui représente que le plus grand malheur pour lui seroit de faire une paix honteuse, en se détachant de l'allié le plus fidèle ; que la constance du roi à le soutenir devoit le rendre

Le maréchal va le visiter à Francfort.

Il l'exhorte à tenir ferme dans l'alliance.

ferme dans les revers ; que ſans réflé- 1743.
chir amèrement ſur les fautes qui pouvoient avoir occaſionné les malheurs, il falloit dans toutes les affaires partir du point où l'on ſe trouvoit ; qu'enfin il n'avoit de ſecours réels à eſpérer que de la France & de l'Eſpagne, & ne pouvoit maintenir ſa dignité que par leurs ſecours. Comme l'empereur étoit réduit à demander, non-ſeulement la continuation des ſubſides pour ſes troupes, mais un ſubſide alimentaire pour ſa perſonne, le maréchal crut devoir lui procurer au moins *de quoi ne pas mourir de faim* (c'eſt le terme dont il ſe ſert) : il lui fit toucher quarante mille écus, ſur une lettre de crédit qu'il avoit. Ce prince ne les accepta qu'à compte des ſubſides qui devoient lui revenir.

Secours d'argent qu'il lui donne.

Charles s'étoit procuré une eſpèce d'armiſtice, en embraſſant la neutralité des cercles de l'empire ; démarche forcée, mais dont les ſuites pouvoient amener un accommodement avec la reine. L'Angleterre d'ailleurs, très-ardente à nous ſuſciter de nouveaux ennemis, étoit capable d'employer tous les reſſorts de l'intérêt pour entraîner ce malheureux prince. Noail-

Il fait ſentir au roi l'importance de ne pas l'abandonner.

Ibid.

1743. les fait remarquer au roi combien il seroit dangereux de l'aliéner, quelque onéreuse que soit son alliance. Il lui rappelle que, sous le dernier régne, Chamillart crut qu'on soutiendroit la guerre avec plus de facilité sur les frontières du royaume, en abandonnant la Bavière & l'Italie; & qu'il en résulta de nouveaux malheurs. Il insiste sur les motifs de gloire, de générosité & d'intérêt qui se réunissent en faveur de Charles. Louis les sentoit : il ne balança point à les prendre pour régles de sa conduite.

Caractére de l'empereur, mêlé de bien & de mal.

L'Empereur étoit d'un caractère aimable & gracieux, avoit des sentimens d'honneur & de probité, du courage, de la constance; mais son peu d'expérience dans les affaires & dans la guerre l'exposoit à s'égarer : ce qu'il croyoit utile à ses intérêts, il le desiroit avec ardeur, il le poursuivoit opiniâtrément, & n'examinoit guère les moyens ni les conséquences.

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

Quoiqu'à charge il étoit nécessaire.

Il savoit que la plupart de nos ministres lui étoient peu favorables : les offres des ennemis auroient donc pu le décider, pour peu qu'on le délaissât. Alors, comme Noailles l'annonçoit au roi, on auroit vu infaillible-

ment l'Allemagne se liguer contre la France, se livrer aveuglément aux vues des Anglois & des Autrichiens, qui vouloient nous enlever des provinces. Ce fantôme d'empereur étoit nécessaire pour retenir l'empire. 1743.

Le maréchal combat ses fausses idées.

En s'intéressant à son sort, autant que ses malheurs, & la gloire & l'intérêt même de la France paroissoient l'exiger, le maréchal étoit bien éloigné d'avoir pour lui une complaisance dangereuse. Il combattoit ses idées; il s'efforçoit de lui faire comprendre, que son desir de retourner en Bavière, & de reprendre ses états par les armes, étoit chimérique dans les conjonctures actuelles; que l'armée françoise ne pouvoit rester plus long-temps loin des frontières du royaume; que la neutralité dont il étoit convenu pour ses propres troupes, sur les terres de l'empire, devoit à plus forte raison regarder les troupes auxiliaires; que les ennemis pouvoient faire des tentatives sur l'Alsace & sur la Lorraine, & qu'il falloit nécessairement les prévenir. L'empereur ne se rendoit point, tant le préjugé s'opiniâtre quelquefois contre la raison.

Ibid.

La France

Cependant Noailles est informé que

1743. Exposée à une invasion.

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

Noailles représente à l'empereur la nécessité d'aller au secours.

Obstination de ce prince.

le prince Charles de Lorraine a fait des réquisitions, pour le passage de quarante mille hommes par le cercle de Souabe; que de pareilles réquisitions ont été faites au nom de la reine de Hongrie, pour le passage de vingt mille Hollandois par les électorats de Trèves & de Cologne. Il dépêche sur le champ à l'empereur : il lui fait représenter que la présence des François lui est devenue inutile; qu'elle ne sert que de prétexte aux alliés de la reine pour s'arrêter dans l'empire; qu'étant absolument nécessaire de retourner vers le Rhin, il ne convenoit pas d'attendre qu'on parût y être obligé par les forces de l'ennemi; que l'empereur devoit se faire un mérite auprès de la diète, de renvoyer son armée auxiliaire, puisqu'il étoit convenu d'une neutralité avec les cercles. Ce prince persiste & prie toujours de différer. Noailles se rend à Francfort auprès de lui, le trouve encore incrédule sur le besoin de défendre nos frontières, sur le péril où se trouve l'armée françoise d'être coupée; mais son devoir ne lui permettant plus de céder à des instances déraisonnables, il ne consent à rester quelques jours, qu'à condition qu'il n'auroit pas des

nouvelles positives de la marche du prince Charles. 1743.

Quelques heures après arrivent des couriers, qui annoncent que ce prince est en marche à la tête de quarante mille hommes, & qu'il doit arriver bientôt vers Marbach. Le maréchal assure l'empereur que, si le séjour de l'armée pouvoit changer sa situation, il hasarderoit tout, & que le roi ne l'en désavoueroit pas; il le console autant qu'il est possible, lui rappelle tous les efforts qu'on a déjà faits, lui en promet de nouveaux : il reçoit de lui des assurances de fidélité, & il retourne à son camp de Steinheim, pour ordonner le départ des troupes.

Le maréchal lui fait entendre raison.

» C'est avec une peine infinie, écrivit-il au roi, que je soutins hier la » visite de l'empereur. Ce prince est » bien à plaindre. Mais votre armée, » sire, si elle ne se rapproche des frontières, est dans le plus grand péril; » & s'il nous arrivoit un événement » fâcheux, votre royaume seroit dans » le plus grand danger; triste suite de » tout ce qui s'est passé depuis deux » ans. Il faut tâcher de remédier à ce » qu'il y a de plus à craindre, & qui

Il annonce au roi la retraite de l'armée.

Lettre du 11 juillet.

» touche de plus près V. M. C'eſt à » quoi je vais travailler ſans relâche, » dès que j'aurai paſſé le Rhin, & » il n'y a pas de tems à perdre. On » doit compter que le roi d'Angleterre » aura, dans le mois prochain, au » moins cent mille hommes à ſes or- » dres. Nous n'aurons rien de pareil à » lui oppoſer; mais il faudra manœu- » vrer & eſſayer de gagner l'hyver, » pendant lequel il faut eſpérer qu'on » travaillera ſérieuſement à l'augmen- » tation de vos troupes, à la répara- » tion de vos places, & à chercher » quelque moyen de parvenir à termi- » ner une guerre dans laquelle il n'y » a que des malheurs «.

1743. Conſeils pour l'avenir.

Langueur & décadence dans le royaume.

Plein de véritables ſentimens patriotiques, le maréchal de Noailles voyoit avec une douleur extrême, dans toutes les parties de l'adminiſtration, une ſorte d'engourdiſſement, d'indolence, d'inſenſibilité, préſage de la décadence des empires. Les affaires étrangères ſur tout ſe trouvoient dans un état pitoyable. La plupart des ambaſſadeurs, ſoit incapacité, ſoit défaut de zèle, ne convenoient nullement à des fonctions ſi importantes. Depuis long-tems la brigue & la faveur procuroient les pla-

ces, plutôt que les talens & le mérite; & l'on y cherchoit moins à bien faire qu'à faire sa fortune. L'émulation étoit presque éteinte, l'attachement au prince & à la patrie étoit presque regardé comme une chimère. C'est ce que Noailles eut le courage d'écrire au roi. 1743.

Noailles dit au roi les plus tristes vérités.

Lettre du 8 juillet.

» V. M. aura bien la justice de croire, » dit-il, que je suis pénétré de dou- » leur d'avoir de si tristes vérités à lui » exposer, & que de toutes les obliga- » tions qu'impose le devoir de sujet, » il n'en est point de plus fâcheuse ni » de plus pénible, mais en même-tems » de plus essentielle pour un vrai & » zélé serviteur «.

Doutes sur l'administration.

En insistant sur la nécessité d'une augmentation de troupes, qu'on différoit toujours malgré ses représentations; » C'est à ceux qui ont eu part, » dit-il, à l'administration des affaires, » de rendre compte à votre majesté, » comment il est possible qu'après tren- » te ans de paix, qui n'ont été inter- » rompus que par des guerres de fort » courte durée, votre royaume se » trouve si promptement sans fonds, » sans ressources, & épuisé d'habitans «. Il y a sans doute ici de l'exagération; un état mal administré paroît man-

1743. quer de ressources, quoiqu'il en ait peut-être de grandes, qu'un meilleur gouvernement sauroit bien faire valoir.

Louis répond judicieusement.

Cette liberté courageuse ne déplut point au monarque. Ses longues réponses prouvent non-seulement qu'il aimoit la vérité, mais qu'il pensoit juste, qu'il connoissoit les hommes, & qu'il s'occupoit alors des affaires. Ne pouvant en citer que des traits, choisissons les plus intéressans.

Peines & récompenses.

Lettre de la main du roi. 15 juillet.

„ J'en dirois trop & en ferois trop, „ si je me laissois gagner à ma mau- „ vaise humeur (il s'agit de la retraite „ de Bavière). Mais vous savez que „ je n'aime pas les grandes punitions; „ & que souvent en punissant peu, & „ en récompensant peu, nous en fai- „ sons plus qu'avec les plus grandes „ rigueurs & les plus lucratives récom- „ penses..... "

Etat du royaume.

„ On peut dire que nous avons eu „ trente ans de paix. Mais considérez, „ je vous prie, les événemens qui sont „ arrivés pendant ce tems, dont l'agiot „ n'est pas le moindre, puisqu'il a ren- „ versé toutes les têtes, & fait perdre „ tout crédit.... Je vous dis cela, non „ pas pour ne pas faire ce qu'il faut, mais

„ mais pour le faire comme il faut, & 1743.
„ tâcher de ne pas en user avec prodi-
„ galité & volerie, comme nous avons
„ fait jusqu'à présent....

„ Pour ce qui concerne l'empereur, „ je suis bien convaincu qu'il faut le „ soutenir tant que nous pourrons, „ & je ne peux pas croire que d'au- „ tres pensent autrement. Le subside „ pour le faire vivre est très-juste : à „ l'égard de celui pour ses troupes, je „ vous avouerai que je ne pense pas „ de même, & que je crains toujours „ que ces troupes-là ne nous soient „ plus nuisibles qu'utiles. Passe qu'il ait „ un certain pied de troupes, mais „ point trop au-dessus de ses forces.... „ Comptez qu'il ne démordra jamais „ de ses projets, & que tous ceux qui „ lui en feront envisager quelque réus- „ site, seront bien venus de lui, & les „ autres au contraire, mal. Il est en- „ touré de gens qui ne nous peuvent „ souffrir....

Sur les demandes de l'empereur.

„ Ce qui est passé est passé : ainsi „ ne songeons plus qu'au présent & „ à l'avenir. Le présent est de soutenir „ cette guerre de toutes nos forces, & „ l'avenir est de faire la paix le plus „ tôt possible, & la moins onéreuse

La guerre actuelle fort singulière.

1743. „ qu'il ſoit poſſible.... Il eſt bien vrai „ de dire qu'actuellement nous n'a„ vons plus de guerre, puiſque l'em„ pereur a fait ſa neutralité, & que „ nous ne l'avons que par lui. Cepen„ dant nous l'avons. Je ne crois pas „ que cela ſoit jamais arrivé, ni que „ cela arrive jamais. Mais nous ſom„ mes dans le ſiécle des choſes extraor„ dinaires.

Zele du maréchal, approuvé. „ J'excuſe votre liberté & vous en „ remercie, ſachant d'où cela part. „ Tenez-vous tranquille, & continuez „ à me donner des marques de votre „ amitié, & de l'intérêt que vous pre„ nez à ma gloire & au bien de mon „ royaume.

„ Voilà une longue réponſe à une „ longue lettre. Paſſez-moi, je vous „ prie, ce qui pourroit s'y trouver de „ fautes: ſurement elles ne viendront „ pas de mauvaiſe volonté de ma „ part.... «

Démonſtrations pacifiques. Le miniſtre de France à la diète de Ratisbonne avoit déclaré le 13 juillet, que l'empereur ayant ſigné une neutralité avec la reine de Hongrie, le roi retiroit d'Allemagne ſes troupes auxiliaires, pour donner au corps germanique une preuve de ſes diſpoſitions

à concourir à ce qu'il pouvoit desirer. Cette démarche dont l'empereur craignit les suites, toucha peu la cour de Vienne & ses alliés, qui se flattoient des plus belles espérances. 1743.

Les ennemis menacent la France.

Il ne paroissoit pas douteux que les ennemis, avec des forces supérieures, ne voulussent tenter quelque entreprise considérable sur nos frontières. Ils pouvoient nous attaquer en même-tems par la haute Alsace & du côté de la Moselle, pénétrer en Lorraine par les deux extrémités, séparer l'Alsace & la franche-Comté des autres provinces, & faire des courses dans l'intérieur du royaume. Jamais le maréchal de Noailles n'eut besoin de plus de prévoyance, ni d'une activité plus courageuse. Il combina tout, il prit les meilleures précautions, Mais il avoit besoin aussi d'être parfaitement secondé; & sans craindre de se donner un rival, il jeta les yeux sur le plus grand homme de guerre que le roi eût à son service; il le désigna comme le seul avec qui il pût espérer de réussir dans ses projets; il dissipa enfin les préventions que Louis XV avoit lui-même contre cet étranger, Je parle de Maurice comte de

Noailles desire d'être secondé par le comte de Saxe.

1743. Saxe, attaché au service de France depuis 1720.

Leur amitié fondée sur l'estime.

Noailles, l'ayant connu particulièrement pendant la campagne de Philipsbourg, admiroit ses talens, vantoit son mérite militaire, aimoit sa personne, en étoit chéri & respecté. L'illustre Saxon, qui avoit fait des prodiges à Prague, qui ensuite avoit gémi de la retraite de Bavière, peu content du ministère, & encore moins des généraux, desiroit avec ardeur de servir sous le maréchal de Noailles qu'il appelloit *son maître*, se faisant gloire, disoit-il, d'apprendre de lui, & lui trouvant *en tout une supériorité* qu'il ne voyoit point dans les autres. L'armée de Bavière passant sous les ordres du maréchal: » Oserai-je vous demander ce que vous faites de nous, lui marqua le comte de Saxe? Il me semble que vous nous renvoyez en France comme mauvaise compagnie. Ne m'excepterez-vous pas du nombre? & mon admiration pour vous, mon tendre attachement ne me feront-ils pas faire grace? «

Lettre du comte de Saxe.

Le Saxon demande à servir sous lui.

Id. 3 juillet.

Le maréchal lui

Noailles lui répondit sur le champ: » Il s'en faut bien que je veuille vous

» renvoyer en France comme mauvaise
„ compagnie. Je parle sur-tout de vous, 1743.
„ monsieur & très-cher comte, que
„ j'aurois bien voulu avoir ici le jour
„ de notre affaire (de Dettingen.)
„ Quoique nous n'ayons pas absolu-
„ ment raison de nous en plaindre, je
„ suis bien sûr qu'avec le secours de
„ votre présence, nous aurions mis
„ un grand deuil dans l'armée des
„ ennemis. Je vous attends avec im-
„ patience. Prenez la poste, je vous
„ prie, pour venir me joindre quelque
„ part où je sois. J'ai besoin de vous &
„ de vos conseils. Je me propose de
„ vous donner un corps considérable,
„ à commander à portée de moi, &
„ pour assurer notre communication.
„ Il me faudroit un volume pour vous
„ expliquer mes vues, & trois heures
„ d'entretien en feront plus que cent
„ pages d'écriture “.

destine un corps d'armée.

Lettre du 4 juillet.

Tout fut bientôt arrangé entre eux. Il s'agissoit principalement de pourvoir à la sureté des frontières. On repassa le Rhin. Le comte de Saxe, avec vingt cinq bataillons & quarante escadrons, étoit chargé de défendre la haute Alsace; & le maréchal se proposoit de lui envoyer un renfort, ou de mar-

Dispositions faites entre eux.

1743. cher en personne, suivant l'exigence des cas.

Coigni nommé pour commander en Alsace.

Ils apprennent tout-à-coup que le maréchal de Coigni est nommé, à la place du maréchal de Broglio, pour le commandement d'Alsace. Cette nouvelle imprévue déconcerte d'abord leurs projets. Le comte de Saxe écrit à Noailles : „ Comme les dispositions „ que je ferai pourroient n'être que „ momentanées, vous jugerez bien, „ monsieur, que je ne puis les faire „ avec cette confiance qui souvent en „ détermine la bonté. Vous me ferez „ une grande grace de m'informer de „ ce que vous en savez. Je ne puis le „ croire; parce que, si j'ai à être subor„ donné à quelqu'un, je me flatte „ que vous m'auriez gardé, plu-tôt „ que de m'envoyer servir sous un au„ tre ". C'en étoit assez pour le dégoûter à jamais du service de France, où jusqu'alors il avoit eu trop peu de satisfaction.

Mécontentement du comte de Saxe.

Lettre du 24 juillet.

Embarras & représentations de Noailles.

L'embarras du maréchal ne fut pas moindre. Il avoit espéré que ce commandement seroit donné au comte sous ses ordres; le ministre ne lui expliquoit point quelle devoit être l'autorité de Coigni; ce général plein

de bravoure lui paroiſſoit fort inférieur à l'autre : il craignit les conſéquences d'un choix, qui probablement troubleroit l'harmonie & nuiroit aux opérations ; il en écrivit avec force au roi & au miniſtre de la guerre, proteſtant qu'il n'avoit eu en vue que le ſalut du royaume, qu'il ne pouvoit répondre de rien ſi l'on renverſoit ſes arrangemens, que du reſte il ſe renfermoit dans la plus exacte obéiſſance. Il ajoute au roi : „ J'ai une infinité d'articles „ ſur leſquels je dois répondre à V. M. „ Je ſuis honteux de n'y avoir pas „ ſatisfait encore ; mais j'ai pour raiſon à lui alléguer l'obligation indiſpenſable de travailler du matin au „ ſoir. J'eſpère qu'elle me pardonnera. „ Un courtiſan auroit préféré l'honneur de lui écrire à celui de la ſervir ; „ mais un bon ſerviteur & un fidèle „ ſujet aime mieux agir & travailler, „ pour ce qu'il croit de plus utile à „ ſon maître ".

1743.

Il préfere le devoir au ſoin de faire ſa cour.

Lettre du 27 juillet.

Ce n'étoit pas l'intention de Louis XV, de donner au maréchal de Coigni, en Alſace, un commandement plus étendu que ne l'avoit eu le maréchal du Bourg en 1734. Il répondit à Noailles que les troupes & Coi-

Le roi veut que Coigni ſoit ſubordonné.

Lettre du roi, 1er. août.

1743. gni lui-même seroient sous ses ordres, tant qu'il resteroit dans cette province.

Ses prétentions contre le comte de Saxe.

Quant au comte de Saxe, en convenant qu'il n'y avoit guère de généraux françois qui *visassent au grand comme lui*, il témoignoit n'avoir pas en lui toute la confiance possible : il insistoit sur sa qualité de huguenot, sur son ambition d'être souverain (de Courlande), sur ses menaces, vraies ou supposées, de passer à un autre service si on le contrarioit : » Est-ce là du zèle » pour la France « ? disoit Louis. Le comte étoit à ses yeux d'une humeur légère, *peu souciante*, attaché seulement par une maîtresse qu'il oublieroit bientôt, & d'autant moins sûr que le roi de Pologne, son frère naturel, alloit peut-être se déclarer contre nous. Il ne laissoit pas d'avouer qu'il pouvoit être *excellent* sous les ordres de Noailles, & lui recommandoit de s'assurer de ses sentimens. Il finissoit par louer le maréchal d'avoir préféré *le devoir de général à celui de courtisan*, en différant des réponses qui ne pressoient point.

Noailles les dissipe par d'ex-

Quand Noailles n'auroit fait que dissiper ces ombrages du roi, que procurer au royaume un défenseur tel que

le comte de Saxe, tout bon François devroit honorer sa mémoire avec reconnoissance. Il continua de faire l'éloge du Saxon, il répondit de sa fidélité & de son zèle. Il dit au monarque : „ Les officiers, sire, qui se portent „ vers le grand sont aujourd'hui si „ rares, que dans l'opinion que j'ai du „ comte de Saxe, je le regarde comme „ un homme précieux pour votre état, „ qui méritefoit des distinctions parti„ culières, s'il étoit né votre sujet : qui „ étant étranger, en mérite encore de „ plus grandes, afin de l'attacher plus „ étroitement à V. M. Il a de l'éléva„ tion dans l'esprit & des sentimens „ dans le cœur ; la méfiance l'éloigne„ roit, & la confiance au contraire „ l'attachera de plus en plus. Il n'y „ aura, sire, que des mortifications „ marquées, qui puissent jamais le por„ ter à quitter votre service. On lui en „ a fait essuyer en Bohême, capables „ de donner du dégoût. Mais quoique „ les Allemands soient sujets à passer „ d'un service dans un autre, il y a des „ régles & des bienséances auxquelles „ ils ne sauroient manquer, sans se „ rendre méprisables parmi eux ; & le „ comte de Saxe y manquera moins

1743. cellentes raisons.

Lettre du 8 août.

1743. „ qu'un autre, parce quil est plus „ jaloux de son honneur". Enfin le discernement & la magnanimité du maréchal de Noailles fixèrent le jugement du roi, & la postérité reconnoîtra un service trop peu connu des contemporains.

Il se dispose à marcher vers la Moselle.

L'armée campoit à Spire. On sut que le roi d'Angleterre alloit se mettre en mouvement pour quelque entreprise. Noailles se croyant obligé par-là de s'avancer vers la Moselle, demande que le maréchal de Coigni se rende au plus tôt à sa destination; & en l'attendant, il travaille pour l'Alsace, comme s'il devoit être chargé de la défendre. Il écrit quelques jours après au comte de Saxe: » Il n'est plus question pour vous que de défendre d'ici » à huit jours le passage du prince Charles, soit sur le Rhin, soit par la Suisse, & de remettre la besogne entre » les mains de qui elle doit être, sans » qu'elle ait été ni entamée ni gâtée. » Nous irons ensemble vers la Moselle. » Je me flatte que vous ne serez pas » fâché de vous retrouver avec une » personne, qui sera occupée en tout » tems & en tout lieu, de ce qui » pourra contribuer à votre gloire &

Lettre du 28 août.

„ à votre ſatisfaction “. Il eût été fort à craindre que le comte ne s'accordât pas de même avec l'autre général. 1743.

On touchoit au moment d'une criſe des plus violentes. Les Anglois paſſent le Rhin à Bibrick, tandis que le prince Charles veut le paſſer vers la haute-Alſace. Ils devoient être aux environs de Worms le 29 août. Noailles ſe met alors en mouvement, paſſe la Loutre, ſe porte ſur la Queich & y campe, la gauche à Landau qu'il falloit approviſionner, & la droite à Germersheim. Ce poſte qui avoit toujours paru mauvais, parce qu'on n'avoit pas ſu profiter des avantages de la ſituation, il le trouve excellent pour la défenſive : il y fait travailler à une ligne, plus courte & infiniment meilleure que l'ancienne ; & il compte malgré l'infériorité de forces, s'y mettre en état de repouſſer les ennemis.

Son camp ſur la Queich.

Mais à peine cet ouvrage eſt-il achevé, que les inquiétudes du maréchal de Coigni dérangent entièrement ſes projets. Celui-ci craint d'être *percé & coupé* par les troupes du prince Charles ; il annonce un malheur inevitable, *qu'il ſeroit bien plus aiſé de prévenir qu'il ne le ſera de le réparer. Je ſe-*

Alarmes du maréchal de Coigni.

Le maréchal de

1743. Noailles au roi. 31 septembre.

rai obligé, marque-t-il, *de quitter les bords du Rhin, & vous ceux de la Queich; & si nous avons des mesures à prendre ensemble, ce ne sera plus que pour chasser le prince Charles de cette province, après qu'il l'aura ravagée.* En un mot, il écrit lettres sur lettres, pour faire sentir la nécessité de venir à son secours.

Noailles est obligé de décamper.

Noailles ne pouvant attendre les ordres du roi, & se voyant entre deux écueils, prend l'avis des princes & des officiers généraux. Tous opinent unanimement à marcher vers la haute Alsace. Il y avoit d'autant plus de répugnance, que le reste de la province alloit être abandonné à ses propres forces. Il reçut néanmoins la loi, comme il le dit à Louis XV, de la situation de l'autre général, & de la difficulté des subsistances : il décampa le 21 septembre, non sans appréhender que les Anglois ne profitassent de sa retraite. Laissant le comte de Saxe sur la Loutre avec vingt bataillons & quarante escadrons, il se plaça sous Hagueneau avec le reste de l'armée, fort inférieure à celle des ennemis.

Il craint de grands malheurs.

Si leurs généraux eussent été plus habiles, & le roi d'Angleterre moins

irrésolu, si la saison d'ailleurs eût été moins avancée, peut-être seroit-il arrivé de grands désastres. Noailles les craignoit. Ce qui l'inquiétoit sur-tout, étoit que Coigni ne pensoit qu'à la haute Alsace, & desiroit que toutes les forces fussent réunies vers Strasbourg. Un seul esprit anroit dû conduire les affaires : deux esprits différens augmentoient les embarras. „ Je ne „ puis vous déguiser, écrivit Noailles au „ ministre, que nous ne pensons point „ de même, M. le maréchal de Coi„ gni & moi. Je lui ai expliqué quel„ quefois mes sentimens : les siens ne „ s'étant pas trouvés les mêmes, j'ai „ évité des répliques, qui n'auroient „ produit que des altercations. Et „ d'ailleurs, quoique je pense différem„ ment de mon confrère, ce n'est point „ à moi à contrôler son opinion, ni à „ trouver mauvais qu'il differe de la „ mienne ; lorsque je ne puis au reste „ que me louer de l'honnêteté de ses „ procédés, & du ménagement de ses „ expressions ". Soit inquiétude sur les événemens, soit besoin de repos, (car sa santé devenoit mauvaise,) il proposoit de remettre le commandement de toutes les troupes à Coigni, qui pro-

1743.

Il se loue de Coigni, quoiqu'ils different d'opinions.

Lettre de M. d'Argenson. 30 septembre.

portionneroit alors la distriburion de
1743. ses forces au danger de chaque partie de la province.

Retraite inespérée des Anglois.

On fut bientôt rassuré par la retraite du roi d'Angleterre, avant le 25 octobre. Le maréchal de Noailles avoit commandé de petits détachemens pour lui donner de l'inquiétude : l'effet en passa ses espérances. Félicitant Louis XV d'un événement si heureux, il remarque avec raison, que, si les ennemis avoient eu des Eugène, des Malborough, des Stahremberg, leur campagne auroit été bien différente. Le prince Charles de son côté sépara ses troupes.

Mentzel menace de mettre nos provinces à feu & à sang.

Un espèce de manifeste insolent du baron de Mentzel, colonel de houssarts autrichiens, avoit servi de déclaration de guerre. Il annonçoit aux peuples d'Alsace, de Bourgogne, de franche-Comté, des trois Evêchés & de Lorraine, que la reine de Hongrie vouloit les affranchir du *joug intolérable* de la France; il leur promettoit la protection & les *graces royales* de cette princesse, à condition qu'ils ne prendroient point les armes, & qu'ils se soumettroient aux contributions exigées : sinon, disoit Mentzel, *ils seront*

punis par le fer & par le feu, aussi bien que corporellement, en les faisant pendre & mutiler; & les regardant comme rebelles; en mettant le feu dans vos provinces, comme la France a fait dans l'empire, & dans les provinces héréditaires de ma très-gracieuse souveraine. C'est ainsi qu'on prétendoit se venger d'une guerre si légérement entreprise, & conduite d'abord avec si peu de prudence. Tout le poids en alloit retomber sur le royaume. Noailles avoit prédit au roi que la France, d'auxiliaire qu'elle étoit, ne tarderoit point à devenir partie principale: sa prédiction ne se vérifia que trop.

1743.

Reproches qu'on fait à Noailles.

Dans cette campagne, comme dans les précédentes, il essuya des dégoûts & des censures. Son travail prodigieux du cabinet le tenoit trop renfermé: ce qui l'empêcha quelquefois de bien connoître les hommes. On trouvoit mauvais qu'il évitât le jeu, les conversations. Une foule de gens frivoles auroient voulu que leur général fût homme de plaisir; & s'embarrassoient peu de tout ce qu'il écrivoit pour l'instruction du roi & des ministres, de sa correspondance suivie avec l'empereur, de ses méditations profondes sur

les affaires politiques. Il sut qu'on avoit écrit sur son compte des choses injurieuses. „ Mais ce sont des misères, „ dit-il au roi, qui n'ayant aucun fondement, tombent d'elles-mêmes lorsqu'elles ne sont point relevées. Leur propre contrariété les détruit. Je pense, sire, s'il m'est permis de le dire, comme ce citoyen de Rome, qui aimoit encore assez sa patrie, pour en préférer le salut aux bruits que l'on répandoit contre lui". Le roi s'expliqua en des termes bien propres à soutenir ces sentimens : *Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connois vos bonnes qualités ; celle de citoyen est au-dessus de toutes*. Si un tel éloge étonne dans la bouche de Louis XV, n'est-ce pas la faute de nos moeurs ?

1743. Il y répond en citoyen.

du 14 octobre.

Disette de grands hommes. Les rois peuvent en susciter.

Lettre du 12 octobre.

On ne voyoit presque plus ni talens supérieurs ni ames sublimes. Louis en convenoit. *Ce siècle ci*, disoit-il au maréchal dans une de ses lettres, *n'est pas fécond en grands hommes ; & il seroit bien malheureux pour nous si cette stérilité n'étoit que pour la France*. La réponse du maréchal peut servir de leçon aux souverains. „ V. M. me paroît „ frappée, autant que je puis l'être, de „ la stérilité des grands hommes. Ce

„ n'eſt pas cependant, ſire, qu'il n'y ait „ de l'étoffe pour en faire : il s'agit „ d'aider à la nature, d'exciter le zèle „ & l'émulation, & de fournir aux bons „ ſujets l'occaſion de ſe développer. „ Ces ſoins ſont une partie eſſentielle „ de ceux de la royauté, & ne ſont „ pas les moins difficiles à remplir; „ mais ils ne le feront pas pour votre „ majeſté, vu les talens que Dieu lui „ a donnés pour ſe faire aimer de ceux „ dont elle veut l'être, & pour diſcer„ ner le mérite “. C'eſt par une telle eſpèce de création qu'éclateroit ſurtout la grandeur d'un roi de France. Louis XIV l'avoit bien ſenti. 1743.

Louis avoir beſoin de paroître à la tête des troupes.

Dans la ſituation critique des affaires, il falloit que le roi parût à la tête de ſes armées, pour exciter les efforts du miniſtère & de la nation, & pour ſauver le royaume des malheurs qui le menaçoient. Si Noailles ne lui en inſpira pas la volonté, il l'affermit du moins, il la dirigea; ſervice d'autant plus eſſentiel qu'il étoit ignoré. Leur correſpondance ſur cet objet, pendant le cours de la campagne, fait également honneur au monarque & au miniſtre.

Après l'abandon de la Bavière par le

maréchal de Broglio, rien n'empêchant plus les ennemis de pénétrer jusqu'à nos frontières, le roi, frappé des périls de la France, se livre à cette généreuse ardeur que Noailles avoit eu soin d'exciter, & lui communique sa résolution.

1743. Desir qu'il en a.

Lettre du roi au maréchal de Noailles.

A Versailles, le 24 juillet 1743.

Il consulte Noailles.

„ Ceci ne vous surprendra pas. Vous „ m'en aviez déjà ouvert quelque chose. „ Voici, je crois, le moment de vous „ en parler, puisque toutes mes trou- „ pes sont réunies. Selon toute appa- „ rence, nous allons avoir la guerre „ personnellement. La déclarerons- „ nous ou attendrons-nous qu'on nous „ la déclare, soit de fait soit autre- „ ment? Dans tous les cas, il faudra „ faire quelque chose, soit à la fin de „ cette campagne, soit au commence- „ ment de l'autre. Vous savez ce que „ vous m'avez promis, & ce n'est pas „ d'aujourd'hui que j'en grille d'envie. „ Vraisemblablement nous n'aurons „ pas à ménager les Hollandois. Lu- „ xembourg est de trop dure digestion. „ Mais si nous entreprenions le siége

„ d'une place, par laquelle croiriez-
„ vous qu'il faudroit commencer ? 1743.
„ Vous ſavez qu'il faut faire des diſpo-
„ ſitions d'avance pour la réuſſite d'un
„ projet. Si c'eſt du côté de la mer,
„ Ipres pourroit nous convenir : ſi
„ c'eſt du côté de la Meuſe, Mons,
„ Namur. Examinez le tout, ou plu-
„ tôt envoyez-moi le fruit de vos ré-
„ flexions : car je ne doute pas qu'elles
„ ne ſoient déjà toutes faites chez vous.
„ Je me haſarde peut-être un peu trop
„ dans les circonſtances critiques où
„ nous ſommes. Mais ſi vous ne croyez
„ pas la choſe poſſible, mandez-le
„ moi avec votre franchiſe ordinaire.
„ Je ſuis accoutumé à me contenir ſur
„ les choſes que je deſire, & qui n'ont
„ pas été poſſibles juſqu'à préſent, ou
„ du moins qu'on n'a pas cru telles :
„ & je ſaurai encore me contenir ſur
„ celle-ci ; quoique je vous aſſure que
„ j'ai un deſir extrême de pouvoir con-
„ noître par moi-même un métier,
„ que mes pères ont ſi bien pratiqué, &
„ qui juſqu'à préſent ne m'a pas réuſſi
„ par la voie d'autrui, ainſi qu'il y avoit
„ lieu de s'en flatter. Je ne m'étendrai
„ pas d'avantage pour cette fois-ci,
„ mais j'attendrai votre réponſe avec

Il ſait ſe modérer quand il faut.

1743. „ honnêtement d'inquiétude. Penſez „ le reſte. Adieu. L'on dit que vous „ avez un peu mal aux jambes, de trop „ de fatigue. Ménagez-vous & pour „ cauſe ".

Le maréchal excite ſon ardeur.

Le maréchal de Noailles, dans ſa réponſe, exprime ſa joie de reconnoître le ſang & les ſentimens de Louis XIV & de Henri IV. „ La réſolution „ que vous prenez, ſire, d'aller à la „ guerre, eſt devenue indiſpenſable à „ tous égards. C'eſt l'unique moyen de „ ſauver votre état qui eſt en danger, „ on ne doit pas vous le diſſimuler. „ L'honneur perſonnel de V. M. y eſt „ engagé. Un roi n'eſt jamais ſi grand „ qu'à la tête de ſes armées : c'eſt-là „ où les ſujets aiment le mieux à le „ voir ; & c'eſt auſſi où il eſt le plus „ reſpectable, ſur-tout quand c'eſt „ pour la défenſe de ſon état ou de „ ſes frontières. Le rétabliſſement de „ vos troupes le demande. Votre au„ torité & votre préſence ſont ſeules „ capables d'y remettre l'ordre & l'eſ„ prit de ſubordination, auſſi bien „ que d'y faire renaître l'activité & „ l'émulation qui ſont entièrement „ éteintes.

Le maréchal de Noailles au roi. 6 août.

Un roi

„ V. M. reconnoît elle-même que

„ de faire la guerre par autrui ne lui a „ pas réuſſi. J'oſe l'aſſurer qu'il en eſt „ & qu'il en ſera de même de toutes „ les autres parties de l'adminiſtration „ de votre état. Le ſuccès de tout ce „ que V. M. fera, dépendra toujours „ de ce qu'elle voudra bien conduire „ par elle-même, ſans s'en remettre „ entièrement à la conduite des autres. „ Vos ſujets, ſire, s'y porteront avec „ plus d'ardeur, & les étrangers y au- „ ront plus de confiance".

1743. doit agir par lui-même.

Précautions à prendre.

Le maréchal inſiſte ſur la néceſſité du ſecret, en obſervant qu'on s'efforcera de combattre les deſirs du roi, ſous de faux prétextes de zèle, & réellement peut-être dans la crainte qu'il n'approfondiſſe les choſes par lui-même. Il lui conſeille de ne s'ouvrir qu'au miniſtre de la guerre; il dit que le contrôleur-général, comme du tems de Louis XIV, doit être obligé de fournir les fonds néceſſaires, ſans s'informer des raiſons pourquoi on les demande; il ajoute que ſi la volonté du prince ne ſe déclare pas d'une manière bien expreſſe, tout manquera faute d'argent.

Projets de guerre.

Répondant enſuite par un mémoire aux queſtions qui lui avoient été pro-

posées, il prouve qu'il convient de
1743. déclarer la guerre, avec certaines mesures & certains tempéramens; qu'il faut ne rien entreprendre le reste de cette campagne; mais se préparer à commencer l'autre par un siége prématuré, parce que c'est le meilleur moyen d'aguerrir les troupes; enfin que le siége de Mons seroit préférable pour le début à toute autre entreprise de même nature.

Projets de politique.

Aux projets de guerre il joint les vues politiques. Il fait de nouveau sentir la nécessité de secourir l'empereur, à quelque prix que ce soit. On devroit, comme il l'observe, tâcher de se former un parti considérable dans l'empire, & suivre en cela l'exemple du cardinal de Richelieu. „Il faudroit » avoir actuellement auprès du roi de » Prusse un homme délié, & capable » de pénétrer ses véritables sentimens; » car on a lieu de penser qu'il voit à » regret l'ascendant que le roi d'An» gleterre prend en Allemagne, & la » puissance de la reine de Hongrie se » relever de l'état où elle avoit été ré» duite. On soupçonne, non sans quel» que fondement, que ce prince n'est » pas à se repentir de ce qu'il a fait.

„ Enfin il faudroit s'unir étroitement
„ avec l'Eſpagne & la Sardaigne; & 1743.
„ par rapport à cette dernière puiſſan-
„ ce, au cas qu'il n'y ait rien encore
„ de déterminé, on pourroit trouver
„ le moyen de traiter avec le marquis
„ d'Orméa, par un canal qui ne lui
„ ſeroit ni ſuſpect ni déſagréable ".
La confiance que le maréchal de Noailles avoit inſpirée, pendant ſa campagne d'Italie, au roi de Sardaigne & à ſon miniſtre, auroit dû être le canal de cette négociation, dont le mauvais ſuccès fut cauſe des déſaſtres d'Italie.

Bonnes diſpoſitions du roi.

Lettre du 16 août.

„ Je ſens bien, dit le roi au maré-
„ chal, l'impoſſibilité de rien entre-
„ prendre de cette campagne, vu notre
„ foibleſſe; mais je vous réponds que
„ j'apporterai tous mes ſoins, pour
„ que tout ſoit bien réparé de bonne
„ heure. Si ma préſence étoit néceſ-
„ ſaire à mon armée avant la fin de
„ la campagne, je vous prie de m'en
„ avertir, & je vous promets que je
„ ne ſerai pas long-tems à vous join-
„ dre, quelque part que ce ſoit. Je ſais
„ parfaitement le miſérable état où
„ nous ſommes; mais je vous avoue
„ que je ne verrois pas de ſang-froid

1743. „ prendre une de nos places, ni mettre nos frontières à contribution, ou „ courir le risque d'être pillées, saccagées ou brûlées".

Noailles lui propose de se montrer, dût-il essuyer des malheurs.

Le danger paroissoit alors imminent. Les ennemis menaçoient de deux côtés la frontière, avec une grande supériorité de forces. Ils parloient déjà de faire des courses dans la Champagne; & Mentzel, comme nous l'avons vu, s'annonçoit en barbare, qui vouloit tout mettre à feu & à sang, faire couper nez & oreilles, faire pendre & ne rien épargner, si on lui opposoit de la résistance. Dans une pareille crise, Noailles répond au roi que sa présence peut seule remédier à tant de maux; mais qu'il seroit fâcheux que S. M. ne vînt à l'armée que pour essuyer des malheurs; qu'au reste, quand elle ne feroit que visiter ses frontières, sa présence produiroit beaucoup de bien; que Louis XIV en avoit déjà visité une partie à l'âge de seize ans; que c'étoit au roi à juger si l'espérance de diminuer les périls, & peut-être de s'en garantir, devoit l'emporter sur le risque de partager personnellement les malheurs de son état : » ce qui est » pourtant bien digne d'un roi, &

» lui

» lui fait souvent plus d'honneur que » les plus grandes prospérités, qui ne » sont dues qu'à sa puissance «. 1743.

Il change d'avis, parce que les alarmes cessent.

Quelque noble que soit ce sentiment, si Louis XV étoit parti pour être témoin d'une invasion, on auroit sans doute blâmé l'auteur du conseil. Heureusement l'alarme fut plus vive que longue; & le maréchal ne voyant plus dès le 14 septembre de raisons décisives pour ce voyage, écrivit de manière à en dissuader le monarque: » La saison s'avance; d'ici à un mois » les grandes opérations de guerre » seront sur leur fin; on doit savoir » alors à quoi s'en tenir, soit en bien, » soit en mal, & ce sera un grand » bien qu'il ne soit arrivé aucun » mal «.

Louis décide avec prudence.

Louis, de son côté, pensa judicieusement qu'il n'y avoit que deux raisons qui dussent le décider à se mettre pour la première fois en campagne; l'une, qu'on pût exécuter quelque entreprise considérable; l'autre, que les ennemis ayant pénétré dans le royaume, il fut dans le cas de s'opposer à leur progrès & d'animer les peuples par sa présence. » Nous sommes bien loin du premier cas, mar-

Lettre du roi. 10 septembre.

1743. „ qua-t-il au général ; ainsi je ne m'y „ arrête point. A l'égard du second, „ nous en sommes peut-être fort pro- „ ches ; mais il n'arrivera peut-être „ pas, par les bonnes dispositions où „ vous me paroissez être : ce que je „ desire beaucoup, quoique surement „ tout mon desir seroit d'être à la tête „ de mon armée.... Il ne faut que „ quatre jours pour partir, & six pour „ aller à Strasbourg : toutes les lettres „ nécessaires sont écrites.... Jusques à „ la fin du mois je serai bien perplexe, „ & comme l'oiseau sur la branche. „ Dans le courant du prochain, je „ serai un peu plus tranquille ; mais je „ desirerai de vieillir à un point inex- „ primable ; & dans les suivans, j'ap- „ porterai tous mes soins pour ne pas „ retomber une troisième fois dans le „ même état ".

Combien Noailles lui étoit utile.

Telle étoit l'ardeur de Louis XV. Elle n'eut pas lieu d'éclater si-tôt, parce que les ennemis se retirèrent : elle contribua infiniment, dans les campagnes suivantes, au succès des armes françoises. Depuis que ce prince avoit donné sa confiance au maréchal de Noailles, & qu'il écoutoit volontiers la vérité, son ame prenoit l'essor,

1743.

son esprit se portoit aux choses utiles, les grands objets du gouvernement fixoient son attention; il s'accoutumoit au travail, il sentoit ce qu'un souverain doit à l'état; il aimoit ses peuples, il desiroit leur amour & leur estime, il s'efforçoit de les mériter. L'histoire, qui dissipe les préjugés & qui répare les injustices des contemporains, ne refusera point à Noailles cet éloge glorieux, d'avoir ambitionné plus que tout le reste le mérite de servir l'état, en éclairant le roi, en lui inspirant des vues & des sentimens dignes du trône.

Cabales de cour contre ce ministre.

Aussi étoit-il en butte aux traits de la méchanceté & de l'envie. On craignoit son zèle, on haïssoit sa franchise, on exagéroit ses défauts, on lui imputoit des fautes, on employoit tous les manèges secrets pour le décrier. Nous avons vu une fausseté ridicule insinuée contre lui, au sujet de la négociation avec le roi de Sardaigne. En remerciant le cardinal de Tencin de l'avis qu'il en avoit reçu, il décharge son cœur sur les cabales de cour, & sa lettre offre matière d'instruction. En voici quelques traits.

Ses senti

„ Il n'y a pl. de vrais citoyens,

1743.

mens à cet égard.

„ Quiconque prétend l'être doit s'attendre à avoir bien des ennemis, „ & même à être tourné en ridicule. „ On ne m'a employé à rien, que

Lettre du 14 mai.

„ lorsque la difficulté des affaires en „ rendoit le succès périlleux pour ceux „ que l'on en chargeoit. Je m'y suis „ livré sans réserve; je continuerai, je „ ferai de mon mieux. Dieu & le roi „ feront le reste. Je suis dans un âge „ à souhaiter & à craindre peu de „ choses; & ma santé, que les fati„ gues de la guerre affoiblissent tous „ les jours, m'avertit d'être plus oc„ cupé de l'avenir que du présent. „ C'est ce qui fait que je méprise sou„ verainement tous les efforts de l'en„ vie, de l'intrigue & de la cabale....

Il craint que le roi ne soit trompé.

„ Je serois bien tranquille à tous „ égards, si le roi connoissoit toujours „ la vérité. Il l'aime : jamais prince „ n'a eu des intentions plus pures ni „ plus droites. Dieu lui a donné le dis„ cernement, qui est la qualité des rois; „ mais la fausseté l'environne, & il „ peut être surpris. Je crains d'ailleurs „ qu'il ne se défie trop de lui-même, „ & je voudrois pour lui & pour le „ bien de son état, qu'il s'écoutât plus

„ & qu'il écoutât quelquefois un peu
„ moins les autres. 1743.

„ Je parle à cœur ouvert à votre „ éminence plus que je ne l'ai jamais „ fait. Mais je suis assuré de sa discré- „ tion, & la preuve qu'elle vient de me „ donner de son amitié, m'a paru exi- „ ger ce retour de la mienne. Au reste, „ je ne rougirai jamais de ce que je lui „ ai avancé dans ma lettre ".

Le caractère de Louis XV l'y exposoit.

Il est certain que l'esprit d'intrigue prenoit tous les jours de l'activité; que la bonté facile de Louis XV, & sa défiance de lui-même, plutôt que sa confiance en autrui, l'exposoient à de fausses démarches; & que les fautes capitales, déjà commises en plusieurs genres, donnoient lieu de craindre des fautes encore plus funestes. Le maréchal de Noailles s'efforçoit d'en garantir le roi. Il l'exhortoit à réfléchir sur la conduite des affaires & sur le caractère des ministres. „ Je supplie V. M. „ lui dit-il dans une lettre, de faire at- „ tention à un principe que je crois „ incontestable : c'est qu'il n'arrive pres- „ que aucun malheur qui n'ait une „ cause, que la prudence pouvoit pré- „ voir & prévenir; & que l'examen de „ ces causes est le moyen le plus capable

Importante vérité que lui dit le maréchal.

Lettre du 23 août.

„ de prévenir de nouveaux malheurs,
1743. „ dont on est menacé. J'ai fait usage „ de la liberté & de l'ordre même que „ m'a donné V. M. de lui dire la vé„ rité ; mais je ne lui en ai encore „ point dit de si essentielle ". Peu de régnes ont fourni autant de matière à de pareilles réflexions.

PIÉCES DÉTACHÉES.

LETTRE

Du duc de NOAILLES *à l'Evêque de Châlons.*

13 janvier 1718.

J'AI reçu, mon cher oncle, la lettre que vous m'avez écrite, qui étoit pour moi seul. C'est une précaution sage & digne de vous : en effet, elle étoit d'un style qui ne devoit pas se rendre public, par rapport à vous, s'entend; car pour moi, je suis prêt à essuyer les plaintes de mes parens. Un de vos grands griefs est, qu'étant entré dans le ministère, je ne sois pas uniquement occupé de vous. Je vous avouerai que les motifs qui m'ont déterminé à me charger du pénible emploi dont ont m'a honoré, n'ont point été que tous mes parens ni moi fissions fortune : ce n'est pas là ma façon de penser, & comme j'ai été choqué en plus d'une

occasion de ce que j'ai vu faire aux familles de la plupart des ministres du tems passé, j'ai été extrêmement en garde avec la mienne, lorsque je suis entré en place; & cela par révérence pour le public, qui fait volontiers des observations un peu sévères sur la conduite de ceux qui entrent dans l'administration des affaires. Je comprends que ce régime n'est pas de votre goût. J'en suis, en vérité bien fâché, car j'aurois grande envie de vous plaire : mais je n'en changerai pas. Au surplus, quoique vous ayez huit ou dix ans plus que moi, & une croix pendue à votre cou, dont je respecte, comme je dois, le caractère, tout cela, dis-je, ne vous met point en droit de m'écrire la lettre que je reçois. C'est tout ce que je puis dire pour l'amour de vous, & plus encore pour l'amour de moi.

LETTRE

LETTRE

Du chancelier D'AGUESSEAU *à la maréchale de* NOAILLES; *sur la déclaration du mariage de la comtesse de Toulouse.*

A Fresne, le 8 décembre 1723.

VOus me rendez justice, madame, par l'attention que vous avez de me faire part de la déclaration d'un mariage, dont j'avoue que je ne doutois point, mais que j'ai une véritable joie de voir rendre public d'une manière aussi satisfaisante pour vous. Votre étoile, toujours heureuse pour les mariages, finit encore mieux qu'elle n'a commencé. D'autres vous féliciteront sur l'éclat d'une si grande alliance : pour moi, je vous ferai un compliment plus solide, quoiqu'il sente un peu la simplicité de la campagne, sur le bonheur que vous avez de compter à présent au nombre de vos gendres un prince encore plus respectable par sa sagesse, par sa justice & par l'égalité de sa conduite, que par sa naissance, son élévation & sa fortune. Je m'ima-

gine que madame la comtesse de Toulouse sent plus que personne le mérite de ce compliment, & j'espère qu'elle le recevra encore plus agréablement lorsqu'il passera par votre bouche, que si je prenois la liberté de le lui faire moi-même. Je suis accoutumé à la bonté que vous avez de voûloir bien me servir toujours d'interprête auprès de votre nombreuse famille, & je me flatte que vous ne refuserez pas non plus en cette occasion de m'acquitter de ce que je lui dois, sur un événement qui lui fait un si grand plaisir. Je ne vous dis rien sur M. le duc de Noailles en particulier, parce que j'aurois trop de choses à vous dire. Mais je compte que je n'y perdrai rien. Vous savez tous mes sentimens pour vous & pour lui. Vous ne ne vous tromperez jamais, madame, quand vous croirez qu'il n'y a personne dans le monde qui vous honore plus parfaitement, & qui vous soit plus véritablement attaché que moi & tout ce qui m'appartient.

LETTRES

Du cardinal de FLEURI au feldt-maréchal de KONIGSECK.

La première de ces lettres, publiée par la cour de Vienne, inspira aux ennemis d'autant plus de confiance ; qu'elle décréditoit le ministère du cardinal de Fleuri par des preuves évidentes de foiblesse.

A Versailles, 11 Juillet 1742.

MR. le maréchal de Belle-Isle ne m'a pas laissé ignorer, monsieur, la bonté que votre excellence a eu de se souvenir de moi, dans la conférence qu'il a eu avec elle ; & je me flatte que mes sentimens pour sa personne & pour ses talens, lui sont connus depuis trop long-tems, pour ne pas être persuadée que je serai toujours très-sensible aux marques de l'honneur de votre amitié.

Je me serois tenu pourtant au simple remerciment que je lui en dois, si je ne me croyois pas obligé de lui

témoigner la peine extrême que j'ai eue, en apprenant qu'on me regardoit à Vienne comme l'auteur principal de tous les troubles qui agitent aujourd'hui l'Allemagne. Il ne me conviendroit pas dans le moment présent de me justifier d'une accusation que je ne mérite certainement pas, & moins encore de le faire aux dépens de personne. Je ne puis cependant m'empêcher d'assurer votre excellence que votre cour ne me rend pas justice. Bien des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, & que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir par des motifs très-pressans, qu'on a allégués. Et votre excellence est trop instruite de tout ce qui se passe, pour ne pas deviner aisément qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue, qui étoit si contraire à mon goût & à mes principes.

J'ai regretté souvent, monsieur, de n'être point à portée de m'en ouvrir à votre excellence, parce que la connoissance que j'ai de son caractère & de ses lumières me faisoit présumer qu'il eût été très-possible de trouver des moyens de prévenir une guerre, qui

ne pouvoit qu'opérer de grands malheurs & l'effusion du sang humain. Dieu ne l'a pas permis, & j'ose protester que c'est ce qui cause toute l'amertume de ma vie.

Votre excellence sait tout ce que j'ai tenté sous le régne du feu empereur de glorieuse mémoire, pour établir une solide & ferme union entre nos deux cours. Je l'avois regardée comme le maintien de la tranquillité publique & sur-tout de la religion. Je ne veux ni ne dois entrer dans tous les obstacles qui s'y sont opposés; mais je crois avoir donné des preuves non équivoques de la droiture de mes intentions, & de tout ce que j'ai fait en conséquence, pour parvenir à un projet si desirable.

Les plus grands maux ne sont pourtant presque jamais sans remède, quand on est également disposé de tout côté à le chercher. Il s'agit aujourd'hui d'arrêter du moins les suites d'une guerre qui est prête à embraser toute l'Europe. Je ne puis qu'approuver tout ce que votre excellence a dit à M. le maréchal de Belle-Isle, & je conviens qu'il est juste que les propositions d'un accommodement soient proportionnées à la

situation où se trouvent les puissances respectives.

Mais vous êtes trop équitable aussi, monsieur, & vous connoissez trop l'incertitude des événemens, pour ne pas convenir que quelque succès dont Dieu favorise quelqu'un, l'humanité, la religion ni même la politique ne doivent pas porter à en abuser, ni à en tirer tous les avantages dont on pourroit se flatter. Ce seroit mettre des barrières insurmontables à une sincère réconciliation, & laisser des semences d'une haine & d'une division éternelles.

Si votre cour veut bien donner son approbation à ces réflexions, & se porter à des conditions modérées & raisonnables, qui ne blessent point l'honneur du roi, j'espère que votre excellence aura lieu d'être contente de mes propositions. L'Europe ni la religion ne sont pas dans un état tranquille, & la principale attention des grandes puissances doit être de tâcher de leur donner une forme durable & constante.

Le roi ne veut rien pour lui, & votre excellence n'ignore pas que j'en ai donné une preuve bien convaincante dans les propositions que me fit M. Wasnaer, il y a six mois. Si j'eusse été

libre, je n'aurois rien oublié pour en faire usage ; mais sans nommer personne, vous savez que nous étions malheureusement liés. Quoi qu'il en soit, je ne change point de systême, & je crois encore que rien n'est plus essentiel pour la tranquillité de l'Europe, qu'une parfaite union entre nos deux cours.

C'est un ouvrage digne de votre excellence, & je mourrois content, si les troubles présent contribuoient à la rétablir & à la consolider. Je saisis avec empressement cette occasion de vous renouveller les assurances du cas infini que je fais de l'honneur de votre amitié & des sentimens les plus distingués, avec lesquels je fais profession, monsieur, d'honorer votre excellence.

AU MEME.

A Versailles, 13 août 1742.

Ce n'est qu'avec un extrême étonnement, monsieur, que je reçois dans ce moment la copie d'une lettre que j'eus l'honneur d'écrire à votre excellence, le 11 du mois dernier ; & qu'au lieu d'une réponse, dont je croyois avoir lieu de me flatter, j'apprends que

cette lettre est entre les mains de tout le monde à la Haye.

Je ne devois pas m'attendre, ce me semble, qu'un témoignage de politesse & de confiance à un ministre de votre réputation, de la part duquel sur-tout j'avois reçu souvent des assurances d'estime & de bonté, devoit avoir un pareil sort; & vous m'apprenez un peu durement aujourd'hui que je m'étois trompé. C'est une leçon dont je vous remercie, & dont je tâcherai de profiter; mais que j'aime encore mieux avoir reçue que de l'avoir donnée.

Je n'en ai pas usé de même pour des lettres beaucoup plus importantes que j'ai reçues en différentes occasions, quoique j'eusse pu souvent en tirer de grands avantages; mais apparemment que l'usage est différent à Vienne. Il est juste de s'y conformer; je sais du moins me corriger; & pour commencer à le faire, je me borne, monsieur, à assurer votre excellence de tous les sentimens avec lesquels je ne cesse de l'honorer depuis son dernier voyage en France.

LETTRE

Du comte de STAIR *au maréchal de* NOAILLES.

Hanau, 30 juin 1743.

MONSIEUR,

Si l'embarras des affaires ne me permet pas de répondre aux lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, j'espère que vous me ferez la justice de croire, que je suis & serai toujours dans les sentimens de faire la guerre avec toute la générosité & toute l'humanité possible. Je serai toujours prêt à interpréter tous les articles qui pourroient paroître indécis, de la manière la plus convenable à la générosité. Je vous avoue, monsieur, que je révère en vous les sentimens généreux que vous faites paroître en toute occasion, de sorte que je me flatte que quand votre commissaire sera arrivé, nous ne trouverons nulle difficulté à convenir des articles qui pourroient paroître in-

décis, touchant les bleſſés & les priſonniers de côté & d'autre.

J'ai renvoyé tous les priſonniers françois, dont j'avois connoiſſance, & j'ai donné les ordres néceſſaires pour faire relâcher ceux qui étoient entre les mains des Hanovriens. Les Autrichiens, à ce que je crois, auront renvoyé leurs priſonniers.

Vous me permettrez, monſieur, de vous remercier de toutes vos manières d'agir généreuſes & polies, leſquelles me font honneur d'une certaine manière, parce qu'elles ſont tout-à-fait conformes aux ſentimens que j'ai toujours fait profeſſion d'avoir pour M. le duc de Noailles.

Monſieur, je vous rends graces du ſoin que vous avez eu ſi généreuſement de nos bleſſés ſur le champ de bataille; j'envoie, par ce trompette, quelques chirurgiens des nôtres, pour en prendre ſoin, & j'envoie en même-tems quelques priſonniers françois qui ſe trouvoient ici : on fera la liſte de tous, pour être balancée de la manière la plus équitable.

J'ai l'honneur d'être comme je ſera toujours, &c.

P. S. Depuis ma lettre écrite, monsieur, M. de Sillehouette, votre commissaire, est arrivé ici, & a apporté votre lettre en date d'aujourd'hui; nous nommerons d'abord de notre côté un commissaire pour traiter avec lui, avec la même bonne foi qui est également agréable à vous, monsieur, & à votre serviteur.

FIN du tome V.

TABLE

TABLE

DES SOMMAIRES.

1715.

LE duc d'Orléans suspect à Louis XIV, *page* 1re. — Testament du roi, qui ne lui est pas favorable. — Ses démarches au parlement. — Il obtient ce qu'il vouloit. — A quoi il s'engage, 3. — Beaux commencemens de la régence. — Visite du régent à madame de Maintenon, 4. — Leur conversation. — Sentimens de l'un & de l'autre, 5. — Fin de madame de Maintenon, 6. — Etablissement de plusieurs conseils; par quels motifs, 7. — Formation de ces conseils, 8. — Le duc de Noailles, président du conseil de Finance, 9. — Il n'accepte que malgré lui. — Travaux auxquels il se dévoue. — Etat déplorable des affaires, 11. — Tout étoit à craindre, si l'on ne remédioit au mal, 12. — Le duc de Noailles pouvoit le faire, 13. — Son travail immense. — Proposition de banqueroute, rejetée.

— On rejette aussi les affaires extraordinaires, 14. — On paye les troupes & les rentiers. — Réduction nécessaire, suppression d'offices. — Ordres aux intendans pour le soulagement des peuples, 15. — Moyens pour régler sagement les tailles, 16. — Remise d'impôts. — Charges liquidées. — Exportation des grains, 17. On promet de ne plus toucher aux monnoies, — Mais le préjugé & le besoin empêchent de tenir parole, 18. — Refonte d'espèces. — On travaille à liquider les effets royaux. 19.

1716.

Ces papiers réduits en *billets de l'état*. — Les traitans dignes de grands reproches, 20. — Chambre de justice établie contre eux. — Objet & motifs de cet établissement, 21. — Inconvéniens de la chambre de justice, 23. — Bénéfice à en tirer. — Suppression de la chambre après un an, 24. — Meilleur état des affaires, 25. — Frais modérés de la chambre de justice, 26. — Ce que les traitans avoient gagné, & ce qu'on leur laissoit. — Noailles avoit d'excellens principes d'adminis-

tration, 27. — Conſeil de commerce. — Prohibitions & droits nuiſibles aux finances, 28. — Banque générale établie. — Utilité de cet établiſſement, 29. — Régiſtres des comptables, 30. — Retranchemens ſur les penſions. — On promet la ſuppreſſion du dixième, 31. — Plan d'adminiſtration pour l'avenir. — Nouvelle réduction des penſions. — Priviléges abuſifs détruits, 32. — Projets pour le rétabliſſement du commerce, 33. — Il falloit du tems, & le régent manqua de patience. — Révolutions de la cour d'Eſpagne. — Orri renvoyé, 34. Le P. Daubenton rappelé. — Faveur d'Albéroni, dangereuſe pour le régent, 35. — Commiſſion donnée au marquis de Louville. — Noailles augure mal de cette affaire. — Louville a défenſe du roi d'Eſpagne de paroître à ſa cour, 36. — Son entrevue avec Albéroni, 37. — Il montre ſes pouvoirs & ſe plaint d'être maltraité. — Il écrit contre Albéroni & Daubenton, 38. — Il intrigue avec les Eſpagnols mécontens. — Peinture qu'il fait de cette cour, 39. — Le régent rappelle Louville, 41. — Celui-ci veut ſe diſculper, mais ſans bonnes

raisons. — Son départ favorable à Albéroni, 42. — Commission secrette donnée au duc de Saint-Aignan, 43. — Précautions pour le secret. Louville & Longepierre employés. — Instruction concernant le P. Daubenton & Albéroni, 44. — Rendre Daubenton suspect. — Corrompre ou pénétrer différentes personnes, 45. — Intéresser les Espagnols aux vues du régent. — Avis particulier à l'ambassadeur sur sa jeunesse, 46. Combien il importoit de brouiller Daubenton & Albéroni, 47. — Vrais motifs du régent. — Il se ligue avec l'Angleterre. — Discours d'Albéroni à ce sujet, 48. — Inquiétudes de Daubenton, 49. — L'ambassadeur se flatte d'un prompt succès. — Nouveaux ordres du régent par rapport au jésuite, 50. — Il rejette tout projet de guerre, 51. — Saint-Aignan le fait changer d'avis sur quelques points, 52.

1717.

Ses réflexions sur deux jésuites rivaux, — approuvées par le régent. — Ce prince compte trop sur une politique artificieuse, 53. — L'ambassa-

deur trompé par les discours de Daubenton, 54. Albéroni devient cardinal, tandis qu'on le croit perdu, 55. — Avis des Espagnols pour le régent. — Il en marque de la reconnoissance. — Il promet de préférer la fermeté à la douceur, 56. — Projets audacieux d'Albéroni, 57. — Il affecte d'être opposé à la guerre. — Il laisse néanmoins entrevoir ses sentimens, 58. — Il feint que la France approuve la guerre contre l'empereur. — Le régent fait déclarer le contraire, 59. — Conquête imprévue de la Sardaigne. — Philippe V malade, fait testament. — Demande des Espagnols au régent, 60. — Sa réponse. — Il leur promet sa protection contre les Italiens, 61. — Ses précautions pour que la reine soit exclue de la régence. 62. — Grand intérêt qui fait agir le duc d'Orléans. — Il envoye des troupes sur la frontière. — Il tâche de dissiper les ombrages des Espagnols. 63. — Il se plaint de leurs jalousies mutuelles, 64. — Il desire sur-tout la réunion de Véraguas & d'Aguilar. — Philippe V se rétablit quoique toujours tourmenté de vapeurs, 66. — Négociation pour faire accéder

accéder l'Eſpagne à la quadruple alliance, 67.

1718.

Le marquis de Nancré envoyé pour cela. — Projets violens des Eſpagnols, 68. — Le régent en montre le danger, 69. — Il recommande d'agir avec précaution. — Il blâme une petite intrigue de cour, 70. — Projet criminel qu'on attribue au comte d'Aguilar, 71. — L'ambaſſadeur de France s'éleve contre. — Bruits ſur la princeſſe des Urſins. — Sentimens du régent à ſon égard, 72. — Albéroni continue ſes entrepriſes, 73. — Les Eſpagnols échouent en Sicile. — Le régent ſaiſit l'occaſion de calmer ceux de ſon parti, 74. — & d'attaquer de nouveau ce miniſtre. — Il mépriſe ſes intrigues en France. — Conduite d'Albéroni après la défaite de la flotte, 75. — Les mécontens incapables d'agir efficacement. — Leur réponſe aux plaintes du régent, 77. — Albéroni ſuſcite contre lui une conſpiration en France. — Réſolution de ce prince, 78. — Il rappelle Saint-Aignan. — Découverte de la conſpiration de France, 79. — Manifeſte contre le miniſ-

tre d'Espagne. 80. — L'administration changée dans le royaume. — Le duc de Noailles sort du ministère. — Idée de son administration, 81. — Causes du désordre des finances, — Création de charges & de rentes, 82. — Remèdes appliqués par Sulli & Colbert. — Principes de Colbert sur les rentes, 83. — Traités extraordinaires, odieux, 84. — Préférer une imposition générale, dans les cas de nécessité, 85. — Mais qu'elle finisse à la paix. — On auroit beaucoup gagné à prendre ce parti, 86. — Autres moyens, & comment il faut les employer, 87. — Inégalité de la répartition des impôts. — Taille proportionnelle, juste & utile, 88. — Premier établissement de ce genre. — Erreurs fatales sur le change, 89. — Modérer le luxe & le goût des marchandises étrangères, 90. — Trop de négligence pour les petits objets, — Perte du crédit, 91. — Effets de la révocation de l'Edit de Nantes, — & de la guerre. — Ressources de la France. 92. — On a fait beaucoup, & il reste beaucoup à faire. — Dettes immenses à acquitter, 93. — Objets sur lesquels il faut délibérer. — Incon-

véniens des papiers royaux, 94. — Les retirer sans injustices. — Retranchemens proposés sur les dépenses, 95. — Chacun devroit s'y prêter en citoyen. — Le succès d'une bonne administration devoit être lent. — Système de Law préféré, 96. — Il éblouit & entraîne la ruine des affaires. 97.

1720.

Epoque fatale, *ibid.* — Guerre avec l'Espagne. — Chûte d'Albéroni & de Law. 98.

1721.

Double mariage à la paix, *ibid.* — Le régent réussit par Daubenton, & les jésuites y gagnent. — Fortune de l'abbé Dubois, 99. — Son entrée au conseil, occasion de dispute. 100. — Ce que lui dit le duc de Noailles. — Dubois le fait exiler, ainsi que d'Aguesseau. 101.

1723.

Le duc d'Orléans premier ministre, après la mort de Dubois. — Noailles rappelé à la cour. — Mort du duc d'Orléans, 102. — Mariage du comte

de Toulouse avec une Noailles, 103. — Ministère du duc de Bourbon. — Mariage de Louis XV. 104.

1724.

Abdication de Philippe V. — Négociation de Ripperda à Vienne. — Son élévation & sa chûte. 105.

1726.

Le cardinal de Fleuri supplante le duc de Bourbon. — Modération de son caractère, 106. — Sa fortune tardive, mais solide. — Idée de son gouvernement, 107. — Partialité de l'abbé de Montgon contre lui. — Négociation de cet abbé pour l'Espagne, 108. — Petite guerre de l'Espagne avec les Anglois, 109. — Le duc de Noailles cultive ses talens, 110. — Philippe V s'étoit refroidi à son égard sans raison. — Ces ombrages se dissipent, 111. — Affaire de madame d'Armagnac. — Noailles demande enfin pour elle une pension, 112. — Refus honnête du cardinal de Fleuri, 113. — Correspondance familière du cardinal avec le duc. — Lettre plaisante, 114. —

Usage des apostilles, 115. — Le roi entre dans la plaisanterie. — Lettres au sujet de la petite-vérole de madame de Villars, 116. — Lettre sur la mort d'un lion de la ménagerie. — Réponse du ministre, 118. — Son économie quelquefois poussée trop loin. — Stanislas élu roi de Pologne, & détrôné une seconde fois, 119. — Guerre entreprise contre l'empereur.

1734.

Correspondances de Noailles, matériaux de nos rélations militaires, 120. — Le comte de Belle-Isle fort en crédit. — Noailles n'est pas consulté. — Commencemens de campagne trop précipités, 121. — Noailles chargé de l'attaque des lignes d'Etlingen. — Son estime pour le comte de Saxe, 122. — Il reconnoît l'endroit par où l'on doit attaquer. — Dispositions pour l'attaque, 123. — On force les retranchemens. — Noailles s'arrête à propos. — Il court conférer avec Berwick; 124. & lui fait abandonner un mauvais parti. — Arrivée du prince Eugène, un jour trop tard, 125. — Raisons d'entreprendre un siége, pour

— Il donnoit l'exemple, mais on n'aimoit pas à le ſuivre. — Ses ſoins avant de quitter l'armée, 151. — Ce qui excitoit les cabales contre lui. — Chauvelin veut lui perſuader qu'on n'écoute pas ſes ennemis, 152. — Néceſſité de rétablir la diſcipline. — Il faut pour cela un plan fixe; 153. — & ſe mettre au deſſus des préjugés. — Subordination dont le maréchal avoit donné l'exemple, 154. — On le deſtine à commander en Italie, 155. — Difficulté de cette commiſſion, 155. — Pouvoir de nommer aux emplois des régimens, 156. — Avantages remportés en Italie dès le commencement de la guerre. — Villars. — Coigni & Broglio. — Montémar, 157. — Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne; — mécontent de nos généraux, 158.

1735.

Lettre du maréchal de Noailles à ce prince, 159. — Réponſe du roi de Sardaigne. — Noailles aimé à Turin, autant qu'eſtimé, 160. — Plan de campagne fait par Coigni. — Obſervations de Noailles ſur ce plan, 161. Excellens principes de guerre, 162.

— Combien la guerre eſt difficile en Lombardie, 163. — Maximes en conſéquence. — Nouveau plan que propoſe le maréchal, 164. — S'entendre avec le duc de Montémar ; choſe difficile, 165. — Diſette de fourages. Noailles y pourvoit à Milan. — Etat déplorable de l'armée françoiſe, 166. — Déſordres honteux qui étoient la cauſe du mal. — Ordre du roi d'y remédier, 168. — Les ſoldats indignement délaiſſés. — Noailles rétablit l'ordre autant qu'il peut, 169. — Il ne ſe preſſe pas d'agir, par la néceſſité de s'y préparer, 170. — Il défend de haſarder une action dangereuſe. — Lettre remarquable ſur cet objet, 171. Entrevue avec Montémar. — Caractère & diſpoſitions de ce général, 172. — Noailles parfaitement d'accord avec le roi de Sardaigne. — La cour de France impatiente de ſa lenteur, quoique indiſpenſable, 173. — Il réfute les fauſſes idées du miniſtère, 174. — Le garde-des-ſceaux lui rend de mauvais offices. — D'Angervilliers forcé de lui écrire des choſes déſagréables. — Montémar retardé par les mêmes cauſes, 175. — Diſpoſitions nouvelles. — Noailles applaudi enfin par la

cour, 176. — A quel point la licence des troupes s'étoit portée auparavant. — Les chefs eux-mêmes y avoient contribué, 177. — Noailles punit l'officier pour les fautes de ses soldats, 178. — La discipline reprend vigueur. — Excellent effet qui en résulte, 179. — Conférence à Guastalla avec Montémar. — Celui-ci résolu de ne pas céder le pas au maréchal, 180. — Il saisit l'occasion d'un dîner chez le roi. — On prévient sagement l'éclat. — Chauvelin s'explique là-dessus trop vaguement, 181. — Soupçons de Noailles; il évite les piéges, 182. — Accidens. — Connoissance du pays, nécessaire pour juger. — Pont de bateaux rompu & réparé, 183. — Forces des armées. — Projet manqué par accident, 184. — Les ennemis contraints de se retirer. — Conférence des généraux. — Prise de Réveré, 185. — Action d'artillerie françoise. — Noailles mérite de grands éloges, 186. — Le cardinal de Fleuri les lui donne, 187. — Attention flatteuse du roi. — Passage de l'Oglio, 188. — Prise de Goïto. — On passe le Mincio. — Le maréchal s'oppose à une témérité, 189. Elle auroit été funeste. — Fausse in-

quiétude du marquis de Maillebois, 190. — Ses plaintes imprudentes. — Noailles l'engage à réparer sa faute, 191. — Il fait prendre la résolution de poursuivre les ennemis, 192. — Action de cavalerie espagnole. — Le maréchal fait sortir d'Italie les Allemands, 193. — Chagrin injuste d'un officier général. — Jalousie de Montémar, 194. — On convient du reste des opérations. — Siége de la Mirandole abandonné aux Espagnols, 195. — Louis XV très-content de son général, 196. Chauvelin ne laisse pas de le haïr. — Le cardinal lui montre de la confiance. — Vues du maréchal pour la fin de la campagne, 197. — Son sentiment sur le siége de Mantoue. — Moyens d'empêcher les impériaux de revenir, 199. — Comment on doit traiter les Vénitiens, neutres en apparence. — Le roi de Sardaigne refuse de prêter du canon, 200. — Ses mécontentemens contre l'Espagne. — Il demeure néanmoins fidèle à l'alliance, 201. — Montémar difficile à persuader. — Chagrins du maréchal, 202. — L'Espagnol presse pour le siége de Mantoue. — Noailles se tire d'embarras avec prudence, 203. — Le car-

dinal de Fleuri le console, & se plaint des alliés. — Ce ministre, plus modéré que jamais dans ses espérances, 205. — Noailles entre dans l'état de Venise, 206. — Plaintes des Vénitiens, parce qu'on manquoit d'argent. — Réponse de la cour sur le siége de Mantoue. — Proposition de Montémar, 207. — Le roi de Sardaigne se refuse à de nouvelles entreprises. — Le maréchal extrêmement embarrassé. — Il passe l'Adige & les Espagnols aussi, 208. — Préventions de la cour de Madrid, excitées par Montémar, 209. — Il étoit à craindre que les Espagnols ne se retirassent en Toscane. — Impossibilité de se maintenir sur l'Adige, 210. — Noailles fait bonne contenance, en attendant les ordres de la cour. — Armistice signé en Allemagne, sans que Noailles en fut instruit, 211. — Fleuri & Chauvelin, trop mystérieux sur la négociation. — D'Angervilliers avoit aussi sujet de se plaindre. — On avoit traité sans le concours des alliés, 212. — Démarches du maréchal après les ordres qu'il a reçus, 213. — Il veille à la sûreté des Espagnols. — Difficulté dans la conclusion de l'armistice, 214. — Fer-

meté de Noailles contre les prétentions de Kevenhuller. — Il l'engage à un bon procédé envers les Eſpagnols, 215. — Ces deux généraux s'abouchent à Mantoue. — Attention du maréchal pour les alliés, 216. — La cour ſe repend déjà de ne les avoir pas aſſez ménagés, 217. — Noailles avoit prévenu ſes intentions. — On critique cependant ſon traité, 218. — Modération du roi de Sardaigne. — Mécontentement de la cour d'Eſpagne. — Kevenhuller veut attaquer Montémar. — Noailles l'en détourne par ſes repréſentations, 219. — Il craint qu'on ne le faſſe agir avec les Allemands, 220. — Mais les alliés acceptent l'armiſtice. — Les impériaux mangent le pays du pape. — Voyage du maréchal à Turin, 221. — Le miniſtère de France, pointilleux à ſon égard. 222.

1736.

Il ſe plaint avec modération des tracaſſeries. — Articles dont on étoit convenu dans les préliminaires de paix, 223. — Noailles chargé de tous les arrangemens, 224. — Intérêts du roi de Sardaigne. — Conteſtations avec

le général allemand, 225. — Celui-ci voudroit attaquer les Piémontois. — Noailles prévient des éclats funeste 226. — Le cardinal pense sur-tout à l'argent. — Instruction qu'il fait pour le maréchal. — Il veut qu'on marchande, 227. — Manière dont il permet de conclure, 228. — Précaution pour le secret. — Fleuri n'étoit propre que pour la paix, 229. — Noailles avoit prévenu ses intentions. — Ennui que lui causent ces petits détails. — Le traité accompli enfin, 230. — On laisse à l'Espagne à terminer ses affaires, 231. — Comment le maréchal recommande ses fils au ministre, 232. — Réponse du cardinal, 233. — Mort de Charles VI, source de guerre. — Droits de Marie-Thérèse d'Autriche, 234. — Le roi de Prusse se déclare le premier.

1741.

Plusieurs compétiteurs. Modération de Louis XV. — Fleuri entraîné malgré lui, 235. — La reine de Hongrie sur le point de tout perdre. — Charles VII empereur.

1742.

Elle reprend bientôt le dessus, 236. — Le prince Charles de Lorraine — L'empereur dépouillé de ses états. — Noailles désapprouvoit cette guerre, 237. — On s'adresse à lui trop tard. — Projet pour dégager l'armée de Bohême, 238. — Le maréchal décide un bon parti. — On lui donne un commandement sur la frontière, 239. — Bonne plaisanterie du ministre, 240. — Eloge qu'il fait du maréchal. — Noailles remplit sa commission. — Il craint pour Dunkerque, 241. — Pouvoit-on y faire des fortifications malgré les traités? — Les ennemis sembloient menacer la France, 242. — Ils changent de projet. — Correspondance de Noailles avec Louis XV, 243. — Il excite le courage du roi. — Il parle pour les peuples & pour la gloire du roi, 244. — Il propose de former une bonne armée. — Moyen de suppléer aux milices, 245. — Nécessité d'avoir un plan solide, — Obstacles aux conseils dont le roi peut avoir besoin, 246. — Bonnes qualités de Louis XV. — Sa confiance

pour le maréchal. — Il pense à ce qu'il faut, 247. — Son desir de la paix. — Il ordonne de lui dire la vérité, 248. — Caractère du roi, dirigé aux vues du cardinal de Fleuri.

1743.

Mort de ce ministre, 249. — Noailles sacrifie l'espérance de lui succéder. — Principes de Louis XIV, opposés au dernier gouvernement, 250. — Point de premier ministre ni de favori. — Eloge du roi, 251. — Sur quoi la maxime de Louis XIV étoit fondée. Règnes glorieux sans premier ministre. — Tems malheureux de Louis XIII. 252 — Coups d'autorité du cardinal de Richelieu. — Minorité de Louis XIV, 253. — Son gouvernement. — Amour des François pour leur prince. — Mais il faut que ce prince les gouverne, 254. — Jalousie de pouvoir dans un premier ministre, 255. — Il peut écarter du trône la vérité. — Noailles, sans craindre l'exil, se taisoit n'espérant pas de persuader, 256. — Découragement né d'une espèce de servitude. — Conseil bien composé sous le regne pré-

cédent, 257. — Quel doit être un digne conseiller du monarque. — Exhortation à Louis XV, 258. — Vœu de la nation, 259. — Circonstances où un premier ministre est nécessaire. — Le roi se décide à gouverner, & fait entrer Noailles au conseil, 260. — Représentations du maréchal sur Dunkerque. — Sur le rétablissement des troupes. — Dépenser à propos, c'est économie. — Mouvemens des ennemis, 261. — Autorité que doit avoir un général, 262. — La guerre se porte en Allemagne. — Instruction du maréchal de Noailles, 263. — Il prévient le roi sur les intrigues de ses envieux, 265. — — Méchanceté qu'il éprouve d'abord. — Le roi l'en avertit. Sa réponse ferme. — Secret mal gardé. — Réponse du roi, pleine de sens, 266. Noailles en Allemagne, où les ennemis l'ont prévenu, 267. — Les Anglois vouloient se battre. — Le maréchal résolu de les attaquer. — Contradictions qu'il éprouve du côté de la cour. — Comment les ministres se laissent tromper, 268. Noailles démontre l'erreur du ministère. Le roi lui rend justice, 270. — Modestie & bonté de ce prince. — Les ennemis passent le Mein, 271. — Sa

marche à eux. — Ils se retirent. — On leur coupe les subsistances, 272. — Dispositions pour les combattre. — Ordre d'occuper Dettingen, 273. — Ardeur funeste du duc de Gramont, 274. — Combat de Dettingen. — Retraite des François. — La discipline des ennemis leur donna tout l'avantage, 275. — Noailles excuse Gramont. — Les vainqueurs décampent la nuit. — Humanité des deux généraux. — Lettre remarquable de Louis XV, 277. Les fautes bien exagérées en France. Noailles impose aux ennemis, 279. — L'empereur réduit au désespoir par la retraite de Bavière. — Le maréchal va le visiter à Francfort. Il l'exhorte à tenir ferme dans l'alliance, 280. — Secours d'argent qu'il lui donne. — Il fait sentir au roi l'importance de ne pas l'abandonner, 281. — Caractère de l'empereur, mêlé de bien & de mal. — Quoiqu'à charge, il étoit nécessaire, 282. — Le maréchal combat ses fausses idées. — La France exposée à une invasion, 283. — Noailles représente à l'empereur la nécessité d'aller au secours. — Obstination de ce prince, 284. — Le maréchal lui fait entendre raison.

— Il annonce au roi la retraite de l'armée, 285. — Conseils pour l'avenir. — Langueur & décadence dans le royaume, 286. — Noailles dit au roi de tristes vérités. — Doutes sur l'administration, 287. — Louis répond judicieusement. — Peines & récompenses. — Etat du royaume, 288. — Sur les demandes de l'empereur. — La guerre actuelle fort singulière, 289. — Zèle du maréchal, approuvé. — Démonstrations pacifiques, 290. — Les ennemis menacent la France. — Noailles desire d'être secondé par le comte de Saxe, 291. — Leur amitié fondée sur l'estime. — Le Saxon demande à servir sous lui. — Le maréchal lui destine un corps d'armée, 292. — Dispositions faites entre eux, 293. — Coigni nommé pour commander en Alsace. — Mécontentement du comte de Saxe. — Embarras & représentations de Noailles, 294. — Il préfère le devoir au soin de faire sa cour. — Le roi veut que Coigni soit subordonné. 295. — Ses préventions contre le comte de Saxe. — Noailles les dissipe par d'excellentes raisons, 296. — Il se dispose à marcher vers la Moselle. — Son camp sur la Queich, 298. — Alarmes du maréchal

de Coigni, 299. — Noailles est obligé de décamper. — Il craint de grands malheurs, 300. — Il se loue de Coigni, quoiqu'ils différent d'opinion, 301. — Retraite inespérée des Anglois. — Mentzel menace de mettre nos provinces à feu & à sang, 302. — Reproches qu'on fait à Noailles, 303. — Il y répond en citoyen. — Disette de grands hommes. Les rois peuvent en susciter, 304. — Louis avoit besoin de paroître à la tête des troupes, 305. — Desir qu'il en a. — Il consulte Noailles, 306. — Il sait se modérer quand il faut; 307. — Le maréchal excite son ardeur. — Un roi doit agir par lui-même, 308. — Précautions à prendre. — Projets de guerre, 309. — Projets de politique, 310. — Bonnes dispositions du roi, 311. — Noailles lui propose de se montrer, dût-il essuyer des malheurs, 312. — Il change d'avis, parce que les alarmes cessent, — Louis se décide avec prudence, 313. — Combien Noailles lui étoit utile, 314. — Cabales de cour contre ce ministre. — Ses sentimens à cet égard, 315. — Il craint que le roi ne soit trompé, 316. — Le caractère de Louis XV l'y exposoit. — Importante vérité que lui dit le maréchal, 317.

TABLE

DES PIECES DÉTACHÉES.

LETTRE du duc de Noailles à l'évêque de Châlons, *page* 319. — Lettre du chancelier d'Agueſſeau à la maréchale de Noailles ; ſur la déclaration du mariage de la comteſſe de Toulouſe ; 321. — Lettres du cardinal de Fleuri au feldt-maréchal de Konigſeck, 323. — Au même, 327. — Lettre du comte de Stair au maréchal de Noailles. 329.

Fin des Tables du tome V.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstanc
taken from the Build